

L'euro atteint son niveau le plus bas depuis sa création

L'EURO a atteint, lundi 29 novembre, le plus bas niveau depuis sa création, il y a un peu moins d'un an. A 1,0039 dollar, la monnaie européenne se retrouve ainsi quasiment à parité avec le billet vert. Ce nouvel accès de faiblesse de l'euro tient à la fois à la force de l'économie américaine, et donc du dollar, et aux différences sensibles de conjoncture à l'intérieur même de l'Euroland. Les marchés jugent aussi sévèrement l'« interventionnisme » économique du chancelier allemand Gerhard Schröder. Les responsables monétaires européens affichent pourtant une grande sérénité. Le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, a affirmé, lundi, que la baisse de la monnaie unique n'allait pas entraîner de changement de politique monétaire.

Lire page 20

Grenoble : et si la terre tremblait ?

BIEN QUE située dans une zone d'activité sismique modérée, Grenoble peut être fortement secouée par des tremblements de terre, proches ou lointains, de faible intensité. Ce phénomène paradoxal est dû à la nature des terrains meubles sur lesquels la capitale du Dauphiné est construite. Cette « mollesse » du sous-sol piège les ondes sismiques comme dans une caisse de résonance et amplifie ainsi les effets du séisme. Kobé, San Francisco, Caracas, Lima en ont été victimes. C'est la raison pour laquelle Grenoble a été choisie pour étudier ce phénomène propre aussi à certaines vallées alpines et prendre, si nécessaire, des mesures préventives.

Lire page 26

L'IRA au gouvernement



MARTIN MCGUINNESS

LE PORTEFEUILLE de l'éducation du premier gouvernement autonome d'Irlande du Nord, officiellement formé lundi 29 novembre, a été confié à Martin McGuinness, qui fut le grand patron militaire national de l'IRA. Ce choix a provoqué de vives réactions parmi les protestants.

Lire page 3 et notre éditorial page 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1201 - 7,50 F



OMC : ce que refuse la France

- A Seattle, elle ne veut pas d'un accord à tout prix
- Elle s'oppose à une limitation des discussions à l'agriculture et aux services
- Elle souhaite la prise en compte de l'environnement et du principe de précaution
- En France, cinq millions d'emplois sont liés à l'exportation

PAS D'ACCORD à Seattle, plutôt qu'un mauvais accord : telle est la position exprimée par la France alors que s'ouvrait, mardi 30 novembre, la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle refuse de limiter les discussions à l'agriculture et aux services. Jacques Chirac a expliqué, lundi, que la France défendra ses intérêts avec « la plus grande fermeté ». Pour autant, « les Français ne doivent pas craindre Seattle », estime le président de la République pour lequel « il faut traiter les problèmes de protection de notre environnement, de la sécurité alimentaire, des normes sociales ». Lionel Jospin y a ajouté la « reconnaissance explicite du principe de précaution ».

Sur l'agriculture, l'Europe fait cause commune face à un front composé des Etats-Unis, de pays exportateurs comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Argentine et le Brésil, ainsi que de certains pays en développement qui réclament l'élimination totale des subven-



tions agricoles à l'exportation. Les Etats-Unis freinent toute régulation des investissements ou des tarifs industriels. Les délégations des pays en développement ne veulent pas de discussions sur les normes sociales ou l'environnement. En revanche, sur la libéralisation des services, les pays industrialisés ont peu de divergences. La France, troisième exportateur mondial de services, souhaite une plus grande ouverture de ces secteurs, notamment des transports maritimes, de la finance et des télécommunications. Elle se situe au quatrième rang mondial des pays exportateurs de produits manufacturés, derrière les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon. Environ 5 millions de ses emplois sont liés à ses activités exportatrices. Le ministère des finances estime à 500 000 le nombre d'emplois créés en France, en 1997, par les échanges internationaux.

Lire pages 2 et 3



SYNDICATS

Nicole Notat contre le Medef

Dans un entretien au Monde, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, explique qu'elle ne voit pas « l'intérêt de discuter de l'avenir de la Sécurité sociale » avec le Medef si celui-ci est décidé à quitter les organismes sociaux. « Aujourd'hui, le Medef navigue sans boussole ni repère », lance-t-elle au patronat. Mercredi, le Medef commence une série de rencontres avec les syndicats. Ces derniers envisagent plusieurs scénarios pour faire face à la crise du paritarisme social.

p. 6 et 7

Le Grand Russe Soljenitsyne s'en va-t-en guerre contre les Tchétchènes

LES PARTISANS de la guerre en Tchétchénie ont reçu un nouveau renfort. Dans une Russie où rares sont les hommes politiques et les intellectuels qui osent s'opposer à la croisade sanglante menée par Vladimir Poutine dans le Caucase du Nord, Alexandre Soljenitsyne a renoncé à faire entendre sa différence. « La Russie doit lutter contre le terrorisme », a-t-il dit dans un entretien avec la chaîne de télévision privée NTV. « Ce n'est pas nous les agresseurs, ce sont eux », a-t-il ajouté, en faisant porter sur les Tchétchènes l'entière responsabilité des enlèvements, prises d'otages, attentats qui ont fait plus de trois cents morts à Moscou et à Volgograd. « Aussi longtemps que ces dangers continuent d'exister, nous ne devons pas déposer les armes », a-t-il conclu.

Cette prise de position peut paraître étonnante si l'on se rappelle qu'Alexandre Soljenitsyne avait critiqué la première guerre en Tchétchénie (1994-1996). Le prisonnier du goulag qui passa treize ans dans les camps et en relégation, l'ermite du Vermont qui pendant vingt ans attendit aux Etats-Unis la publication de ses œuvres dans sa patrie pour y retourner en prophète de la nouvelle Russie,

se serait-il simplement aligné sur l'opinion générale ? En fait, sa critique de la première campagne tchétchène portait en germes son ralliement d'aujourd'hui. Il ne déplorait pas seulement l'inanité d'actions militaires vouées à l'échec, les pertes en vies humaines (surtout du côté des soldats russes), il condamnait « une faute politique grave » qui risquait de miner la présence russe dans le Caucase et dans les régions à majorité musulmane, donc d'accélérer ce qu'il craint par-dessus tout : la dislocation de la Russie.

Il proposait alors une solution simple : abandonner la Tchétchénie à elle-même, rapatrier les Russes de la petite République caucasienne, expulser les Tchétchènes de la Russie et fermer les frontières. Il était sûr du résultat : très vite les Tchétchènes auraient demandé leur rattachement à la mère patrie russe car, il en est convaincu, ces petits peuples ne peuvent pas constituer des Etats viables. Ils ne peuvent trouver leur bonheur que dans le giron de la Russie. Alexandre Soljenitsyne pense que, sous le tsarisme, ils l'avaient compris, bien que Lénine ait parlé, à tort selon lui, de « la prison des peuples ». Au

contraire, pense-t-il, ce sont les communistes qui ont détruit les liens entre la Grande Russie et les peuples allogènes. Depuis 1991, estime Soljenitsyne, les gouvernements postsoviétiques ont été incapables de les rétablir parce qu'ils se sont laissés détourner du droit chemin par les billevesées occidentales sur les droits de l'homme. Au lieu d'emprunter, « sans talent, les modèles étrangers », les hommes politiques russes devraient s'inspirer des traditions multiséculaires de la Russie...

Alexandre Soljenitsyne ignorerait-il que la résistance des peuples du Caucase à la colonisation fait aussi partie de l'histoire séculaire de la Russie ? Aurait-il oublié ce qu'il en disait dans *L'Archipel du goulag* ? Au camp, il avait rencontré un peuple déporté par Staline, digne d'admiration parce qu'il ne cédait pas sous les brimades des gardiens ou des droits communs. « Il est une nation, écrivait ce Soljenitsyne-là, sur laquelle la psychologie de la soumission resta sans aucun effet ; pas des individus isolés, des rebelles, non : la nation tout entière. Ce sont les Tchétchènes. »

Daniel Vernet



MARIANA VIEGAS

CINÉMA Dieu et James Bond

La semaine est marquée par le retour de l'étonnant Portugais Joao Cesar Monteiro, avec *Noces de Dieu* (photo), et par les nouvelles aventures de James Bond, escorté de Sophie Marceau. La Chine est aussi très présente dans cette actualité où la France est en bonne place avec Otar Iosseliani, Marion Vernoux et Jacques Maillot. Par ailleurs, les cinéastes Jean-Pierre Mocky et Jean-Louis Comolli donnent leurs points de vue sur la critique.

p. 30 à 33 et les débats p. 16

Le sida, Seattle et l'exception sanitaire

HASARD du calendrier, l'ouverture de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le 30 novembre à Seattle (Etats-Unis), précède d'un jour la journée mondiale de lutte contre le sida, qui a lieu comme tous les ans le 1^{er} décembre. Il y a quelques jours, le rapport de l'Onusida (le programme commun des Nations unies sur le VIH/Sida) a rappelé qu'à la fin de 1999 33,6 millions de personnes vivent avec le virus du sida et 30 millions de séropositifs à travers le monde n'ont pas accès aux traitements contre cette maladie. « Une majorité écrasante des personnes infectées par le VIH - environ 95 % du total mondial - vivent dans le monde en développement », ajoute ce document, qui précise que « l'Afrique subsaharienne continue de supporter le plus gros du fardeau du VIH et du sida, avec près de 70 % du total des personnes infectées par le VIH dans le monde ».

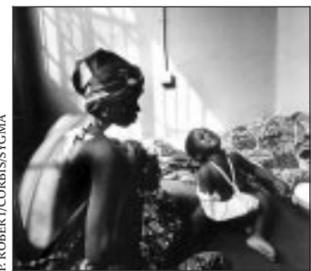
Le problème est triple : coût prohibitif de certains traitements ; fluctuations de l'approvisionnement en médicaments ; et insuffisance de la recherche sur des pathologies qui ne touchent que les pays les moins riches. Le coût des

traitements les rend inaccessibles au plus grand nombre, une situation largement évoquée en septembre dernier à Lusaka (Zambie), lors de la Conférence internationale sur le sida en Afrique. En Thaïlande, le coût mensuel d'une trithérapie est de 675 dollars alors qu'un employé du secteur tertiaire gagne le plus souvent 120 dollars par mois. Au Kenya, le coût des deux premières semaines de traitement d'une méningite venant compliquer l'infection par le virus du sida équivaut à 800 dollars ; le salaire mensuel moyen dans le pays représente 130 dollars.

Le sida symbolise spectaculairement le gouffre qui s'est creusé entre pays riches et pays pauvres dans l'accès aux traitements, mais les maladies tropicales sont également délaissées par la recherche pharmaceutique privée. « Parmi les 1 233 nouveaux médicaments enregistrés par les autorités sanitaires occidentales entre 1975 et 1997, 11 seulement concernaient le traitement des maladies tropicales », rappelle Médecins sans frontières (MSF).

Paul Benkimoun

Lire la suite page 18



P. ROBERT/CORBIS/SYGMA

ENQUÊTE Une guerre oubliée

2. En Sierra Leone, au cœur des ténèbres

Ibrahim est devenu soldat à huit ans, en 1991, puis « général » d'un bataillon d'enfants-soldats. Il buvait du sang, coupait la tête aux prisonniers, violait les filles. Notre envoyé spécial, Rémy Ourdan, l'a rencontré. Près de 10 000 enfants ont participé à cette terrible guerre oubliée d'Afrique. p. 14

International.....	2	Tableau de bord.....	23
France.....	6	Aujourd'hui.....	26
Société.....	10	Jeux.....	29
Cartes.....	12	Météorologie.....	29
Régions.....	13	Culture.....	30
Horizons.....	14	Guide culturel.....	33
Emploi/annonces.....	20	Abonnements.....	34
Entreprises.....	20	Kiosque.....	34
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	35

BREITLING
1884

CHRONOMAT

LEON Horloger
222, Rue de Rivoli - 75001 PARIS
Tel. 42 60 73 29 - Fax 42 61 36 92

DUBAIL
66, rue François 1^{er} - 75008 PARIS
Tel. 01.53.57.42.00 - Fax: 01.53.57.42.01

BREITLING FRANCE - TÉL. 01 56 43 67 00

INSTRUMENTS POUR PROFESSIONNELS™
www.breitling.com



Manifestations folkloriques antimondialisation à Seattle

SEATTLE

de nos envoyés spéciaux

Des militants déguisés en papillons, en tortues de mer en carton vert ou en dauphins ont apporté une touche colorée dans les rues de Seattle, devenues un lieu de spectacle permanent. Ici on défèle, là on chante en battant le tambour, on danse sur un rythme de salsa. Dès l'aube, lundi 29 novembre, veille de l'ouverture des débats de l'OMC, une demi-douzaine d'activistes musclés au cœur bien accroché avaient suspendu, au bras d'une grue géante, une banderole au-dessus de l'autoroute qui traverse la ville. Deux grandes flèches portaient sur fond blanc, en grosses lettres noires, l'une « Démocratie » et l'autre « WTO » (sigle anglais de l'OMC), indiquant deux directions opposées. Tout un symbole des courants contraires qui s'affrontent dans la ville de Boeing et de Microsoft, à l'heure où la mondialisation est soumise à l'épreuve du feu devant une opinion publique soudain réveillée, à la surprise des responsables.

La journée devait être consacrée à écouter les points de vue des organisations non gouvernementales (ONG), dont un bon millier avaient fait le chemin de Seattle pour contester la mondialisation ou exiger qu'elle se donne, enfin, un visage humain. Quelques-unes ont accepté le débat offert, pour la première fois en cinquante ans, par l'OMC qui voulait répondre à la multiplication des critiques avant mardi, journée de la grande manifestation (quelques dizaines de milliers de personnes attendues, ce qui est beaucoup aux Etats-Unis). Les représentants de 70 ONG étaient donc conviés à « un symposium sur les grandes questions commerciales internationales des premières décennies du siècle prochain ».

Le projet était ambitieux, mais le public clairement pour cet exercice de relations publiques qui n'a pas réussi à donner le change. Une alerte à la sécurité dans le centre de conférences, pourtant déjà inspecté de fond en comble quelques heures auparavant, en a occasionné la fermeture pendant une demi-journée. Délégués, écologistes, journalistes et manifestants ont donc battu la semelle dans la rue au lieu de débattre comme prévu. La police anti-émeute, avec ses armures et casques noirs, et des policiers à

cheval ont repoussé quelques groupes de contestataires qui demandaient à l'OMC de faire ses valises.

Entre les discours convenus de personnalités et des questions préparées de représentants d'ONG triées sur le volet, il n'y avait guère de place pour l'improvisation. Ni d'ailleurs pour une véritable discussion. Parmi les orateurs officiels, Mike Moore, le directeur général de l'OMC, Charlene Barshefsky, représentante des Etats-Unis pour les questions commerciales internationales, Pascal Lamy, commissaire européen pour le commerce, et d'autres champions des vertus de l'OMC, ont tous reconnu la nécessité d'accorder une plus grande importance aux vues de la société civile. Mais seul le directeur d'un institut de relations internationales du Zimbabwe, Yash Tandon, a osé tirer à boulets rouges sur la mondialisation. Quelques émissaires des ONG ne se sont pas privés de critiquer les failles de l'OMC, mais sans grande conviction, comme si le cadre ne leur convenait pas et qu'ils savaient que, au-dehors, la rue s'exprimait.

CHAÎNE HUMAINE

Dans la soirée, les organisations religieuses ont pris le relais de la contestation. Dans une église du centre-ville, quelques milliers de personnes se sont réunies pour une cérémonie à l'initiative de Jubilé 2000, une coordination qui réclame l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. Sous la pluie, elles ont ensuite pris le chemin du Parc des expositions, où se déroulait la cérémonie d'ouverture officielle de la conférence de Seattle. Les manifestants ont formé une chaîne humaine, symbole de la dépendance des pays en développement en scandant : « Il n'y a pas de commerce équitable sans annulation de la dette ! » Jubilé 2000 estime que les pays industrialisés et les institutions multilatérales n'ont pas fait un geste suffisant en décidant, en juillet 1999, lors du sommet de Cologne, d'accorder une réduction de 70 milliards de dollars (environ autant d'euros) de la dette des pays les moins avancés. John Sweeney, le président du puissant syndicat AFL-CIO, participait au cortège.

Patrice de Beer,
Jean-Claude Buhner et
Laurence Caramel

DÉPÊCHES

■ **Les taxis** de Seattle étaient en grève, mardi 30 novembre, pour protester à la fois contre une ordonnance municipale les contraignant à adopter une tenue réglementaire et contre la concurrence sauvage des taxis fonctionnant sans licence ni compteur.
■ **Fidel Castro** a déclaré, lundi 29 novembre, qu'il renonçait à se rendre à Seattle, étant donné que des responsables américains ont jugé sa présence « inappropriée » ou pouvant être considérée comme « une grande provocation ».
■ **Le groupe canadien McCain**, numéro un mondial des produits surgelés, a annoncé qu'il n'utilisera plus de pommes de terre génétiquement modifiées pour la production de ses frites surgelées à partir de l'an 2000. « Nous

pensons que les organismes génétiquement modifiés sont très bons pour la science, mais pour l'instant très mauvais pour les relations publiques », a commenté son président, Harisson McCain. L'entreprise est un des principaux fournisseurs de frites de la chaîne de restauration rapide McDonald's.
■ **Boeing** est un des principaux sponsors, avec Microsoft, de la réunion. Ses ouvriers syndiqués ont participé à la grande manifestation de mardi contre la mondialisation.
■ **Le directeur général du BIT**, Juan Somavia, a renoncé à louer un bureau pendant la conférence de Seattle, estimant qu'un tarif de 200 dollars de l'heure et une location minimale de deux heures étaient des conditions pour le moins excessives.

Le premier gouvernement autonome d'Ulster a été officiellement formé à Belfast

Le ministère de l'éducation a été confié à un ancien commandant de l'IRA

Beaucoup, jusqu'à la dernière minute, n'y croyaient pas. Mais c'est fait : après trois décennies d'une guerre civile larvée et souvent sanglante, puis-

qu'elle a fait plus de trois mille six cents morts, le gouvernement régional le plus éclectique, le plus écumenique de toute l'Europe est né, lundi 29 no-

vembre, au château de Stormont, à Belfast. Dirigé par le leader unioniste modéré David Trimble, il devrait entrer en fonctions jeudi 2 décembre.

LONDRES

de notre correspondant

Le nouveau gouvernement autonome d'Irlande du Nord devait être officiellement inauguré jeudi 2 décembre après que Londres lui aura officiellement transféré, à 0 heures le même jour, tous les pouvoirs civils prévus par les accords de paix d'avril 1998. L'exécutif est composé d'un premier ministre protestant unioniste, David Trimble, d'un vice-premier ministre nationaliste et catholique, Seamus Mallon et de dix ministres également partagés entre les deux communautés chrétiennes qui s'affrontent depuis près d'un siècle pour le contrôle politique de ce petit morceau de l'île Verte.

Inlassable architecte de la coopération entre les communautés, colauréat du prix Nobel de la paix 1998 avec David Trimble et président du premier parti catholique de la région (le SNLP), John Hume s'est félicité lundi avec effusion d'un événement sans précédent qui, « pour la première fois dans notre histoire réunit toutes les composantes de notre peuple », une coalition profondément hétéroclite certes, mais qui devrait « radicalement transformer notre société et remplacer pour toujours la violence par la politique ».

D'une certaine manière, la séance de nominations des ministres qui s'est déroulée lundi, dans cet ancien temple de l'unionisme qu'est le château de Stormont, aura démontré qu'il est déjà possible, pour les parties en présence, de s'agresser verbalement sans se tirer dessus.

Comme prévu, la palme du brouhaha, avec sifflets et claques de pieds dans les galeries, est revenue à Martin McGuinness lorsque son nom a été prononcé par Gerry Adams, le président du Sinn Féin républicain, pour occuper, non pas le ministère de

l'agriculture comme il avait été annoncé, mais l'éducation. Que ce catholique de quarante-neuf ans, issu d'une pauvre famille ouvrière du « bogside » à Derry, ait abandonné l'école à moins de quinze ans pour devenir commis boucher et prendre aujourd'hui en charge le ministère le plus « sectarisé » d'Irlande du Nord – puisque 95 % des enfants de la région sont scolarisés séparément dans des établissements, ou catholiques, ou protestants – n'était pas vraiment le problème.

M. Clinton : un « bon jour » pour l'Irlande du Nord

Le président américain Bill Clinton a salué, lundi 29 novembre, un « bon jour » pour l'Irlande du Nord après la nomination du gouvernement semi-autonome de la province. Le chef de l'Etat a reçu à la Maison Blanche l'ancien sénateur américain George Mitchell, qu'il avait nommé en 1994 médiateur des pourparlers sur l'Ulster, pour saluer sa contribution au processus de paix.

George Mitchell est parvenu à débloquent les négociations sur l'application de l'accord de paix du 10 avril 1998 en obtenant de l'IRA son engagement à intégrer le processus de désarmement des groupes paramilitaires nord-irlandais. « Une majorité écrasante, dans les deux communautés [catholique et protestante], ne veut plus revenir à la violence du passé », a déclaré George Mitchell au sortir de son entrevue avec Bill Clinton.

Les Irlandais « veulent que ce processus soit couronné de succès et je pense que j'éprouverai une grande satisfaction jeudi », a-t-il ajouté. – (Reuters.)

Il se trouve surtout que ce jeune et paisible grand-père, fanatique de la pêche à la mouche et rétif aux grands discours, incarne, au moins autant que son ami Gerry Adams, la lutte armée républicaine de ces trente dernières années contre « l'occupation » britannique.

Emprisonné de longs mois à trois reprises dans les années 70 pour appartenance à l'IRA, la branche armée du Sinn Féin, Martin McGuinness, qui fut commandant de la « brigade IRA » de Der-

le Sinn Féin de « traîtres à la cause de l'unionisme » c'en était trop. « Les protestants doivent savoir, s'étranglait-il, que David Trimble abandonne désormais l'éducation de leurs enfants au Sinn Féin-IRA ».

Inconfortable position tout de même que celle du vieux révérend – qui s'est prononcé contre les accords de paix, contre le récent « compromis Mitchell » qui a permis l'événement du jour et qui s'est toujours juré de ne jamais s'asseoir à la même table que « les terroristes de l'IRA-Sinn Féin » –

que de se retrouver dans la même assemblée et dans le même gouvernement que l'ennemi juré.

Théoriquement, Ian Paisley l'a répété lundi, les deux ministres qu'il a nommés et qui ont été adoubés comme les autres par une majorité de l'Assemblée – Peter Robinson pour le développement régional et Nigel Dodds pour le développement social – ne gouverneront pas avec leurs deux collègues du Sinn Féin, ne s'assoieront pas à la même table et ne partageront pas les responsabilités collectives de l'équipe désormais au pouvoir. Pendant combien de temps ? Mystère.

Pour l'instant, le révérend reste ferme : s'il a accepté de nommer ses deux ministres, ce n'est ni pour les privilèges, ni les émoluments, assez confortables de la fonction, c'est pour « agir de l'intérieur comme un rempart contre les forces qui veulent nous entraîner dans une Irlande unifiée ». Sachant que la république d'Irlande devait solennellement abroger jeudi les articles de sa Constitution qui revenaient précisément l'Irlande du Nord comme partie intégrante de son territoire nationale, comprenez qui pourra...

Le gouvernement autonome d'Irlande du Nord a au moins deux mois pour démontrer qu'il peut fonctionner et que tous les frères ennemis qui le composent peuvent travailler ensemble. D'ici là, il faudra que l'IRA ait fait un geste « crédible » en matière de désarmement de ses activistes. Faute de quoi – Tony Blair a remis lundi les points sur les i sur cette question – Londres, qui reste, jusqu'à preuve du contraire, maître incontesté du territoire, « a le pouvoir de suspendre » toutes les institutions créées. Une course contre la montre est engagée...

Patrice Claude

Les mesures de sécurité sont renforcées au Pays basque

MADRID

de notre correspondante

Des mesures de sécurité renforcées ont été adoptées au Pays basque, qui en avait presque oublié le terrorisme, après quatorze mois de trêve, et l'Espagne tout entière commence à égrener les jours avec appréhension, en attendant le 3 décembre, date fixée par l'ETA pour la reprise éventuelle de ses opérations armées. Un climat particulièrement pesant s'est installé, que les déclarations d'Arnaldo Otegi, le dirigeant de Herri Batasuna, le « bras politique » de l'organisation séparatiste basque armée, n'ont pas contribué à dissiper.

M. Otegi qui a été le dernier de la classe politique à s'exprimer, lundi 29 novembre, a affirmé que sa coalition « remplira tous ses engagements institutionnels » (elle siège au Parlement basque), mais a surtout repris, à peu de chose près, les arguments de l'ETA, attribuant une large responsabilité aux nationalistes modérés dans l'échec de la trêve. A ses yeux, en effet, le Parti nationaliste basque (PNV) et son allié Eusko Alkartasuna (EA), n'ont pas respecté les « pactes » conclus, ont tenu « un double langage » et « manqué de courage politique, pour définir le processus de construction nationaliste basque ». En d'autres termes, le responsable indépendantiste a reproché aux nationalistes modérés de EA et du PNV d'être restés dans le jeu démocratique espagnol, au lieu de chercher à créer avec lui, hors de tout cadre légal, une hypothétique entité constitutionnelle basque.

Cette argumentation d'Arnaldo Otegi est venue conforter celle du ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, et d'une grande partie de la majorité de la classe politique, pour qui, « à travers ce pacte manqué entre nationalistes, il est clair qu'au lieu de la paix, l'ETA cherchait l'indépendance ». Et le ministre de se dire préoccupé, car « il est évident, a-t-il déclaré, que l'ETA dispose toujours de la capacité de tuer : elle s'est trouvée accueillée dans un coin, par le suc-

ces des opérations policières, comme un boxeur sonné et elle a réclamé un temps de pause pour refaire ses forces ». De fait, tout au long des quatorze mois de trêve, les tentatives pour extorquer l'« impôt révolutionnaire » aux entrepreneurs basques, n'ont pas cessé, comme n'ont pas cessé non plus les vols de voitures et de matériel. En France, l'organisation séparatiste basque a participé au vol de 8 tonnes d'explosif en Bretagne, le 23 septembre, dont une partie, estimée à près de 3 tonnes, n'a toujours pas été retrouvée.

LA RELÈVE SERAIT EN PLACE

L'ETA a-t-elle pour autant récupéré son potentiel militaire durement touché, cette année, par l'arrestation d'une trentaine d'etarras, dont celle, en mars à Paris, du responsable militaire de l'organisation, Javier Arizkuren Ruiz, dit « Kantauri » ? Sans doute pas, mais certains experts estiment que deux « commandos » au moins, en Guipuzcoa, en Viscaye et peut-être à Madrid ont reconstitué une infrastructure opérative sommaire.

Enfin, fait plus préoccupant encore, la « relève », fournie par les fils d'etarras « historiques », serait désormais en place. Une douzaine ont ainsi été identifiés, ces derniers mois, dont la plus connue, Argi Peururena, vingt-deux ans, arrêtée en France, pour le vol des explosifs bretons. Son père a été assassiné, il y a seize ans, par les Groupes antiterroriste de libération (GAL). Peut-être le « germe d'une nouvelle ETA », dont parle le ministre Mayor Oreja ? En attendant, si aucune initiative pour maintenir la trêve ne voit le jour, les services de sécurité espagnols se préparent, ont-ils déjà prévu, « à un attentat spectaculaire », tout de suite après l'échéance du 3 décembre.

Marie-Claude Decamps

Lire aussi notre éditorial page 18

L'HISTOIRE

DOSSIER SPÉCIAL

LE MYSTÈRE CLÉOPÂTRE

Portrait d'une inconnue

Une reine grecque en Égypte

Cléopâtre : la dernière chance des Juifs d'Égypte

Alexandrie : la grande bataille de l'archéologie

Le crépuscule des pharaons

A LIRE AUSSI :

Le cas Faurisson : comment on devient négationniste

N° 238 - DÉCEMBRE 1999 - EN KIOSQUE - 38 F

Gerhard Schröder est le premier chancelier à s'exprimer devant l'Assemblée nationale

La défense européenne au cœur du sommet franco-allemand

Le chancelier allemand devait s'exprimer, mardi 30 novembre, devant les députés français, à l'issue du 74^e sommet franco-allemand, qui se tenait dans la matinée à Paris

LE CHANCELIER allemand Gerhard Schröder devait s'exprimer, mardi 30 octobre, devant l'Assemblée nationale, à l'invitation du président Laurent Fabius, comme l'ont déjà fait deux chefs de gouvernement européens, le premier ministre britannique Tony Blair et l'ex-président du conseil italien Romano Prodi. En revanche, jamais son prédécesseur Helmut Kohl n'avait été convié à s'exprimer devant la représentation nationale. Premier chancelier à ne pas avoir connu la guerre, M. Schröder devait rappeler l'engagement européen de l'Allemagne et le rôle moteur du couple franco-allemand dans la construction européenne. Cette intervention interviendra à l'issue du 74^e sommet franco-allemand, qui a eu lieu dans la matinée, dans un format réduit, les sommets s'étalant habituellement sur deux jours. M. Schröder a rencontré le président Jacques Chirac, puis s'est entretenu avec le premier ministre Lionel Jospin.

Les principaux sujets de discussion devaient être la préparation du sommet européen d'Helsinki des 11 et 12 décembre et surtout la défense européenne. Une déclaration commune devait être publiée en complément de celle faite à Londres, jeudi 25 novembre, par la France et la Grande-Bretagne, qui se veulent, selon les mots de Jacques Chirac, « *moteur de la défense européenne* ». Plus technique, la déclaration franco-allemande

mettra l'accent sur le développement des moyens à mettre en œuvre, notamment dans le domaine du transport et des satellites. Pour montrer que la défense est aussi une affaire à trois, les ministres de la défense français, britannique et allemand devaient participer ensemble mardi après-midi à une conférence devant l'Institut des hautes études de la défense nationale (Ihedn).

ÉDUCATION ET FORMATION

Des sujets de friction demeurent entre Paris et Berlin sur des dossiers précis, en particulier le nucléaire : les Allemands n'ont toujours pas fixé de date, comme ils l'avaient promis, pour le rapatriement des déchets nucléaires retraités à l'usine française de La Hague, sujet ultrasensible outre-Rhin, en particulier chez les alliés Verts de M. Schröder. Le gouvernement français semble vouloir ne pas mettre trop la pression sur son partenaire, mais s'inquiète des conséquences pour la Cogema et sur la majorité « plurielle » si l'affaire devait traîner en longueur.

D'une manière générale, la venue à Paris du chancelier intervient dans un contexte plutôt apaisé des relations franco-allemandes. L'ère des symboles n'est pas complètement révolue. Le chancelier Schröder et le président Chirac prévoient d'entreprendre une tournée commune en Afrique, courant 2000, histoire de

sur le thème de la formation professionnelle. La préparation du sommet européen d'Helsinki et la construction d'une défense européenne étaient au centre des discussions.

montrer que le continent n'est pas une chasse gardée de la France. Le nom des pays visités n'est pas fixé.

Le grand thème prévu pour ce sommet était la coopération dans l'éducation et la formation, maîtres mots aujourd'hui de toute politique de l'emploi innovante. Français et Allemands veulent bâtir « *une coopération renforcée* » dans ces domaines, inciter leurs administrations à davantage mettre en commun leurs pratiques, à développer ensemble des actions s'appuyant sur les programmes européens. Ils disposent de l'expérience accumulée par le secrétariat franco-allemand pour les échanges professionnels et l'Office franco-allemand pour la jeunesse, qui ont permis depuis les années 80 à des milliers de jeunes d'acquiescer des compléments de formation chez l'autre.

Le ministre français Claude Allègre et l'actuel président de la conférence des Länder allemands pour l'éducation ont signé, avec les responsables des deux gouvernements pour la formation professionnelle, quatre documents fixant les objectifs de leur coopération dans les domaines suivants : l'insertion des jeunes, la formation tout au long de la vie, la mobilité dans le cadre de la formation et la mise en place de nouveaux profils de qualifications.

Henri de Bresson et Arnaud Leparmentier

A l'ONU, la France dénonce « les effets déstabilisants » des antimissiles américains

Avec le projet de Washington de déployer en 2005 un bouclier antimissiles, les Nations unies craignent une relance de la course aux armements

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondant

L'ONU craint une relance de la course aux armements, qui serait provoquée par l'absence de progrès sur le désarmement nucléaire et par l'initiative de Washington de déployer, en 2005, un bouclier antimissiles sur le territoire américain. Ce qui nécessite d'amender le traité ABM (Antiballistic Missile) à la limitation des défenses antimissiles, signé, en 1972, entre l'URSS et les Etats-Unis. Refusant de « *renégocier* » ce traité, Moscou a lancé une campagne à l'ONU afin d'obtenir le plus grand nombre de voix lors de l'adoption, prévue pour mercredi 1^{er} décembre, en Assemblée générale, d'une résolution qui réaffirme les clauses du traité. « *Le traité ABM est la pierre angulaire de la stabilité stratégique internationale et toute modification est pour la Russie inacceptable* », a réaffirmé Sergueï Lavrov, ambassadeur russe aux Nations unies. La résolution russe, coparrainée par la Chine et la Biélorussie, a été mise au voix, fin octobre, à la commission de l'Assemblée générale chargée du désarmement. Elle a été adoptée avec 54 voix pour, 4 contre, dont celles des Etats-Unis, Israël, Lituanie et Micronésie, mais aussi l'abstention de 73 pays, y compris des Européens. Seules, la France et l'Irlande ont voté pour.

L'enjeu est le projet de Washington de déployer un bouclier antimissiles devant, selon les Américains, protéger leur territoire contre des pays « *parias* », tels que la Corée du Nord et l'Iran. Bien que la décision finale ne soit prévue qu'en juin 2000, cette initiative signifie, selon l'ambassadeur russe, le retrait « *unilatéral* » de Washington du traité ABM et elle entraînerait « *une véritable course aux*

armements ». La position russe est largement partagée par Paris. Très active dans les négociations, la France a tenté de trouver un compromis entre la position russe et celle des Américains. Elle a échoué. Washington a même suscité l'étonnement général en votant contre un amendement français faisant part tout simplement de la « *préoccupation* » des pays membres de l'ONU sur « *la prolifération des armes de destruction massive* », vecteurs inclus.

A TAÏWAN ET AU JAPON

« *La résolution russe sera forcément adoptée*, estime un diplomate. Elle touche, une fois de plus, à l'unilatéralisme américain et au refus de Washington de se joindre à un grand nombre de traités internationaux dont celui sur l'arrêt des essais nucléaires. La question est de savoir ce que vont faire les Européens, agacés par la décision française de se mettre en avant dans une affaire qui devrait être réglée de façon bilatérale entre Moscou et Washington. ». La France serait préoccupée, à la fois, par la décision américaine de déployer des antimissiles (ce qui entraînerait une nouvelle course mondiale aux armements), mais aussi par l'initiative américaine de déployer des antimissiles à Taïwan et au Japon (ce qui ne peut qu'inciter la Chine à moderniser son propre arsenal).

Le spectre d'une nouvelle « *guerre froide* » a même amené le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, à envoyer une lettre à son homologue américain, Madeleine Albright. M. Védrine y évoque « *les effets déstabilisants* » d'un bouclier antibalistique que Washington entend déployer à Taïwan et au Japon. Selon des sources françaises, « *la seule perspective* » du déploiement

de ce bouclier à Taïwan serait à l'origine de l'installation, par Pékin, de 600 missiles pointés sur Taïpeh. Quant aux arguments américains sur les menaces de pays « *parias* » pour justifier l'installation du bouclier antimissiles aux Etats-Unis, les Français estiment qu'elles n'existent pas et que, dans le cas contraire, l'Europe devrait aussi se doter de protections sophistiquées.

La question est donc de savoir si, « *malgré des pressions américaines extraordinaires* », les pays membres de l'ONU vont confirmer le vote du mois dernier en rejetant la remise en cause du traité ABM. A en croire nombre de diplomates occidentaux, les Européens auraient l'intention, une fois de plus, de s'abstenir en bloc, car, selon eux, « *il s'agit d'une affaire bilatérale à régler entre les partis signataires* ». Les Européens font aussi part de leur « *irritation* » envers la position française : « *La démarche française est vraiment maladroite*, explique un diplomate européen. En refusant de voter contre le texte russe, nous, Européens, avons fait part de nos préoccupations sur les répercussions de la remise en cause du traité ABM, mais un vote européen avec les Russes serait une ingérence dans les négociations bilatérales entre Moscou et Washington. »

De son côté, une source américaine fustige « *l'hystérie* » française sur « *une décision qui n'a même pas été prise* ». Elle note que la France est « *le seul pays de l'OTAN à avoir voté avec la Russie* ». Cette décision déçoit « *comme d'habitude du désir classique de la France de marquer sa différence et de démontrer, à chaque occasion, son anti-américanisme* ».

Afsané Bassir Pour

Londres refuse le projet de taxation européenne

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier, n'a pas bougé d'un iota, lundi 29 novembre, lors de la réunion des Quinze : il continue de refuser le projet de taxation de l'épargne des non-résidents, qui est sur la table du Conseil depuis plusieurs mois, tant qu'il inclura les euro-obligations, lesquelles constituent une part importante de l'activité de la City. Une telle taxation, explique-t-il, porterait atteinte à la compétitivité de la City et entraînerait des délocalisations, donc des pertes d'emploi. « *Je ne donnerai jamais mon aval à une mesure contraire à l'intérêt national britannique* », a-t-il répété sur tous les tons. Du coup, c'est l'ensemble du « *paquet fiscal* » sur lequel les Quinze travaillent depuis deux ans qui risque d'être enterré et, en particulier, le « *code de conduite* » portant sur la taxation des entreprises et dont l'objet est de faire la chasse au dumping fiscal auquel se livrent certains Etats-membres afin d'attirer les investissements. Plusieurs délégations, notamment les Français, les Allemands et les Italiens, ont refusé d'en rester là et exigent que le dossier continue à être examiné et, en l'absence d'un rapprochement des positions, qu'il soit porté à l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement, les 10 et 11 décembre à Helsinki, risquant ainsi d'introduire un élément de controverse dans un ordre du jour jusqu'ici plutôt consensuel.

La Finlande, qui préside les travaux de l'Union, se serait bien passée de cette épreuve de force qu'elle juge inutile vu l'intransigeance britannique. Pour eux, l'affaire est morte et la remettre sur la table risque de

faire de l'ombre aux débats sur l'élargissement, la défense, le lancement de la Conférence intergouvernementale (CIG), qui sont les trois grands dossiers d'Helsinki. Les autres pays considèrent qu'on ne peut pas renoncer. Ils expliquent que les arguments développés par M. Brown sont largement infondés et que, en réalité, les risques encourus par la place de Londres sont des plus limités. Un travail d'experts important a été accompli pour le démontrer, et il est simplement demandé aux Anglais d'en tenir compte.

DÉSÉQUILIBRE ENTRE FISCALITÉS

Christian Sautter, le ministre français de l'économie et des finances, fait valoir que, sur le long terme, un marché unique et une monnaie unique ne peuvent pas fonctionner correctement en conservant des divergences fiscales fortes et que, en outre, il est inique de maintenir un fort déséquilibre entre la fiscalité du travail et celle de l'épargne.

Rejetant les arguments techniques des Britanniques, les autres Etats-membres considèrent que le problème est clairement politique et invitent donc Tony Blair « *à l'Européen* » à mettre fin à un blocage injustifié. Les Quinze ont adopté, non sans mal, une courte déclaration où ils confirment leur engagement passé de conclure et donc de trouver le moyen de « *surmonter le principal obstacle* [référence bien sûr à l'obstruction britannique] *avant ou à l'occasion du Conseil européen d'Helsinki* ». Les ministres des finances se réuniront donc, eux aussi, dans la capitale finlandaise.

Philippe Lemaître

La nouvelle ligne Maginot fait des adeptes

Tous les pays technologiquement avancés travaillent à la mise au point d'un bouclier antimissile qui arrêterait, au minimum, les engins plus ou moins sophistiqués de puissances « moyennes » ou « émergentes ». A sa façon, ce bouclier prend des allures de nouvelle ligne Maginot – du nom de la fortification édifée par la France avant la seconde guerre mondiale, et entourée par les Allemands – dont la couverture n'est pas exempte de failles du fait que son efficacité n'est pas assurée à 100 %.

● **Les Etats-Unis** sont très en pointe depuis l'abandon du programme de « *guerre des étoiles* » cher à Ronald Reagan, avec un projet de défense dit « *multi-couches* ». Il s'agit de pouvoir dé-

truire en vol des missiles offensifs à plusieurs niveaux d'agression contre les intérêts américains.

C'est d'abord le programme NMD (National Missile Defense) pour lequel Washington s'est engagé à investir pas moins de 10,5 milliards de dollars (soit 9,9 milliards d'euros) entre 1999 et 2005. Le programme NMD vise à installer en Alaska, puis dans le Dakota du Nord, deux sites de lancement dotés, chacun, d'une centaine d'intercepteurs antimissile. Bill Clinton a prévu d'annoncer sa décision à l'été 2000. C'est ce projet qui suscite l'opposition radicale de Moscou, parce qu'il nécessiterait d'amender le traité russo-américain (dit « *traité ABM* ») de 1972 qui limite le déploiement de bases antimissile à la seule protection des capitales des deux pays.

C'est ensuite une série d'autres programmes, dits TMD (Theater Missile Defense), dont le but est de protéger des troupes américaines ou alliées en mouvement ou en stationnement lors d'éventuelles actions extérieures. Pas moins de trois projets différents tentent d'y répondre : le missile Patriot PAC-3 de l'armée de terre américaine, qui est une amélioration du système apparu durant la guerre du Golfe, en 1990-1991, contre les Scud irakiens ; le Thaad (Theater High Altitude Area Defense), davantage conçu pour les besoins des bâtiments de la marine américaine ; et les NAD (Navy Area Defense) et NTWD (Navy Theater Wide Defense) développés à partir du système intégré de défense anti-aérienne Aegis (« *bouclier* », en grec), dont le rôle serait de protéger un port ou un dispositif naval en mouvement.

● **La Russie**, qui affirme vouloir respecter le traité ABM, n'est pas en reste, avec des extrapolations de son réseau antimissile actuel, comme l'a montré un récent test, le 3 novembre, depuis le polygone de tir de Saryshagan, au Kazakhstan. Elle aligne, conformément au traité, deux types d'antimissile : le SH-11 Gorgon, pour les interceptions hors atmosphère, et le SH-80 Gazelle, pour les intercep-

tions à plus basse altitude, dans le cadre du système dénommé A-135 Galosh qui réunit une centaine d'engins autour de Moscou. Mais elle tente apparemment de le moderniser dans le plus grand secret, à partir d'un nouveau missile sol-air à longue portée, le S-400 Triompf, destiné à rendre plus cohérent le bouclier russe.

● **L'Europe**, plus exactement l'Allemagne et l'Italie, s'est vu proposer, par les Etats-Unis, le projet Meads (Medium Extended Air Defense System) qui prévoit de développer un antimissile sur la base d'une contribution financière répartie entre les Etats-Unis (60 %), l'Allemagne (25 %) et l'Italie (15 %). Berlin fait de Meads un test de la volonté de Washington de s'impliquer dans un programme majeur de défense transatlantique. La France s'est retirée du projet en 1996, donnant la priorité à son engin Aster 15 et 30 qui, selon les versions, devrait constituer un bouclier sol-air (antiaérien et antimissile) dont, à partir de 2000, seront armés les porte-avions nucléaires *Charles-de-Gaulle* et, plus tard, des frégates. La Grande-Bretagne, la Grèce, les Pays-Bas ou la Turquie ne cachent pas leur souhait d'acheter des batteries antimissile PAC-3 aux Etats-Unis.

● **D'autres pays étrangers** se sont lancés dans la compétition, estimant qu'ils pouvaient être menacés eux aussi par la prolifération des armes dites « *de destruction massive* » (nucléaire, biologique et chimique) à bord de missiles assemblés. C'est le cas d'Israël, qui a entrepris, en 1996, avec l'aide des Etats-Unis, de mener à terme le programme Arrow (« *flèche* ») antimissile. C'est aussi le cas de Taïwan, du Japon ou de la Corée du Sud, dont l'objectif est de se prémunir – en s'appuyant sur l'assistance technologique américaine – contre d'éventuelles agressions de la Chine ou de la Corée du Nord. C'est enfin le cas du Koweït ou de l'Arabie saoudite, qui ont l'intention d'acquiescer des Patriot de la nouvelle génération.

Jacques Isnard



306 XT HDI 5 portes

Série NEUBAUER

Prix catalogue 132.140F ^{TTC}
Prix de vente exceptionnel **117.500F ^{TTC}***



Photo non contractuelle

PARIS 18 - 01 46 27 33 33
Thomas GUITTENY

PARIS 17 - 01 46 22 88 88
Alain DIAZ

PARIS 9 - 01 42 85 04 04
Henrique BARREIRA

92 LEVALLOIS - 01 45 19 19 19
Pascal COLIN

92 ASNIERES - 01 47 33 37 37
Jean DUBOIS

93 ST DENIS - 01 49 33 60 60
Arnaud TAFANI

95 SAINT BRICE - 01 34 04 39 39
Alain HOUTIN



PEUGEOT

OPTIONS ET ACCESSOIRES :
Peinture métal, climatisation automatique, jantes alliage, surmonte façade CD, accoudoir central, tapis 3D, écrous anti-voil, alarme, bac de coffre.
* Incluant 1er loyer d'un contrat de maintenance par abonnement 48mois/40.000km soit 121F ^{TTC}

Une diplomate américaine en Russie accusée d’espionnage par le FSB

MOSCOU. La deuxième secrétaire de l’ambassade américaine en Russie, « *prise en flagrant délit d’espionnage* » a été arrêté , lundi soir 29 novembre, par le Service fédéral de sécurité russe (FSB, ex-KGB), a indiqué mardi 30 le porte-parole du FSB, Alexandre Zdanovitch. La diplomate, deuxième secrétaire au département militaro-politique de l’ambassade, est « *une collaboratrice de la CIA* », a ajouté M. Zdanovitch. Elle « *tentait de recevoir d’un citoyen russe des documents classés secret d’Etat contenant des informations militaires et stratégiques* », a-t-il ajouté.

L’ambassade américaine n’a pu « *confirmer ni commenter* » l’information. La diplomate, dont le nom n’a pas été divulgué, aurait été brièvement interpellée, lundi soir, avant d’être remise à son ambassade. Lundi, aux Etats-Unis, un sous-officier de l’US Navy, Daniel King, a été accusé d’avoir fourni des informations secrètes à la Russie en 1994. – (*AFP, Reuters*)

Belgrade bloque l’aide européenne à des villes serbes d’opposition

NIS. Le fuel de chauffage que l’Union européenne (UE) tente de faire parvenir à deux villes de la Serbie gérées par l’opposition, Nis et Pirot, était toujours bloqué à la frontière, lundi 29 novembre, pour le sixième jour consécutif. Quatorze camions-citernes arrivés de Macédoine et destinés à ces villes du sud de la Serbie attendaient à la frontière en raison de problèmes douaniers. Le parti de l’opposant serbe Zoran Djindjic a déclaré qu’il s’agissait d’une obstruction délibérée ordonnée par Slobodan Milosevic.

La présidence finlandaise de l’UE a protesté, lundi, contre ce blocage. De nombreuses installations pétrolières de Serbie ont été détruites ou endommagées par les bombardements de l’OTAN au printemps. Dans le cadre de son programme « Energie pour la démocratie », l’UE a décidé de fournir du fuel à des villes d’opposition serbes, pour aider leur population et soutenir les adversaires du régime. – (*AFP*)

DÉPÊCHES

■ **Algérie : LES Relations entre Alger et Paris sont « très bonnes »** et les problèmes bilatéraux « *en voie de réglemant* », a déclaré lundi 29 novembre le president Abdelaziz Bouteflika, à l’issue d’une rencontre avec le président du Sénat français Christian Poncelet. « *Au niveau politique, tout va bien* », a ajouté M. Bouteflika. *Les relations entre l’Algérie et la France ne sont pas des relations strictement consulaires ou qui peuvent se réduire à des problèmes d’Air France ou d’Air Algérie.* » M. Poncelet a rappelé à M. Bouteflika que la France « *soutient sans réserve sa courageuse politique* » et a « *condamné les actes de violence* ». Samedi et dimanche, une trentaine de personnes ont été assassinées dans des attentats. – (*AFP*)

■ **AFRIQUE DU SUD : Pretoria défend sa décision d’accueillir Mengistu Haïlé Mariam**, en affirmant que l’ex-dictateur éthiopien est un « *réfugié* » autorisé à recevoir des soins médicaux et qu’il ne serait pas extradé vers l’Ethiopie. Mengistu Haïlé Mariam, en asile politique au Zimbabwe depuis 1991, est arrivé en Afrique du Sud il y a dix jours pour recevoir un traitement cardiaque. Au pouvoir de 1974 à 1991, il est accusé par l’Ethiopie de génocide et de crimes contre l’humanité. – (*AFP*)

■ **BRÉSIL : le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé**, lundi 29 novembre, l’ouverture d’une ligne de crédits de 4,7 milliards de dollars (4,64 milliards d’euros), quatrième tranche de l’enveloppe allouée en janvier. La communauté financière internationale avait décidé d’accorder 41,5 milliards de dollars (41,04 milliards d’euros) au Brésil pour faire face à la déstabilisation de son économie après la crise financière en Asie et en Russie. – (*AFP*)

■ **CHINE : la police chinoise a interpellé plus de 35 000 adeptes** de la secte interdite Falungong entre juillet et octobre, a affirmé, lundi 29 novembre, le Centre d’information pour les droits de l’homme et le mouvement démocratique en Chine, une association basée à Hong Kong. – (*AFP*)

■ **HONG KONG : un parti politique pro-Pékin a réalisé une percée** aux élections locales du dimanche 28 novembre à Hong Kong, premières de ce genre depuis la rétrocession de l’ex-colonie britannique à la Chine. L’Alliance démocratique pour l’amélioration de Hong Kong (pro-Pékin) a remporté 84 sièges dans les 176 circonscriptions où elle présentait des candidats, doublant son score par rapport aux élections de district de 1994. – (*AFP*)

■ **ALLEMAGNE : un Serbe, ancien responsable d’une milice paramilitaire** en Bosnie, a été condamné pour complicité de génocide à neuf ans de prison, lundi 29 novembre à Düsseldorf. Maxim Sokolovic, mineur re-traité de 59 ans domicilié en Allemagne depuis 1969, était accusé d’avoir participé à des atrocités perpétrées en 1992 dans les environs de son village natal d’Osmaci, au nord de la Bosnie. L’avocat général avait requis la réclusion à perpétuité. – (*AFP*)

■ **CROATIE : l’état de santé du président croate Franjo Tudjman** est « *critique* », a estimé lundi 29 novembre la presse croate. Selon le quotidien pro-gouvernemental *Vecernji List*, le chef d’Etat, âgé de 77 ans, serait dans une condition « *très sérieuse* » qui pourrait « *ne durer que quelques jours encore* ». Le président du Parlement, Vlatko Pavletic, qui assure l’intérim, a réitéré, lundi, que des élections législatives se tiendraient le 3 janvier. – (*AP*)

■ **SUÈDE : quatre quotidiens nationaux ont fait cause commune** en publiant, mardi 30 novembre, les noms et photos de 62 néonazis « *actifs* », ainsi qu’une enquête identique sur les violences racistes de ces dernières années dans le pays. Les rédacteurs en chef des journaux à l’origine de cette initiative – une première – ont expliqué avoir « *choisi d’utiliser nos ressources communes pour enquêter sur la menace pesant sur l’Etat de droit* ». – (*Corresp.*)

■ **IRAK : un porte-parole de la société publique turque Botas** a assuré, lundi 29 novembre, que l’Irak a repris ses exportations de brut via le terminal turc de Ceyhan-Yumurtalik. Cette reprise serait intervenue le 25, alors que l’Irak avait annoncé le 22 qu’il suspendait ses exportations de brut pendant deux semaines pour protester contre la décision du Conseil de sécurité de l’ONU de prolonger le programme « Pétrole contre nourriture » de seulement quinze jours, jusqu’au 4 décembre, au lieu des six mois habituels. – (*AFP*)

Large victoire électorale de Mahathir Mohamad en Malaisie

KUALA LUMPUR. Le Front national (BN) du premier ministre Mahathir Mohammad a emporté 148 sièges sur les 193 du Parlement aux élections législatives du lundi 29 novembre. L’opposition compte 45 députés, contre 22 dans l’ancienne Chambre. Cette percée est liée à la montée du Parti islamique panmalaisien (PAS), qui emporte 27 sièges et contrôle deux Assemblées étatiques (au Terrenganu et au Kelantan) sur les quatorze de la Fédération de Malaisie.

Les résultats du scrutin ont souligné un glissement sensible vers le BN des voix des Chinois (25 % de la population) alors que le succès relatif du PAS indique une polarisation parmi la majorité malaise musulmane. Le PAS a pris en partie le contrôle du nord de la péninsule, qualifié de « *ceinture malaise* », alors que le BN maintient ses positions dans le sud et bénéficie d’un raz-de-marée dans les deux Etats malaisiens sur l’île de Bornéo. Pour son cinquième mandat consécutif, le docteur Mahathir, lui-même réélu mais avec une majorité plus réduite, devra donc davantage répondre aux attentes de l’électorat non-malais. – (*Corresp.*)

Un responsable tchétchène dément la possibilité de fuir Grozny par des « corridors »

« Des pourparlers avec Moscou sont exclus », déclare au « Monde » Movladi Oudougov

Alors que le Kremlin annonçait, lundi 29 novembre, une nouvelle hospitalisation du président russe, les bombardements se poursui-

vaient en Tchétchénie. Dans un entretien au *Monde*, un chef tchétchène radical, Movladi Oudougov, qualifie de « *mensonges* » les déclara-

tions des autorités russes selon lesquelles les habitants pourraient quitter Grozny par des « *corridors* ».

MOSCOU

de nos correspondants

Membre du « Comité de défense de la République » indépendantiste tchétchène, Movladi Oudougov affirme que « *pas un Russe ne sortira vivant du piège mortel de Tchétchénie* ». « *Nous briserons la colonne vertébrale de l’armée russe, nous avons assez de forces et de moyens pour cela* », a-t-il déclaré, lundi 29 novembre, dans un entretien téléphonique accordé au *Monde*. Ancien porte-parole de l’actuel président tchétchène Aslan Maskhadov durant la précédente guerre (1994-96), ce radical est depuis 1996 proche du chef de guerre Chamil Bassaev. Il a été régulièrement mentionné cet été comme étant l’un des instigateurs des incursions de combattants islamistes au Daghestan. Refusant d’être qualifié de « *wahhabite* » – « un terme de la propagande du Kremlin », assure-t-il –, Movladi Oudougov affirme se considérer « *comme un vrai musulman* ».

Organisateur de la guerre d’information côté tchétchène, M. Oudougov pilote le site internet « *Kavkaz.org* », qui tient la chronique du conflit presque en temps réel, et que les autorités russes ont tenté à plusieurs reprises de fermer. Devenu porte-parole officieux des autorités tchétchènes, il explique aujourd’hui que « *des pourparlers avec Moscou sont impossibles et même totalement exclus* ». « *L’armée russe doit déposer les armes et s’en aller, discuter aujourd’hui serait un crime et une trahison* », dit-il. « *S’il doit y avoir des négociations, elles auront lieu sans les dirigeants actuels du Kremlin, sur le territoire d’un état neutre et avec la*

participation d’intermédiaires internationaux ».

Tenant d’un discours radical, M. Oudougov nie aujourd’hui toute divergence avec le président tchétchène Aslan Maskhadov, dont il critiquait ces dernières années les « *compromissions* » avec Moscou. Celui-ci a pourtant à

dans les affaires de libérations d’otages, M. Oudougov explique que « *les enlèvements et les paiements de rançons sont le travail des services spéciaux russes* ». « *Avec ce business, ajoute-t-il, ont été financés des groupes criminels en Tchétchénie* ». Les autorités russes évaluent à environ 600 le nombre de

« A 99 % », l’armement des combattants tchétchènes proviendrait de Russie. « *Notre source principale, c’est l’armée russe*, dit M. Oudougov. *Il y a ici beaucoup de commandants, de généraux et d’officiers qui ont besoin de vivre : nous avons nos canaux pour leur acheter des armes. Sinon, nous les confisquons aux terroristes durant les combats* ».

Sans douter un instant de la victoire finale, le responsable tchétchène affirme que « *6 000 soldats russes ont déjà été exterminés* ». Moscou chiffre à deux cents le nombre de militaires tués. Dimanche 28 novembre, le Comité des mères de soldats parlait de six cents morts. « *6 000, c’est un chiffre minimal, les Russes brûlent les corps, les jettent des avions et des hélicoptères. Beaucoup de leurs soldats sont des "kontraktniki" (volontaires ayant signé un contrat) et ne sont pas recensés comme les jeunes appelés* », dit Movladi Oudougov.

De même, il évalue entre « *400 et 600* » les civils tués à Grozny par les bombardements de l’armée russe ces derniers jours. « *Ils disent que des corridors sont ouverts pour les civils, mais ce sont des mensonges. Les Russes bombardent tout ce qui bouge* », ajoute-t-il. A la mi-novembre, en marge du sommet de l’OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), M. Oudougov se trouvait dans un hôtel d’Istanbul (Turquie). Au téléphone, il assure désormais résider en Tchétchénie, quelque part dans les montagnes du sud de la République.

François Bonnet et Agathe Duparc

Vingt-deux élus municipaux de Bosnie ont été démis de leurs fonctions

VINGT-DEUX MAIRES et élus municipaux de Bosnie-Herzégovine ont été démis, lundi 29 novembre, de leurs fonctions par les deux représentants de la communauté internationale, le haut représentant civil de l’ONU, Wolfgang Petritsch, et le chef de la mission de l’OSCE, Robert Barry. Ils se sont vu également interdire toute participation aux élections locales du 8 avril 2000. MM. Petritsch et Barry reprochent à ces élus d’avoir « *distillé le poison de la division* » et contrevenu systématiquement aux décisions inscrites dans l’accord de Dayton, qui a mis fin en 1995 à la guerre en Bosnie. Ils ont en particulier « *entravé de manière persistante le retour des réfugiés et des personnes déplacées (...), contrevenu aux règles du Conseil des droits de l’homme de Bosnie-Herzégovine (...), bloqué les droits les plus fondamentaux à l’éducation des populations minoritaires dans leurs zones* ».

La plupart de ces élus sont des Serbes de Bosnie, en particulier le maire nationaliste de Banja Luka, Djordje Umicevic, ainsi que le maire serbe de Gorazde, Slavko Topalovic, et ses deux adjoints. A Mostar, les deux responsables du logement, le Musulman Nedzad Behram et la Croate Marina Deronjic ont subi le même sort. Il leur est reproché de « *faire obstruction de manière persistante aux lois sur la propriété* », en d’autres termes d’empêcher tout retour des réfugiés dans leur appartement d’origine. On estime à plus de 2 millions le nombre des réfugiés et déplacés en Bosnie-Herzégovine, sur une population de moins de 4 millions. Depuis 1995, seules 600 000 personnes ont pu regagner leur foyer, dont 100 000 dans des zones où elles constituent une minorité ethnique.

Les **USA** pour **2 000 F** TTC.

Seulement 4 jours pour attraper au vol les plus beaux vols.

Soit 304,90 € tarif aller-retour. Renseignez-vous sur les conditions d'application auprès de votre agence de voyages, de votre agence Air France, au 0 802 802 802 (0,79 F TTC/mn), 36 15 AF (1,29 F TTC/mn) ou sur le www.airfrance.fr. Période de transport: 10 janvier au 15 mars 2000.

Faire du ciel le plus bel endroit de la terre.

SOCIAL Alors que le Mouvement des entreprises de France (Medef, ex-CNPF) menace de quitter les organes de gestion de la Sécurité sociale et de mettre fin, ainsi, à plus de

cinquante ans de gestion paritaire de la Sécurité sociale, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, met en garde le patronat contre une « désertion » qui déboucherait sur

l'abandon de toute politique contractuelle entre employeurs et salariés aux niveaux des branches ou interprofessionnel. ● LE MEDEF commence, mercredi 1^{er} décembre, à

recevoir individuellement les syndicats pour discuter d'une « nouvelle constitution sociale », soit qu'il demeure partenaire de la « Sécu », soit qu'il la quitte. ● LES ACTEURS de la

protection sociale - syndicats, patronat, mutuelles, gouvernement - échafaudent divers scénarios, que Le Monde a recueillis auprès d'eux. Trois « tableaux » se dessinent.

Nicole Notat face à la menace de « désertion » du patronat

La secrétaire générale de la CFDT exige du Medef qu'il clarifie ses intentions au sujet de la Sécurité sociale avant de poursuivre les discussions avec lui. Elle affirme que, si l'organisation patronale quitte la « Sécu », sa confédération continuera de diriger l'assurance-maladie

« Dans quel état d'esprit allez-vous rencontrer le Medef ?

— Nous allons l'écouter et nous employer à ce qu'il clarifie ses intentions. Aujourd'hui, elles nous paraissent floues, pleines d'ambiguïtés. Si le Medef est d'ores et déjà déterminé à quitter le terrain de jeu ou s'il exprime son intention de le faire à un moment où à un autre, nous ne voyons pas l'intérêt qu'il y aurait à discuter de l'avenir de la Sécurité sociale avec lui. Le Medef est aujourd'hui tenté de poser un acte d'agression, de mécontentement à l'égard du gouvernement. Or il n'est pas crédible de commencer par une désertion, si telle est bien son intention, et de nous proposer en même temps de discuter de l'avenir de la Sécurité sociale. Il faudra qu'il lève très rapidement cette contradiction.

— Le mécontentement du Medef vous semble-t-il justifié ?

— A ce stade, il est peu utile de revenir sur l'histoire. Depuis le 10 octobre 1997, quand s'est engagée la réduction de la durée du travail, une relation très agressive s'est instaurée entre le Medef et le gouvernement. Si, en 1997, nous avions pu entrer dans ce processus en obtenant l'implication de tous les partenaires, le climat aurait été tout autre. Maintenant, c'est fait, l'heure n'est plus à faire la balance des responsabilités. Il faut regarder l'avenir.

— Si le Medef quitte la Sécurité sociale, quelle sera l'attitude de la CFDT ?

— C'est simple. La CFDT assumera ses responsabilités : nous continuerons

à faire fonctionner le conseil d'administration de l'assurance-maladie. Juridiquement, rien ne l'empêche. Cela dit, le départ du Medef sonnerait le glas du paritarisme, dont la légitimité est fondée sur la présence des deux acteurs patronaux et syndicaux. Dès lors qu'un acteur quitte le terrain, la voie est ouverte à l'étatisation de la « Sécu ». Il faudrait réfléchir, avec l'Etat, à une nouvelle organisation.

— Que proposez-vous ?

— Nous n'avons pas misé sur ce



NICOLE NOTAT

cas de figure, mais nous avons déjà eu des contacts avec la CGT et FO. Les discussions avec la CFE-CGC sont en route et, avec la CFTE, cela ne saurait tarder.

— Un front syndical commun est-il envisageable ?

— Nous partageons tous, dans le même état d'esprit, le souhait de faire clarifier au Medef ses positions, en préalable. Pour les organisations syndicales, il ne peut y avoir de désertion possible. Ce serait faire le jeu des libéraux. Sans confronta-

tion entre patronat et salariés aux niveaux des branches ou interprofessionnel, cela veut dire qu'au mieux c'est au niveau de l'entreprise que se joueraient les négociations, alors que, dans ce pays, quatre salariés sur cinq ne sont jamais couverts par un accord d'entreprise ! La négociation cantonnée à l'entreprise se ferait au gré des rapports de forces locaux, sans principe de cohérence. Nous serions dans un système anglo-saxon. Ce n'est pas la tradition française, ni le choix des autres pays européens.

— C'est pourtant la ligne défendue par une partie du patronat...

— Peut-être, mais est-ce une pensée construite, majoritaire ? Je crois surtout qu'aujourd'hui le Medef navigue sans boussole ni repères.

— Et l'Unedic ?

— Voilà un terrain sur lequel une position commune des cinq confédérations pourrait très rapidement voir le jour. Il n'y a aucune raison pour que le Medef retarde l'ouverture des négociations sur l'assurance-chômage. Il faut, dans les meilleurs délais, rassurer les chômeurs et prendre les mesures nécessaires à la prolongation de leurs droits.

— Au-delà du paritarisme, faut-il revoir les relations sociales ?

— Je ne limite pas le renouvellement du rôle et de la responsabilité des partenaires sociaux aux seules institutions de protection sociale. Les questions de la politique contractuelle, des lieux où elle s'exerce, de la cohérence qu'elle

prend à travers les différents niveaux (l'entreprise, la branche, l'interprofessionnel) sont au moins aussi essentielles. Mais, même là, il y a une contradiction : le Medef ne peut pas vouloir remettre à plat les relations de travail en commençant par ne pas assumer ses responsabilités dans des négociations urgentes.

— N'avez-vous pas le sentiment d'être instrumentalisée dans le bras de fer qui oppose le Medef au gouvernement ?

— Non, parce que nous avons une grande sensibilité à maintenir notre autonomie. Il ne faut jamais imaginer que la CFDT aurait une espèce de communauté d'intérêts, de connivence ou de rapprochement tactique avec le Medef.

— Quelle alternative suggérez-vous ?

— Le protocole social de Maasticht, entériné depuis dans le traité d'Amsterdam, nous semble avoir beaucoup de vertus pour établir des règles qui ne changent pas au gré des circonstances ni des alternances politiques. Il définit bien les prérogatives de l'acteur public et celles des partenaires sociaux. Il n'est donc peut-être pas nécessaire de créer une nouvelle exception française.

— Le Medef établit un lien avec le respect des accords de branche sur les 35 heures...

— Au vu de la seconde loi Aubry, ils sont respectés à 95 %. Les quelques écarts existants concernent les cadres et la durée annuelle du travail. L'argument qui consisterait à faire de ce différend une raison

pour quitter la Sécurité sociale montrerait d'entrée de jeu l'ambiguïté du Medef : on ne va pas chercher une raison qui n'a rien à voir avec la protection sociale pour désertir ce terrain !

— L'accord dans la métallurgie doit-il être renégocié ?

— A aucun moment, à la CFDT, nous n'avons imaginé que l'accord UIMM puisse avoir le même statut que les autres. Quand nous faisons référence au respect des accords de branche, nous parlons toujours des

Il est souhaitable de considérer que les organisations qui engagent les salariés doivent être majoritaires

accords étendus, agréés par le ministère, et celui-là ne l'est pas. Il n'y a pas d'autre solution que de le négocier. D'ailleurs, l'UIMM envisage de l'adapter.

— Avez-vous l'impression que le Medef a adopté un positionnement politique ?

— Je me méfie beaucoup de ce genre d'interprétation. Chaque acteur doit être considéré d'abord pour ce qu'il est. Nous rencontrons le Medef parce qu'il est le représentant des entreprises de ce pays.

— Les relations entre le gouvernement et la CFDT semblent elles-mêmes s'être dégradées...

— Je suis frappée de voir que, chaque fois que nous exprimons un désaccord, c'est présenté comme une « tension entre le gouvernement et la CFDT ». Nous avons, chevillé au corps, le souci d'exprimer nos positions, que nous construisons. Quand elles rejoignent celles du gouvernement, on ne le remarque pas ; mais cela arrive ! Nous ne nous taisons pas au motif qu'il faudrait respecter des comportements convenus entre un gouvernement et un syndicat. Ce serait le plus mauvais service à rendre à tout le monde.

— Faut-il modifier les règles de la représentativité syndicale ?

— Si, par hasard, les discussions entre le Medef et les syndicats débouchaient sur une rénovation des relations professionnelles, la question des acteurs et de leur légitimité ne pourrait pas ne pas être posée. Notre système est à bout de souffle. Il est désormais souhaitable de considérer que les organisations qui engagent les salariés doivent être majoritaires.

— La CFDT, qui préside l'assurance-maladie, est-elle déstabilisée par la crise du paritarisme ?

— Non ! La CFDT continuera à jouer son rôle dans tous les cas de figure. Sans complexe. »

Propos recueillis par Alexandre Garcia, Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

18 janvier 2000 : le Medef annonce...

CHACUN cherche son scénario et sonde son voisin. Alors que le Medef inaugure avec FO, mercredi 1^{er} décembre, une série de rencontres avec les organisations syndicales prévue jusqu'au 22 décembre, les acteurs du jeu paritaire échafaudent des plans pour sortir de la crise. La menace du patronat de se retirer, en tout ou partie, des organismes sociaux est désormais prise au sérieux. Ces derniers jours, les contacts se sont donc multipliés entre les responsables syndicaux Nicole Notat (CFDT), Marc Blondel (FO), Bernard Thibault (CGT), Jean-Pierre Davant, le président de la Mutualité française, est, lui aussi, entré dans la danse : après la CGC et l'UNSA, il a rencontré tour à tour, le 24 novembre, M. Thibault et M^{me} Notat. Le 1^{er} décembre, il devrait s'entretenir avec la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, puis, le 9, avec M. Blondel. Le Monde a interrogé ces acteurs, qui dressent des scénarios, du plus anodin au plus extrême. Officiellement, le gouvernement n'anticipe rien, mais il se prépare, lui aussi, à toutes les éventualités. Une chose est sûre : quelle que soit l'hypothèse qui l'emportera, c'est un autre paritarisme qui devrait émerger en 2000. Issue(s) possible(s) en trois tableaux.

● **Premier tableau : du front syndical à l'administrateur provisoire.** Il est 18 heures, le 18 janvier 2000 : le Medef, qui a réuni la veille son conseil exécutif, annonce au cours de son assemblée générale qu'il quitte les caisses d'assurance-maladie (CNAM), famille (CNAF) et vieillesse (CNAV). Il maintient en revanche sa présence à l'Unedic ainsi que dans les régimes de retraite complémentaire. Trois hypothèses sont possibles. La plus probable est que... la vie continue. Le quorum obligatoire pour que les conseils d'administration de ces caisses puissent fonctionner n'est pas menacé. Ainsi, à la CNAM, ce quorum de dix-sept sièges est facilement atteint par les syndicats, par la Mutualité française et par les autres personnalités qualifiées. La CFDT, qui préside la CNAM, peut donc tenter d'obtenir une nouvelle majorité de gestion. Dans les discussions avec la CGT, cette perspective a été évoquée, et

la centrale de M. Thibault s'est déclarée prête à y participer. Question : quelle sera l'attitude de FO ? La confédération de M. Blondel, qui vit un peu la situation actuelle comme la revanche de 1995, date à laquelle elle a perdu la direction de la CNAM au profit de sa rivale cédétiste, va être tentée de monnayer chèrement son ralliement...

Deuxième hypothèse : le front commun syndical ne parvient pas à se former. Dans ce cas, les personnalités qualifiées, la Mutualité française à la CNAM, ou les associations familiales à la CNAF, pourraient être amenées à jouer le rôle d'arbitre. Leurs voix suffiraient à faire basculer une majorité. Pour pallier l'absence du Medef, d'autres songent à élargir la représentation de la société civile dans ces conseils d'administration.

Troisième solution : après le Medef, des syndicats jettent aussi le gant. La CFDT y a songé un moment. Le gouvernement est alors contraint de nommer un administrateur provisoire, en attendant de revoir tout le système. Certains prétendent que les caisses d'allocations familiales pourraient être rattachées aux préfets...

● **Deuxième tableau : il n'y a plus d'abonné patronal du tout.** 18 janvier, 18 heures... Ernest-Anatoine Seillière décide de retirer ses administrateurs de tous les organismes paritaires. Déjà, la convention Etat-Unedic, qui expire au 31 décembre 1999, a obligé le gouvernement à proroger par décret les dispositions actuelles de l'assurance-chômage. Mais, cette fois, un pas supplémentaire est franchi. La convention de gestion est à son tour dénoncée. Le ministère de l'emploi n'a pas d'autre choix que de créer un établissement public pour gérer tout le réseau des Asse-dic. Le système paritaire a explosé.

Le Medef conserve uniquement une présence symbolique dans les Urssaf car s'y tiennent régulièrement des commissions de « recours à l'amiable » en cas de litige sur les cotisations entre l'employeur et l'Etat... Pour le reste, l'organisation patronale vend sa nouvelle « constitution sociale », qui remet tout à plat. Le numéro deux du Medef, Denis Kessler, théorise cette démarche. Pour lui,

l'entreprise, qui « a été bien avant l'Etat pourvoyeuse de sécurité sociale », devient le lieu unique de négociation. Il affirme, dans la revue *Commentaire*, que « les marchés apparaissent plus sûrs aujourd'hui que certains dispositifs collectifs ». Fini le temps où le patronat estimait devoir siéger dans les caisses « pour veiller au grain » et surveiller les augmentations de cotisation. Il est convaincu, aujourd'hui, que la mondialisation rendra plus difficiles de telles hausses.

● **Troisième tableau : de Maasticht à l'élection présidentielle.** 18 janvier, 18 heures... Le Medef ne se retire plus de rien, mais il annonce quand même du changement. Il cherche à « optimiser la gestion » des organismes sociaux. Exeunt les représentants de l'Etat et les mutuelles, considérés comme « juge et partie » : il ne doit plus y avoir que les syndicats face au patronat. Ce dernier leur propose de nouveaux terrains d'action tels que la gestion paritaire des fonds de pension... En face, c'est donnant-donnant. Les syndicats tentent de sauver qui l'allocation de remplacement pour l'emploi (système de retraite contre embauche), qui les conventions de coopération (aide aux employeurs pour le recrutement de chômeurs de longue durée). La CGC veut arracher la révision de l'accord interprofessionnel sur l'encadrement de 1983. La CFDT espère aller au-delà d'un simple bricolage des relations sociales : elle soumet son projet consistant à s'inspirer du protocole social de Maasticht (*lire ci-dessus*). La CGT met en route un chantier sur les nouveaux contours de la Sécurité sociale. Dès lors, tous ces thèmes entraînent de gros débats politiques. La protection sociale, la vision des uns et des autres des relations sociales, se transforment en thèmes majeurs... de la campagne présidentielle de 2002. A la direction du PS, on en est convaincu : « La crise du paritarisme est très embêtante pour le gouvernement. » « Le chantier de cent quatre-vingt jours » dont parle M. Kessler reste, en fait, ouvert beaucoup plus longtemps...

I. M. et C. M.

ESSEC

MBA

C'est en exerçant tôt votre pouvoir de décision que vous apprendrez à devenir un dirigeant.



AUJOURD'HUI, LE DIPLOME ESSEC DEVIENT UN MBA RECONNU DANS LE MONDE ENTIER.

Pouvoir construire un parcours personnalisé implique de savoir tirer parti de toutes les opportunités offertes.

C'est dans cette optique que L'ESSEC MBA a adapté son cursus aux évolutions de son environnement international : souplesse et personnalisation du cursus pour permettre aux étudiants d'aller jusqu'au bout de leur projet personnel, développement de compétences professionnelles ou validation d'une expérience antérieure, fort contenu international.

Pour les étudiants, c'est la garantie de disposer de tous les atouts nécessaires pour s'épanouir et développer un vrai projet professionnel. Pour les entreprises, c'est la garantie d'embaucher des diplômés réactifs, ouverts d'esprit et compétents.

Journée portes ouvertes Admis sur Titre (Ingénieurs, médecins, pharmaciens, vétérinaires, architectes, IEP, maîtrises : lettres, droit, sciences...)
le 10 décembre 1999 de 14h à 18h au Campus ESSEC - 95000 Cergy Pontoise.

Clôture des inscriptions : 31 janvier 2000.

Tél : 08.25.04.60.00
Fax : 01.34.43.39.91

ESSEC
ACTING FIRST

www.essec.fr
indigo@essec.fr



35 heures : ultimes retouches et nouveaux conflits

UNE SEMAINE après la manifestation nationale des cadres CGT, CFTC et CFE-CGC contre les dispositions « scélérates » les concernant dans le projet de seconde loi sur les 35 heures, la CGT, la FSU (éducation) et le Groupe des dix (syndicats autonomes, dont SUD) appellent à une nouvelle journée nationale d'actions et de manifestations, mardi 30 novembre, pour « améliorer » un texte dont l'examen en deuxième lecture débute le jour même à l'Assemblée nationale. « Tant que la lutte n'est pas finie, on considère qu'elle peut être gagnée, se rassure Maryse Dumas, « numéro deux » de la CGT. Cela étant, nos interlocuteurs ne nous laissent pas beaucoup d'espoirs... »

Contrairement aux vœux des syndicalistes, les députés ne devraient pas revenir, en effet, sur un des points les plus contestés du projet de loi, prévoyant la création, pour les cadres non dirigeants et non intégrés à une équipe de travail, de forfaits jours sans référence horaire. Parmi les aménagements attendus, les députés devraient exclure les entreprises en redressement judiciaire du champ de l'amendement Michelin, adopté en première lecture, qui obligeait les entreprises à négocier un accord sur les 35 heures avant tout plan social. Les dispositions sur le temps de travail effectif qui avaient été adoptées en première lecture (temps d'habillage, etc.) devraient également être assouplies, ainsi que les conditions de licenciement des salariés qui refuseraient un accord sur les 35 heures signé dans leur entreprise.

DIVISION PERSISTANTE

Il semble en revanche peu probable que les députés accèdent aux autres grandes revendications syndicales sur le SMIC ou la flexibilité « généralisée ». L'exigence patronale de pouvoir laisser aux entreprises le choix, pendant cinq ans, entre la loi et les accords de branche, semble, quant à elle, avoir perdu sa principale raison d'être, depuis que l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a indiqué, lundi, qu'elle n'était « pas opposée » à effectuer certains aménagements sur son accord de branche, très controversé, pour qu'il soit validé par le gouvernement.

Organisée sur le même mode que la journée d'actions nationale du 4 octobre, au cours de laquelle la CGT entendait riposter à la

« provocation » du rassemblement organisé par le Medef à Paris, cette nouvelle initiative de la centrale de Bernard Thibault n'a, une fois de plus, pas réussi à rallier les autres centrales représentatives, qui n'ont pas répondu à son appel. « Il faut bien constater qu'il n'y a plus en France d'organisation syndicale capable de réaliser seule une mobilisation interprofessionnelle digne de ce nom », déplorait sardoniquement Marc blondel, secrétaire général de FO, dans un entretien à Libération du 25 novembre. « Les salariés reconnaissent la pluralité syndicale, mais ils n'y associent pas la division insupportable et quasi permanente des confédérations, à l'origine de l'inefficacité du combat des salariés contre le patronat », lui répond le secrétaire général de la CGT, qui devait défilier en tête de la manifestation régionale organisée mardi à Paris. Pour M^{me} Dumas, qui se réjouit cependant de voir Force ouvrière et la CFDT des transports et de l'équipement se joindre au cortège parisien, cette initiative devait surtout permettre, « plus que l'adition spectaculaire de manifestants », de « laisser les salariés s'exprimer fortement en termes revendicatifs dans les entreprises ».

Cette journée d'actions et de manifestations intervient alors que des conflits liés à l'application ou à la négociation des 35 heures se poursuivent dans plusieurs secteurs. Après deux mois de conflit dans les 150 centres de traitement du courrier, la grogne se poursuit à La Poste, comme dans les grands magasins, Galeries Lafayette en tête. A la FNAC, les syndicats, unis, bloquent par roulement l'approvisionnement des magasins. La direction, qui dénonce l'« entrave au bon fonctionnement » de trois magasins parisiens, a saisi le tribunal de grande instance de Paris, qui devait rendre son jugement mardi 30 novembre à 13 heures. Le même jour, les syndicats appellent à la grève sur l'ensemble du pôle eau de Vivendi en Ile-de-France, après deux semaines de grève à la Compagnie des eaux de Paris (CEP, groupe Vivendi). Enfin, l'ensemble des syndicats ont appelé les salariés des établissements membres de l'Association française des banques (AFB) à cesser le travail et à manifester mardi pour obtenir du patronat le renouvellement de la convention collective qui vient à expiration le 31 décembre (Le Monde du 30 novembre).

Alexandre Garcia

Une responsabilité de gestion sous l'œil de l'Etat

● **Le paritarisme**, système de gestion confié au patronat et aux syndicats, s'est peu à peu mis en place, en France, à partir de 1945, d'abord pour la Sécurité sociale (assurance-maladie, accidents du travail, retraite de base, allocations familiales), puis pour les retraites complémentaires, enfin pour l'assurance-chômage. Théoriquement, les partenaires sociaux sont responsables de l'équilibre financier de tous les régimes sociaux ; dans la réalité, l'Etat est omniprésent.

● **La Sécurité sociale** n'est pas, à proprement parler, un régime paritaire. Dans les Urssaf (recouvrement des cotisations), les trois caisses nationales du régime général (maladie, vieillesse et allocations familiales) et les quelque quatre cents caisses locales, les représentants des employeurs et des salariés ont le

même nombre de sièges ; mais c'est l'Etat qui fixe le niveau des cotisations et des prestations. La CNAM (maladie) est présidée par la CFDT, la CNAV (vieillesse) par la CFE-CGC et la CNAF (famille) par la CFTC.

● **L'assurance-chômage**, créée en 1958 à l'initiative des syndicats et du patronat, est un régime vraiment paritaire, les partenaires sociaux fixant eux-mêmes le montant des cotisations et des prestations. L'Unedic est alternativement présidée, pendant deux ans, par un représentant patronal ou syndical. Son président est, aujourd'hui, Denis Gautier-Sauvagnac (Medef). L'Etat intervient cependant en cas de difficultés financières.

● **Les retraites complémentaires** (Agirc pour les cadres, Arrco pour tous les salariés) sont gérées par le patronat et les syndicats.

La commission de contrôle électoral du RPR est saisie de plusieurs contestations

Un membre de la commission met en cause le « camp » de Jean-Paul Delevoye

La campagne pour le second tour de l'élection du président du RPR est émaillée d'incidents. La commission de contrôle des opérations électorales

doit en être saisie mardi 30 novembre. Plusieurs de ses membres enquêtent sur le terrain, notamment à Paris, dans les Bouches-du-Rhône et dans le Val-

d'Oise. L'un d'eux a indiqué au Monde que les incidents signalés concernent exclusivement l'équipe de campagne de Jean-Paul Delevoye.

L'APPEL à la « révolte » lancé le 25 novembre par Jean-Paul Delevoye a donné le ton de la campagne pour le second tour de l'élection du président du RPR. Le sénateur du Pas-de-Calais et, plus encore, son entourage sont crispés. M. Delevoye s'est étonné, lundi 29 novembre, dans le Val-d'Oise, qu'« arrivé premier au premier tour, tout le monde [le] donne déjà battu ». Ce n'est pas banal, en effet, mais c'est ainsi : sauf retournement exceptionnel des militants gaullistes, le candidat « officiel » est, sur le papier, battu. Tout indique que les voix qui s'étaient portées au premier tour, le 20 novembre, sur François Fillon et Patrick Devedjian (33,54 %

des suffrages au total) devraient massivement bénéficier, le 4 décembre, à Michèle Alliot-Marie. C'est dans ce contexte que la commission d'organisation et de contrôle des opérations électorales, présidée par Adrien Gouteyron, sénateur de Haute-Loire, devait se réunir dans la soirée, mardi, pour examiner, en présence des deux mandataires nationaux des candidats – Robert Pandraud pour M. Delevoye, Patrick Ollier pour M^{me} Alliot-Marie –, plusieurs cas litigieux. Le plus cocasse, même s'il ne porte pas à conséquence, se situe dans les Côtes-d'Armor, où le président du comité départemental du RPR, Jean Hélias, vice-président du conseil ré-

gional de Bretagne, avait quasiment doublé le nombre des inscrits de sa fédération afin de tromper la presse sur la représentativité du RPR local. La supercherie ayant été établie, lundi, par Ouest-France, M. Hélias a présenté sa démission.

Plus grave, les fichiers d'adhérents ont disparu, notamment à Paris et à Valence, pendant quelques heures, le temps d'être photocopiés. Les équipes de campagne peuvent ainsi organiser un véritable démarchage par téléphone des abstentionnistes et faire la chasse aux procurations, lesquelles n'ont représenté que moins de 10 % des suffrages au premier tour. On avait déjà remarqué, à cette occasion, des

hausse d'effectifs surprenantes. La Fédération des Français de l'étranger a doublé le nombre de ses militants en un an. Mieux encore, celle de Wallis-et-Futuna est passée de 11 adhérents en 1998 à 124 en 1999. Il se trouve qu'elle a voté à près de 90 % pour M. Delevoye. L'équipe de campagne de M^{me} Alliot-Marie a saisi M. Gouteyron du cas de la Réunion, où elle assure que les bulletins de vote au nom de la candidate ont été volés au siège de la fédération.

Sous couvert d'anonymat, un membre de la commission Gouteyron précise que les incidents signalés depuis le premier tour concernent « un seul camp », celui de M. Delevoye. Mardi, Anne-Marie Schaffner, ancienne députée européenne et membre de la commission, devait se rendre dans les Bouches-du-Rhône pour examiner le fichier des adhérents. Le taux de retour d'exemplaires de La Lettre de la Nation envoyés aux militants, revenus avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée », est apparu anormalement élevé. Le même phénomène a été observé en Seine-et-Marne. Une enquête sur la composition des fichiers des adhérents est en cours à Paris et dans le Val-d'Oise.

La commission de contrôle, qui a établi les listes des adhérents de 1999 et des deux années antérieures, a demandé qu'il n'y ait pas, sauf cas exceptionnel, d'ajouts de nouveaux noms entre les deux tours. M. Gouteyron a lancé cet avertissement : « Il faut impérativement que le second tour soit aussi irréprochable que le premier, afin que le futur président puisse s'appuyer sur une très forte légitimité. »

Raphaëlle Bacqué

Jean-Louis Saux

Jacques Chirac « sympathique » ou pas, suite

AU DÉPART, la célébration devait être discrète. Une coupe de champagne partagée avec ses conseillers, un dîner avec quelques amis, bref, rien de spectaculaire qui puisse souligner les soixante-sept ans du président. « Vous en connaissez, vous, des hommes politiques qui crient sur les toits qu'ils prennent de l'âge ? », sourit un habitué de l'Élysée. Même Bernard Pons, qui préside l'Association des amis de Jacques Chirac, avait décidé de remettre seulement dans quelques jours son petit cadeau au chef de l'Etat, au retour d'un voyage en Afrique.

Il faut croire que M. Chirac ne peut pas se passer de son image de « président copain ». Lundi 29 novembre, jour de son anniversaire, eût-il voulu gommer cette année supplémentaire qu'il ne l'aurait pas pu. Partout où il est allé, on lui a souhaité son anniversaire. Les rugbymen du XV de France, d'abord, que le chef de l'Etat avait invités à déjeuner. Benazzi, Ibanez et les autres ont donc entonné un vigoureux « Happy birthday, monsieur le président », avant d'offrir un maillot de leur équipe marqué d'un très visible « 67 ». Deux heures plus tard, M. Chirac a de nouveau été accueilli par les « happy birthday » de 400 jeunes créateurs d'entreprise réunis au Palais des congrès à Paris.

Il est toujours des chiraquiens pour souligner qu'entre Lionel Jospin, soixante-deux ans, et M. Chirac, ce n'est pas forcément le plus âgé qui porte les cheveux blancs et que le président conserve une belle prestance. Mais une partie des conseillers de l'Élysée veut aussi croire que le temps est venu pour M. Chirac d'apparaître dans le rôle d'un « sage ». Pourtant, dans la rivalité qui l'oppose déjà à M. Jospin, c'est le « président-copain » qui agace le plus Matignon. M. Jospin, qui a accepté de participer, le 20 décembre, sur la chaîne Eurosport, à une émission spéciale sur le sport, avait chapitré les membres de son gouvernement, lors d'une réunion le 4 novembre : « Arrêtez d'être sympathiques avec Chirac ! Chirac n'est sympathique en rien » (Le Monde du 20 novembre).

Ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici a jugé nécessaire de nuancer un peu ce propos en affirmant, lundi, sur LCI, que M. Chirac « est un homme sympathique », mais que « la cohabitation ne doit pas apparaître comme une complicité ». Un vrai cadeau d'anniversaire.

Paris 20^e : le RPF partagé pour le second tour

LE Rassemblement pour la France doit décider, mardi 30 novembre, lors de son bureau national, s'il donnera ou non une consigne de vote à ses électeurs pour départager Michel Charzat (PS) et Didier Bariani (UDF) lors du second tour de la législative partielle dans la 21^e circonscription de Paris, le 5 décembre. Ce choix oppose les souverainistes favorables à une position « ni droite ni gauche » aux partisans d'un soutien au candidat de droite.

Jean-Louis Arajol, candidat du RPF dans cette partielle, est déterminé à plaider, devant la direction du RPF, pour une « non-consigne de vote ». Comme il nous l'a confirmé, mardi matin, il estime, en effet, que « Charzat et Bariani, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Ils soutiennent des positions mondialistes », avant d'ajouter : « Si nous voulons nous mettre en position de rupture avec la classe politique traditionnelle, au-delà des clivages, il faut laisser les électeurs libres de leur choix ». Cette position devait être également défendue par William Abitbol, conseiller politique de Charles Pasqua, et par le secrétaire général Jean-Jacques Guillet, pour qui « le RPF n'est pas une composante de la droite plurielle ».

Thierry de la Perrière, bras droit de Philippe de Villiers, qui voit dans ce second tour « l'occasion de dire aux électeurs où se trouve le RPF » ne cache pas, en revanche, qu'il considère que « le slogan "ni droite ni gauche" n'est pas un bon slogan ». « Le RPF qui veut être la force centrale de l'opposition ne peut pas donner de consigne – ou ne pas en donner – qui favoriserait un candidat de gauche », précise-t-il. De même, Jean-Charles Marchiani, explique dans Le Parisien, mardi, qu'il faut « faire barrage au candidat gouvernemental » car le RPF est « dans le camp de la droite ». Le vice-président du parti, M. de Villiers a, lui, affirmé sur RTL, lundi, ne pas être « une machine à faire gagner la gauche ».

Christiane Chombeau



Il y a une vie avant les jeux télévisés.

Florence a eu l'idée de développer des services d'aide aux personnes âgées. Avec le soutien de la Fondation Vivendi, Florence est à la tête de sa propre entreprise "Papy et Mamies Services", et propose, en plus des services habituels de courses, d'entretiens et de tâches administratives, des balades touristiques. Son travail de qualité et sa gentillesse ont vite fait le tour de sa région, et l'entreprise prospère. Depuis 4 ans, la Fondation Vivendi a aidé plus de 1 000 projets, qui ont créé plus de 10 000 emplois de services et de proximité.



FONDATION VIVENDI. JUSQU'AU BOUT DE VOS IDÉES.

Huit organisations nationalistes corses créent l'Unita, une structure commune de coordination

Ses membres demeurent divisés sur la question du recours à la violence

Huit des treize organisations nationalistes corses membres du comité Fium'orbu ont annoncé, lundi 29 novembre, la création d'une

structure commune baptisée Unita et la mise en place d'une coordination permanente. Cinq jours après le double attentat d'Ajaccio, les si-

gnataires de ce texte commun demeurent toutefois divisés sur le recours à la violence et sur une éventuelle condamnation de ses auteurs.

AJACCIO

de notre envoyée spéciale

Cinq jours après le double attentat à la bombe qui a fortement détruit le siège de l'Urssaf et les locaux de la direction départementale de l'équipement, huit des treize organisations nationalistes du comité de Fium'orbu (*Le Monde* du 25 septembre) ont annoncé, lundi 29 novembre, lors d'une conférence de presse, la création d'une structure commune, baptisée Unita, et la mise en place d'une coordination permanente. « On est loin de la balkanisation que certains observateurs avaient prédite », s'est réjoui le porte-parole de Corsica Viva, Jean-François Luciani. « Les nationalistes sont sur la voie de la réconciliation et leur refondation est en cours », a renchéri, au nom d'A Cuncolta indipendentista, François Sargentini. « Il est faux de penser qu'il n'y a pas d'interlocuteurs en Corse, a-t-il ajouté. Nous sommes prêts à nous asseoir à la table des discussions. C'est quelque chose qu'à Paris, on ne doit pas ignorer. On ne doit pas faire comme si la seule solution était répressive. » Le 3 juillet, treize associations du comité Fium'orbu avaient signé un « protocole » prônant la réconciliation entre nationalistes.

Esquisse de structure pluraliste, l'Unita n'est qu'une première étape sur le chemin de la

recomposition du mouvement nationaliste. Elle en représente l'aile « souverainiste », a souligné M. Luciani, la mouvance autonomiste en étant l'aile « modérée ». Les fondateurs de l'Unita, soucieux d'apparaître comme de plausibles partenaires dans le cadre d'un « dialogue » avec Paris, n'ont toutefois pas réussi à parler d'une même voix sur la question de la violence et du recours au terrorisme.

Evoquant, sans autre précision, les « récents événements » d'Ajaccio, le court texte commun remis aux journalistes reconnaît, de manière elliptique, la division qui règne à ce sujet. « Chaque composante, lit-on, garde toute latitude d'appréciation et d'analyse quant aux causes et aux responsabilités. » Entre les militants de Verdi Corsi, qui se disent favorables « à l'arrêt de la violence » et « condamnant ces attentats », et ceux du Partitu per l'indipendenza (PPI), qui croient y voir la main des « services spécialisés français », le fossé semble profond.

« AJACCIO N'EST PAS BEYROUTH »

« Ajaccio n'est pas Beyrouth. Il y a eu des blessés, c'est vrai. Mais s'il y avait eu un mort, quel rêve ! », a jugé bon d'ironiser le porte-parole du PPI, Marcel Lorenzoni, dénonçant au passage la « politique

meurtrière de l'Etat français ». Un thème sur lequel Jean-François Luciani n'a pas été en reste, en évoquant les « deux cent cinquante ans d'Etat colonial », lequel « a pratiqué, en Corse, pendant des décennies, des Oradour-sur-Glane... »

Le préfet de Corse dénonce « le racisme et le fascisme »

Le préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, fustige, dans un entretien accordé au quotidien *Le Progrès* du mardi 30 novembre, le « racisme » et le « fascisme » qui animent les auteurs d'attentats en Corse. « Quand on lit sur des murs "Les Français dehors", (...) quand on plastique une villa parce que les propriétaires ne sont pas nés sur l'île, je bondis, car j'y vois du racisme et du fascisme », déclare le préfet, soulignant que « c'est contre ce cancer-là qu'il faut lutter ». « Le fatalisme me fait sortir de mes gonds », poursuit le préfet, qui dit n'avoir « jamais accepté l'idée de partage ethnique ». Enfin, pour M. Lacroix, l'indépendance de la Corse est un « débat périmé et sans issue, d'un autre âge dans l'Europe d'aujourd'hui, avec cette ouverture extraordinaire que l'on vit ». Par ailleurs, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a invité les Corses, lundi 29 novembre sur France-Info, à « se prendre en charge », par exemple en « dénonçant les propos racistes, ou en manifestant comme ils l'ont fait » ces derniers jours.

Interrogés sur les positions, très éloignées des leurs, des militantes (corses) du Manifeste pour la vie, les conférenciers – tous des hommes – ont montré un certain embarras. « Philosophiquement, on ne peut pas être contre les femmes corses », a expliqué M. Luciani. Nous aussi, nous aspirons à la paix. Le Manifeste des femmes, nous sommes

pour, a-t-il souligné. Mais nous refusons que le peuple corse disparaisse. La France, qui s'est construite dans le fer, le feu et le sang, n'a pas à dénier aux autres le droit d'y recourir. La paix, le plus vite possible, oui. Mais au prix de la renonciation,

jamais !

a conclu le responsable de Corsica viva. Quant au racisme à l'encontre des « allogènes », selon l'expression récemment employée par le FLNC-canal historique, il serait totalement étranger, selon M. Sargentini, aux militants nationalistes. « Les Corses sont ouverts et prêts à accueillir des gens », a indiqué le dirigeant d'A Cuncolta. Dans leur « projet politique en quinze points », les huit organisations membres de l'Unita n'en prônent pas moins la « corsication des emplois » et la mise en place, par la Corse, d'une « politique d'immigration en fonction de ses intérêts propres ».

Catherine Simon

Lionel Jospin est prêt à reparler de la « question » corse

PRIS EN DÉFAUT de politique, Lionel Jospin n'aime pas cela. Le double attentat à l'explosif commis en plein jour, le 25 novembre, à Ajaccio, le place dans une situation d'impasse. Face à la spirale de la violence, M. Jospin ne propose en effet aux Corses que son ferme préalable – pour dialoguer, condamnez les attentats ! –, au moment même où deux rapports parlementaires ont mis en évidence les graves dysfonctionnements de l'Etat et des forces de sécurité en Corse.

Après s'être entretenu des attentats avec Jacques Chirac, lors de leur déplacement à Londres, le 25, M. Jospin avait affirmé : « Il faut que [ceux qui persistent dans l'utilisation du terrorisme] reviennent à la raison, sinon, nous les ramènerons à la raison avec la plus grande fermeté. » A droite, en revanche, des voix se sont élevées pour appeler à la modération. Président de l'Assemblée territoriale, José Rossi (DL), a suggéré de « dépasser le clivage droite-gauche ». « Essayons de voir comment, après quatre rapports de commissions d'enquête », on peut tenter de « trouver ensemble une solution à un dossier qui n'en finit pas de pourrir », a-t-il expliqué à l'AFP. De son côté, l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré (RPR), a fait la différence entre les élus nationalistes et les poseurs de bombes, expliquant, au « Grand jury RTL-Le Monde-LCI » qu'« il ne peut y avoir de discussions

qu'avec les élus de l'Assemblée territoriale ». Pour sa part, le Parti socialiste a lancé un appel, lundi 29 novembre, « aux forces démocratiques pour condamner la violence » en Corse.

« SOLIDARITÉ GOUVERNEMENTALE »

Après avoir choisi de dépêcher le ministre communiste Jean-Claude Gayssot sur les attentats pour témoigner de la « solidarité » gouvernementale – et non le ministre de l'intérieur –, M. Jospin a réuni, le 27 novembre, ses principaux collaborateurs – Olivier Schrameck, directeur de son cabinet, Alain Christnacht, conseiller chargé des affaires intérieures, Clotilde Valter et Manuel Valls – pour réfléchir à la situation nouvelle. Auparavant, Jean-Pierre Chevènement, Elisabeth Guigou et Alain Richard avaient été priés d'« examiner objectivement » les rapports parlementaires sur les dysfonctionnements de l'Etat en Corse, pour y remédier.

Après les polémiques, le premier ministre veut au moins abandonner le ton qui a été le sien pour la nécessaire condamnation des attentats, et aborder à nouveau toute la « question » corse. Il prévoyait que les députés pourraient lui en donner l'occasion, mardi ou mercredi, à l'Assemblée nationale.

Ariane Chemin

Expulsés d'un local hospitalier, les sans-papiers de Lille ont commencé une grève de la faim

LA SOIXANTAINE de sans-papiers lillois brutalement expulsés, à l'aube du vendredi 19 novembre, par quelque 300 CRS des locaux hospitaliers qu'ils occupaient depuis octobre 1997 ont reçu le soutien de plusieurs personnalités, parmi lesquelles Mgr Gérard Defois, archevêque de Lille, et des universitaires (*Le Monde* du 21 novembre). Deux jours plus tard, ils avaient été délogés de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, dans le quartier de Wazemmes. Depuis, chaque soir, 200 à 300 personnes manifestent devant la mairie de Lille. Forts de ce soutien, les sans-papiers ont obtenu que le maire (PS), Pierre Mauroy, ouvre des négociations, mardi 30 novembre.

Désaffecté, l'ancien pavillon du Centre hospitalier régional (CHR) de Lille était occupé depuis deux ans – au titre d'une convention provisoire signée entre le CHR, la ville de Lille, le MRAP et la Ligue des droits de l'homme – par des étrangers en attente de régularisation. Plus qu'un simple lieu d'hébergement, le pavillon était devenu un espace de travail où militants associatifs, juristes et sans-papiers se côtoyaient pour ficeler des dossiers difficiles, « un outil indispensable pour obtenir des régularisations », selon le comité de soutien.

Alors que la convention, trois fois renouvelée, était arrivée à

échec le 24 octobre, Pierre Mauroy signalait, le 5 novembre, un arrêté municipal d'interdiction d'exploitation du bâtiment, invoquant des « problèmes sanitaires et de sécurité ». Dans la foulée, le CHR de Lille saisissait le tribunal de grande instance, qui autorisait l'évacuation. Depuis, la situation est très tendue entre la mairie et le collectif des sans-papiers. Ces derniers réclament l'ouverture d'« un nouveau local de lutte », ce que refuse la mairie.

Une très grande majorité des anciens occupants du pavillon ont refusé des propositions de relogement, et le groupe a trouvé refuge dans les locaux de la CGT. « La question du local est cruciale ; en trois ans, 1 800 régularisations ont été obtenues à Lille sur 2 400 demandes, bien plus que les 50 % obtenus au niveau national dans le cadre de la circulaire Chevènement », explique le sociologue Saïd Bouamama, membre du comité de soutien, convaincu que ce succès tient au fait « d'être restés groupés ».

Le raisonnement est identique chez les 35 sans-papiers qui, depuis le 17 novembre, observent une grève de la faim, le huitième mouvement du genre à Lille depuis le début de la lutte des sans-papiers. Il s'agit de Laotiens, de Thaïlandais, de Marocains, d'Algériens, d'un

Mauritanien et de Guinéens, dont les demandes précédentes ont été rejetées faute d'avoir pu justifier d'une présence suffisamment longue sur le territoire, ou de n'avoir pu prouver les risques qu'ils encouraient en cas de retour au pays.

Malgré les refus successifs, tous veulent encore y croire. Comme Touré, trente-trois ans, qui a quitté la Guinée en 1992 « pour des raisons politiques » et qui dit ne pas pouvoir rentrer dans son pays sans risque pour sa vie. Depuis sept ans, il a multiplié les démarches, en vain. Konté, un autre Guinéen, est arrivé à Lille l'an dernier, pour y rejoindre son père qui vit en France depuis plus de trente ans, mais, étant majeur, Konté n'entre pas dans le cadre du regroupement familial.

Les Algériens, eux, ont fui l'intégrisme et demandent l'asile territorial. La longueur de cette procédure, les suspicions systématiques à leur encontre les laissent de longs mois sans papiers. Le cas des Laotiens et des Thaïlandais est compliqué par le fait qu'ils ne disposent pas de passeport : leurs ambassades refusent de leur en délivrer du fait de leur demande d'asile. Tous, ils mettent en avant l'importance du local pour ne pas être jetés dans la clandestinité forcée.

Nadia Lemaire

Nouvel attentat manqué en Bretagne

UN ENGIN EXPLOSIF a été désamorcé devant un bureau de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) d'un quartier situé au sud de Rennes (Ille-et-Vilaine), lundi 29 novembre, en début de matinée. Selon des sources policières, les explosifs proviendraient de l'entreprise Titanite de Plévin (Côtes-d'Armor), où un commando de l'ETA, assisté de militants nationalistes bretons, avait dérobé, mardi 28 septembre, 8,3 tonnes de dynamite – dont 2,5 tonnes avaient été retrouvées, jeudi 30 septembre, à Idron (Pyrénées-Atlantiques). Trois membres de l'ETA avaient été interpellés. Dans le cadre de cette affaire, Gérard Bernard, un militant breton, avait également été mis en examen samedi 13 novembre pour « association de malfaiteurs, détention d'explosifs, infraction à la législation sur les armes et recel de vol aggravé ».

L'attentat manqué de Rennes ainsi que celui de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), jeudi 25 novembre, qui visait également l'ANPE, n'avaient pas été revendiqués mardi 30 novembre en début de matinée. Par ailleurs, le Front de libération de la Bretagne (FLB) a revendiqué une tentative d'attentat contre le centre des impôts de Carhaix-Plouguer (Finistère), commise vendredi 5 novembre.

Réactions partagées sur la pilule du lendemain dans les lycées et collèges

LES INFIRMIÈRES SCOLAIRES, notamment par la voix du Syndicat national des infirmières-conseillères de santé (SNICS-FSU), se disent « très favorables » à la possibilité de délivrer le NorLevo, la pilule du lendemain, aux adolescentes dans les établissements scolaires (*Le Monde* daté 28-29 novembre). Après cette décision, annoncée par la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, vendredi 26 novembre, le SNICS précise : « Notre rôle n'est pas seulement technique, mais relationnel et éducatif. Nous devons éduquer les jeunes à une attitude responsable. » La Fédération de parents d'élèves (FCPE) juge également que la mesure est bonne, mais son homologue, la PEEP, se montre réservée. Pour Christine Boutin, députée appartenant à l'UDF, la délivrance du NorLevo est « une tromperie sociale, médicale et éthique ». Chaque année, 10 000 adolescentes subissent une grossesse non désirée, et 6 700 donnent lieu à un avortement.

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT** : le paiement de la taxe sur les logements vacants est reporté du 15 décembre au 15 janvier. Selon un communiqué du ministère de l'économie et des finances, ce délai supplémentaire doit permettre aux contribuables qui estiment être injustement taxés de déposer une réclamation auprès de leur centre des impôts. La nouvelle taxe est due par les propriétaires de logements vacants depuis au moins deux ans consécutifs. Les habitants des 700 communes des agglomérations de Bordeaux, Lille, Toulouse, Paris, Montpellier, Lyon, Cannes-Grasse-Antibes et Nice sont concernés par cette taxe.

■ **JUSTICE** : le militant nationaliste corse Charles Santoni, condamné, jeudi 25 novembre, à vingt-huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises spéciale de Paris, s'est pourvu en cassation, vendredi 26 novembre. Il avait été reconnu coupable du meurtre d'un policier du RAID et de tentatives de meurtre à l'encontre de deux autres membres de ce corps d'élite, lors d'une fusillade, le 16 avril 1996, dans les environs d'Ajaccio.

SI VOUS AUSSI VOUS ÊTES TROP TIMIDE, DITES-LE SUR INTERNET.



PAGES PERSO



MULTIMANIA, LE SITE DE COMMUNAUTÉ.

E-MAIL, DIALOGUE EN DIRECT, E-COMMERCE.

12 / LE MONDE / MERCREDI 1^{er} DÉCEMBRE 1999

DISPARITION

Doug Sahn

Un pilier de la scène musicale texane

LE CHANTEUR, guitariste et violoniste américain Doug Sahn a été retrouvé mort, jeudi 18 novembre, dans une chambre d’hôtel à Taos (Nouveau-Mexique). Bien qu’il n’eût souvent qu’un succès d’estime, Doug Sahn, qui venait d’avoir cinquante-huit ans, était une figure aimée et respectée aux Etats-Unis, et surtout au Texas, pour sa connaissance des musiques américaines, dont il aura exploré toutes les branches, du blues à la country, en passant par le rock n’roll, le tex-mex et le cajun.

Né le 6 novembre 1941 à San Antonio (Texas), Doug Sahn montra un talent précoce de musicien puisqu’à l’âge de huit ans, il jouait de la *steel guitar* pour un programme de radio local. Egalement violoniste et mandoliniste, il commence à enregistrer à partir de 1955 sous le nom de Little Doug Sahn et avec diverses formations éphémères. Sa carrière ne prend son envol qu’en 1964, lorsqu’à la demande du producteur Huey Meaux, il monte le Sir Douglas Quintet, avec un organiste rencontré quatre ans plus tôt et appelé à devenir son vieux complice, Augie Meyers. Le groupe, imposture clandestinement lancée en pleine vague de la *« British Invasion »*, obtient, en moquant les recettes pop-rock anglaises, un tube avec *She’s About A Mover*. Doug Sahn part à San Francisco pour vivre l’aventure hippie, qu’il accommodera à sa défense des racines américaines, et s’établit au Texas en 1971.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 20 novembre sont publiés :

● **Cour des comptes** : un décret relatif au contrôle des organismes de Sécurité sociale. Ce texte procède à divers aménagements du régime de contrôle par la Cour de ces organismes. L’examen des comptes, effectué en pratique par des comités créés dans chaque département, est régionalisé. La coordination de l’action de ces

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Julien, Thomas et **Marie CULERRIER** ont la joie de faire part de la naissance de leur petite sœur,

Lucie,

le 3 novembre 1999.

Chez Pascal et Emmanuelle Culerrier, 8, rue des Imbergères, 92330 Sceaux.

Anniversaires de naissance

1^{er} décembre 1949 - 1^{er} décembre 1999.

Cela fait déjà un demi-siècle que j’ai une « petite sœur » !

Heureux anniversaire,

Martine.

Marie, Et bien sûr Georges, Chloé et Thomas.

Décès

– Julie-Emilie Adès, Et Pauline Mével, ses filles, Sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques ADÈS,

le 25 novembre 1999.

Les obsèques ont eu lieu dans l’intimité le 30 novembre.

Julie-Emilie, Pauline et leur mère, Marie-Claire Lefèvre-Adès, rappellent le souvenir de

Emmanuelle,

disparue le 24 avril 1992.

52 bis, rue Vaneau, 75007 Paris, 20, rue des Ecoles, 75005 Paris.

– Jean-Paul, son époux, Anne, Etienne, Nicolas, Jérôme, ses enfants et leurs conjoints, Ses quatre petits-enfants, ont l’immense tristesse de faire part du décès brutal de

Ghislaine CAMEL,

survenu le 23 novembre 1999.

Ses obsèques ont eu lieu dans l’intimité familiale, le 26 novembre.

18 ter, chemin des Harpes, 74200 Thonon-les-Bains.

Grâce à Jerry Wexler, le producteur d’Atlantic, ce musicien aux multiples expériences (de styles comme de maisons de disques) signe, avec *Doug Sahn and Band* (1973), l’un de ses albums les plus aboutis, bénéficiant de collaborations aussi prestigieuses que celles de Bob Dylan ou de Dr. John. Las, l’objet sera boudé tant par le public rock que par celui de la country. En 1989 pourtant, il renoue avec le succès commercial en créant les Texas Tornados, avec l’inséparable Augie Meyers, l’accordéoniste Flaco Jimenez et le guitariste et chanteur Freddy Fender. Ce carré de vétérans sera récompensé deux fois aux Grammy Awards. Un autre disque de Doug Sahn, l’excellent *Last Real Texas Blues Band* (1994), obtiendra, lui, une nomination.

En mars, on vit le musicien à Austin, où il vivait, s’expliquer longuement avec ses fans, sous des trombes d’eau, sur les raisons de l’annulation de son concert pour le festival South by Southwest. Immanquablement coiffé d’un Stetson, proche de son public, Doug Sahn bénéficiait d’une cote d’amour sans rapport avec les ventes de ses albums, qui restent à découvrir. Si certains rockers blancs rêvaient d’être noir, Doug Sahn, capable d’asséner des polkas mariachi sudatoires, dut bien être le seul Américain à regretter de ne pas être né Mexicain.

Bruno Lesprit

comités par la Cour des comptes est institutionnalisée et précisée par la création, en son sein, d’un comité de pilotage. Le décret améliore les mécanismes de contrôle des comptes des structures créées ou subventionnées par les organismes de Sécurité sociale.

● **Inserm** : un arrêté nommant Dominique Meyer, professeur d’hématologie à Paris-XI, présidente de l’Institut national de la santé et de la recherche médicale.

– L’ensemble des collaborateurs des éditions Dunod tient à rendre hommage à

Didier ANZIEU,

dont la rigueur des choix éditoriaux et la qualité des contributions ont assuré, depuis 1970, le rayonnement des collections *« Psychismes »* et *« Inconscient et culture »* dont il fut le créateur et le directeur.

Le monde des sciences humaines perd un théoricien et un praticien de tout premier plan. C’est aussi un ami que nous perdons et nous souhaitons faire part à sa famille de notre profonde tristesse.

– Le président de l’université Paris-X - Nanterre, Le directeur de l’UFR des sciences psychologiques et des sciences de l’éducation,

Et tous les collègues qui ont travaillé avec lui, s’associent à la douleur de la famille de

Didier ANZIEU, professeur émérite de psychologie, décédé le jeudi 25 octobre 1999,

et tiennent à manifester leur reconnaissance pour le rôle fondateur que Didier Anzieu a joué dans la création et le développement de l’université Paris-X-Nanterre et des équipes de recherche et d’enseignement en psychologie et sciences de l’éducation.

(*Le Monde* daté 30 novembre.)

– Madeleine et Alain Simon, Vincent et Stéphanie, Jean, Le petit Thomas, Et la petite Julie, Daniel Berthault, Françoise et Bernard Fuchs, Marie et Pierre, Pauline, Guillaume, M. Paul Barçon, M^{me} Magdeleine Berthault, Les familles Berthault et Barçon, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M^{me} Jean BERTHAULT, née **Marguerite BARÇON,**

le 27 novembre 1999, à Paris, dans sa quatre-vingt-seizième année, munie des sacrements de l’Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1^{er} décembre, à 14 heures, en l’église Saint-Georges de Vesoul (Haute-Saône).

L’inhumation aura lieu à Gray (Haute-Saône), dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue des Orchidées, 75013 Paris.

– M. Michel Beurdeley, son époux, Gladys et Hubert C. Fabre, Jean-Michel Beurdeley, ses enfants et son gendre, Edouard, Sophie et Eloïse C. Fabre, Sylvie C. Fabre, Cyrille C. Fabre, ses petits-enfants et son arrière-petite-fille, Les familles Léon C. Fabre et Beurdeley, ont la tristesse de faire part du décès de

Cécile BEURDELEY, née Cécile C. FABRE,

survenu le 28 novembre 1999.

Selon sa volonté, son corps a été donné à la science.

10, rue Berlioz, 75116 Paris.

– Lyon. Paris.

M^{me} Jean Bernascon, M. et M^{me} Philippe Séguin et leur fille, Anne-Laure, M^{me} Amans Bernascon, ses enfants et petits-enfants, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Jean BERNASCON, avocat honoraire, ancien bâtonnier de l’ordre, chevalier de la Légion d’honneur, croix de guerre 1939-1945,

survenu le 27 novembre 1999.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 30 novembre, en l’église Saint-François-de-Sales, à Lyon-2^e, suivie de l’inhumation, dans la plus stricte intimité.

16, rue Victor-Hugo, 69002 Lyon, 1, avenue du Maréchal-Lyautey, 75016 Paris.

– Lyon.

Le bâtonnier, Les membres du conseil de l’ordre, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Jean BERNASCON, avocat honoraire, ancien bâtonnier de l’ordre, chevalier de la Légion d’honneur, croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 30 novembre, en l’église Saint-François-de-Sales, à Lyon-2^e.

– Lyon.

Ses anciens associés, Et collaborateurs, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Jean BERNASCON, avocat honoraire, ancien bâtonnier de l’ordre, chevalier de la Légion d’honneur, croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 30 novembre, en l’église Saint-François-de-Sales, à Lyon-2^e.

– Jean-François Hervieu, président de l’Assemblée permanente des chambres d’agriculture, Les membres du bureau, Le personnel, ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CORMORÈCHE,

président d’honneur de l’APCA, commandeur de la Légion d’honneur,

survenu le 29 novembre 1999, à l’âge de soixante-quinze ans.

Les funérailles auront lieu le 1^{er} décembre, à 10 heures, en la collégiale de Montluel (Ain).

Ni fleurs ni couronnes. Une collecte sera effectuée au profit de la recherche sur le cancer.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

– M^{me} Colette Fay, son épouse, Jean-Michel et Michèle, Jacques et Michèle, ses enfants, Ses petits-enfants et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marc FAY, chevalier du Mérite national,

survenu le 24 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-septième année.

63, rue du Général-Leclerc, 95600 Eaubonne.

– Dominique, Eric, Jocelyne, Gaëlle et Céline, Les familles Gastellu, Darrieux-Juzon, Behety, Gastelu, Lassalle, Laval, Vere, Madert, ont la douleur de faire part de la disparition de

Jean-Marc GASTELLU, directeur de recherche à l’IRD, (ex-Orstom)

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 1^{er} décembre 1999, à 15 h 30, en l’église de Saint-Palais (64).

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s’associent à sa peine.

CARNET

– Le conseil de surveillance, Le directeur, Et l’ensemble du personnel de la société BB GR, ont la tristesse de faire part de la disparition en mer de

Jacky FREMONT, président du directoire,

survenue le 12 novembre 1999.

– Les membres de Valoptec international, ont la tristesse de faire part de la disparition en mer de

Jacky FREMONT,

survenue le 12 novembre 1999.

– Xavier Fontanet, président-directeur général, Les membres du conseil d’administration, La direction, Et le personnel de la société Essilor international, ont le grand regret de faire part de la disparition en mer de

Jacky FREMONT,

survenue le 12 novembre 1999.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 4 décembre, à 15 h 30, en l’église Saint-François de Molitor, 29, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

Il est demandé de ne pas apporter de fleurs.

– Châlons-en-Champagne (Marne), Bourg-lès-Valence (Drôme).

M^{me} Jacqueline Janvier, son épouse, Paul et Julius, ses enfants, M^{me} Marguerite Griesemann, sa belle-mère, Béatrice Janvier, Cécile et Bertrand Hamelin, Marie et Bernard Reynis, Claire et Jean-Louis Malherbe, Georgette Griesemann, Jean-Claude et Marie-José Griesemann, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Aude et Hélène Bourdeleio, ses nièces, Le docteur et M^{me} Roger Janvier, ses oncle et tante, ont la douleur de faire part du décès brutal du

docteur Emmanuel JANVIER, médecin du travail,

survenu le 24 novembre 1999, à l’âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse aura lieu à l’église Saint-Jean de Châlons-en-Champagne, ce jour mardi 30 novembre, à 15 heures.

10, allée des Frégates, 26500 Bourg-lès-Valence.

– M^{me} Alain Peyrefitte, sa femme, Le docteur Florence Peyrefitte, Christel Peyrefitte (†), M^{me} Véronique Mahieu, M. et M^{me} Goulven Habasque, M. Benoît Peyrefitte,

ses enfants, Maud, Chloé et Aurore Mahieu, Jérôme et Martin Habasque, ses petits-enfants, M. et M^{me} René Peyrefitte, M. et M^{me} Michel Krall, M. Bertrand Collin, Le professeur et M^{me} Jean-Pierre Luton, M. et M^{me} Philippe Marinier, M. et M^{me} Jean-Marie Luton, M^{me} Michel Moreau, ses frère, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que ses neveux, nièces, Et toute la famille, ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Alain PEYREFITTE, de l’Académie française, de l’Académie des sciences morales et politiques, sénateur de Seine-et-Marne, président du comité éditorial du *Figaro*, chevalier de la Légion d’honneur,

survenu le 27 novembre 1999, à l’âge de soixante-quatorze ans, à Paris, muni des sacrements de l’Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1^{er} décembre, à 15 h 30, en l’église Saint-Louis des Invalides, Paris-7^e.

L’inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale, à Provins (Seine-et-Marne).

Des dons peuvent être adressés à la Fondation de France (Fondation Christel Peyrefitte d’aide aux détreesses, 40, avenue Hoche, 75008 Paris).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président, Le secrétaire perpétuel, Et les membres de l’Académie des sciences morales et politiques, ont le regret d’annoncer le décès de leur confrère,

Alain PEYREFITTE, membre de l’Académie,

survenu le samedi 27 novembre 1999, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1^{er} décembre, à 15 h 30, en l’église Saint-Louis des Invalides, Paris-7^e.

– Le secrétaire perpétuel, Et les membres de l’Académie française, ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

M. Alain PEYREFITTE, chevalier de la Légion d’honneur, commandeur des Palmes académiques, commandeur des Arts et des Lettres, grand-croix ou grand officier de divers ordres étrangers, ancien ministre, membre de l’Académie française depuis 1977,

décédé le 27 novembre 1999, à Paris, à l’âge de soixante-quatorze ans.

Le service religieux sera célébré le mercredi 1^{er} décembre, à 15 h 30, en l’église Saint-Louis des Invalides.

L’inhumation aura lieu dans l’intimité. (*Le Monde* daté 30 novembre.)

– Saint-Avertin. Thessaloniki. Auxerre.

Marie Jeanne, Ombeline Maurage, Michel et Bernadette Pauline Massenot, Chantal Maurage, ses enfants, Véronique et Jacques, Caroline et David, ses petits-enfants, Fanny, Théo et Lola, ses arrière-petits-enfants, ont accompagné de leur tendresse

Marie Isabelle MAURAGE, jusqu’à son décès, le 29 novembre 1999.

Les obsèques auront lieu le mercredi 1^{er} décembre.

Après une bénédiction au funérarium d’Auxerre, à 10 heures, elle rejoindra son cher époux,

Pierre MAURAGE,

à 14 heures, à « La Margelle » (Côte-d’Or).

Ses enfants remercient tous ceux qui, de Vierzon à Auxerre, l’ont entourée.

Ils partagent leur peine.

Tous se souviendront de son sourire. Née à Alger en 1906, elle a traversé avec force ses quatre-vingt-treize ans, dans la lumière, gardant son visage serein, cette présence douce, patiente, aimante qui a toujours suscité l’admiration.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, avenue Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre.

– Le professeur Michèle Rudler, M^{me} Henry Rey, en union avec Henry (†), M. et M^{me} Antoine Rey, M. Pascal Rey, ses enfants, Christophe, Delphine et Isabelle, Henry, Benjamin et Clémentine, Alexandra, Lætitia et Alexis, Julien et Constance, ses petits-enfants, Daphné, Mathias, Charlotte, Jules et Thomas, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Henry REY, née **Madeleine BAREL,**

survenu le 28 novembre 1999, à Paris, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Alain Maillard de la Morandais, le mercredi 1^{er} décembre, à 9 heures, en l’église Notre-Dame d’Auteuil, 4, rue Corot, 75016 Paris.

L’inhumation aura lieu au cimetière de Miséricorde, à Nantes, le jeudi 2 décembre, à 11 h 15.

44, avenue Niel, 75017 Paris.

– Les amis de l’Institut Georges Heuyer ont la douleur de faire part du décès de

Claude VEIL,

survenu le 22 novembre 1999.

Rectificatif

– Dans le faire-part de

M. Didier ANZIEU,

au nom du Groupe lyonnais de psychanalyse, paru dans l’édition des 27 et 28 novembre 1999, une erreur de transmission s’est glissée. Il fallait lire « membre de l’Association psychanalytique de France » et non pas de la Société psychanalytique de Paris.

Remerciements

– Le Comité d’études et d’informations pédagogiques de l’éducation physique et du sport et la famille, ont été particulièrement touchés par tous les témoignages qui leur ont été adressés à la suite du décès de

Jean VIVÈS, chevalier de la Légion d’honneur. Remerciements.

Anniversaires de décès

– Le 30 novembre 1989, disparaissait

Robert ARAMBOUROU, préhistorien.

Ceux qui l’ont aimé se souviennent.

– 30 novembre 1997.

Auguste A. J. GRIMALDI.

« Je dis à cette nuit “Sois plus lente” et l’aurore va dissiper la nuit. » Lamartine.

In Memoriam.... Anne.

– 29 novembre 1999.

Il y a cinq ans, disparaissait le **professeur Pierre LAUMONIER.**

Sa famille, ses amis, ses élèves se souviennent et pensent à lui. Ils associent à sa mémoire celle de son épouse,

Geneviève LAUMONIER, née **FRANÇOIS,** décédée le 1^{er} juin 1992.

– Vittorio Pedrazzoli, pour le onzième anniversaire de la disparition de

François PLUCHART,

remercie le professeur Christoforov ainsi que l’équipe de médecins et le personnel de l’hôpital Cochin, le docteur Bloch, le docteur Allegri, les artistes, critiques d’art, écrivains, enseignants des écoles d’art de Nice et de Nancy, où il a été professeur, ainsi que ses nombreux amis, qui ont manifesté à nouveau leur amitié et leur souvenir.

Colloques

L’Institut Néerlandais organise, le 8 décembre 1999, de 10 h 30 à 18 h 30, un colloque franco-néerlandais **« LA POLITIQUE DES MÉDIAS EN FRANCE ET AUX PAYS-BAS, L’AUDIOVISUEL ET LE DÉFI DE LA MONDIALISATION »** Passé, présent et avenir de deux modèles distincts.

En présence de M. Rick van der Ploeg, secrétaire d’Etat à la culture des Pays-Bas, avec la participation de Frédéric Bredin, Louis de Broissia, Marie Thonon, Monique Dagnaud, Atzo Nicolaï, Jan Simons, Patrice Flichy, Jo Bardeol, Bernard Miège, Daniel Psenny, Isabelle Roberts, Marie-Laure Germon, Hans van Beers, David Mol, Enno Rijpma, Marc Villain, Christophe de Voogd e.a.

Institut Néerlandais, 121, rue de Lille, métro Assemblée nationale. Renseignements au 01-53-59-12-40, e-mail : directmu@inst-neerlandais.fr.

La société **P.-J. PROUDHON** organise son COLLOQUE ANNUEL le samedi 4 décembre 1999, à Paris, de 9 heures à 17 heures.

QUESTION SOCIALE ET ACTION COLLECTIVE Entrée libre et gratuite Possibilité de repas sur place FIAP Jean Monnet (Foyer international d’accueil de Paris) 30, rue Cabanis, 75014 Paris Métro : Glacière (ligne n° 6) Société P.-J. Proudhon, EHESS, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

Débats

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 1^{er} DÉCEMBRE 1999

La « banane bleue » européenne passe par l'Alsace

Les Alsaciens sont-ils dans ou aux limites de cette zone centrale, qui va de Londres à Turin et concentre richesses et populations ? La région profite en tout cas de son dynamisme économique, même si les centres de décision restent en Allemagne

STRASBOURG

de notre correspondant régional
La petite histoire attribuée sa dénomination, en 1989, à Jacques Chérèque, alors ministre délégué de l'aménagement du territoire. La « banane bleue », représentation issue des travaux du GIP Reclus, un institut de recherche géographique de Montpellier dirigé par Roger Brunet, est cet axe, reliant Londres à Turin en passant par Francfort, qui concentre la plus forte densité de populations, de villes et de richesses en Europe. Elle a été reprise par la Commission de Bruxelles pour servir de base à la conception nationale de l'aménagement du territoire et du développement économique des régions. D'autres mégapoles ont été tracées sur la carte de l'Europe : celle allant de Londres à Marseille via Paris, l'arc alpin, l'arc atlantique, ou bien encore la façade méditerranéenne avec son fleuron, la Catalogne espagnole.

Ces axes de prospérité correspondent à une réalité géo-économique certaine, mais ils servent aussi à s'identifier à un ensemble puissant et solidaire. Surtout pour les régions qui, à tort ou à raison, se sentent loin des centres de décision nationaux, donc négligés, et éprouvent le besoin de réfléchir par elles-mêmes à d'autres modèles que ceux proposés par l'Etat central. L'Alsace est de celles-là. Dans son projet Alsace 2005, le conseil régional parle de stratégie d'alliance avec le Sud-Palatinat, le pays de Bade et les cantons de Bâle. Cette volonté s'est déjà traduite par la création d'un conseil rhénan, constitué d'élus locaux français, allemands et suisses.

Sur les cartes produites par l'administration régionale, l'Alsace - y compris le versant alsacien des Vosges - fait partie intégrante de la « banane bleue », alors que tous les économistes s'accordent à dire qu'elle se situe à la marge. La région a contre elle l'absence de centres décisionnels et la taille de sa capitale, Strasbourg, ville moyenne classée artificiellement, par ses fonctions européennes, dans la catégorie des grandes villes. Une étude du ministère de



l'économie du land du Bade-Wurtemberg, qui a fait hurler nombre de responsables alsaciens, atteste le diagnostic. Le rapport sur la structure et l'évolution des régions du Rhin supérieur confirme que la partie allemande répond aux critères de richesse et de puissance de la « banane bleue » : « Elle dispose d'un solide fondement industriel avec des entreprises opérant au niveau international et une recherche bien établie, aussi bien dans les secteurs public que privé. Il s'y développe un site compétitif des services, à forte croissance de la valeur ajoutée, et dont le taux de création d'entreprises dans cette branche est très élevé. » L'enquête attribuée à l'Alsace une simple fonction de production favorable aux investisse-

ments suisses et allemands. Et de préciser : « Sa productivité économique est certes plus faible que dans les territoires suisse et allemand, mais elle est caractérisée par une industrie compétitive à forte taux de croissance. La densité de la population, les terrains disponibles, les faibles coûts de la main-d'œuvre et les avantages administratifs et fiscaux, en font le site prédestiné pour l'implantation des entreprises de production qui ne peuvent renoncer à la proximité des services si importants pour elles, situés sur la rive droite du Rhin. »

Quant à Bâle, elle s'illustre par « une forte part de services, une activité de recherche intense et (elle) représente la seule place financière internationale », étant entendu,

CORRESPONDANCE

Une lettre du maire de Montbéliard

A la suite de notre article intitulé « Quand le Val-de-Marne coiffe le Doubs sur le poteau » (Le Monde du 5 novembre), nous avons reçu

de Louis Souvet, maire de Montbéliard, président de la communauté d'agglomération du pays de Montbéliard et sénateur, les précisions suivantes :

Dans votre article, vous relatez la course toute symbolique qui a eu lieu entre différentes collectivités pour l'application de la loi Chevènement, datant du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale. Malheureusement, un titre inexact, « Quand le Val-de-Marne coiffe le Doubs sur le poteau... », et une conclusion erronée de l'article, mentionnant un arrêté de périmètre pris par la préfecture du Val-de-Marne, indiquent à vos lecteurs que deux créations de communautés sont intervenues (les 27 et 29 octobre) dans ce département et donc que, « malgré tous leurs efforts, ni Saint-Brieuc ni Montbéliard ne pourront pourtant se prévaloir du titre de première communauté d'agglomération ».

Je me permets de corriger ces inexactitudes en vous précisant, d'une part, que fixer un périmètre de territoire est seulement l'une des étapes du processus d'adoption de ce nouvel échelon territorial. Ensuite, renseignement pris auprès du ministère de l'intérieur, il s'avère que le pays de Montbéliard est bien devenu, le 28 octobre, la première communauté d'agglomération créée en France, suivi de près par Saint-Brieuc et Niort.

Débats illustrés par Nicolas Vial, dessinateur

A cette occasion, le Secours populaire diffusera les « cahiers pour l'an 2000 ». Remerciements à l'OFUP



9h30 Ouverture
Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication

9h45 Clefs pour l'imaginaire
modérateur : Nicolas Troung, le Monde de l'Éducation
Catherine Clément, écrivain
Jean-Marie Schaeffer, philosophe
Daniel Sibony, psychanalyste
Hélène Védrine, philosophe

11h15 Le quotidien, territoire de l'imaginaire
modérateur : Christine Goémé, productrice de Trans-Europes Express sur France Culture
Corinne Desarzens, écrivain
Michel Maffesoli, sociologue
Roland Schaefer, commissaire de l'exposition Utopie à la BnF
Franck Tapiro, directeur de création, agence Hémisphère droit

accès libre, réservation souhaitée
renseignements et réservation au tél. 01 45 44 24 75, fax. 01 45 48 81 38
Parlement européen, Strasbourg
avenue du président Robert Schuman
entrée bâtiment Winston Churchill



qu'au nord du Rhin supérieur, c'est Francfort qui demeure le grand centre financier de la région. Les Allemands concluent que cette répartition des tâches s'impose à tous et qu'« un meilleur profit pourrait être tiré des avantages de cette division du travail dans le fossé du Rhin supérieur ».

DES POINTS FAIBLES

Il n'empêche : l'Alsace tire parti de cette proximité, qui n'est pas pour rien dans la deuxième position qu'elle occupe parmi les régions françaises pour le PIB par habitant, après l'Île-de-France. Ses points forts lui confèrent un véritable rôle au sein du Rhin supérieur : sa cohésion géographique et topographique, l'artère de transport constituée par le Rhin, sa situation au cœur de la zone économique centrale d'Europe occidentale, son maillage urbain et sa grande densité d'établissements de l'enseignement supérieur et d'organismes de recherche font d'elle une région privilégiée.

Mais il ne faudrait pas que les Alsaciens se reposent sur leurs lauriers. Ils ont aussi nombre de points faibles. Une autre étude, de la préfecture de région cette fois, dresse un bilan relativement pessimiste. Pour les experts de l'Etat, la frontière entre l'Allemagne, la Suisse et la France est restée une coupure linguistique et culturelle très nette. A cet égard, d'autres zones européennes, le Pays basque, mais également la « région » Maas-tricht/Liège/Aix-la-Chapelle, présentent des « facteurs d'interactions » sur le plan linguistique et d'homogénéisation culturelle plus favorables à une coopération. Les rapporteurs ajoutent que les moyens de communication, notamment les transports en commun intrarégionaux entre les agglomérations, sont insuffisants, « voire indigents » pour ce qui est

des relations transrhénanes. Ils corroborent l'analyse allemande : « Les principaux centres de décision se situent à l'extérieur, ce qui rend plus difficile la coopération supranationale. » Les services préfectoraux rejoignent aussi les experts allemands pour l'évaluation des forces et faiblesses de l'industrie alsacienne : « Elle se caractérise par l'importance des investissements allemands et suisses d'abord, américains et japonais plus récemment. Néanmoins, les entreprises, trop orientées vers la seule fonction de production, l'exportation étant principalement tournée vers les marchés de proximité (Suisse et Allemagne), ont un faible taux d'encadrement, un nombre de chercheurs modeste et des dépenses de recherche inférieures à la moyenne nationale. » Sans compter, ajoute le document de la préfecture, l'existence de territoires fragiles ou en déclin : vallées vosgiennes, nord-ouest de la région, Alsace centrale et le bassin potassique.

Au bout du compte, s'appuyer sur un concept tel que la « banane bleue » présente un intérêt évident, ne serait-ce que pour nourrir une réflexion en dehors des schémas classiques. Mais un tel outil ne doit pas être au seul service du discours politique. D'autant que la cohésion sociale s'est sensiblement dégradée ces dernières années en Alsace. Les communes de plus de quinze mille habitants regroupent 32 % de la population totale, mais 46 % des demandeurs d'emploi et 68 % des RMistes. La part de la population en zone urbaine sensible (8,9 %) est supérieure à la moyenne nationale. La région occupe le 6^e rang de la délinquance et de la criminalité. De ce point de vue, Strasbourg est en 4^e position des villes de plus de 250 000 habitants, avant Toulouse et... Marseille.

Marcel Scotto

Accor cède à Volkswagen sa participation de 50 % dans Europcar International

Mise en place d'un partenariat stratégique entre les deux groupes

Accor cède sa participation de 50 % dans Europcar International, qui était jusqu'à présent détenue à parts égales par Accor et Volkswagen. Europcar devient ainsi une filiale à 100 % de Volkswagen.

Accor détenait cette participation de 50 % depuis la reprise de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme en 1991. Grâce, en particulier, à une bonne coopération entre Accor et Volkswagen, Europcar International a, au cours des dernières années, redressé ses résultats, optimisé sa gestion et conquis des parts de marché dans les principaux pays d'Europe.

Europcar International, adossé au premier constructeur automobile européen, bénéficiera à plein des synergies industrielles de Volkswagen et de l'appui de son vaste réseau commercial.

Parallèlement à cette cession, Accor signe avec Europcar International un contrat de partenariat à long terme pour maintenir et développer les synergies commerciales réciproques déjà mises en place depuis deux ans et maintenir une offre globale et des services innovants à destination des voyageurs. Ce partenariat a pour objectif la promotion de Europcar International au sein de la « galaxie Accor », dans ses hôtels, ses agences de voyages, ses tours-opérateurs et ses programmes de fidélisation en France et à l'étranger. Des complémentarités commerciales sont également prévues avec Accor Corporate Services.

Cette nouvelle répartition des rôles entre les groupes Volkswagen et Accor permettra à Europcar International de conquérir la place de premier loueur en Europe tout en étendant rapidement son réseau dans le reste du monde.

Ces accords seront soumis au Conseil de Surveillance de Accor et au Conseil d'Administration de Europcar International qui se tiendront à Paris le 15 décembre.

Europcar International en 1999 : un chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros, une flotte de 138 000 véhicules, un réseau de 2 400 stations dans 80 pays, un effectif de plus de 7 000 personnes.

FRANCE
Partenaire Officiel du Comité National Olympique et Sportif Français

Contact : Direction de la Communication Financière
Tél. 01.45.38.86.26 - Fax 01.45.38.85.95
Internet : accor.com/finance

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argentierie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
AGHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

HORIZONS

ENQUÊTE

2 LA GUERRE OUBLIÉE DE LA SIERRA LEONE

I BRAHIM est un « sauvage ». Terrifiant. Il a seize ans, et sa vie a été forgée par la guerre. Une descente aux enfers. « *Au Liberia, en 1991, j'ai été capturé par des combattants. Je suis devenu soldat. J'avais huit ans.* » Ibrahim Barry J' a combattu avec trois factions libériennes, puis deux factions sierra-léonaises. Il a obtenu, à quatorze ans, des galons de « général », commandant d'une *Small Boys Unit*, une unité d'enfants-soldats. Même kidnappé, martyrisé, enrôlé, il est devenu kidnappeur, tueur, « un vrai combattant, un des meilleurs ». Ibrahim Barry J' a perdu son identité pour devenir « *Share Blood* », puis « *General Share Blood* », un homme de la jungle, une célébrité au sein de son bataillon.

« *Share Blood* », le partage du sang ? « *Oh, c'est à cause de cette manie de boire une coupe de sang humain chaque matin.* » Ibrahim a intégré le programme de réinsertion d'enfants-soldats du Père Momoh et de l'association humanitaire Children Associated with War. Il attend sa ration alimentaire, il verra peut-être un psychologue, aujourd'hui, demain, plus tard. Il aimerait trouver une école qui accepte quelqu'un qui n'a connu aucun instituteur depuis l'âge de sept ans.

Il y a environ dix mille enfants en Sierra Leone qui ont vécu en esclavage, qui ont combattu avec l'armée, les rebelles ou les Kamajors. Des soldats, des rebelles, des « *sobels* » parfois, comme dit la population, « *soldats le jour, rebelles la nuit* », incontrôlables, déracinés.

« *J'ai été initié à l'art de la guerre au Liberia par l'Ulumo-K, puis par le NPFL de Charles Taylor. Je me souviens des premières semaines d'entraînement. Un officier libérien nous apprenait à manier le kalachnikov. Et un sorcier guinéen nous faisait boire du sang, manger des cœurs de prisonniers.* » Après un intermède au sein des Forces de défense civile (CDF) à son retour en Sierra Leone, Ibrahim a rejoint le Front révolutionnaire uni (RUF). « *Au sein des CDF, des Kamajors, qui combattaient pour le gouvernement, il existait une certaine discipline.* » Les Kamajors, des chasseurs traditionnels, se sont d'abord constitués en milices d'autodéfense avant de combattre pour le pouvoir, après le putsch de l'armée. En dépit de leurs croyances mystiques, de leur apparence folklorique, de la coutume de certains extrémistes à pratiquer le cannibalisme, ils sont demeurés relativement disciplinés, fidèles à leur chef, Sam Inga Norman. « *Moi, dit Ibrahim, je voulais retrouver la liberté, l'anarchie que j'avais connue au Liberia. Alors je me suis engagé avec les rebelles du RUF.* »

A la tête des cinquante enfants-soldats de la *Small Boys Unit* du bataillon Zebra, « *Share Blood* » profite de sa liberté, de son pouvoir, et met en œuvre ce qui a été enseigné au petit Ibrahim. « *Mes hommes savaient que je devais boire une coupe de sang humain chaque matin. Si nous avions un prisonnier, je le tuais moi-même. Je lui coupais la tête avec une machette. Sinon j'envoyais mes boys chercher un prisonnier ailleurs, ou capturer un civil. Ensuite, je mélangeais mes drogues dans le sang. Cette cérémonie me donnait du courage et de la clairvoyance. C'est ainsi que j'étais le meilleur soldat.* » « *Share Blood* » ne livre jamais les détails de ses crimes. « *J'ai tué beaucoup de gens, j'ai coupé beaucoup de mains, j'ai brûlé beaucoup de maisons, voilà !* » Il raconte en



PATRICK ROBERT/CONRBS/SYGMA

Avril 1999. Hôpital Connaught de Freetown. Une mère et sa petite fille dont la main a été tranchée à la machette par les rebelles du Front révolutionnaire uni. Sans argent, elles attendent depuis plusieurs jours pour être soignées.

« *Quand on tuait et brûlait dans les villages, ils refusaient de parler de la paix. Quand on est arrivé ici, dans leur capitale, qu'ils ont eu peur pour leurs enfants et leurs privilèges, ils ont souhaité négocier. Les gens de la brousse sont-ils moins des êtres humains que les gens des villes ?* » Freetown, ce sont aussi des rencontres imprévues. « *Une semaine après mon arrivée, un type, un estropié auquel il manquait une main, m'a arrêté dans la rue. Il me tenait le bras, criait qu'il me reconnaissait, que c'était moi qui l'avais amputé. Je riais. J'étais encore drogué à cette époque. Je lui ai dit : "Connard, si tu as la chance de m'attraper, c'est parce que j'ai eu la bonté de te laisser une main !" Il hurlait. La foule a apporté de l'essence pour me brûler vif. Je riais car je savais, en revenant à Freetown, que je prenais le risque d'être identifié et exécuté. Finalement, j'ai été sauvé par des soldats nigériens de l'Ecomog.* »

Parfois, certains jours, après avoir trop parlé, Ibrahim Barry J' supplie qu'on l'amène voir un docteur. « *J'ai si mal à la tête. Parfois, j'ai l'impression d'être fou.* » Il pense avoir vaincu son accoutumance à la drogue. Il se sent en revanche « *bizarre, le matin, sans la tasse de sang.* »

Et puis, il y a les sentiments nouveaux. « *A force de te rencontrer, de raconter la guerre, je finis par me sentir coupable. Finalement, je regrette ces crimes... C'était mal...* »

de son fauteuil. Avant de se rétracter sur la négation des crimes. « *C'est la guerre. Nous sommes tous responsables, les Kamajors, l'Ecomog, le RUF, tous ceux qui ont combattu. Il faut tout oublier ! L'accord de paix prévoit une amnistie ! La commission Vérité et réconciliation, c'est encore une manipulation pour salir mes combattants. Je refuse d'en entendre parler ! Pourquoi enquêter ? Vous voulez la guerre ?* »

Lorsqu'il se trouve à bout d'arguments, Foday Sankoh l'Africain renverse l'attitude teintée à la fois d'arrogance et d'indifférence des étrangers, et notamment des Blancs, à l'égard de l'Afrique et de la Sierra Leone. « *Pourquoi s'intéresser aux atrocités en Sierra Leone ? Parlons un peu de vos bombes en Europe ! Ici, c'est l'Afrique ! Et c'est la guerre ! Nous avons notre culture !* » La sauvagerie mystérieuse...

P APA SANKOH, comme le surnomment ses partisans, affirme avoir pris les armes après avoir eu « *une vision* » et pour défendre « *la démocratie* ». « *C'est une guerre contre la corruption, le népotisme, l'injustice, dit-il. Les Sierra-Léonais sont devenus des esclaves à force de ne pas contrôler leur économie.* » Ce discours avait rencontré un certain écho au sein de la population au début des années 90, après trente années de dictature et de misère.

La Sierra Leone était déjà l'un des pays les plus pauvres de la planète, en dépit de ses richesses en diamants et en or. Les gens étaient fatigués d'entendre des histoires comme celle du président Siaka Stevens, célèbre pour la canne creuse sur laquelle il s'appuyait et surtout dans laquelle il plaçait les diamants devant parvenir en Europe sans attirer la curiosité des douaniers. Foday Sankoh, dont les forces armées contrôlent les régions diamantifères, n'a cependant pas fait illusion longtemps, même s'il déclare être « *le chef rebelle le plus pauvre du monde* ». Des officiers de renseignement occidentaux évoquent les hélicoptères qui assureraient la liaison entre les fiefs du RUF et le Liberia.

Johnny-Paul Koroma, l'officier putschiste qui, au pouvoir à Freetown de 1996 à 1998, s'était allié au RUF, est aujourd'hui embarrassé à l'idée de dresser un portrait du charismatique Foday Sankoh. « *Sankoh ? C'est un homme qui... disons... qui a des problèmes... Il a du mal à comprendre... Il est... Il n'est pas très poli... Bon... Je ne voudrais pas dire qu'il a des problèmes mentaux...* » Un défenseur européen des droits de l'homme décrit « *un fou* », « *un homme instable qui ne tient aucune de ses promesses* ». Zainab Bangura, une analyste politique sierra-léonaise, évoque pour sa part « *un malin, ni éduqué ni démocrate, qui connaît la rue, la guérilla, la vie* ».

« *Sankoh a plongé ce pays dans le chaos, pense un journaliste sierra-léonais. La sauvagerie des hommes a accompli le reste. L'homme peut devenir un animal. Les enfants sont forcés de commettre des crimes, puis ils y prennent du plaisir, un plaisir sauvage. Ils aiment inspirer de la peur aux civils et du respect à leurs commandants. Moi, enfant, j'ai lu Joseph Conrad. La guerre en Sierra Leone, c'est Au cœur des ténèbres.* »

Rémy Ourdan

PROCHAIN ARTICLE :
Le prix de la paix

Au cœur des ténèbres

Kidnapés, martyrisés, enrôlés de force par l'armée ou les rebelles, près de dix mille enfants ont pris part à la guerre, conditionnés, par les armes, la drogue et parfois le sang humain, pour devenir des tueurs. Histoire de « Share Blood », l'un de ces assoiffés de sang, général à 14 ans, en quête d'une nouvelle identité

revanche la vie dans la brousse. « *J'avais une amie. Elle s'appelait Sia Musi et était chef d'une Small Girls Unit. Son nom de guerre, c'était « Queen Cut Hands », parce que sa spécialité était de couper les bras et les mains des prisonniers. Elle était notre reine. Quand je parlais en opération dans des villages, je violais des filles, bien sûr. Au camp, j'étais fidèle à Sia.* »

« *Queen Cut Hands* » est morte l'an dernier, au front, les armes à la main. « *En huit ans de guerre, c'est la seule fois où j'ai pleuré, dit Ibrahim. Le soir, j'ai tué trois de mes boys, pour les punir de ne pas être morts à la place de Sia. J'étais triste.* » « *Share Blood* » ne cache pas qu'il commandait son unité par la terreur. « *Si un gamin commettait un crime, refusait d'obéir à un ordre, je lui appliquais une feuille enflammée sur les yeux. Ça le rendait aveugle. Et si un des enfants tentait de s'enfuir et était capturé, mes combattants préféraient l'exécuter eux-mêmes, sachant que s'ils l'amenaient jusqu'à moi, ce serait terrible.* »

Ibrahim Barry J' pense que, dans la forêt, avec « *un fusil, du sang et des drogues* », on est un « *roi* ». Que « *la brousse, c'est la liberté* ». La guerre, la drogue, les vidéos, la musique. « *Mon film préféré, c'est Rambo.* » Les rebelles projetaient souvent des films d'action américains aux enfants avant de les envoyer au front. Rambo, la force brutale au service d'une cause juste. « *Et nous écoutions du rap, des musiques de gangsters.* »

A FREETOWN, Ibrahim a trouvé sa voie en se frayant un chemin jusqu'à l'église Saint-Anthony. « *Chaque dimanche, je chante des gospels dans la chorale. Peut-être vais-je devenir prêtre, si aucune école ne veut de moi. J'aiderai les enfants*

malheureux... » A moins qu'il ne devienne « *enquêteur criminel* ». « *Après tout, j'ai huit ans d'expérience dans le crime !* » Provocateur, il sourit, et commande un autre Fanta orange.

L'adolescent veut pourtant reconstruire son identité. « *Chez le Père Momoh, il y a des enfants-soldats qui m'appellent encore "général". Je leur dis : "Non, moi c'est Ibrahim."* » Un retour aux sources est toutefois impossible. « *Ma*

Mal ? « *Nous parlons du progrès, là, de la liberté du peuple. Je suis un révolutionnaire !* », éructe Foday Sankoh, le chef du Front révolutionnaire uni. L'homme qui a déclenché la guerre en 1991, avec une poignée de combattants venus du Liberia et de jeunes paysans, refuse à quiconque le droit de proférer des « *mensonges* » et de salir l'image de sa « *révolution* ». Foday Sabana Sankoh est, à 62 ans, l'homme-clé du cessez-le-feu et

« **Mes hommes savaient que je devais boire une coupe de sang humain chaque matin. Si nous avions un prisonnier, je le tuais moi-même. Je lui coupais la tête avec une machette. Sinon j'envoyais mes boys chercher un prisonnier ailleurs, ou capturer un civil** »

mère est venue me voir à Freetown. Elle m'a dit que je ne peux pas rentrer dans mon village dans le Sud. » Les attaques menées par les rebelles avaient toujours des noms de baptême, opération *Pay Your-Rambo*. « *Filor, c'était une opération No Living Things (tueries)... « Filor, c'était une opération No Living Things. Seules les plantes avaient le droit de survivre. (...) Heureusement, les gens de ma propre famille avaient fui dans la brousse. Mais j'ai tué des voisins de ma mère, j'ai même brûlé la maison de mon grand-père... Le Sud, c'est fini pour moi.* »

Et Freetown, c'est la misère. « *Dans la jungle, j'avais cinquante gamins pour me servir. J'avais de la nourriture, des drogues, des filles. A Freetown, j'ai faim, je m'ennuie.* » Freetown, c'est la haine des « *poli-*

tu processus de réconciliation, après trois années de prison durant lesquelles il a confié les rênes du RUF à Sam Bockarie, surnommé « *Mosquito* » pour sa rapidité à se déplacer dans la brousse. « *Je suis le maître de la paix, l'homme appelé par le peuple* », déclare-t-il. « *Si je ne suis pas à Freetown, c'est la guerre !* », ajoute, ravi, l'ancien caporal de l'armée britannique, devenu un admirateur du colonel libyen Kadhafi et un « *frère* » du warlord Charles Taylor, au pouvoir au Liberia.

Mal ? « *Moi, responsable de ces atrocités ?* » Les témoignages des amputés du camp de Murray Town ? « *Les amputés mentent ! C'est une manipulation du gouvernement !* » Foday Sankoh, très agressif, hurle, dressé sur le bord

Comment je suis devenu « underground »

par Jean-Pierre Mocky

QUOI ? Tout le monde gueule aujourd'hui ? Ça gueule et ça ne fait pas grand-chose ! On fait des dons pour aider ceux qui crèvent de faim ou de maladies ! Puis certains volent ce qu'on donne. Les metteurs en scène se réunissent pour gueuler contre les critiques, les gens de droite gueulent contre ceux de gauche et vice versa ! Tout le monde gueule.

Ben moi, je vais pas gueuler ! Non, doucement, je vais conter une histoire : évidemment ce sera la mienne, mais aussi celle de mes successeurs, de tous les jeunes qui voudront faire un cinéma de société ! En Italie, et surtout en Amérique, on fait et on a fait des films sur ce qui se passe. En France, c'est tabou et vaut mieux faire Astérix ou je ne sais pas quoi.

Ah ! ceux qui voudront parler de la Mairie de Paris, d'une certaine mutuelle des étudiants, de la Croix-Rouge ou autres œuvres caritatives, de l'alimentation, ah ! ces réalisateurs-là, ils souffriront. Beaucoup ne le feront pas.

Il y a beaucoup d'avantages à la liberté, la vraie. C'est comme de l'oxygène qu'on respire. On se sent mieux en se regardant dans la glace.

Souvent, lorsque l'adversité me frappe, je pense à Erich von Stroheim (dont j'ai été proche), à Orson Welles, à Tati, à Max Linder ou Vigo, à Fellini aussi (que je connaissais bien). Leur fin ne fut pas celle qu'ils méritaient. Mais ils

sont toujours près de nous, c'est eux qui m'aident. C'est pourquoi je suis serein, et je dors tout mon saoul. Je ne me fais pas de mouron.

Même si Pierre Lescure ne répond plus à mes lettres, si l'UGC ne veut pas de mes films depuis longtemps. Même si M^{me} Trautmann, en trois ans, n'a pas daigné me recevoir bien que Lionel Jospin le lui ait demandé. Même si, enfin, beaucoup me tournent le dos.

Enfin, quoi ? Que s'est-il passé ? Oh ! apparemment, pas grand-chose, diront les indifférents. Depuis dix ans, mes films sortent sous le manteau : peu de salles, pas de pub. Underground. Enterrés vivants.

Mais le miracle, c'est qu'on me connaît comme le loup blanc bien que je ne sois qu'un loup solitaire. Alors, ce soir, ici je sors de ma forêt.

Ma carrière fut normale jusqu'à la fin des années 60, jalonnée de quelques succès (*Dragueurs, Drôle de paroissien*, etc.).

Puis vint Mai-68. Je commis *Solo*, qui racontait l'histoire de quelques jeunes qui voulaient tout changer. Ah ! les critiques extra que j'ai eues ! A droite, à gauche, au centre, l'unanimité. *Solo* fut un succès et parcourut le monde. Le soir de la première à Paris, de nombreux politiques vinrent le voir, à l'ébahissement de M^{me} Violette, la caissière du Marsoeuf. Rien que du beau monde. Le gouvernement de l'époque.

Puis le film mit vingt-cinq ans à passer à la télévision et encore :

en août, à minuit pendant cette longue période ne s'étonna de la chose et surtout pas ceux qui l'avaient encensé. Bizarre, non ?

L'année suivante, je tournais *L'Albatros*. Le sujet ? Des élections truquées dans l'est de la France. Même histoire. Très bonnes critiques. Succès public. Puis dix-sept ans avant qu'il ne passe à la télévision. Bizarre, non ?

On va dire que je suis parano, que mon film est merdique, etc. Mais alors, pourquoi parle-t-on tous les jours des films merdiques et les achète-t-on à la télévision ?

Ma carrière continua jusqu'en 1998, cabin-caha.

Succès-échec-succès-échec. Rien à en dire. Peut-être parler de *A mort l'arbitre* – qui fut boycotté par le milieu du foot et des arbitres (arbitres qui aujourd'hui reconnaissent qu'on les moleste comme on molestait Eddy Mitchell dans mon film) – et aussi *Le Miraculé* : des groupes du Front national venaient arracher mes affiches. Bon, mais là ce n'était pas bizarre. Les films passèrent avec succès à la télévision et tout roula.

Jusqu'en 1998 où une force irrésistible me poussa à faire *Vidange*. Un film sur les mises en examen. Comment résister ? La presse annonçait 1 000 (oui mille) mises en examen rien que dans deux dépar-

tements. Le film, je l'ai produit seul, personne n'a voulu. Il est sorti. Mal. Très mal. Sans pub. Enfin avec rien. Un four malgré de bonnes critiques (*Télérama, Libération*, etc.). Le film fut acheté par Canal+ pour pas cher et avec réticence.

Il vient d'être programmé le 22 octobre 1999 et jusqu'au 1^{er} novembre, à de mauvaises heures

(4 h 30 du matin, 6 h 30 du matin par exemple et 0 h 40 le 1^{er} novembre). Or, malgré l'annonce du film dans le programme à 0 h 40 sur Canal+, le film est décalé de plus d'une bonne heure pour mettre un truc sur la boxe sans avertissement aux spectateurs. Ceux qui voulaient enregistrer le film se sont retrouvés avant le match de boxe.

Coïncidence : c'était la veille de la démission de Strauss-Kahn. Ah ! j'oubliais : lorsque le film est sorti, rien sur TF 1, car le présentateur sortait d'une mise en examen. Bizarre, non ? Non, après tout.

On pourrait croire que le feuilleton est fini. Ben non. On me parle en 1998 (fin) d'un livre américain qui traite d'une communauté qui

« *mauvais* » du seul point de vue d'une « *esthétique* » coupée des significations que ne peut que porter toute esthétique digne de ce nom (choix de moyens, de formes, de styles qui renvoient à des positions morales, qui font articulation d'écri-

week-end après sortie ! Il n'y aurait qu'à rire de cette vision idyllique du cinéma comme divertissement consensuel, rebaptisé « *cinéma populaire* » (pauvre peuple !), si elle ne s'énonçait en un temps particulier, qui est bien celui de la peur, voire de

Supposer, comme font les rédacteurs de cette compilation ressentimentale, que le conflit passerait entre critiques et cinéastes, les uns et les autres pris globalement, relève de l'imposture

ture et de sens) – et qu'il appartient précisément au travail critique de relever.

Se présenteraient à nous des films « *innocents* » qu'il faudrait juger selon la même « *innocence* », et si possible pas trop vite, disons... le

la haine devant tout ce qui fait effort de pensée, tout ce qui prétend faire bouger les consciences, troubler les évidences et les certitudes.

Demandons-nous : pourquoi la charge dite « *des cinéastes* » survient-elle aujourd'hui, alors que

Le sens d'une agression

par Gilbert Meynier et Pierre Vidal-Naquet

NOTRE ami et collègue Mohammed Harbi a été victime d'une agression à Grenoble dans la soirée du jeudi 18 novembre. Il s'apprêtait à faire, dans la chapelle du musée, une conférence à l'invitation du Musée dauphinois sur « L'immigration algérienne en France : un enjeu dans la relation France-Algérie ».

Une vingtaine d'énergumènes, dont certains étaient cagoulés à la manière du Ku Klux Klan et armés de battes de base-ball, ont voulu, par la violence et par la criallerie raciste, perturber une parole et un débat de paix. Cinq d'entre eux ont été arrêtés. L'intrusion violente a été accompagnée d'une distribution de tracts signés d'un « Comité nationaliste autonome ». Les intrus criaient « *France aux Français* » et « *Voleurs de nos impôts* ». Il y a deux ans déjà, Mohammed avait été victime à Nantes d'une attaque semblable, à la suite d'un article dans *Présence Hebdo* le présentant ignominieusement comme un relais du terrorisme islamique.

Rappelons qui est Mohammed Harbi : universitaire, enseignant à l'université Paris-VIII, politologue et historien, il fut et reste un militant algérien qui eut plusieurs hautes responsabilités successives au FLN pendant la guerre franco-algérienne de 1954-1962, puis de 1962 à 1965. Arrêté au moment du coup d'Etat de Boumediène en juin 1965, il fut jeté en

exécution des personnalités en les faisant périr par des morts apparemment naturelles. Je pense à toutes les morts suspectes mais naturelles que nous avons apprises en Europe et en France. Bref, j'y vais, j'achète le roman et voilà le film fini. Cette fois, c'est refusé par toutes les télévisions (un de ces responsables de chaîne me dit quand même : « *Le film n'est pas mal mais si je le prends, je me fais virer* »). Refus de Canal+, TF 1, F2, F3, M6 et Arte.

Je vais présenter le film, l'autre jour, dans la ville où je l'ai tourné. Réception avec le conseil régional et le maire et le toutim. On attend F3 Région. Soudain, au téléphone, on annonce au directeur de la salle : « *On nous a interdit de couvrir la première du film de Mocky*. » Qui était ce « on » ? Bizarre, non ?

Je sais bien. On va dire que je suis parano, que mon film est merdique, etc. Mais alors, pourquoi parle-t-on tous les jours des films merdiques et les achète-t-on à la télévion ? Et des prix à faire dresser les cheveux sur la tête. On va me dire : on l'a pas acheté par ce qu'il était trop cher. Faux. J'en demandais un prix modique. Le film sort le 12 janvier 2000. Des gens de bonne volonté me l'ont promis. Espérons qu'il n'y aura pas de contre-ordre. Oh ! il ne sort pas dans beaucoup de salles ni avec beaucoup de pub. Mais il sort.

Souvent des gens m'accostent dans la rue : « *On aime bien vos films, monsieur*. » C'est tantôt un éboueur, un prof d'une université

américaine, un Noir étudiant ou un Chinois restaurateur ; il y a beaucoup de jeunes. Un jour, je suis allé acheter six œufs dans une petite boutique ; quand j'ai voulu payer, l'employé me dit : « *Je vous les offre Monsieur. J'aime vos films. Continuez*. » J'ai eu l'impression d'es-suyer une larme, mais c'était peut-être de la poussière ou alors je coule des yeux. L'âge.

Alors, je continue. Je vais m'attaquer à la bouffe. C'est un sujet, ça ! ?

Ah ! au fait, j'ai écrit aux cinq cents plus grosses fortunes de France : un « *mealing* ». L'idée m'était venue de Bunuel. C'était le prince de Noailles qui avait financé *L'Age d'or*.

J'ai reçu des réponses : « *On aime vos films monsieur, mais on travaille dans l'humanitaire. On donne*. » J'espère pour ces mécènes (M^{me} de Bettencourt en tête) que l'argent qu'ils donnent n'enrichit pas des quidams. Ma foi, je n'écrirai plus.

Un jour j'aurai une belle petite salle soixante places, pas plus). J'y passerai mes films et ceux de certains jeunes, ceux ou celles qui auront des couilles...

Alors les avances sur recettes, le ministre de la culture, Canal+ et les autres s'estomperont dans le brouillard.

Maintenant, je retourne dans ma forêt. Bonsoir et à un de ces jours.

Jean-Pierre Mocky est cinéaste.

A propos d'un torchon-manifeste

par Jean-Louis Comolli

IL est assez consternant de lire la sorte de torchon-manifeste produit par « *des réalisateurs* » (lesquels ? S'igneront-ils, cette fois, ce dont ils sont auteurs ?) et publiée par *Le Monde* puis *Libération*. D'un côté « *des* » cinéastes, français de surcroît, disent-ils ; de l'autre, « *la critique* ».

Y a-t-il « *une* » critique, y a-t-il « *un* » cinéma en France aujourd'hui ? Mettre dans le même sac *Première* ou *Studio*, viatiques promotionnels, et *Le Monde*, *Télérama*, *Libération* ou *Les Inrockuptibles*, journaux où s'exerce, bien ou mal, un point de vue critique sur les films de l'actualité, c'est opérer déjà une confusion qui ne sert qu'à masquer cette vérité terrible que les films sont en lutte les uns contre les autres, non pas sous l'angle d'une « concurrence », sous celui de la bataille des idées et des formes.

Ce qu'on s'obstine à nommer « le » cinéma français est divisé entre des régimes économiques, des

manières de faire, des systèmes d'écriture qui ne sont pas et ne seront jamais en paix – pas plus que la société française n'est et ne sera réconciliée. Entre Jean-Claude Biette et Claude Berri, entre Patrice Leconte et Luc Moullet, entre Bertrand Tavernier et Nicolas Philibert (par exemple), quelle distance, quel abîme, quel monde !

Qu'ils le sachent ou pas, les critiques qui écrivent aujourd'hui et les spectateurs eux-mêmes, sont à leur tour parties prenantes de ces combats. Supposer, comme font les rédacteurs de cette compilation ressentimentale, que le conflit passerait entre critiques et cinéastes, les uns et les autres pris globalement, relève de l'imposture et désigne, pire, une volonté de dissimuler la dimension idéologique et les enjeux de sens qui sont au travail dans tous les films et qui les font s'affronter.

Se fauflerait là, courant sous les mots, la supposition que les films d'aujourd'hui pourraient être « *ratés* » ou « *réussis* », « *bons* » ou

Le Monde

avec

EL PAIS

Franfurter Allgemeine

vous invite au colloque

« Vers une Europe de la sécurité et de la défense »

autour de trois tables rondes :

9 h 00 : « Les Européens ont-ils besoin d'une Europe forte ? »

11 h 30 : « L'Alliance atlantique a-t-elle besoin d'une Europe forte ? »

15 h 00 : « L'Europe a-t-elle besoin d'une industrie militaire forte et indépendante ? »

Vendredi 3 décembre 1999

Bibliothèque nationale de France
11, quai François-Mauriac
75013 Paris

Inscription obligatoire au 01 42 17 32 34

AIR FRANCE

LAGARDERE

AÉROSPATIALE MATRA

AU COURRIER DU « MONDE »

LA DINDE ET LES CINÉASTES

Je suis un spectateur, rien d'autre... Et je viens de parcourir, un brin consterné, le pharaonique mur des lamentations d'un groupe de cinéastes (*Le Monde* du 25 novembre). Une page entière de mon quotidien qui aurait aisément pu tenir sur trois colonnes...

Que de délations ! Que de citations fielleuses (presque toujours sorties de leur contexte par ailleurs...) !

Que d'aigreur ! Que de parti pris (...). Si vous avez tant de problèmes avec ces messieurs de la critique, allez leur casser la gueule à la récré, mais de grâce épargnez-nous votre linge trouble !

Bien sûr qu'il y a de l'abus (comme si l'abus était une valeur ignorée de votre corporation...). Mais arrêtez de prendre le public pour une dinde ! Croyez-vous réellement qu'il niera le succès à telle œuvre, parce qu'il a été écrit quelque part (et juste quelque part) que M. Philippe Noiret « *avait un gros cul* »... (...)

Faites ce que vous savez faire (des films), laissez faire à la critique ce pour quoi on l'emploie (une opinion, avec des mots).

Oubliez Jean-Louis Bory. Et laissez le public se débrouiller, je vous jure qu'on ne demande que ça.

Gilbert Meynier et Pierre Vidal-Naquet sont historiens.

Bruno Charoy par courrier électronique

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télfax : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'ETA n'est pas l'IRA

AU moment où la paix semble enfin en vue en Irlande du Nord, l'espoir de réconciliation s'évanouit au Pays basque. Deux des révoltes les plus radicales qui déchirent l'Union européenne depuis de longues années, au prix d'une sanglante litanie d'attentats et de massacres, paraissent ainsi emprunter des voies opposées qui suscitent ici le soulagement et là l'inquiétude. Au nord, le Sinn Féin, branche politique de l'IRA, entre au gouvernement autonome de la province, grâce à des concessions mutuelles qui ont coûté autant aux protestants qu'aux catholiques. Au sud, l'ETA annonce qu'elle est décidée à « réactiver l'utilisation de la lutte armée », mettant fin à la trêve qu'elle observait depuis plus d'un an.

Le lien entre la lutte des catholiques irlandais et celle des nationalistes basques n'est pas de pure apparence. Non seulement ces deux mouvements demeurent les principaux points de fixation, en Europe occidentale, du vieux combat de minorités irréductibles contre les grands Etats. Mais les relations entre leurs dirigeants sont constantes : les représentants du Sinn Féin et ceux de Herri Batasuna, « vitrine politique » de l'ETA, se sont rencontrés à plusieurs reprises, chacun observant avec attention l'évolution du processus de paix chez l'autre.

Aujourd'hui, ces deux processus divergent. Le rendez-vous manqué entre les Basques et le gouvernement de Madrid contraste avec l'accord réalisé en Irlande du Nord. Peut-on penser, comme certains le disent en Espagne, que la réussite du second finira par entraîner le succès du premier ? Ceux qui

nourrissent cet espoir soulignent que le processus irlandais a connu aussi des soubresauts, que le retour de la paix a été précédé de multiples déconvenues. Ils notent que les divisions qui séparent, du côté de l'ETA comme du côté du gouvernement Aznar, les « faucons » des « colombes » rappellent celles qui ont opposé, de la même manière, les acteurs de la tragédie irlandaise. Ces contradictions, soulignent-ils, ont été finalement surmontées : pourquoi ne le seraient-elles pas en Espagne ?

La question est de savoir si les protagonistes du drame espagnol seront capables, ou désireux, d'ouvrir enfin le chemin de la paix. De part et d'autre, la méfiance est grande. Pour le gouvernement de Madrid, l'ETA n'a jamais voulu la paix : elle n'aurait fait que manœuvrer pour reconstituer ses forces avant de lancer la bataille définitive pour l'indépendance et aurait rompu la trêve après s'être aperçue que les nationalistes modérés n'étaient pas prêts à la suivre dans cette voie. Pour l'ETA, c'est au contraire le gouvernement Aznar qui porterait toute la responsabilité de la rupture, faute de volonté politique. La vérité est que l'immobilisme est largement imputable aux deux parties : à l'ETA, qui n'a pas le courage de reconnaître que la fuite en avant est une stratégie sans issue ; au gouvernement Aznar, qui, à l'approche des élections législatives, n'a pas celui de présenter un vrai plan de paix. Comme le montre l'exemple irlandais, renouer le fil des négociations avant que la violence ne reprenne supposerait des remises en question et des ruptures auxquelles, à l'évidence, ni Madrid ni l'ETA ne semblent prêts.

« Think different » par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

TANDIS qu'à Seattle va se jouer l'avenir commercial de la planète, mon ami Paul se bourre de pop-corn, dans un cinéma de Montparnasse, en regardant le nouveau dessin animé de Tarzan.

Paul n'a pas son pareil pour dévorer de l'œil. Qu'il scrute son Atlas ou Teletoon, le plafond peut s'effondrer. Après quoi, il a le chic pour poser aux adultes les questions qui tuent. Il a forcément raison, puisqu'il nous survivra. Il a eu sept ans le mois dernier. Le choix du film de Tarzan lui a été dicté par les voies mystérieuses qui font pénétrer dans les chambres d'enfants dépliant et prospectus, comme les feuilles mortes passent sous les portes de granges. Il savait par cœur l'heure des séances, le métro, les tarifs. Il a son profil attentif des grandes occasions. Le message du spectacle fait son chemin : Tarzan est plus gentil qu'un gorille, Jane est belle, tous deux mériteraient de mater la jungle, à condition d'emmener la maman singe avec eux...

Le même écran promet prochainement une autre histoire de domination radieuse, *Himalaya*. Le sous-titre est « L'enfance d'un chef ». D'après la bande-annonce, c'est l'histoire d'un gamin tibétain qu'on dirait sorti d'une réclame de glace en bâton. Son grand-père a décrété qu'il était né pour conduire son peuple, ce qu'il fera. Faudrait-il expliquer à Paul, en sortant, qu'un certain Sartre a utilisé le même titre, par ironie, pour mieux vomir la prétention dynastique des bourgeois ? Lucien, le fiston de la nouvelle, doutait d'avoir la virilité voulue pour commander. A la fin, il se laissait

pousser la moustache, à la Hitler. C'était gros, on était en 1939 ; mais ça apprenait à rire d'une classe pour laquelle l'égalité n'est qu'un « mensonge ignoble ». Sartre aurait-il écrit pour rien ? C'est l'avis des penseurs patentés d'aujourd'hui. « L'ère des grands systèmes est révolue », lit-on partout. Circulez, il n'y a rien à voir, rien à penser.

Rien, vraiment ? Que se fabrique-t-il, à Seattle, sinon une machine à dominer ? Un « système » ne perd pas son nom ni sa force contraignante dès lors qu'il reste le seul au monde, le dernier, vainqueur par jet de l'éponge du concurrent. Il n'est pas l'affaire de tous, sous prétexte qu'il ne découle d'aucune théorie et qu'il ne porte aucun nom d'inventeur. Le loisir qu'ont les riches de faire commerce ne garantit pas la liberté des pauvres. De quel droit s'appliquerait-il aux choses de l'esprit ? Le libéralisme exigera-t-il que nous renoncions à nos films, nos fromages, nos grandes écoles, au grec, au latin ?

Profitant de ce que la mort des idéologies est devenue vérité d'évangile, l'idéologie, car c'en est une, du tout-marchandise prospère chez les décideurs économiques. Quiconque y résiste est taxé d'archaïsme régionaliste. Ainsi s'étend une pensée vraiment unique, mondiale, libérale, modernitaire. Et gare à qui se rebiffe ! Les cookies d'Internet nous ont à l'œil.

Comme à leur habitude, les clercs fourrissent aux puissants l'intendance sémantique. Ils se sont empressés de traduire *merchandising* par marchandisage, sous couvert de contrer les anglicismes. Le résultat de ce

marchandisage à tout va, la marchandisation, ce sont les porteurs de pancartes de Seattle qui l'ont inventé tout seuls. L'imposeront-ils dans l'usage ? Il y a trente ans, c'est à la « consommation » que s'opposaient les gauchistes. Depuis, ils y ont pris goût et traitent de « populiste » la radicalisation de leurs refus passés. Les épithètes sont affaire de mode, comme les aspirations qu'elles cherchent à discréditer.

La pilule risque de passer. Partout la publicité se vante de réfléchir à notre place. C'est une question d'insistance, de commandite, de gros sous. Sur les murs du Louvre, des calicots nous intimement l'ordre, en anglais, de « penser différemment » - « Think different » -, alors qu'il s'agit à l'évidence du contraire, de nous faire penser pareil : je ne veux voir qu'une seule pomme ! Les clients du produit informatique qui « sponsorise » la campagne la relaie avec un zèle digne des sectes. La grosseur du mensonge est leur meilleur atout. (Les nazis osaient bien proclamer, à l'entrée d'Auschwitz, que « Le travail rend libre » ! Nous ne comparons pas les régimes, mais leurs effronteries.)

Que pèseront les pancartes européennes face à l'establishment planétaire de l'OMC ? Le béret et la baguette, face au Dow Jones ? Nos pontifes ont répandu d'avance une fois pour toutes : « L'ère des grands systèmes est révolue, point. »

Après Tarzan aux pop-corn, Paul rêvait de déjeuner Seattle dans un certain restaurant où on reçoit des cadeaux et où la sauce tomate, c'est super, on s'en colle partout.

Objectif 2000 par Jean-Paul Lubliner



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldry, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Fenenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jareau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pillaou ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le prix de la betterave et celui de l'essence

LA QUESTION du prix de l'essence est en relation étroite avec celle du prix de la betterave et du sucre. Le Parlement s'est réservé le pouvoir de fixer les droits et taxes sur l'essence, qui constituent la majeure partie du prix de vente de l'essence aux utilisateurs.

Mais d'autres éléments lui échappent. C'est d'abord le prix des produits pétroliers importés. Or il a augmenté à la suite de la dévaluation. Toutefois, l'essence à la sortie des raffineries ne valant guère que 13 francs environ le litre, la dévaluation ne peut se traduire que par une hausse assez faible du prix final.

D'autre part l'incorporation obligatoire de l'alcool à l'essence pourrait entraîner un relèvement de prix. Le prix de cession aux utilisateurs de l'alcool carburant est déjà plus élevé que celui de l'essence.

Il est évident qu'un relèvement du prix de la betterave se traduirait par une nouvelle augmentation. A moins que la régie, qui perd sur l'alcool carburant, ne se rattrape sur les prix de vente à la pharmacie, à la parfumerie et aux autres catégories de consommateurs. Mais ils sont déjà très élevés et découragent les acheteurs.

Et c'est pour aider le monopole à écouler ses stocks et à combler son déficit qu'on a songé à rendre obligatoire l'emploi de l'alcool carburant. On a mis en avant les chiffres de 50, ou plutôt de 45 francs le litre pour le nouveau carburant national, avec suppression du double secteur. Mais du côté du Parlement, sans parler des consommateurs, des résistances se manifestent.

M. T.

(1^{er} décembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Seattle : l'exception sanitaire

Suite de la première page

Le progrès scientifique ne suffit pas à assurer la relève. « L'intérêt minimum pour la recherche sur la tuberculose n'est pas posé en termes scientifiques, mais en termes financiers », écrit Diana Chang Blanc, experte de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans une analyse sur « Les facteurs incitatifs et dissuasifs pour le développement de nouveaux médicaments antituberculeux » (novembre 1998). Selon les calculs des firmes pharmaceutiques, le rapport coût-bénéfice est trop élevé. »

Certains laboratoires ont bien ponctuellement révisé leurs tarifs à la baisse, des accords ont pu être trouvés pour reprendre la production de certains médicaments (éflornithine pour traiter la maladie du sommeil), et un accord de partenariat international pour la mise au point de traitement contre le paludisme vient d'être conclu, sous l'égide de l'OMS, entre des agences internationales et des firmes privées. De plus, les prix fixés par les laboratoires pharmaceutiques ne sont pas le seul paramètre, et il convient de s'interroger sur les choix d'un certain nombre de pays qui ne consacrent à la santé qu'une part infime de leur budget. De même, on ne saurait, sous le prétexte de l'urgence, négliger l'impératif du développement d'infrastructures sani-

taires, dont l'absence fait le lit de maladies, comme la tuberculose ou le trachome.

Mais comment justifier la bataille menée par la Fédération internationale de l'industrie du médicament et par les Etats-Unis, au nom de la défense de la propriété intellectuelle, considérée comme moteur de la recherche médicale, contre des dispositions favorables aux pays pauvres pour l'accès aux traitements : les licences obligatoires et les importations parallèles ?

La révision des accords du GATT, qui a abouti à la création de l'OMC, a introduit des accords sur la propriété intellectuelle (ADPIC ou, en anglais, TRIPS) que les pays développés sont censés appliquer depuis 1996, les pays en développement, au cours de l'année 2000, et les pays les moins développés d'ici à 2006. Ces accords, soutenus par un mandat donné à l'OMS en mai, autorisent un Etat confronté à une situation d'urgence sanitaire à faire fabriquer localement des formes génériques de médicaments : c'est ce qu'on appelle une licence obligatoire. Il peut également se fournir non pas auprès de la maison-mère mais dans d'autres pays pratiquant des tarifs plus bas : c'est ce que l'on désigne sous le nom d'importations parallèles. Selon les pays, le prix de la boîte de 40 gélules à 250 mg d'AZT, premier médicament commercialisé contre le sida, varie de 53,50 à 124,95 dollars.

L'Afrique du Sud et la Thaïlande, deux pays largement touchés par le sida, sont soumis à une forte pression pour cesser de recourir à ces méthodes. La Thaïlande était parvenue à fabriquer un antirétroviral à un prix environ trente fois inférieur

à celui du producteur original, avant de devoir y renoncer sous la menace de mesures de rétorsion américaines. L'Afrique du Sud a adopté dans sa législation la possibilité de recourir aux licences obligatoires.

Au moment où l'accord ADPIC est sur le point d'être révisé, une trentaine d'organisations, dont Médecins sans frontières, Agir ici, Act Up, Médecins du monde, Aides, ReMeD et Ensemble contre le sida, lancent une campagne en France, du 1^{er} décembre 1999 au 31 mars 2000. Elles demandent à l'industrie pharmaceutique d'instaurer « un prix de vente accessible aux populations du Sud » et au premier ministre « d'engager publiquement la France à appuyer la mise en place de financements bilatéraux et multilatéraux permettant aux populations du Sud atteintes du sida d'accéder enfin aux traitements » et « à défendre, lors des négociations au sein de l'OMC, les possibilités prévues par les accords internationaux sur la propriété intellectuelle, que ce soient les importations parallèles ou les licences obligatoires ».

Le contre-sommet de Seattle sera l'occasion pour ces ONG de faire entendre la préoccupation croissante de l'opinion publique. Leur intervention pourrait ne s'appuyer que sur des craintes « égoïstes » devant les risques d'un effet boomerang que fait courir, pour les pays les plus riches, la persistance d'épidémies de maladies mortelles transmissibles dans les pays les plus pauvres. Mais elle se justifie largement par des considérations plus essentielles : le respect de l'être humain.

Paul Benkimoun

PRÉCISIONS

PRIX NOVEMBRE

La société Cassegrain graveur nous signale qu'elle « refuse que le prix Décembre soit présenté comme le successeur du prix Novembre » (Le Monde du 4 novembre). Elle précise que la dénomination « prix Novembre » est déposée à titre de marque dont la reproduction et l'usage sont interdits, ainsi que l'a confirmé une ordonnance de référé, en date du 4 novembre.

ECOLES DE JOURNALISME

A propos de l'article consacré aux centres de formation au journalisme (Le Monde du 14 octobre), l'Ecole supérieure de journalisme de Paris nous demande de préciser qu'elle a été créée en 1899, avant l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, fondée en 1924. Etablissement libre d'enseignement supérieur, l'ESJ de Paris délivre, depuis six ans, un diplôme reconnu par l'Etat, mais non agréé par la Commission de la carte des journalistes.

PARIS

A la suite de l'article consacré à la campagne du candidat communiste Pierre Mansat pour l'élection législative partielle qui a eu lieu le 28 novembre dans la 21^e circonscription de Paris, dans Le Monde du 20 avril, la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie nous demande de préciser que sa direction nationale ne soutient aucun candidat.

RPR

La fédération du Pas-de-Calais du RPR, celle de Jean-Paul Delevoque, revendique 920 adhérents et non 421 comme nous l'avons écrit par erreur.

Le gouvernement ouvre la téléphonie locale à la concurrence

Les nouveaux compétiteurs pourront contourner le dernier monopole de fait de l'opérateur historique en utilisant les liaisons par radio. Objectif : accélérer le développement d'Internet

Le gouvernement français a lancé, mardi 30 novembre, l'appel à candidatures pour l'attribution de « boucles locales » radio : 48 licences, dont deux nationales, seront délivrées dans l'année qui vient. Cette techno-

logie permettra aux nouveaux opérateurs de téléphone de concurrencer France Télécom sur son dernier pré carré : l'accès final au client. L'Autorité de régulation des télécommunications (ART), qui pilote le dossier, a

pour objectif de développer la société de l'information en multipliant les possibilités d'accès à haut débit à Internet. Les principaux opérateurs avaient été autorisés à expé-

riementer la technologie hertzienne depuis un an. La création d'un réseau par voie radio s'avérant moins coûteuse, Siris, Cegetel, Tele 2, 9 Télécom et FirstMark ont d'ores et déjà déclaré leur intérêt pour une licence nationale.

LE GOUVERNEMENT français a lancé, mardi 30 novembre, l'appel à candidatures pour l'attribution de « boucles locales » radio. Une mesure impatientement attendue par les opérateurs concurrents de France Télécom. Malgré l'ouverture du marché européen des télécommunications, en principe totale depuis le 1^{er} janvier 1998, ces nouveaux acteurs sont encore pieds et poings liés à l'opérateur historique. S'ils ont développé des réseaux nationaux – pour les communications dites « longue distance » –, ils n'ont toujours pas accès au client final, et sont obligés d'emprunter la boucle locale (les derniers mètres de fils de cuivre pénétrant chez l'abonné) de France Télécom. Une situation inconfortable, car ils doivent payer un tarif d'interconnexion à l'opérateur

historique, sans obtenir pour autant la maîtrise des équipements téléphoniques. Le développement d'Internet à haut débit, estimé les experts, est freiné par ce goulot d'étranglement.

La technologie de la boucle locale radio permet aux opérateurs alternatifs de contourner le réseau terrestre de France Télécom en passant par les ondes hertziennes. L'Autorité de régulation des télécommunications (ART), qui pilote le dossier depuis un an et demi, a clairement indiqué son objectif : stimuler la concurrence sur la boucle locale radio et développer la société de l'information en multipliant les moyens d'accès à haut débit à Internet.

L'ART a encouragé les opérateurs téléphoniques à conduire des expérimentations dans cette technologie.

Les principaux d'entre eux, comme Cegetel, Siris, 9 Télécom, MCI WorldCom, et d'autres, plus petits, ont expérimenté cette technologie dans quelques villes-tests. Au début de l'année, les responsables de ces opérateurs n'étaient pas encore enthousiasmés par les résultats. Ils espéraient plutôt que le gouvernement impose à France Télécom l'ouverture de sa boucle locale en fils de cuivre. Mais à mesure que les expériences ont été affinées et que la porte du réseau local de France Télécom se refermait, leur point de vue a évolué. Cinq d'entre eux – Siris, Cegetel, Tele 2, 9 Télécom et l'allemand FirstMark – ont même devancé le lancement officiel de l'appel à candidatures en déclarant leur intérêt pour une licence nationale.

La compétition sera rude, car le gouvernement devrait attribuer seulement deux licences nationales. Mais il en octroiera deux pour chacune des vingt-deux régions métropolitaines, plus deux dans les départements d'outre-mer. Au total, quarante-huit licences seront affectées dans l'année. France Télécom ne devrait pas pouvoir soumissionner.

INVESTISSEMENT PROGRESSIF

La boucle locale radio présente beaucoup d'intérêt par rapport à la construction d'un réseau local terrestre en fibre optique ou en fils de cuivre. L'équipement consiste, chez l'opérateur, en une grande antenne radio (la station de base) qui envoie des ondes sur deux types de fréquences, les 3, 5 ou les 26 gigahertz.

L'abonné, lui, dispose d'une petite antenne de réception qui se présente sous la forme d'une mallette. La basse fréquence permet d'atteindre un rayon de 8 à 10 kilomètres, mais sa plus faible puissance réduit le nombre de clients récepteurs. En revanche, la plus haute fréquence ne dispose que d'un rayon de 3 à 4 kilomètres, mais permet d'« arroser » davantage de clients.

« La technologie de boucle locale radio est nettement moins chère à déployer, entre 1 et 6 milliards de francs pour une couverture nationale, que l'installation d'un réseau terrestre », estime Olivier Campenon, directeur général de Siris. De plus, l'investissement est progressif à mesure des raccordements, à la différence d'un réseau terrestre où il faut installer toutes ses lignes avant de démarcher des clients. Enfin, le déploiement de la boucle locale est nettement plus rapide : il suffit de quelques mois pour couvrir l'ensemble du territoire.

Dans un premier temps, les opérateurs visent les marchés des grandes et moyennes entreprises, celles qui ont besoin d'un débit important, entre 500 kilobits et 4 mégabits par seconde. Mais ils s'intéressent également au grand public, qu'il sera plus facile de contacter en disposant enfin d'un réseau complet, comprenant les liaisons nationales et la terminaison locale. Les opérateurs seront ainsi à même d'offrir des services innovants qui leur permettront de se distinguer non plus sur la base unique du prix des communications, mais sur la qualité du service.

Offensive générale contre les positions de France Télécom

DEUX ANS après l'ouverture à la concurrence des télécommunications, France Télécom profite de sa force de frappe pour lancer une offensive en direction de deux nou-

ANALYSE

L'opérateur français refuse chez lui ce qu'il réclame sur les autres marchés

veaux secteurs, théoriquement ouverts à la concurrence : la téléphonie mobile et l'accès à Internet.

Mais cette démarche est de plus en plus contestée par ses concurrents. Lundi 29 novembre, 9 Télécom, filiale française de Telecom Italia, a porté plainte auprès du Conseil de la concurrence. Elle reproche à France Télécom d'abuser de sa position dominante dans les communications locales pour s'imposer dans l'accès à Internet à haut débit. Depuis le mois de septembre, 9 Télécom demande à l'opérateur historique de pouvoir offrir à ses abonnés des solutions d'accès à Internet à haut débit avec la technologie ADSL. Devant la mauvaise volonté de France Télécom, l'opérateur demande au conseil de bloquer immédiatement la nouvelle phase de déploiement de l'ADSL de France Télécom. Il demande également que France Télécom lui fournisse, avant le 1^{er} juin 2000, les indications techniques nécessaires pour offrir lui-même l'ADSL.

Andrea Camanzi, vice-président de Telecom Italia, s'insurge contre la situation actuelle dans l'accès Internet à haut débit. Dans ce métier entièrement nouveau et hautement stratégique, France Télécom et ses concurrents devraient disposer des mêmes atouts. Or, parce qu'il maîtrise encore les derniers mètres de fils de cuivre le reliant à l'abonné (la boucle locale), France Télécom a une longueur d'avance. Il déploie, depuis le 3 novembre ses offres ADSL à Paris et dans sa banlieue, tout en tentant de ralentir les offres de la concurrence. Si 9 Télécom a déposé la plainte en son seul nom, il invite les autres concurrents de France Télécom à s'y associer.

Cette plainte n'est que la dernière en date. En quelques semaines, c'est la cinquième qu'il doit affronter. Vendredi 19 novembre, Club Internet, (groupe Lagardère) a déposé une plainte pour abus de position dominante dans la fourniture d'accès à Internet. Quelques jours auparavant, Cegetel-AOL les avaient précédés en portant plainte contre les offres promotionnelles de Wanadoo, la filiale de France Télécom. Phototelem, une société de services télématiques, avait déposé plainte, le 25 juin, pour abus de position dominante de France Télécom dans la fourniture d'accès aux services télématiques (Minitel). En novembre 1998, Bouygues Télécom avait fait de même contre Itineris, pour prix prédateurs et subventions croisées entre la maison mère et sa filiale. Cette affaire n'est toujours pas tranchée.

Cette subite montée de fièvre s'explique aisément. Internet est

une véritable manne pour les opérateurs téléphoniques. Le trafic généré triple tous les ans, alors que celui des communications vocales ne croît que de 3 % à 5 % par an. France Télécom dispose des infrastructures nécessaires pour écouler ce trafic (il a investi 500 millions de francs pour déployer un réseau dédié à Internet) et ne semble pas pressé de les partager avec ses concurrents. Pour ces derniers, le développement d'Internet n'est plus seulement un problème de concurrence, mais un véritable enjeu de société puisqu'il s'agit d'offrir aux Français l'accès à ce nouveau média, supposé bâtir un nouveau modèle de croissance économique, au moindre coût.

Pour cela, rien de tel que la concurrence. Parti avec retard, France Télécom s'est tout de même imposé comme le leader de la fourniture d'accès à Internet avec Wanadoo et est devenu un grand acteur dans la fourniture de contenus avec son portail Voilà. Dans la compétition, France Télécom dispose d'infrastructures fiables, d'une marque reconnue, d'une puissance commerciale imposante et d'une grande puissance financière. Des atouts non négligeables.

VERS UN RÉGIME EUROPÉEN

Avec Internet, le marché s'est élargi du plan national au plan européen. France Télécom a donc entrepris de développer ses services d'accès et de contenus Internet en Europe. Mais, en dehors de l'Hexagone, France Télécom endosse le rôle d'opérateur alternatif confronté à un opérateur historique. Il réclame donc, dans plusieurs pays européens, le libre accès à Internet alors qu'il rechigne à l'offrir en France.

Pour Telecom Italia, la problématique est la même. Premier acteur de l'Internet en Italie avec sa filiale Tin.it (qui devrait être filialisée et introduite en Bourse en 2000), Telecom Italia veut reproduire son expérience en France. Comment forcer France Télécom à ouvrir son réseau ? La loi de 1996 sur les télécommunications a créé un régulateur – l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) – pour rééquilibrer les termes de la concurrence. L'ART conduit l'ouverture à la concurrence des différents marchés, rend des arbitrages sur les conflits entre opérateurs et fait des propositions sur l'homologation des tarifs de France Télécom. Elle dispose également d'un pouvoir de sanction qui peut aller jusqu'à 3 % du chiffre d'affaires total de l'opérateur incriminé, voire au retrait pur et simple de sa licence. Une arme que l'ART n'a jamais actionnée jusqu'à présent. Mais Jean-Michel Hubert, le président de l'ART, a rappelé, en juillet 1999, qu'il n'hésiterait pas à s'en servir.

Le Conseil de la concurrence et l'ART travaillent en étroit rapport. « Ils disposent d'un droit de consultation réciproque », explique Pierre-Alain Jeanneney, directeur général de l'ART. Quand l'un des deux est saisi, il demande automatiquement l'avis de l'autre. Ainsi l'ART a rendu trois avis techniques à la demande du Conseil de la concurrence en

1997, un seul en 1998 ; mais l'histoire s'est accélérée : elle en a déjà rendu dix en 1999. »

Toutefois, Olivier Bomsel, chercheur au centre d'économie industrielle de l'École des mines, estime que « le système juridique français n'est pas encore assez puissant pour imposer un démantèlement de l'ex-monopole, comme la justice américaine a été capable de le faire en 1983 avec AT&T et comme elle tente de le faire avec Microsoft ». Pour lui, les opérateurs devraient plutôt s'adresser à la Commission européenne.

C'est précisément ce qu'ont fait des collectivités locales françaises (Toulouse, Nancy, les villes de banlieue parisienne) qui réclament le

droit de pouvoir poser des fibres optiques dans leurs villes pour attirer les entreprises. En mars 1999, le tribunal administratif de Nancy, saisi par France Télécom, leur avait donné tort. Elles ont donc décidé d'en appeler à la Commission européenne pour non-respect du droit européen de la concurrence. En Europe, plusieurs métropoles ont déjà posé des fibres.

À mesure que le secteur des télécommunications s'ouvrira effectivement à la concurrence, le pouvoir des différentes autorités de régulation nationales devra s'effacer au profit du régime général du droit européen de la concurrence.

Enguérand Renault

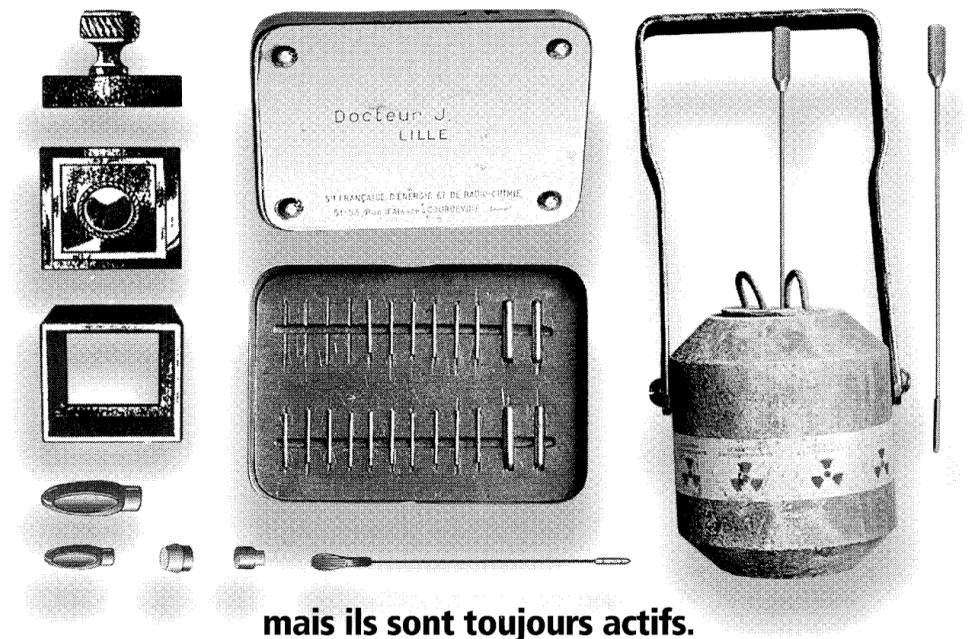
Framatome attaqué pour discrimination syndicale par la CGT

LE TRIBUNAL des prud'hommes de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) devait juger, mardi 30 novembre, une plainte pour discrimination déposée par six militants de la CGT contre la direction de l'usine de Framatome située à Chalon-sur-Saône. Ayant procédé à des reconstitutions de carrière sur une longue période, ces militants, qui ont entre quinze et trente ans d'ancienneté dans l'entreprise, estiment avoir subi un préjudice souvent supérieur à 1 million de francs.

Ce procès illustre l'importance que donne désormais la CGT à la lutte contre la discrimination de ses militants et sympathisants (*Le Monde* du 25 novembre). En septembre 1998, le constructeur automobile PSA acceptait de signer un accord sur la carrière des militants syndicaux pour éviter de se voir condamner au pénal. Fort de ce succès, la CGT profite de son savoir-faire (la reconstitution de carrière de ses militants comparée à un panel de salariés représentatifs) pour intenter des procès pour discrimination syndicale. Après PSA, ce fut le tour de Dassault Aviation. La semaine dernière, la CGT a révélé que trois cents militants à Aérospatiale allaient entreprendre une démarche identique. Le procès intenté à Framatome constitue une nouvelle pièce de cette stratégie. La technique est désormais rodée. La CGT porte quelques dossiers devant les prud'hommes, ce qui suffit, en cas de victoire, pour que la direction reconnaisse implicitement des « anomalies de traitement » concernant l'ensemble des militants syndicaux discriminés.

E. Re.

Les objets au radium ne servent plus à rien,



mais ils sont toujours actifs.

La Curiothérapie était beaucoup pratiquée au début du siècle pour le traitement des cancers ou le traitement des lésions dermatologiques par application directe de radium (Ra 226 ou ²²⁶Ra). Abandonnés dès les années 50, les outils (aiguilles, sondes, applicateurs, plaques) ont été oubliés dans les placards des hôpitaux, des cliniques, ou parmi les affaires de médecins, parfois hérités... Placés dans des gaines en or ou en platine et, en général, protégés dans des boîtes en plomb, ils ont aussi été achetés, à l'époque, par les notaires et les banquiers pour leur valeur marchande. Aujourd'hui, ils sont toujours radioactifs, pour des milliers d'années, et représentent un danger inutile.

Une collecte nationale de récupération est organisée par l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) et l'OPRI (Office de Protection contre les Rayonnements Ionisants) à partir du 1^{er} décembre 1999 et pendant un an.

Si vous savez où se trouve l'un de ces objets, téléphonez à la cellule opérationnelle ANDRA-OPRI au



L'AFP à la recherche de solutions après le retrait du plan Giuily

Les organisations syndicales entament les négociations sur le développement de l'Agence France-Presse en position de force face à une direction affaiblie par les hésitations du gouvernement

« AFP : non à la privatisation ». La banderole est toujours accrochée au-dessus de l'entrée principale de l'Agence France-Presse, place de la Bourse, juste en face du palais Brongniart, le symbole du « grand capital ». Malgré la « capitulation » du PDG Eric Giuily, obligé de renoncer à l'essentiel de sa réforme (l'arrivée de partenaires privés liée à une modification du statut de l'agence) sous la menace d'une grève illimitée, les syndicats ont décidé de maintenir la pression. Dans la grande salle des « desks » du troisième étage, l'assemblée générale du personnel, qui s'est tenue lundi 29 novembre, a donné lieu à une ultime poussée de fièvre.

Bien décidés à pousser leur avantage, les syndicats ont levé l'appel à la grève, mais ils ont de nouveau laissé planer la menace d'un conflit dur et ils ont exigé de M. Giuily des assurances sur ses véritables intentions. Prétextant de propos tenus par la direction selon lesquels un recours à des partenaires privés n'était pas complètement exclu (*Le Monde* du 30 novembre), les représentants syndicaux ont accusé M. Giuily de « manquer à sa parole » et de re-

mettre en cause l'accord conclu avec eux samedi. Dans une ambiance de psychodrame savamment entretenue, ils ont fait une nouvelle démonstration de force en obtenant un démenti officiel du président de l'AFP. Dans un communiqué, M. Giuily a réaffirmé sa volonté d'apaisement et promis d'appliquer « dans son intégralité et sans arrière-pensée » le texte signé avec l'intersyndicale.

Cette passe d'armes traduit bien la position dominante qui est celle désormais des organisations syndicales face à une direction qui semble bel et bien avoir été « lâ-

chée » par les pouvoirs publics. Même si M. Giuily le dément, tout indique que le gouvernement – à peine sorti d'une grève dans l'audiovisuel public – a reculé devant la perspective d'un conflit à l'AFP. Ces derniers mois, de nombreuses notes dissonnantes s'étaient déjà fait entendre sur le sujet au sein de la majorité plurielle. Sur fonds de précédent Michelin et de négociations commerciales dans le cadre de l'OMC, le gouvernement ne semblait guère décidé à défendre une réforme dénoncée comme une « privatisation rampante » et une nouvelle manifestation d'un libéra-

lisme forcené menaçant l'indépendance d'un des piliers de l'exception culturelle française.

Dans ce contexte, le lobbying des syndicats auprès du monde politique et la mobilisation soigneusement orchestrée du personnel ont fini par convaincre le gouvernement de la nécessité d'apaiser les tensions. « Quand le gouvernement a vu que la dernière grève avait été votée à 83 %, il s'est dit qu'il y avait un problème et cela a sans doute beaucoup joué dans l'évolution de M. Giuily », a expliqué Tristan Malle, délégué Force ouvrière (FO), lors de l'assemblée générale du

personnel. Pour d'autres, le PDG de l'AFP a confondu vitesse et précipitation en voulant imposer une réforme trop ambitieuse à marche forcée. « En publiant le 15 septembre un plan qui représentait, pour l'AFP, un changement colossal de culture et en s'enfermant dans une date butoir, M. Giuily a rendu toute discussion sereine impossible », affirmait Pierre Feuilly, directeur du bureau de Berlin et figure historique de la CGT à l'AFP. Tout en se déclarant opposé au plan Giuily, M. Feuilly soulignait « l'impression de gâchis ».

Ce sentiment n'est pas loin d'être

partagé par certains représentants de la presse au conseil d'administration de l'agence. « Nous avions des réserves sur la réforme proposée, et M. Giuily a eu le tort de mêler la stratégie de développement qui est de son ressort et l'évolution du statut qui relève des administrateurs et du gouvernement », affirme l'un de ces représentants. « Mais de toute façon, le gouvernement n'a jamais pris une position claire. Il y a un problème de volonté politique. La situation actuelle n'est pas seulement une capitulation de M. Giuily, c'est une capitulation de l'Etat face à ses responsabilités », souligne-t-il. Aujourd'hui, quel est le projet de développement pour l'AFP ? En réalité, M. Giuily est condamné à gérer le statu quo. Mais dans un monde qui bouge comme celui des agences, cela revient à reculer. »

Une partie du personnel, parmi les plus jeunes en particulier, s'avoue, elle aussi, désabusée et inquiète de la tournure des événements. Des discussions entre syndicats et direction devraient maintenant s'ouvrir sur le budget 2000, le multimédia, la création de filiales pour des produits spécifiques, mais certains s'inquiètent du risque d'enlèvement. « A l'AFP, il y a une résistance au changement et une pression énorme sur ceux qui voudraient exprimer une opinion différente de celle des syndicats. Souvent, on n'ose pas », affirme un jeune salarié de l'agence. Un autre se veut plus optimiste : « Le danger, maintenant, c'est de s'enliser dans une espèce de marais. Mais, ce n'est pas plus mal de se donner du temps pour apaiser le climat et arriver à se parler. »

Frédéric Chambon

Les étapes du recul gouvernemental

Le soutien gouvernemental à la réforme de l'AFP a évolué au rythme de la mobilisation des syndicats et de la gauche « plurielle » contre « la privatisation rampante » de l'agence.

● **24 juin** : la première mouture du plan stratégique, dans laquelle le statut de l'AFP est identifié comme un frein à son développement, reçoit « l'entier

soutien » du conseil d'administration de l'AFP, au sein duquel siègent les représentants de l'Etat.

● **29 septembre** : le plan de réforme d'Eric Giuily est approuvé par le conseil d'administration, avec le « soutien appuyé » des représentants de l'Etat.

● **7 octobre** : Catherine Trautmann déclare, dans un entretien à l'AFP, que

« le gouvernement soutient les orientations générales et la démarche engagée par M. Giuily ».

● **14 octobre** : le premier ministre, Lionel Jospin, affiche une prudente neutralité : « Je vais voir comment les choses évoluent et, en fonction de cela, j'aurai un point de vue à exprimer. »

● **28 octobre** : M^{me} Trautmann affirme, à l'Assemblée nationale, que « différer ou retarder la mise en œuvre d'un plan de développement, c'est compromettre gravement

la situation concurrentielle de l'agence ».

● **18 novembre** : M^{me} Trautmann déclare devant les députés que le gouvernement est « attentif » au projet de plan alors que, dans la version écrite de son discours, distribuée à l'avance aux journalistes, « le gouvernement soutient le plan ».

● **25 novembre** : l'entourage de la ministre fait savoir, à propos de la modification du statut, que « compte tenu du contexte syndical, il n'est pas opportun de brusquer les choses ».

● **27 novembre** : après l'abandon « définitif » par la direction de sa proposition de partenariat stratégique globale et de la transformation de l'agence en société anonyme, M^{me} Trautmann s'est « réjouie de l'accord passé entre direction et syndicats ».

● **30 novembre** : la boucle est bouclée par la ministre, qui estime, dans *Le Figaro*, que « sortir du conflit implique (...) de travailler en dehors du texte proposé » en septembre.

La qualité, cela vous dit quelque chose ?

GUERRE DES PRIX, BANALISATION DES PRODUITS, STANDARDISATION DES TECHNOLOGIES... UNE CONSTANTE RESTE FIEREMENT EN TÊTE DU DÉFILÉ DES EXIGENCES : LA QUALITÉ. JAMAIS LES PRODUITS DE QUALITÉ NE SE SONT AUSSI BIEN VENDUS. PREUVE CONCRÈTE QUE LE CONSOMMATEUR MATURE ET AVERTI EXISTE BIEN. ON RETROUVE UNE LOGIQUE IDENTIQUE DANS LE DOMAINE DES ACHATS D'ESPACE. POUR UN ANNONCEUR OU UN DÉCIDEUR MÉDIA, LA QUALITÉ C'EST L'EFFICACITÉ MAXIMALE, C'EST CONJUGUER LA COHÉRENCE ET LA PERFORMANCE. EN RÉUNISSANT 5 TITRES D'UNE PRESSE DE QUALITÉ, PQN⁵ VOUS PERMET DE TOUCHER D'UNE MANIÈRE UNIQUE, ÉCONOMIQUE ET EFFICACE LES CONSOMMATEURS DE QUALITÉ, LES LEADERS D'OPINION, LES DÉCIDEURS. DANS LES SUPPORTS AUSSI, LA QUALITÉ A MAINTENANT UN NOM.

Les Echos
OMC : les négociateurs cherchent l'apaisement

Aujourd'hui, 14 novembre
LE FIGARO
La poignée sociale des Antilles

Le Journal du Dimanche
Alligre répond aux bretons

Libération
Pro balot de pape pour Médias catholiques

Le Monde
La croissance mondiale va-t-elle freiner

PQN⁵

La Formule Absolue.

M^{gr} Lustiger tente d'apaiser la polémique sur les chaînes de télé catholiques

KTO, la chaîne de télévision catholique du diocèse de Paris, a commencé à émettre, mardi 30 novembre, sur le canal 31 du câble parisien. Présidée par M^{gr} Jean-Michel di Falco, évêque auxiliaire de Paris, et dirigée par Bruno Lécuse, ancien patron de Radio Notre-Dame, elle commencera à émettre, à la mi-décembre, quatre heures de programmes quotidiens, avant la grille définitive à partir du 17 janvier. Outre des cérémonies du pape (audiences, voyages, Jubilé de l'an 2000), dont les images seront fournies gratuitement par Sat 2000, la chaîne des évêques italiens, KTO retransmettra des offices religieux depuis l'église Saint-Gervais, ainsi que des émissions d'information et de débats.

Le lancement de cette chaîne catholique a été précédée d'une polémique avec le Comité français de radio-télévision (CFRT) qui produit sur France 2 l'émission *Le Jour du Seigneur*. Son producteur, Hervé Jégou, a même fait circuler une pétition – 300 000 signatures le 25 novembre – qui, sous prétexte de défendre les émissions religieuses du dimanche matin, était aussi une manière de dire que le projet de chaîne catholique parisienne était inopportun.

Dans un entretien à *La Croix* du 26 novembre, M^{gr} Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a tenté de calmer les inquiétudes. « Nous ne sommes pas en situation de marchandage, ni de concurrence », explique-t-il. Les menaces sur les

émissions religieuses dominicales sont nées d'amendements de députés qui, lors de la discussion du projet de loi audiovisuel, avaient demandé le transfert de ces émissions à faible audience sur France 3 ou La Cinquième. Catherine Trautmann, ministre de la communication, a fait savoir son désaccord. Président du CSA, Hervé Bourges rappelle également que, compte tenu du cahier des charges des chaînes publiques, des changements dans la programmation des émissions religieuses ne pourraient venir que de la loi ou du décret.

INQUIÉTUDES

Tempête dans un verre d'eau ? M^{gr} Lustiger n'est pas loin de le penser. Il rappelle que les évêques monteraient au créneau si l'émission catholique du dimanche matin, « qui relève de leur responsabilité propre », était réellement menacée. En revanche, il ne dissipe pas les inquiétudes nées au CFRT de l'appel à la générosité des fidèles pour financer deux chaînes catholiques : « Jamais, dit-il seulement, une œuvre nouvelle n'a enlevé d'argent à une œuvre antérieure. » Il n'exclut pas non plus l'hypothèse (que redoutent les évêques) d'une extension sur le réseau national par satellite de la chaîne parisienne KTO « pour répondre à la quantité de demandes qui nous parviennent de France et de la francophonie ».

Henri Tincq

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : les éditions de Meurthe-et-Moselle de *L'Est républicain* n'ont pas paru, mardi 30 novembre, après l'échec de nouvelles discussions sur la réduction du temps de travail (RTT), consécutives au « rachat » du quotidien départemental vosgien *La Liberté de l'Est*. Un mot d'ordre de débrayage a été lancé, mardi, pour toutes les catégories de personnels.

■ **TÉLÉVISION** : les chaînes documentaires Planète et Discovery ont signé un accord qui met fin à trois ans de litige sur l'utilisation des marques qu'elles exploitent. Discovery reconnaît la marque française « Planète » et se voit autorisée par Multithématiques à diffuser sa chaîne de documentaires animaliers sous le nom de « Animal Planet ».

■ **PRODUCTION** : un appel à une grève des intermittents techniques pour le 6 décembre, a été lancé, lundi 29 novembre, par le syndicat national des techniciens et réalisateurs CGT-SNTR et le syndicat général des travailleurs de l'industrie du film CGT-SGITF.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **IVECO-AIFO**: la filiale d'Iveco (groupe Fiat) a annoncé lundi 29 novembre qu'elle allait prendre le contrôle à 100 % de la société française Houvenaghel-Hennequin, spécialisée dans les groupes électrogènes. Cette dernière réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 53 millions d'euros, dont 30 % à l'exportation, et emploie 400 personnes.

● **SAUPIQUET**: Paribas Affaires industrielles, actionnaire à hauteur de 37,1 %, devrait se retirer du capital de Saupiquet. Plusieurs repreneurs seraient sur les rangs. L'américain Heinz serait favori. Le titre de l'entreprise spécialisée dans les conserves de thon a été suspendu à la Bourse de Paris, lundi 29 novembre. Un comité d'entreprise était convoqué mardi.

● **BOUYGUES**: Le groupe de BTP et de communication a adopté un nouveau plan d'épargne salariale, approuvé par la COB. Celui-ci permettra une augmentation de capital de 229 millions d'euros, soit 3 % du capital. Les salariés de Bouygues détiennent déjà 5,6 % du capital et 9,3 % des droits de vote du groupe et sont les troisièmes actionnaires derrière la famille Bouygues et François Pinault. Leur montée en puissance renforce le système de défense du groupe, très attaqué dans le passé.

● **ALCATEL**: Jean-Pascal Beaufret, jusqu'ici directeur général des Impôts au sein du ministère de l'économie et des finances, intègre Alcatel comme directeur financier adjoint du groupe.

SERVICES

● **ACCOR**: le groupe hôtelier prévoit d'ouvrir 50 hôtels de son enseigne Ibis (2 étoiles) en 2000, « un rythme de croisière » qui devrait être maintenu dans les prochaines années, a indiqué lundi Didier Gros, directeur général de l'hôtellerie économique au sein du groupe. Ibis, qui affiche un taux d'occupation de 74 %, vient d'ouvrir son 500^e hôtel à Francfort.

● **VIRGIN**: la compagnie aérienne du britannique Richard Branson va s'implanter en Australie avant les Jeux olympiques de septembre 2000 pour effectuer des vols intérieurs entre les principales villes du pays. Virgin est le premier concurrent sérieux à in-

tégrer le marché domestique aérien d'Australie, depuis l'échec en 1991 de la compagnie Compass.

● **BOEING**: l'Agence fédérale de l'aviation civile américaine (FAA) va mener un audit sur les systèmes de contrôle de la qualité et de la production dans des usines de Boeing. Cet audit n'est pas directement lié à la catastrophe du Boeing 767 d'EgyptAir.

● **EUROPCAR**: le loueur de voitures, filiale du groupe automobile allemand Volkswagen, envisage une entrée en Bourse, rapporte le quotidien allemand des affaires Handelsblatt de mardi sans citer de sources ni préciser de date.

● **BRITISH TELECOM**: l'autorité de régulation des télécommunications en Grande-Bretagne (Ofcom) a annoncé, mardi 30 novembre, que British Telecommunications (BT) devrait ouvrir à ses concurrents son réseau téléphonique local d'ici à juillet 2001.

FINANCE

● **CRÉDIT LYONNAIS**: la banque française et son actionnaire espagnol, BBVA, ont signé un « accord de collaboration » portant sur les opérations de fusions-acquisitions transfrontières entre l'Espagne et la France, et entre ces deux pays et le Portugal, la Belgique et l'Amérique latine.

● **NATWEST**: La banque britannique a, sans surprise, refusé, lundi 29 novembre, l'offre non sollicitée de Royal Bank of Scotland (RBoS), la jugeant « inadéquate » (Le Monde du 30 novembre). RBoS, dont l'offre représente 26,4 milliards de livres (41,2 milliards d'euros), a identifié jusqu'à 18 000 emplois à supprimer, soit plus du quart des effectifs de NatWest.

● **KBC**: La banque belge est soupçonnée par la justice belge de l'emploi « systématique » de mécanismes illégaux, dans le cadre de l'affaire de fraudes fiscales impliquant la Kredietbank luxembourgeoise (KBL), a indiqué à l'AFP, lundi 29 novembre, le porte-parole du parquet de Bruxelles, Jos Colpin.

● **AVOIRS JUIFS**: L'accord passé en août 1998 entre les banques suisses et les organisations juives dans le dossier des avoirs juifs pourrait bientôt entrer en vigueur, suite à une réunion, lundi 29 novembre, devant la Cour fédérale de Brooklyn.

VALEUR DU JOUR

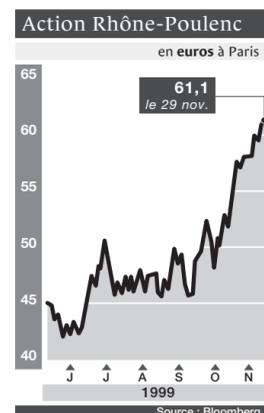
Rhône-Poulenc en route vers Aventis

LUNDI 29 novembre, dans un marché en baisse de 0,43 %, le titre Rhône-Poulenc s'est apprécié de 0,33 %, à 61,10 euros, ce qui porte à 39,37 % la progression des cours depuis le début de l'année. En début de matinée étaient publiés les résultats de l'offre publique d'échange (OPE) lancée par le groupe français sur son homologue allemand Hoechst en vue de créer Aventis, leader mondial des sciences de la vie.

Plus de 96 % des actions du groupe de Francfort ont été apportées à cette offre, qui s'est achevée le 26 novembre. Dans ces conditions, elle n'est pas prolongée.

« Nous avons nettement dépassé notre but de 90 %, et nous réjouissons de la forte acceptation à l'offre d'échange », ont indiqué le président du directoire de Hoechst, Petermann, et son homologue de Rhône-Poulenc, Jean-René Fourton, dans un communiqué. Les actionnaires du groupe allemand vont recevoir une action Aventis pour 1,333 action Hoechst. Le 9 décembre, lors d'une assemblée générale, ils voteront le versement d'un dividende exceptionnel de 2,72 euros par action, plus un crédit sur impôts d'environ 1,17 euro par action.

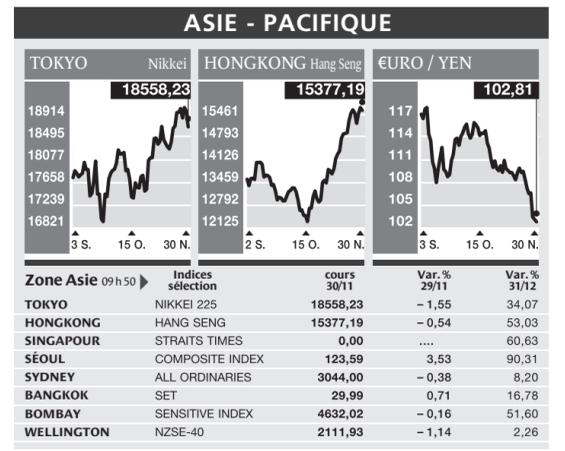
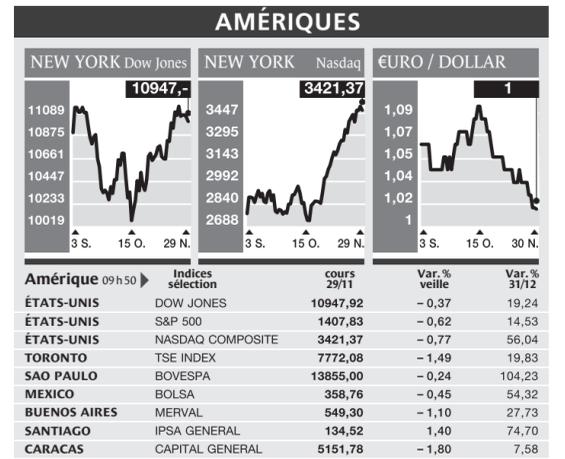
Les actionnaires du groupe français se réuniront le 15 décembre pour se prononcer sur une augmentation de capital nécessaire à l'émission de nouveaux titres à l'intention des actionnaires d'Hoechst. Rhône-Poulenc sera rebaptisé Aventis, et son



siège sera transféré à Strasbourg. La première cotation d'Aventis débutera le 20 décembre à Paris, Francfort et New York.

Dans ce nouvel ensemble, le Kuwait Petroleum Corporation (KPC), jusqu'alors principal actionnaire d'Hoechst, sera le premier actionnaire avec 13 % à 14 % du capital, suivi par des institutionnels allemands et français et par des fonds de pension anglo-américains, présents jusqu'alors dans les deux groupes. Reste maintenant à réussir le plus difficile : la fusion sur le terrain, en mariant trois cultures, française, allemande et américaine. Dans cette optique, avant même le lancement des opérations financières, toutes les grandes orientations ont été décidées sur la base de l'égalité dans le partage des tâches.

Dominique Gallois



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en baisse mardi 30 novembre, dans les premiers échanges à la Bourse de Paris. Il s'établissait à 5 329,24 points, en recul de 0,83 %. Lundi, l'indice CAC 40 a fini sur une baisse de 0,43 % à 5 373,91 points. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'est élevé à 2,360 milliards d'euros, soit 15,5 milliards de francs.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes, perdait 0,52 % à 5858,15 points, mardi en début de matinée. Le Dax a cédé 1,16 % à 5 888,88 points. Lundi, dans le sillage de Wall Street au terme d'une séance très incisée.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ de la Bourse de Londres reculait fortement, de 1,09 %, mardi matin, à 6 619,40 points. Le marché a clôturé sur un nouveau record lundi, l'indice gagnant 7,5 points à la fermeture du marché, à 6 692,3 points, soit une progression de 0,11 % par rapport à son niveau de vendredi.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance, mardi, en baisse de 1,5 % à la suite des prises de bénéfice des investisseurs qui se montraient inquiets de l'appréciation du yen face aux autres monnaies. L'indice Nikkei a reculé de 292,04 points à 18 558,23 points.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a abandonné 0,37 %, lundi 29 novembre, à 10 947,92 points. Les investisseurs ont profité d'une tension sur les taux d'intérêt à long terme pour effectuer des prises de bénéfice après la hausse de la fin de la semaine passée. Sur le marché des valeurs de technologie, le Nasdaq, la baisse a été encore plus marquée, puisque l'indice de ce marché a reculé de 0,77 %, à 3 421,37 points.

TAUX

MARDI 30 novembre, à l'ouverture du marché obligataire, le rendement de l'emprunt français à dix ans (OAT) a légèrement progressé à 5,358 %. Sur le marché à terme des produits de taux, le Matif, le contrat notional (gisement d'emprunts d'Etat à dix ans), qui évolue en sens inverse des taux, a donc reculé de 1 centime à 86,15. A Francfort, le taux d'intérêt de l'emprunt d'Etat à dix ans est resté stable à 5,229 %. Lundi 29 novembre, les rendements à long terme aux Etats-Unis s'étaient tendus à 6,29 %.

MONNAIES

LA DEVISE européenne a atteint son plus bas niveau face au dollar, le mardi 29 novembre, à 1,0039 dollar. Mardi 30 novembre, le yen a repris le chemin de la hausse face au billet vert en s'échangeant à 102,36 yens pour 1 dollar. Vendredi, après l'intervention de la Banque du Japon, la devise japonaise était revenue à 101,55 yens pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

Le taux de chômage en France est descendu à 11 % fin octobre

LE NOMBRE de demandeurs d'emploi a baissé de 26 400 en France au mois d'octobre, soit un recul de 1 % par rapport à septembre. Selon les statistiques du ministère de l'emploi, publiées mardi 30 novembre, ce nombre a été ramené à 2 668 800. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail, calculé différemment, a également diminué, passant à 11 % de la population active, contre 11,1 % fin septembre. Martine Aubry s'est félicitée de cette baisse, soulignant que les politiques gouvernementales en faveur de l'emploi (soutien de la croissance, emploi-jeunes, 35 heures) « commencent véritablement à porter leurs fruits ». Le chômage, en recul quasi continu depuis juillet 1997 (à l'exception des hausses de juillet et d'août 1998 et de celle d'août 1999), avait enregistré une baisse record de 3 % en septembre (lire page 36).

■ **Le nombre de permis de construire** délivrés en France sur les trois derniers mois (août, septembre et octobre) a baissé de 1,6 %, à 88 537, par rapport à la période équivalente de 1998 alors que les mises en chantier ont progressé de 10 % (à 77 135) sur la même période, selon les statistiques diffusées mardi par le ministère de l'équipement. Sur les trois derniers mois, le nombre de logements collectifs mis en chantier a progressé de 7,9 % et celui des logements individuels de 8,9 %.

■ **UNION EUROPÉENNE**: les quinze ont adopté, lundi, une série de mesures destinées à coordonner leur lutte contre le chômage en l'an 2000 et ont renvoyé au sommet d'Helsinki (10 et 11 décembre) le dossier de la taxation minimale de l'épargne dans l'Union européenne, particulièrement sensible. ■ **La zone euro** a enregistré, en septembre 1999, un excédent commercial de 2,5 milliards d'euros avec le reste du monde, contre 4,1 milliards en septembre 1998, selon la première estimation de l'office européen des statistiques Eurostat.

■ **JAPON**: le taux de chômage est resté inchangé en octobre, à 4,6 %, selon l'Agence de planification économique (EPA). Le nombre total de chômeurs a reculé de 60 000 le mois dernier par rapport à septembre, pour redescendre à 3,11 millions. Sur un an, il

a toutefois progressé de 210 000. ■ **Les dépenses des ménages salariés** ont continué à reculer en octobre au Japon, baissant de 2,4 % par rapport au même mois de 1998 après une contraction de 3,7 % en septembre, a annoncé l'Agence de planification économique.

■ **RUSSIE**: le gouvernement japonais, qui avait suspendu son aide à la Russie après la crise financière d'août 1998, a envoyé à Moscou un prêt de 375 millions de dollars (375 millions d'euros), reçu lundi, a indiqué le ministre russe des finances Mikhail Kassianov, cité par l'Agence Interfax.

■ **La Douma, chambre basse du Parlement**, a adopté, lundi, en troisième lecture, le projet de budget du gouvernement russe pour 2000 ; un texte qui donne la priorité à la défense et est fortement conditionné aux prêts internationaux. Le budget 2000, voté par une grande majorité, prévoit des emprunts auprès des institutions internationales de près de 6 milliards de dollars (6 milliards d'euros).

■ **BRÉSIL**: une ligne de crédit de 4,7 milliards de dollars (4,7 milliards d'euros) en faveur du Brésil a été ouverte, a annoncé, lundi, le conseil d'administration du FMI. C'est la quatrième tranche de l'enveloppe d'aide allouée en janvier à ce pays. « Le conseil des directeurs a noté avec satisfaction que l'économie brésilienne depuis le troisième examen à la fin juillet avait été globalement en ligne avec les attentes », a indiqué Stanley Fischer, directeur adjoint du FMI.

■ **PÉTROLE IRAK**: le prix du baril de brut de référence (light sweet crude) s'est déprécié de 91 cents à 25,96 dollars, lundi, sur le marché à terme de New York, après la confirmation d'une reprise des exportations de pétrole de l'Irak via la Turquie. Bagdad avait décidé de suspendre la vente de brut, mercredi 24 novembre, pour protester contre une résolution de l'ONU, provoquant une flambée des prix.

■ **ARABIE SAOUDITE**: l'Arabie Saoudite, le Mexique et le Venezuela ont affirmé, lundi, qu'ils conjugueraient leurs efforts pour « garantir la stabilité » du marché pétrolier et des cours du brut « dans l'intérêt des pays producteurs et consommateurs de brut et de l'économie mondiale ». Ces trois pays sont à l'origine d'un accord conclu pour un an en mars 1999 prévoyant de réduire l'offre mondiale de plus de 2,1 millions de barils par jour.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHMARK	1,95583	DEUTSCHMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,87774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,27603
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03289	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
COURONNE DANOISE	7,46374	COUR. NORVÉGIENNE	8,1125
COUR. SUÉDOISE	8,5800	COURONNE TCHÈQUE	36,040
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5808	DOLLAR CANADIEN	1,9864
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,4687	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9864
DRACHME GRECQUE	329,80	FLORINT HONGROIS	253,83
ZLOTY POLONAIS	4,3550		

Cours de change croisés					
30/11 09h50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE
DOLLAR	1,00895	0,98135	1,00895	1,5381	1,60210
YEN	101,90000	1,00895	102,81000	15,66500	163,25000
EURO	0,99113	102,81000	0,99113	1,5245	1,58790
FRANC	6,50135	6,38110	6,55957	10,41580	4,09215
LIVRE	0,62418	0,61255	0,62890	0,09600	0,39290
FRANC SUISSE	1,58875	1,56035	1,60315	0,24435	2,54530

Taux d'intérêt (%)

Taux	Taux	Taux	Taux	Taux
J.J.	3 mois	10 ans	30 ans	30 ans
FRANCE	3,04	2,76	5,35	5,93
ALLEMAGNE	3,05	3,44	5,22	5,85
GDE-BRETAG.	5,37	5,47	5,27	4,27
ITALIE	3,05	3,41	5,48	6,08
JAPON	0,10	0,11	1,84	2,63
ÉTATS-UNIS	5,72	5,32	6,18	6,29
SUISSE	0,80	1,74	3,51	4,42
PAYS-BAS	3	3,41	5,36	5,97

Matif

Cours	Volume	dernier	premier
30/11	30/11	prix	prix
FRANCE	1947	86,26	86,40
ALLEMAGNE	1947	86,26	86,40
ITALIE	1947	86,26	86,40
JAPON	1947	86,26	86,40
ÉTATS-UNIS	1947	86,26	86,40
SUISSE	1947	86,26	86,40
PAYS-BAS	1947	86,26	86,40

Pétrole

En dollars	Cours	Var. %
29/11	29/11	veille
BRENT (LONDRES)	24,85	0,00
WTI (NEW YORK)	23,90	-0,54
LIGHT SWEET CRUDE	25,84	-2,51

Or

En Euros	Cours	Var. %
29/11	29/11	26/11
OR FIN KILO BARRÉ	9250	+0,54
OR FIN LINGOT	9340	-1,16
ONCE D'OR (LO) \$	307	0,00
PIÈCE FRANCE 20 F	52,10	-2,43
PIÈCE SUISSE 20 F	53,10	-0,75
PIÈCE UNION LAT. 20 F	52,10	-2,80
PIÈCE 10 DOLLARS US	216	-0,91
PIÈCE 20 DOLLARS US	412	-2,99
PIÈCE 50 PESOS MEX	343	-0,29

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHMARK	1,95583	DEUTSCHMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,87774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,27603
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03289	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
COURONNE DANOISE	7,46374	COUR. NORVÉGIENNE	8,1125
COUR. SUÉDOISE	8,5800	COURONNE TCHÈQUE	36,040
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5808	DOLLAR CANADIEN	1,9864
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,4687	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9864
DRACHME GRECQUE	329,80	FLORINT HONGROIS	253,83
ZLOTY POLONAIS	4,3550		

Cours de change croisés					
30/11 09h50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE
DOLLAR	1,00895	0,98135	1,00895	1,5381	1,60210
YEN	101,90000	1,00895	102,81000	15,66500	163,25000
EURO	0,99113	102,81000	0,99113	1,5245	1,58790
FRANC	6,50135	6,38110	6,55957	10,41580	4,09215
LIVRE	0,62418	0,61255	0,62890	0,09600	0,39290
FRANC SUISSE	1,58875	1,56035	1,60315	0,24435	2,54530

Taux d'intérêt (%)

Taux	Taux	Taux	Taux	Taux
J.J.	3 mois	10 ans	30 ans	30 ans
FRANCE	3,04	2,76	5,35	5,93
ALLEMAGNE	3,05	3,44	5,22	5,85
GDE-BRETAG.	5,37	5,47	5,27	4,27

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre de la banque britannique Royal Bank of Scotland a perdu 5,95 %, lundi 29 novembre, après le rejet de son offre par NatWest.
Le groupe sidérurgique anglo-néerlandais Corus (issu de la fusion de British Steel et d'Hoogovens) a gagné 8,5 %, lundi 29 novembre. Les industries cycliques profitent de la bonne conjoncture européenne.
L'action de la télévision à péage britannique BSkyB a progressé de 3,10 %, le 29 novembre, dans l'attente d'un accord avec le groupe allemand Kirch.
Le groupe allemand de télécommunication Mannesmann a progressé de 2 %, le 29 novembre.

Klaus Esser, le président de Mannesmann, a défendu son rejet de l'offre de Vodafone devant les analystes londoniens.
Le titre du constructeur automobile allemand Volkswagen a chuté de 4,22 %, le 29 novembre. Les investisseurs craignent que l'objectif d'atteindre les 6 millions de véhicules par an ne soit repoussé à 2004.
L'action de TIM, la filiale de téléphonie mobile de Telecom Italia, a bondi de 7,85 %. Sa maison mère a démenti une cession d'une part de TIM à Deutsche Telekom.
Le titre du groupe italien de services financiers Banca Fideuram (filiale de Sanpaolo) a gagné 7,11 %, le 29 novembre.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CHIMIE and CONGLOMÉRATS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for HAUTE TECHNOLOGIE and SERVICES COLLECTIFS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PHARMACIE and ÉNERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for BIENS DE CONSOMMATION and BIENS D'ÉQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for ASSURANCES and MÉDIAS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PRODUITS DE BASE and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and ÉNERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PRODUITS DE BASE and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and ÉNERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PRODUITS DE BASE and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and ÉNERGIE.

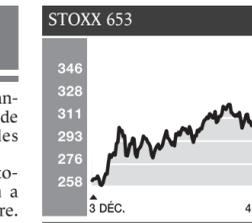


Table listing various stocks and their performance, including AIR FCE, AIRTOURS PLC, ALITALIA, etc.

Table listing various stocks and their performance, including KAPITAL HOLDING, LAND SECURITIES, LIBERTY INTL, etc.

Table listing various stocks and their performance, including METRO A, METSA, METSO, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AHOLD, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, ASSOCIAT BRIT F, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AEGON NV, ACF/RM, ALLIANZA ASS, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ACCIONA, AKTOR SA, ASKO -A, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ABB PARTI, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

Advertisement for DEXIA bank featuring a large graphic with the text 'Bientôt de retour au CAC 40 et dès aujourd'hui à la Bourse de Paris' and 'DEXIA' logo.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

L'action Seita a perdu 0,48 % dans la première heure de cotation à la Bourse de Paris, mardi 30 novembre. Le Conseil des marchés financiers (CMF) a indiqué que le fabricant espagnol de tabac Tabacalera avait obtenu 83,05 % du capital et 87,49 % des droits de vote de la Seita à l'issue de son offre publique d'échange (OPE). Le groupe avait conditionné son OPE à l'obtention d'au moins 50,01 % du capital de la Seita.

Le cours de Bourse du Crédit lyonnais a reculé de 0,28 %, à 32 euros, au lendemain de l'annonce d'un partenariat dans le domaine des fusions et acquisitions avec la banque espagnole BBVA. Il s'agit du premier accord que le Crédit lyonnais passe avec un établissement étranger de son groupe d'actionnaires.

L'action Vivendi a chuté de 2,47 %, à 79 euros. Le groupe se développe au Japon en s'alliant avec le groupe de négoce nippon Marubeni. En outre, le quotidien britannique Financial Times laisse entendre que Suez-Lyonnaise serait l'un des candidats à la reprise de Sithe, la filiale américaine de Vivendi dans l'électricité.

L'action Axa a abandonné 0,22 %, à 133,5 euros, après les déclarations du président du directoire de l'assureur, Claude Bébérac, dans le quotidien La Tribune. Celui-ci a estimé que son groupe n'était pas à l'abri d'une attaque hostile et qu'il devait atteindre une capitalisation de 100 milliards d'euros pour « être tranquille ».

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 30 NOVEMBRE Cours relevés à 09 h 50

Table of stock market movements for France on Monday, November 29, 1999. Columns include stock name, previous closing, current price, and change.

Table of stock market movements for various international companies. Columns include company name, previous closing, current price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, continuing from the previous table.

Table of stock market movements for various international companies, continuing from the previous table.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 29 NOVEMBRE Cours relevés à 17 h 35

Table of stock market movements for the Nouveau Marché on Monday, November 29, 1999.

SECONDE MARCHÉ

MARDI 30 NOVEMBRE Cours relevés à 09 h 50

Table of stock market movements for the Second Marché on Tuesday, November 30, 1999.

www.sgam.com

Advertisement for SGAM (Société Générale Asset Management) featuring a large graphic with the phone number 08 36 68 36 62 and the slogan 'La valeur de vos Sicav & FCP en direct'.

ABRÉVIATIONS

Legend for abbreviations: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ couffon détaché; ● droit détaché; ○ contrat d'animation; + ou offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE R(1):

Lundi daté mardi; * variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

SICAV

FCP

Une sélection. Cours de clôture le 29 novembre

Table listing SICAV and FCP funds with their names, values, and dates.

Table listing various investment funds and their performance metrics.

Table listing various investment funds and their performance metrics, continuing from the previous table.

Table listing various investment funds and their performance metrics, continuing from the previous table.

CDC Asset Management

CAISSE D'ÉPARGNE

LEGAL & GENERAL BANK

LA POSTE

SG ASSET MANAGEMENT

SCIENCES Le 11 janvier, les habitants du village de Laffrey (Isère) ont été réveillés par des secousses telluriques. ● RIEN D'ANORMAL à cela. La région, installée au car-

four de trois vallées cernées par les massifs montagneux de la Chartreuse, du Vercors et de Belledonne, est connue pour avoir des failles actives. ● PLUS SURPRENANT, la ville

de Grenoble, pourtant distante d'une vingtaine de kilomètres, a été plus fortement secouée alors que ce tremblement de terre était d'une magnitude modeste. ● UNE FOIS DE

PLUS, le bassin grenoblois, constitué de matériaux mous, s'est comporté comme une formidable caisse de résonance qui a piégé les ondes sismiques. ● CE PHÉNOMÈNE d'« effet

de site », qui a ravagé bien des villes, est à nouveau l'objet de l'attention des chercheurs en raison des risques qu'il fait courir à des zones très urbanisées.

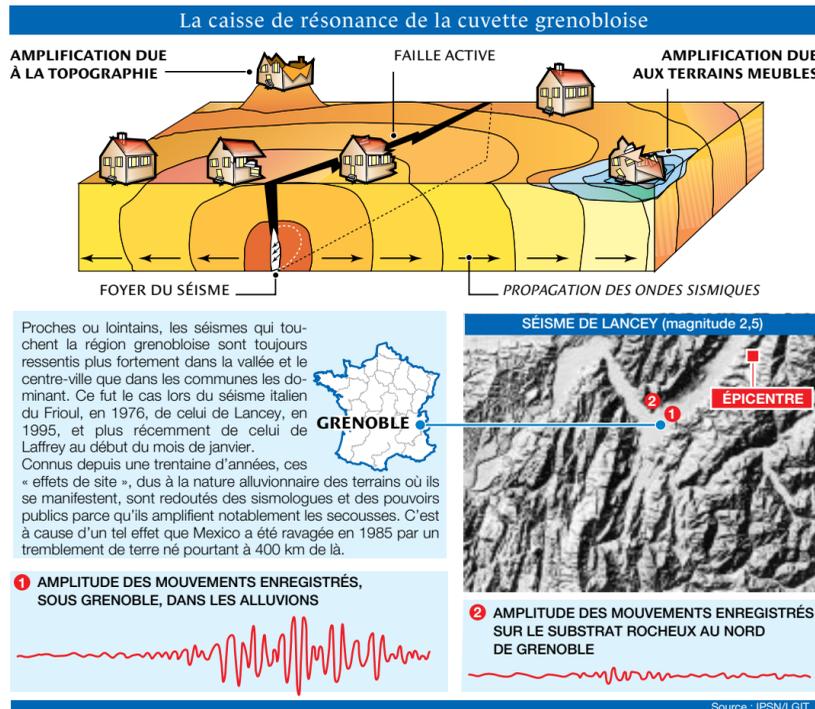
Grenoble est sous la menace de séismes proches et lointains

Piégées par les alluvions, des secousses telluriques nées à des dizaines ou à des centaines de kilomètres peuvent s'amplifier localement. Les chercheurs essaient de quantifier ces risques dus à des « effets de site » qui, en d'autres lieux, ont ravagé Kobé, Mexico ou Izmit

LE 19 SEPTEMBRE 1985, la terre tremblait sur la côte est du Mexique. Magnitude 8,1 sur l'échelle de Richter. Quelques secondes plus tard, à quatre cents kilomètres de là, les immeubles s'effondraient par centaines à Mexico. Bilan : des milliers de morts et au moins 4 milliards de dollars de dégâts. La capitale du Mexique, construite sur le fond d'un ancien lac recouvert d'une roche relativement meuble, venait d'être victime de ce que les sismologues appellent un « effet de site ». Un phénomène qui, du fait de la topographie ou de la nature et de la structure du sous-sol, amplifie de façon considérable les effets de séismes proches ou lointains.

Redécouverts il y a une trentaine d'années, ces effets sont aujourd'hui l'objet de très nombreuses études, en raison des dégâts considérables qu'ils ont faits à Caracas (Venezuela) en 1967, à Lima (Pérou) en 1974, à San Francisco (Californie) en 1906 et 1989, à Los Angeles (Californie) en 1994 et, plus près de nous, à Kobé (Japon) en 1995 et Izmit (Turquie) cette année.

A lire cette liste, on pourrait croire que la France est épargnée. Il n'en est rien : les secousses qui ont affecté le Grand Bornand en 1994 et Annecy en 1996 sont de cette nature. Dans cette région, les habitants des tours de vingt-huit étages du quartier de l'Île-Verte, à Grenoble, se souviennent aussi de la frayeur qu'ils ont eue en 1976.



Pourtant l'épicentre du séisme qui les secouait était situé à 500 kilomètres de là, en Italie, dans la région du Frioul.

Comment de tels phénomènes peuvent-ils se produire ? Peut-on y remédier ? Existe-il d'autres régions en France et en Europe qui

pourraient y être sensibles ? Pour le savoir, la région de Grenoble a été transformée en terrain d'expériences par le Laboratoire de géophysique interne et tectonophysique (LGIT-université de Grenoble-CNRS) et le Bureau d'évaluation des risques sismiques de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). Un forage profond vient d'y être commencé à Montbonnot-Saint-Martin, pour connaître la nature et la structure exactes des terrains sédimentaires sur lesquels la ville de Grenoble est construite. Ainsi, la capitale du Dauphiné pourrait, du fait de la complexité de son site, devenir demain une sorte d'atelier pour d'autres zones à risques.

UNE CUVETTE EN « Y »

Située au confluent de trois vallées – Isère, Drac et Grésivaudan –, Grenoble s'étend le long d'une cuvette en forme de « Y » creusée par les glaciers et remplie sur plusieurs centaines de mètres par des sables, des argiles et des graviers. Des matériaux beaucoup plus souples que le rocher sous-jacent (granite et calcaire) des massifs du Vercors, de la Char-

treuse et de Belledonne qui ceinturent la ville. S'ajoute à cela la faille de Belledonne qui témoigne, entre autres, de l'activité sismique de cette région.

Souvent modérées dans leurs effets, certaines de ces secousses nées sous les massifs montagneux peuvent se révéler dangereuses lorsque leurs ondes arrivent dans la cuvette grenobloise. En effet, expliquent Pierre-Yves Bard du LGIT et Fabrice Cotton de l'IPSN, « ces ondes se propagent plus vite dans un milieu rigide [les roches] que dans un milieu mou [les sédiments]. De plus, leur énergie ne passe bien que dans un sens : du rigide vers le mou. Conséquence : une fois dans la cuvette, les ondes ne peuvent quasiment plus s'en échapper. Elles se réfléchissent alors longuement à la surface des sédiments et sur les parois rocheuses. Un peu à la manière des vaguelettes qui frappent les bords d'une piscine. »

KOBÉ COMME BASE

Ces réflexions seraient de peu d'importance si elles ne conduisaient à des phénomènes de résonance pour certaines fréquences émises par les ondes sismiques. Elles donnent en effet lieu en surface « à de fortes amplifications des mouvements du sol et à une augmentation de leur durée ». Les mouvements de terrain peuvent être ainsi « amplifiés de dix à vingt fois, et ce pour des fréquences comprises entre 0,3 et 5 hertz » et le phénomène peut durer « une vingtaine de secondes ».

Les tours de l'Île-Verte ayant des fréquences propres de vibrations proches de ces valeurs – elles sont comprises entre 0,6 et 0,8 hertz –, on comprend les craintes des sismologues. D'autant que l'agglomération de Grenoble abrite environ 400 000 personnes et héberge des usines chimiques et des installations nucléaires. Bien que conscients de l'impossibilité qu'il y a de prévoir où, quand et avec quelle magnitude frappera le prochain séisme, le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, comme la ville et le conseil général, qui financent une partie des recherches de l'opération de Montbonnot – 2 millions de francs au total (305 000 euros environ) –, désirent avoir des informations sur ses possibles effets destructeurs.

Pour le savoir, les sismologues du LGIT et de l'IPSN, qui travaillent déjà sur les failles de San Jacinto et de San Andreas (Californie), également favorables aux effets de site, ont repris un modèle

mathématique développé pour la ville de Kobé et l'ont adapté à la cuvette grenobloise. Ils y ont introduit les paramètres d'un petit séisme de magnitude 2,5 né du jeu de la faille de Belledonne et qui avait secoué Lancy, à l'est de la vallée du Grésivaudan, en 1995.

Les images données par l'ordinateur sont saisissantes. On voit les ondes progresser rapidement en cercles concentriques. Sept secondes après le déclenchement des premières secousses, il ne se passe plus rien dans le socle rocheux des trois massifs qui encerrent Grenoble. L'énergie du

Un sous-sol mal connu

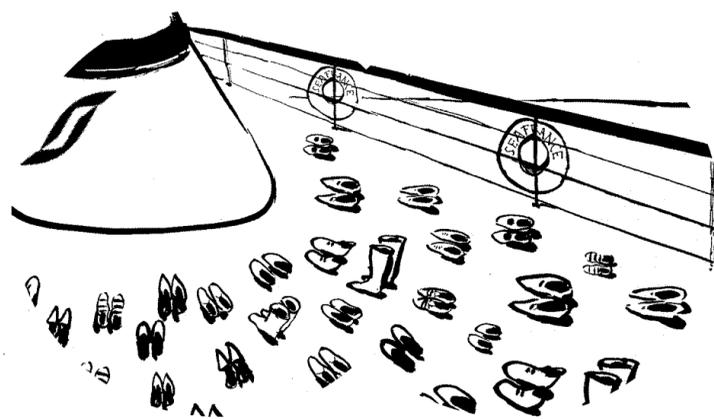
« Si on connaît bien les mouvements du sol en quelques points et pour quelques petits séismes, on manque de données globales sur la vraie nature et la vraie structure des sédiments du bassin grenoblois », explique Fabrice Cotton. Le forage le plus profond, et donc le plus « bavard », date de 1943, époque à laquelle on cherchait des poches de gaz dans le sous-sol de la région. Mais ses informations sont limitées. Après avoir traversé 400 mètres de cailloutis, de sables et de marnes de formations lacustres, il fut stoppé sans avoir jamais atteint le socle rocheux. Or des mesures gravimétriques laissent supposer que l'épaisseur des sédiments – dont dépend étroitement l'amplification des séismes – peut atteindre 900 mètres. A Montbonnot, la roche apparaîtrait entre 340 et 455 mètres. Le forage en cours devrait donc permettre de connaître le sous-sol avec plus de détail et d'installer au fond du puits un sismographe complétant le réseau de stations sismiques existant.

séisme a été amortie, absorbée par le milieu. En revanche, dans la cuvette remplie de sédiments, le phénomène se poursuit, tandis qu'apparaissent soudain sous la ville des zones rouge foncé caractéristiques d'une forte amplification des mouvements. Grenoble bouge et tient bon. Mais jusqu'où ? Au LGIT et à l'IPSN, on se presse pour le savoir et on attend les premiers résultats du forage de Montbonnot pour faire tourner les modèles, se rassurer ou, au contraire, prendre des mesures préventives.

Jean-François Augereau

LES TRAVERSÉES

CALAIS/DOUVRES



0,99 Frc/mn

Un forage en cours devrait permettre de mieux mesurer le risque qui pèse sur l'agglomération

QU'ADVIENDRAIT-IL si un séisme de magnitude 5,5 frappait l'agglomération de Grenoble ? L'hypothèse n'est pas absurde, même si la région a « une sismicité modérée », car la magnitude du séisme enregistré pourrait, « par effet de site, monter localement jusqu'à 7 ». Dans ce cas, s'interroge Pasacal Douard, du ministère de l'environnement, « les règles de construction régies par la réglementation parasismique PS 92, qui pourtant prennent en compte les effets de site, ne risquent-elles pas d'être insuffisantes, voire inadaptées dans certaines zones ? ».

A en croire les ordinateurs, on pourrait raisonnablement le penser. Interrogés, les sismologues se montrent dans un premier temps rassurants. Aujourd'hui, disent-ils, tous les corps de métier prennent par prudence des marges contre les aléas sismiques. Ainsi, les bâtiments respectant la réglementation parasismique PS 92 résistent en principe au-delà de ce qui est édicté. Reste que tout cela souffre d'un peu d'empirisme et que, dans certaines fréquences, les pics ob-

tenus par le calcul paraissent parfois dépasser les limites de la norme.

Qu'arrivera-t-il alors ? Les marges prises par les architectes et par les corps du bâtiment seront-elles encore suffisantes ? Chacun souhaite des réponses plus argumentées à ces questions. C'est tout l'objet du forage mené actuellement à Montbonnot qui, seul, peut permettre de dire si les effets redoutés de ces séismes sont surévalués ou sous-évalués. C'est au prix de l'extraction d'informations sur la nature exacte du sous-sol et de la valeur des paramètres des différents matériaux qui le composent (densité, vitesse de propagation des ondes) que les modèles numériques pourront être nourris et les effets plus précisément quantifiés.

UN MODÈLE POUR D'AUTRES SITES

Il faut peu de chose en effet pour que les réactions du terrain diffèrent d'un endroit à l'autre. Ainsi, la modélisation a posteriori du séisme de Lancy, qui s'est révélee cohérente avec les données recueillies sur le terrain, désigne

clairement deux zones à risques : la vallée du Grésivaudan, où a eu lieu le séisme, et le centre historique de Grenoble.

Un deuxième scénario portant sur la simulation d'un tremblement de terre né d'une faille située sous la ville, à 5 kilomètres de profondeur, confirme le phénomène d'amplification mais témoigne d'effets beaucoup plus faibles. On comprend mieux dans ces conditions la nécessité d'effectuer un micro-zonage de la région et de tenter d'extrapoler les enseignements recueillis avec les petits séismes à de grands tremblements de terre.

« Ce sera difficile, confessent Fabrice Cotton et Pierre-Yves Bard. Mais déjà, si nous parvenons à comprendre ce qui se passe à Grenoble dont le site est complexe, nous saurons le faire ailleurs. » En particulier dans certaines vallées alpines suisses et italiennes, et, plus curieusement, sur les littoraux et les bassins des grands fleuves français.

J.-F. A.

L'« affaire » Richard Nonès, triste épilogue de la Coupe du monde de rugby

Le Columérin sévèrement sanctionné pour une « fourchette »

Accusé d'avoir commis un geste interdit (« fourchette » dans les yeux) sur un des joueurs du club gallois de Pontypridd, samedi 27 novembre,

lors d'une rencontre de Coupe d'Europe, Richard Nonès, pilier remplaçant de Colomiers, a été puni de deux ans de suspension sans preuve for-

melle. Les dirigeants du rugby français se demandent s'il ne paie pas là les égarements des Bleus pendant la Coupe du monde.

APRÈS DEUX JOURS de réflexion, les dirigeants de l'Union sportive de Colomiers ont décidé de faire appel de la décision de la commission de discipline des organisateurs de la Coupe d'Europe de rugby, qui avait infligé, samedi 27 novembre, une lourde condamnation de deux ans de suspension au pilier remplaçant Richard Nonès, jugé coupable d'un geste interdit, une « fourchette » appuyée dans les yeux d'un adversaire pendant les arrêts de jeu de la rencontre de Coupe d'Europe oppo-

L'hémisphère Sud favorable à l'arbitrage assisté par la vidéo

Les dirigeants des fédérations de rugby d'Australie, d'Afrique du Sud et de Nouvelle-Zélande se sont prononcés en faveur de l'arbitrage assisté par la vidéo, lundi 29 décembre. Ils vont demander à l'International Board (IRB) le recours à cette solution pour juger les cas litigieux lors du prochain Super 12, la compétition qui oppose les meilleures équipes des provinces des trois pays et du Tournoi des Tri-Nations de l'an 2000. « Les essais effectués en Afrique du Sud et en Australie ont été couronnés de succès. Le rugby international est vraiment prêt pour l'arbitrage vidéo », a assuré Rian Oberholtzer, dirigeant de la Fédération sud-africaine. Néo-Zélandais, Australiens et Sud-Africains ont aussi suggéré de modifier certaines règles pour rendre le jeu plus attrayant. Ils souhaitent notamment un éclaircissement du règlement régissant les mêlées ouvertes. - (AFP)

sant Colomiers aux Gallois de Pontypridd (22-14).

« Nous avons visionné toutes les images de la rencontre, explique Michel Bendichou, le président de l'US Colomiers. Et il se confirme bien qu'il n'y a rien eu. C'est tout à fait incroyable : sur la mêlée en question, l'arbitre de touche se trouve à l'opposé, il n'a même pas levé son drapeau sur le moment ! Les deux joueurs se sont accrochés. On voit Nonès qui tombe au sol, et c'est l'autre qui lui tombe dessus ! » La commission d'appel de l'European Rugby Cup devrait se réunir à Dublin avant la fin de la semaine. Très remonté - « ça sent le coup fourré » -, Michel Bendichou envisage d'aller « encore plus loin si la sentence en reste là ». « On ira jusqu'au pénal, s'il le faut », dit-il.

D'abord expulsé du terrain par l'arbitre, l'Ecossois Jim Fleming, Richard Nonès avait pris connaissance de sa sanction dans la soirée, au terme d'une mascarade de justice : le club gallois ne possédant pas de magnétoscope dans ses locaux, la séance de visionnage s'était déroulée dans le bus des joueurs de Colomiers. Les images n'ayant rien démontré, le verdict avait été prononcé par le commissaire du match, Huw Lewis, en l'absence de preuves formelles, sur la seule foi des déclarations de l'arbitre de touche, Bertie Craig, et de la victime présumée, Sven Cronk. Alors que Richard Nonès clamait son innocence, son vis-à-vis avait notamment affirmé : « La première fois que cela s'est produit, mon œil s'est pratiquement fermé juste après qu'il ait enfoncé son doigt dedans. Sur la mêlée suivante, j'ai encore senti ses doigts sur mes globes oculaires. Je devais me protéger. »

Quelle que soit son issue, l'« affaire » Richard Nonès relance avec fracas un débat ouvert pendant la

Coupe du monde. Après la finale, les Australiens avaient dénoncé les pratiques peu catholiques de certains joueurs français. John Eales et ses coéquipiers se plaignaient, notamment, des « fourchettes » pratiquées par leurs adversaires. L'affaire avait fait grand bruit dans la presse australienne, mais la Fédéra-

« Il faudrait s'expliquer d'abord entre hommes de terrain »

tion française de rugby (FFR) n'avait pas été avisée de la moindre remontrance : « Ni plainte ni remarque officielle, ni de la fédération australienne, ni de l'International Board », assure Bernard Lapasset. Le président de la FFR regrette ces ambiguïtés : « Il faudrait s'expliquer d'abord entre hommes de terrain. »

Moins d'un mois après la défaite des Bleus en finale, alors que le

Stade français s'est senti floué par plusieurs décisions litigieuses de l'arbitre Gallois Clayton Thomas pendant son match de Coupe d'Europe perdu à Leicester (30-25), samedi 27 novembre, les joueurs et dirigeants français s'interrogent sur les fondements de l'affaire Richard Nonès. Le pilier columérien est-il la victime indirecte des mauvais gestes commis par les internationaux ?

Bernard Laporte, le nouvel entraîneur du XV de France, réputé pour ses exigences implacables en matière de discipline, semble convaincu par cette théorie : « De toute évidence, il a payé à la place de certains internationaux », a-t-il confié à Midi-Olympique. « Condammons les vrais coupables, ajoute Bernard Lapasset. J'ai l'impression qu'une psychose se construit. Aujourd'hui, le rugby français tout entier est jugé coupable. On a le sentiment que le rugby français doit être banni et qu'on règle un certain nombre de problèmes à travers les coupes d'Europe. »

Eric Collier

Football : Michel Mézy, nouvel entraîneur de Montpellier

LA VALSE DES ENTRAÎNEURS continue dans le championnat de France de division 1. Après Daniel Leclercq à Lens (1^{er} octobre), Rolland Courbis à Marseille (25 novembre) et Pierre Mankowski à Strasbourg (26 novembre), c'est Jean-Louis Gasset qui a été démis de ses fonctions à Montpellier, lundi 29 novembre. Il a été remplacé par le directeur sportif du club héraultais, Michel Mézy, qui a accepté le poste sous la contrainte. « Si je m'y étais opposé, mon président Louis Nicollin, m'aurait viré », a déploré Mézy (Le Monde du 30 novembre). Jean-Louis Gasset, dont la démission avait été refusée, le 11 novembre, s'est déclaré déçu par la volte-face de Louis Nicollin : « Si ma démission avait été acceptée, cela m'aurait été moins douloureux. » Le président de Montpellier a reconnu son erreur : « Il aurait été plus chevaleresque de ma part d'entériner sa démission. Maintenant, il appartient à Mézy de redresser la situation. C'est vrai que je ne lui ai pas laissé le choix. Je lui ai dit : tu prends l'équipe ou tu te casses en fin de saison. » Avec 13 points, Montpellier occupe la dernière place avant son déplacement à Bordeaux, vendredi 3 décembre.

DÉPÊCHES

■ **Nasser Sandjak**, entraîneur de l'Olympique de Noisy-le-Sec (Nationale), a bien été nommé sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie (Le Monde du 27 novembre).

■ **Regis, défenseur brésilien de Caxias do Sul**, est sorti, lundi 29 novembre, d'un coma de dix-sept jours survenu après un coup à la tête lors d'un match face à Santo Angelo en championnat de l'Etat de Rio Grande.

■ **AUTOMOBILISME : le Français Olivier Panis**, 33 ans, ancien leader de l'équipe Ligier devenue Prost-Peugeot, vainqueur du Grand Prix de Monaco 1996, a été confirmé, lundi 30 novembre, comme troisième pilote de l'écurie de formule 1 McLaren-Mercedes - dont les pilotes titulaires restent le double champion du monde finlandais Mika Hakkinen et l'Ecossois David Coulthard - pour la saison 2000. Le Grenoblois a terminé la saison 1999 à la 15^e place du championnat du monde des conducteurs, avec 2 points.

■ **BASKET-BALL : l'équipe de France s'est inclinée (67-72)** face à la Turquie, lundi 29 novembre, à Orléans, lors d'un match amical destiné à préparer les Jeux olympiques de l'an 2000. La veille, les Bleus s'étaient imposés facilement à Tours (75-56).

■ **OLYMPISME : dans son édition de mardi 30 novembre, le quotidien Le Parisien affirme que Philippe Bourguignon**, PDG du Club Med, pourrait quitter, d'ici à la fin décembre, ses fonctions de président du comité exécutif de la candidature de Paris aux Jeux olympiques 2008.

Pour ses cent ans, le FC Barcelone entre au musée

BARCELONE

de notre envoyé spécial

C'est le genre d'exposition que l'on n'imagine pas en France, même après un titre de champion du monde de football. Lundi 29 novembre, au cœur de Barcelone, la Fondation La Caixa a inauguré son nouveau centre culturel par une rétrospective intitulée « Cent ans de passion blaugrana ». Dans une ancienne usine de textile considérée comme un joyau de l'architecture industrielle du modernisme catalan, 2 500 m² retracent l'histoire du FC Barcelone à l'occasion du centième anniversaire de sa création.

« Le football est un phénomène social et culturel qui a une dimension très large en Espagne et qui intéresse même les élites. Contrairement à la France, il y a toujours eu, chez nous, un rapport privilégié entre l'art et le football. Lorsque le Barça nous a contactés voilà quelques années pour réaliser une exposition sur son centenaire, nous avons trouvé que c'était une merveilleuse idée de faire coïncider cet événement avec l'ouverture de notre nouveau bâtiment », indique Luis Monreal, le directeur général de la fondation, qui gère également le Musée olympique de Lausanne.

La Caixa produit entre soixante et soixante-dix expositions par an. D'un coût de onze millions de francs, « Cent ans de passion blaugrana » est programmée jusqu'au 25 juin 2000. Durant cette période, la fondation espère attirer un million de visiteurs. Un chiffre qui pourrait être rapidement dépassé en raison de la popularité dont jouit le club dans toute la Catalogne et au-delà. A Barcelone, le Musée du Barça est le deuxième site le plus visité de la ville, derrière le Musée Picasso, mais devant la Fondation Miro et le Musée Tapiès.

Miro et Tapiès, mais aussi Dali et quantité de peintres, sculpteurs, musiciens et écrivains barcelonais, figurent au programme de cette exposition, dont l'objet est de retracer l'histoire de la Catalogne à travers son club de football. On y

découvre des affiches, des chansons, des poèmes, des commentaires radiophoniques de toutes les époques. On y rencontre la première star du Barça, l'attaquant José Samitier, dont l'effigie était reproduite sur des vignettes à l'intérieur de boîtes de chocolat dès les années 20. On y apprend que le Hongrois Kubala fut le personnage d'un film de fiction et que le courage de son compatriote Platko fut chanté en poème.

« GRANDEUR NATURE »

On y croise également des supporters réclamant l'autonomie de la Catalogne en période franquiste, justifiant pour cela d'une victoire en championnat. On y voit le futur président du club, Josep Lluís Núñez, en pleine campagne électorale auprès des associations de socios, lesquelles sont les propriétaires du Barça. On y voit Johan Cruyff, Diego Maradona, Ronaldo, Rivaldo. Assez peu d'Espagnols au total, encore moins de Catalans, et beaucoup d'étrangers. On y voit la reproduction en 3D et « grandeur nature » du coup franc frappé par le Néerlandais Ronald Koeman le 20 mai 1992, à Wembley, face à la Sampdoria de Gênes. Ce boulet de canon, qui parcourt 25 mètres en 0,8 seconde, permit au club blaugrana de remporter sa première Coupe d'Europe des clubs champions, le seul trophée qui lui manquait.

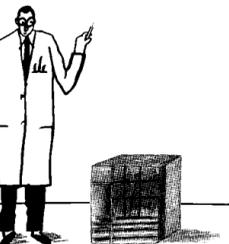
Sous la conduite de Louis Van Gaal, l'actuel entraîneur du FC Barcelone, les joueurs de l'effectif professionnel étaient présents à l'inauguration du bâtiment, lundi 29 novembre, au lendemain d'une douloureuse défaite sur le terrain de Majorque (2-3). Entourés de journalistes et de fans avides d'approcher le groupe, c'est à grands pas d'arpenteurs que Rivaldo, Franck De Boer et leurs coéquipiers ont parcouru l'exposition, ce siècle de football barcelonais auquel ils appartiennent tous.

Frédéric Potet



AVEC LA BOÎTE MAGIQUE

INJECTEZ DU SANS FRAIS DANS VOS AFFAIRES.



VOTRE NOUVEAU SERVEUR NETFINITY 5500 M20 EN LOCATION SANS FRAIS SUR 24 MOIS.

LES SERVEURS NETFINITY SONT LES BOÎTES MAGIQUES POUR WINDOWS NT®.

CETTE ANNÉE, ILS SE SONT CLASSÉS EN PREMIÈRE PLACE DANS PLUS DE 30 TESTS COMPARATIFS.

LES TECHNOLOGIES EXCLUSIVES HÉRITÉES DES GRANDS SYSTÈMES IBM CONFÈRENT AU NETFINITY 5500 M20 ÉQUIPÉ DU PROCESSEUR INTEL® UNE DISPONIBILITÉ OPTIMALE.

ET JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1999, VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE DE LOCATION SANS FRAIS SUR 24 MOIS. ÇA AUSSI, C'EST MAGIQUE!

NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE OCCASION UNIQUE,

APPELEZ-NOUS AU 0 8 0 1 6 7 1 9 7 2

OU RENDEZ-NOUS VISITE SUR www.ibm.com/pc/fr/boitemagique

La boîte magique est un serveur @ business IBM.



Intel, le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées de Intel Corporation et Xeon est une marque de Intel Corporation. Windows NT est une marque déposée de Microsoft Corporation. Offre valable sur les modèles de Netfinity avec options préinstallées (Business Model) liste disponible sur www.ibm.com/pc/fr/magique pour signature du contrat de financement le 15/07/2000 au plus tard et installation du matériel avant le 31/12/99. Offre locale proposée par IBM France Financement (IFF) réservée aux entreprises, pour un montant minimum à financer de 30 000 FFHT sous réserve d'acceptation du dossier. Les loyers s'entendent borne à crédit, périodicité mensuelle et règlement par prélèvement automatique. Offre valable uniquement en France métropolitaine, non cumulable avec une autre offre IFF, valable dans la limite des stocks disponibles. Cette offre peut être modifiée ou suspendue par IFF sans préavis.

Cuisine de l'extralucide

Plats de demain ou manipulations hasardeuses ?

ON NE BADINE PAS avec la cuisine. Elle doit être grave et réfléchie. C'est un don, une ofrande. On l'emballe comme on peut, mais les pires tambouilleurs eux-mêmes s'appliquent le plus souvent à la rendre acceptable, accentuant presque toujours le désastre par leur excès de bonne volonté. Faire amusant est un passe-temps déjà suffisamment préoccupant pour que l'on évite de s'y employer dans les arts plus ou moins majeurs de la table. Sérieux et réflexion seront donc de rigueur, et malheur à celui qui voudrait tourner le repas et le sacré, le sacré et le repas, en dérision.

C'est pourtant ce à quoi semble prétendre cet élégant et drôle de livre, qui tombe comme un pavé dans la mare aux portes d'un siècle émotif et fortement intrigué par ce qui va lui rester, ou pas, de décent à se mettre sous la dent. *Délices d'initiés*; on croit lire « délices d'initiés ». Non pas ceux des membres du club de malheureux patrouillant sur les listes d'attente des restaurants en pointe; non, ceux des prisonniers des grandes surfaces, les affamés du Maggi poule vermicelle et des coquillettes Lustucru, les mordus de la Savora et de la mayonnaise Lesieur. Les purs, les vrais, les banals. Nous.

Divertissement de snobs qui ne mangeraient le camembert qu'à la petite cuillère? Pas tout à fait. Le sous-titre sert d'exergue à la présentation du monstre: « *Dégelez vos habitudes et cuisinez les produits mythiques du XXI^e siècle.* » L'auteur, Frédéric Grasser-Hermé, est une cuisinière au dilettantisme savant, grande complice d'Alain Ducasse, qui lui confia sa brigade de l'avenue Raymond-Poincaré pour tester une série de forfaits à éprouvanter les plus robustes des cuisiniers engagés dans l'affaire: raviolis au Banania sauce ruby red, endives au suc d'Orangina, pigeonneau au Carambar, brioches au pâté de porc en boîte... Le train fantôme.

Trois ans de travail, cent recettes, toutes certifiées sur l'honneur, toutes sans risque, sinon celui que l'on prendrait à les

DESSINS DESCLOZEAUX



interpréter à la légère. Entre une gastronomie de survie par temps d'hiver nucléaire et les nouvelles nourritures du futur *Sapiens Sapiens*, nous sommes ici au centre d'un conte barbare et sophistiqué; au cœur du muté manufacturé. Dada se voulait « *négateur, éphémère, illogique et sans objet* »; rien de tel dans ce nouveau manifeste culinaire, encore que l'ironie de son armature générale laisse percer des filiations assez claires.

Prenons le ketchup. Pour beaucoup, un des symboles les plus aliénants d'une culture vouée à sa perte par aromatisation mentale, paresse et facilité conjuguées. Un poison pour l'esprit, un sirop mortel pour le corps. Contre-attaque souple de l'auteur, qui, après avoir étudié de près le dossier du Satan, lance plusieurs préparations à

faire frémir les pratiquants du gigot et de la daube intégristes. Tomato tomato (variation sur le cat-sup maison), ailérons de poulet laqué au fameux condiment et pain d'épices à l'état Heinz. Sang impur et patrie en danger. On voit déjà se déployer les banderoles.

POULET AU COCA-COLA

Rien d'absolument périlleux cependant, comme avec ce corned-beef du dimanche soir, sandwich de détente coupé de tabasco et de cornichons malossol; ou cette tourte aux cailles assouplie de petits suisses de la maison Gervais. Plongeon dans l'épicerie de nos lointains. Tous ces vieux acteurs reprenant du cachet, grimés en Hippolyte ou en nouveau Scapin. Rénovation complète de la troupe.

Malgré toutes les précautions prises, il y aura tout de même quelquefois du drame dans le casting; de l'intolérable majuscule. Sur le boulevard du bon goût, il faut s'attendre à repenser d'échauffourées à la *Hernani*. Ainsi, tranquille et rigolard, voilà que s'avance le poulet au Coca-Cola, dit le Magnifique... Là, le cheur des vierges va trouver un emploi à temps complet; à la rubrique pleureuses, l'ANPE passe au chômage. Ascensionniste de l'impossible, la nouvelle chercheuse de la très new fusion food fait haut, très fort. Et bon, par là-dessus.

Scandaleux à l'énoncé, le poulet martyr se laissait dévorer comme si de rien n'était. Mais d'où pouvait bien venir ce mauvais genre exotiquement acidulé? Simplement des frères Coca et Cola, bandits du siècle, jusqu'à présent seulement autorisés à officialiser le *cuba libre*, punch rédempteur (deux mesures de rhum révolutionnaire, jus d'un demi-citron vert, glace et potion universelle). Ici, c'était plutôt Zorro qui arrivait, personnage masqué, grain de sel sacré dans l'éternel de nos imagères populaires.

Délices d'initiés. Il y a dans l'expérimentation assez de savoir-faire pour tenter de convaincre les partisans de la Vache qui rit et des raviolis Buitoni de changer de religion et de passer sous une nouvelle juridiction gastronomique, eux qui n'ont pourtant jamais imaginé d'autre transhumance à leur plaisir que sous la forme de répétition perpétuelle. *Mutatis mutandis*, au calendrier des prémonitions acceptables, l'ouvrage pourrait bien baliser nos propres rendez-vous et redonner plus de vigueur que l'on ne croit à tous ces ancêtres en attente de rénovation.

Jean-Pierre Quélin

★ *Délices d'initiés*, de Frédéric Grasser-Hermé, éditions Noésis, 260 F, 39,6 €.



en tissu molletonné imprimé de fleurettes (54 F, 8,2 €, les 400 g). Les biscuits apéritif Belin s'offrent pour l'occasion une boîte métallique orange incrustée d'étoiles dorées (environ 20 F, 3 €).

Chez Gervais, c'est la bûche aux trois chocolats (34 F, 5,2 €) qui se retrouve flanquée d'une étiquette « *Série exclusive, fête l'an 2000* ». En quoi la version triplement cacaoïte est-elle différente de ses consœurs? Même forme, même crème glacée agrémentée du même décor d'écorce de bûche, même branchette de houx artistiquement posée en surface. S'il n'y avait pas l'emballage argenté et « 2000 » imprimé en énorme, on se demande bien en quoi cette glace-là serait une série plus limitée que sa voisine.

Certains poussent le vice à vous faire avaler du millénaire au sens propre et non pas

figuré. Témoin, le fabricant de surgelés McCain, qui a eu la lumineuse idée de mouler de la purée en forme de 2 et de 0 et qui propose cette préparation déjà prérite dans un sachet de fête estampillé, comme il se doit, de l'incontournable « *Série limitée* » (10 F, 1,5 €, environ les 750 g). Mêmes les chefs y vont de leur obole. Guy Martin, du Grand Vefour, a été sollicité par Maître Coq pour, en l'honneur de l'an 2000, farcir à sa façon une poularde. Résultat? Un hachis pas vraiment inspiré de volaille, de truffes et de potiron (140 F, 21,3 €, le kilo). Non, pour de l'inédit au réveillon, il ne reste plus qu'à commander le kit de survie qu'a mis au point une société britannique en prévision du bogue. Une couverture de survie, une torche, des outils et trois jocs de nourriture, garantie sans aucune once de festivités.

Guillaume Crouzet

Emballage an 2000

A Palavas-les-Flots, le château d'eau qui, depuis 1943, en plein cœur de la ville, écrasait de son ombre de ciment une petite église, va devenir le soir du vendredi 31 décembre, par un coup de baguette magique et de longs mois de travaux, un élégant restaurant panoramique. Plutôt que de faire table rase du monument le plus hideux de leur cité, les élus locaux ont pris prétexte de l'an 2000 pour le transformer. Comme le château d'eau de Palavas-les-Flots, la plupart des produits du rayon alimentation des supermarchés ont été maquillés aux couleurs du millénaire: tout est bon pour vendre l'an 2000. Et ce que l'on vend avant tout, ce n'est pas le produit, c'est l'emballage. Une rare débauche de bon goût en l'occurrence. Les fines tranches d'After Eight sont proposées dans une boîte

BOUTEILLE

AOC Champagne

Brut Impérial de Moët & Chandon

Le champagne, chez Moët & Chandon, endosse cette année son habit de soirée: il sera servi en magnum. C'est au printemps que l'on prépare la cuvée, c'est-à-dire l'assemblage des vins issus de crus et cépages d'années différentes. Lors du tirage, la prise de mousse a été assurée par l'adjonction de sucre et de ferments naturels. Une longue période de repos a précédé le « remuage », pour amener les dépôts engendrés par la fermentation vers le goulot. Ces lies ont été éliminées par le dégorgement à basse température. C'est là qu'intervient l'ultime ajout de vin de réserve et de liqueur de tirage, selon le goût recherché, dernière intervention avant la commercialisation. La prise de mousse, en magnum, est différente. Beaucoup s'accordent à penser que l'on trouve dans les flancs d'un magnum les meilleures conditions d'épanouissement du champagne. L'explication est technique et dépend, dit-on, de la quantité d'air admise au moment du dégorgement qui provoque une moindre oxydation. Quoi qu'il en soit, le mystère du vieillissement en magnum demeure quand le Brut Impérial de Moët & Chandon impose sa délicate fraîcheur. ★ **Moët & Chandon Brut Impérial: 300 F, 45,7 € le magnum.** Moët & Chandon, 20, avenue de Champagne, BP 140, 51333 Epernay Cedex, tél.: 03-26-51-20-00.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

CHEZ GÉRAUD

Forme persistante pour ce bistrot au décor soigné, où le patron met encore son vin (côte-rôtie) en bouteille tandis que le chef explore tranquillement le répertoire des « fondamentaux » de la cuisine, tantôt lyonnaise (saucisson chaud, œufs en meurette, fricassée d'escargots), tantôt bourgeoise (pâté de gibier sauce civet, salade de ris de veau, cabillaud poêlé à la fleur de sel, petit salé aux lentilles, civet de lièvre et tagliatelles). Menu: 180 F, 27,4 €. A la carte, compter 300 F, 45,7 €. ★ **31, rue Vital, 75016 Paris, tél.: 01-45-20-33-00. Fermé samedi et dimanche.**

CHEZ MARCEL

Décor de papiers peints, gravures surajoutées au fil du temps. Le patron, Jean-Bernard Daumail, n'a rien changé depuis son arrivée, voilà onze ans, dans cette maison sans âge. Le gras double à la niçoise, l'andouillette grillée, le coq au vin ou le petit salé aux lentilles étaient déjà sur la carte il y a trente ans. Oreille de cochon croustillante, fond d'artichaut assaisonné avec une bonne sauce vinaigrette. C'est un restaurant d'habitueés où le chaleureux accueil des patrons met à l'aise les nouveaux venus comme les revenants. Au déjeuner, il faut réserver par prudence. Menu (une entrée, un plat au déjeuner): 78 F, 11,9 €. A la carte, compter 150 F à 180 F, 22,9 € à 27,4 €. ★ **7, rue Stanislas, 75006 Paris, tél.: 01-45-48-29-94. Fermé samedi et dimanche.**

LE BAMBOCHE

Claude et Chantal Colliot ont su donner au petit établissement qui révèle David Van Laer un air de renouveau. Il se traduit dans l'agencement des tables, l'accueil prévenant et la cuisine désormais très personnelle de l'ancien chef du restaurant Le Quai d'Orsay. Pas plus de fioritures dans le décor que dans la crème de chou-fleur et glace de homard ou le velouté de potiron. La saveur, c'est essentiel, prime sur la construction des plats et la côte de cochon conjugue allègrement le moelleux de sa chair au romarin rectifié par le citron. Voilà une jolie réussite d'un menu qui propose aussi une cuisse de lapin confite aux aromates et un pavé de cabillaud aux épices, très savoureux. La carte ouvre le champ à des mets plus nobles, le saint-pierre, les Saint-Jacques, le pigeon et le ris de veau. C'est une cuisine sans équivoque, qui met le produit en vedette. Splendides desserts et vins judicieusement choisis par Chantal Colliot. Menu: 190 F, 29 €. A la carte, compter 320 F à 350 F, 48,8 € à 53,4 €. ★ **15, rue de Babylone, 75007 Paris, tél.: 01-45-49-14-40. Fermé samedi midi et dimanche.**

Gastronomie

LES ÉLYSÉES DU VERNET

Alain Moser, le directeur de ce palace miniature, a retrouvé le sourire sous la verrière classée de son établissement dessinée par Eiffel. Les menus du Groupe Royal Monceau se sont estompés et Alain Solivères, le chef formé par Bruno Cirino, est au mieux de sa forme. Une cuisine toujours aussi franche et ensoleillée, mais parfois dépourvue à l'extrême comme le tronçon de turbot côtier du Guilvinec en papillote, où les saveurs marines sont concentrées avec les algues, les oursins et le poussier de Galice. Un plat éblouissant qui surpasse peut-être le fameux risotto du pays de Sault, agrémenté de garnitures variées au fil des saisons. Moments forts de gourmandise, la palombe des cols pyrénéens rôtie, les noix de Saint-Jacques aux olives de Lucques et chorizo de Bellota, ou encore le petit pâté chaud de colvert aux chicons caramélisés et sauce rouennaise. Quelques desserts épataants, comme la compotée de coing au poivre de Sétchuan, pulpe de citron soufflée et sorbet au caillé de brebis. Cave - vins et cigares - opulentes. Menu: 420 F, 64 € (dég.). A la carte, compter 600 F, 91,5 €. ★ **Hôtel Vernet, 25, rue Vernet, 75008 Paris, tél.: 01-44-31-98-98. Fermé samedi et dimanche.**

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 100 F et
Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - 01.LJ. jusqu'à 0h30

PARIS 6^e
Ne manquez pas votre entrée dans le nouveau Millénaire...
Menu 950 F
dans un cadre étonnant !
Renseignements-Réservations
01 43 26 67 76

PARIS 7^e
NEW JAWAD
HAUTE GASTRONOMIE
Spécialités Pakistanaïses et Indiennes
A 100 m du Pont de l'Alma
Salle clim., insonorisée, cadre somptueux
Menu 99 et 140 F. Carte env. 200 F
12, av. Rapp 75007 Paris
Tij - Tél. 01.47.05.91.37
NEW BALAL - 25 rue Taitbout
PARIS 9^e - Tél. 01.42.46.53.67

PARIS 7^e
Le Bistrot de Breteuil
Menu gastronomique fin de siècle pour la Saint-Sylvestre 700 F TC
• Coupe de Champagne Ruinart...
• Saumon sauvage de la Baltique...
• Blanc de Turbot poché minute...
• Tourneidos de filet de bœuf ROSSINI...
Salades de saison, assortiment de fromages, Omelette norvégienne flambée Grand Marnier, Café et mignardises.
• Grands vins de Bordeaux 1996 (1 bouteille pour 2 personnes)
• Graves Blanc (Château Saint-Robert)
• Pommerol (Château Mazeyres)
• Champagne RUINARD.
3, place de Breteuil - ☎ 01.45.67.07.27

PARIS 8^e
CHEZ VONG CHAMPS-ÉLYSÉES et LES HALLES
HAUTE GASTRONOMIE CHINOISE
Spécialités vietnam et vapeur
• 27, rue du Collège (8e)
01.43.59.77.12 - Voiturier
• 10, rue de la Gde Truanderie (1^{er})
01.40.39.99.89 - Park, Forum Sud
Salles climatisées - Ouvert T.L.J.

PARIS 12^e
Les SAVEURS de PRINTEMPS
"une cuisine de goûts pour des gens de goût"
Exceptionnel menu des 4 cuisines régionales
Sichuan, Shanghaï, Canton, Pékin à 150 F et Carte
23, avenue Docteur Arnold Netter
☎ 01.44.68.99.99 - Fermé Lundi

RESTAURANTS DE HAUTE MER
le bar à huîtres
NOUVEAU, le décor signé Jacques Garcia
MALIN, "le menu St-Jacques" à 198 Frs 30,0 €
TOUJOURS, les huîtres élevées à l'île d'Oléron
MONTPARNASSE: 112, Bd du Montparnasse ☎ Yavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN: 33, Rue S. Jacques ☎ S. Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE: 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

"GASTRONOMIE", renseignements publicités :
☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25

PARIS 14^e
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée, Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 14^e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

77 SEINE ET MARNE
LA MARE AU DIABLE
le restaurant romantique de George Sand
A l'occasion de la sortie du film "Les enfants du siècle" la Mare au Diable fête ses 30 ans et vous invite à déguster le menu spécial "à la table de George Sand" avec la remise du parchemin souvenir de ce menu.
Yendredi 3 décembre, Soirée dégustation des vins des Côtes du Rhône. Menus de fête le jour de Noël et le jour de l'an.
Tous renseignements au 01.64.10.20.90 (35 km de Paris) Accès direct autoroute A5a, sortie 12 - RN 6 - 77550 Melun Sénart Séminaires - Hélicoptère

Un peu de pluie au nord

MERCREDI. Les hautes pressions sont bien installées des Açores à l'Europe centrale. Les perturbations atlantiques s'atténuent en arrivant sur les îles Britanniques. Ce mercredi sera généralement calme sur la France. Une masse nuageuse humide envahira un bon tiers nord du pays en cours de journée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages domineront dans une atmosphère douce. Ils donneront parfois un peu de pluie surtout en Bretagne et Normandie. Le vent d'ouest s'atténuera lentement en Manche. On attend entre 10 et 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Journée souvent grise et humide. De petites pluies se déclencheront de temps à autre. Le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie retrouveront des éclaircies l'après-midi. Il fera de 9 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - La matinée débutera dans une atmo-

sphère brumeuse. Les nuages s'épaissiront par le nord au fil des heures, donnant quelques pluies faibles surtout l'après-midi. Il fera entre 7 et 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Quelques brouillards le matin en Aquitaine. Ailleurs, le soleil balayera la fraîcheur matinale. Il perdra du terrain au profit d'un ciel nuageux l'après-midi en Poitou-Charentes. On attend de 10 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Très belle journée d'automne. Les brouillards ou grisailles du matin retarderont parfois l'arrivée du soleil jusqu'à la mi-journée dans certaines vallées. Il fera entre 8 et 11 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil s'imposera rapidement et offrira le plus souvent une très belle après-midi. Quelques nappes de nuages s'attarderont parfois en Corse. On attend entre 13 et 17 degrés au meilleur moment de la journée.



LE CARNET DU VOYAGEUR

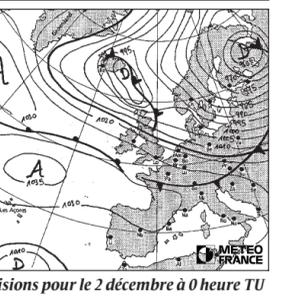
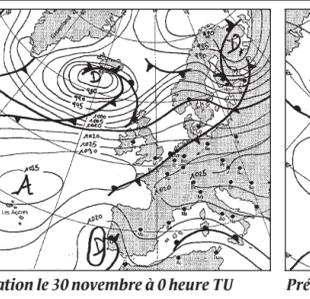
■ **FRANCE.** Les Hôtels Raphael, Majestic et Régina proposent de passer Noël à Paris en profitant d'un forfait trois nuits au prix de deux, du 23 au 27 décembre. Valable pour une ou deux personnes, gratuité aux enfants de moins de douze ans. Le Raphael et le Majestic offrent en outre une promenade en bateau sur la Seine, le Régina une entrée gratuite au Louvre. Réservations au 01-53-64-32-10 pour le Raphael (à partir de 4 680 F, 713 €), au 01-45-00-83-70 pour le Majestic (à partir de 2 100 F, 320 €) et au 01-42-60-90-33 pour le Régina (à partir de 3 980 F, 606 €).

■ **ÉTATS-UNIS.** Pour la quatrième année consécutive, c'est une plage hawaïenne qui a été élue plus belle plage du pays. Wailea (île de Maui) a été distinguée pour ses possibilités de baignade, de plongée sous-marine, son corail blanc et ses roches noires.

PRÉVISIONS POUR LE 01 DÉCEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	4/9 P	
AJACCIO	8/16 N	NANTES	4/11 N
BIARRITZ	4/14 S	NICE	6/16 S
BORDEAUX	3/12 S	PARIS	6/12 P
BOURGES	2/10 N	PAU	-1/12 S
BREST	7/11 C	PERPIGNAN	5/15 S
CAEN	8/11 P	RENNES	5/11 C
CHERBOURG	8/12 P	ST-ETIENNE	-2/10 S
CLERMONT-F.	-1/11 S	STRASBOURG	3/10 P
DIJON	-1/9 N	TOULOUSE	4/12 S
GRENOBLE	-3/8 S	TOURS	3/10 C
LILLE	7/11 N	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	2/9 N	CAYENNE	23/31 S
LYON	-1/10 S	FORT-DE-FR.	23/29 S
MARSEILLE	2/14 S	NOUMEA	21/26 S

24/31 S	KIEV	-1/2 N	VENISE	3/9 C	LE CAIRE	11/20 S
23/31 S	LISBONNE	9/18 S	VIENNE	-2/8 C	NAIROBI	17/25 S
21/27 S	LIVERPOOL	6/12 N	AMÉRIQUES		PRETORIA	16/30 S
EUROPE					RABAT	9/20 S
AMSTERDAM	7/12 N	LUXEMBOURG	20/31 P	ASIE-Océanie	TUNIS	14/20 P
ATHENES	10/16 S	MADRID	6/15 N	ANGKOR	21/30 S	
MILAN	4/11 N	BARCELONE	8/16 S	BANGKOK	21/30 S	
MOSCOW	4/9 N	BELFAST	4/9 N	BEYROUTH	11/18 S	
MUNICH	-4/4 C	BELGRADE	-4/4 C	BOMBAY	21/33 S	
NAPLES	6/9 P	BERLIN	6/9 P	DJAKARTA	26/32 C	
OSLO	-4/5 N	BERNE	-3/6 C	DUBAI	18/26 S	
PALMA DE M.	8/12 P	BRUXELLES	8/12 P	HANOI	13/24 S	
BUCAREST	-5/10 C	BUCAREST	-5/10 C	HONGKONG	18/24 S	
ROME	-6/4 C	BUDAPEST	-6/4 C	JERUSALEM	8/19 S	
SEVILLE	3/9 P	COPENHAGUE	3/9 P	NEW DEHLI	11/28 S	
SOFIA	4/9 N	DUBLIN	3/10 C	PEKIN	1/10 S	
ST-PETERSB.	1/7 P	FRANCFORT	5/9 P	SEOUL	1/9 C	
STOCKHOLM	2/9 S	GENEVE	2/4 C	SINGAPOUR	25/29 P	
TENERIFE	1/7 P	HELSINKI	23/29 S	SYDNEY	17/26 S	
VARSOVIE	7/14 S	ISTANBUL	21/26 S	TOKYO	8/14 C	



PRATIQUE

Faire des dons à ses enfants ou petits-enfants de son vivant

COMME ils vivent plus longtemps et jouissent de retraites plus confortables que par le passé, les parents ont pris l'habitude d'aider financièrement leurs enfants. Mais ils ne réfléchissent pas toujours aux conséquences juridiques et fiscales de leur générosité. Le « cadeau d'usage » pour un anniversaire ou un mariage ne présente pas de risque et bénéficie d'une tolérance de l'administration fiscale, à condition que sa valeur ne puisse le faire estimer comme une partie significative du patrimoine et des revenus du donateur.

En revanche, le don de la main à la main (ou « don manuel ») d'une certaine importance, quelle que soit sa forme, sera considéré comme une simple avance sur la succession du donateur. Il sera donc incorporé à la part de l'héritier qui en a bénéficié, en tenant compte de la valeur au jour du décès. Imaginons un père qui a fait don de 300 000 F à chacun de ses deux enfants. L'ainé s'est contenté de dépenser la somme, tandis que le second a créé une entreprise qui, au jour du partage, est évaluée à 2 millions de francs. Lors de la succession, on ajoutera aux biens existants au jour du décès

(500 000 F), les dons manuels reçus par chacun des enfants (300 000 F pour l'ainé et... 2 millions pour le cadet), soit un total de 2,8 millions ! La part revenant à chacun sera donc de 1 400 000 F et le cadet devra reverser 600 000 F à son frère. De plus, le don manuel ne bénéficie d'aucun abattement fiscal et le paiement des droits doit intervenir dans le mois de sa réévaluation (au plus tard le jour du décès), ou plus tôt, en cas de découverte par le fisc.

DEUX TYPES DE DONATIONS
Pour éviter ce genre d'inconvénient, il faut préférer la donation en bonne et due forme. Un enfant peut recevoir de chacun de ses parents 300 000 F exonérés d'impôts tous les dix ans ; cette somme sera réduite à 100 000 F pour les petits-enfants. Toutefois, les parents peuvent donner davantage, mais au-delà du montant exonéré, enfants et petits-enfants paieront alors des droits qui iront, par tranches progressives, de 5 % jusqu'à 50 000 F supplémentaires à 40 % au-dessus de 11,2 millions de francs. De plus, une réduction sur les droits est prévue en fonction de l'âge du donateur : 50 % pour les

moins de soixante-cinq ans et 30 % au-delà. Ce dernier avantage, qui s'applique aussi au don manuel déclaré, sera supprimé au 1^{er} janvier 2000 pour les personnes de plus de soixante-quinze ans.

Il existe deux types de donations : la donation simple et la donation-partage. La donation simple convient mieux dans le cas d'un enfant unique. En effet, les donations simples isolées, par souci d'égalité entre les héritiers, feront l'objet d'une réévaluation le jour du décès, tout comme pour le don manuel. Celui qui aura su faire fructifier son argent et réalisé une plus-value pourra voir sa part réduite au moment de la succession, et même, le cas échéant, être contraint de reverser une somme à ses frères et sœurs.

Lorsqu'il y a plusieurs enfants, la donation-partage, qui consiste à attribuer des biens d'égale valeur, est préférable, car la valeur des biens transmis est figée au jour de la donation. L'ennui est qu'on n'est pas toujours en mesure de donner des sommes ou des biens équivalents à tous ses enfants au même moment. Si l'on a commencé par faire des donations simples, on peut les réintégrer ultérieurement

dans une donation-partage. Aucun droit de transmission ne sera dû à nouveau, mais il faudra payer des frais inhérents à la nature du bien (par exemple, inscription au bureau des hypothèques), les honoraires du notaire et la TVA, soit au total, 2 % à 5 % du montant de la donation, calculés comme suit : 5 % jusqu'à 20 000 F, 3,3 % de 20 000 F à 40 000 F, 1,65 % de 40 000 F à 110 000 F et 0,825 % au-delà. Ils sont à la charge du donataire (celui qui reçoit) ou du donateur s'il le souhaite.

On peut aussi faire une donation-partage de valeurs inégales, en prévoyant une soulte (complément à verser). Ainsi, un couple qui aurait un grand appartement en ville et un studio à la

montagne pourrait donner l'appartement en indivision à deux enfants, et le studio au troisième. Ou bien donner le grand appartement à l'un, le studio au second et une somme d'argent au troisième, en prévoyant le versement d'une soulte à ses frères et sœurs par celui qui aurait été avantagé, soit au moment de la donation, soit au décès des parents.

UNE DÉCISION IRRÉVERSIBLE
Quelle que soit l'option choisie - donation simple ou donation-partage -, elle aura le mérite de la clarté. « Il est important de réfléchir en famille à la répartition du patrimoine et de parvenir à un consensus. Si l'on veut avantager un enfant, il est judicieux d'en parler avec les

autres et d'obtenir leur assentiment », conseille Maître Sylviane Plantelin, vice-présidente des Rencontres notariales de Maillot. On peut assortir sa donation de diverses clauses de sauvegarde. Signaler qu'il s'agit d'un « avancement d'hoirie » (avance sur la succession), ou si l'on souhaite avantager un de ses enfants, indiquer qu'il s'agit d'un « don par préciput et hors part » à prélever sur la quotité disponible.

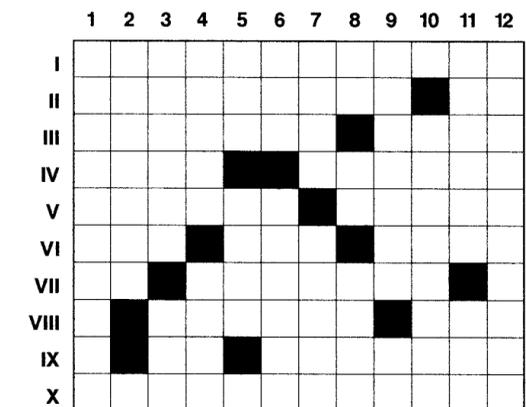
Pour que la donation reste la propriété d'un enfant marié, ou revienne au donateur en cas de décès prématuré du donataire, on insérera une clause de « retour conventionnel ». Et pour continuer à profiter de ses biens jusqu'à la fin de ses jours, on stipulera la « réserve d'usufruit ». On pourra ainsi percevoir les dividendes de ses actions, continuer d'habiter son appartement, ou le louer et percevoir les loyers. Attention cependant : la donation est irrévocable. Avant de faire don de sa résidence principale, même en se réservant l'usufruit, il faut être sûr de ne pas avoir besoin un jour du capital qu'elle représente.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99284

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT
I. Bien que bruyants, ils sont prévenants. - II. Rend la lumière confortable. Du genre paresseux. - III. Mit un peu de citron. Y rentrer, c'est renoncer. - IV. Fin paradoxale pour le homard. Ne partage pas le même père. - V. Cyrus mit un terme à sa richesse. Montra la bonne voie. - VI. Ville et fleuve d'Allemagne. Lâché dans l'indifférence. Tel qu'on le dit. - VII. Personnel. Tas de pierres pour une bonne voie. - VIII. Participe à la partition de la Tchecoslovaquie. Possessif. - IX. Un temps pour

la révolution. Sortie quotidienne. - X. Remet en formes après coup.

VERTICALEMENT
1. Evolution de carrière. - 2. Beaucoup de bruit, souvent pour rien. - 3. Mets en place. Fait beaucoup pour les ados. - 4. Laissez-passer par le passage du temps. Protégé par en haut. - 5. Chez les Grecs. Reste à l'ombre. - 6. Lit défait. Ferme en toutes circonstances. - 7. Récipient. Permet d'envisager les affaires avant les autres. - 8. Forme de savoir. Viennent de

l'étranger. Le pied-de-veau fait partie de la famille. - 9. Elles sont parfois sans importance et pourtant elles sont humaines. Participe. - 10. Petites pièces mélodiques. - 11. La grenouille, mais pas la rainette. Point de départ. - 12. Annoncée à distance.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99283
HORIZONTALEMENT
I. Point-virgule. - II. Erg. Noroît. - III. Sinologue. Ma. - IV. Egide. Réveil. - V. Ante. Pété. Ta. - VI. Larsen. Se. AG. - VII. Clos. Ea. Sési. - VIII. Nature. Nis. - IX. On. Escargot. - X. Légat. Surine.

VERTICALEMENT
1. Pèse-alcool. - 2. Original. Ne. - 3. Ignitron. - 4. Odessa. - 5. Télé. Têt. - 6. Pneus. - 7. Ingré. Arcs. - 8. Rouets. Eau. - 9. Grevéés. Rr. - 10. Uo. Engi (igné). - 11. Limitation. - 12. Etalagiste.

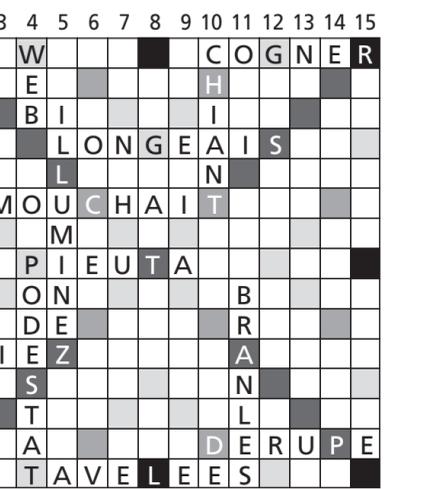
SCRABBLE

PROBLÈME N° 150

Les fils d'ivrogne

Partie jouée en club.
1. a) Tirage :
E M O S T U X. En quatre endroits différents, placez quatre mots différents rapportant respectivement 46, 52, 54 et 54 points. Ecrivez sur la grille une des deux solutions à 54 points (elle est donnée ci-dessous).
b) Tirage suivant :
S + A I I N R T. NITRAIS étant implaçable, trouvez et placez son anagramme - avec le même tirage, un seul huit-lettres s'appuie sur le deuxième E de DERUPE, pente raide (il rapporte 131 points). Trouvez-le.
Solution de a) : MOTTEUX, M 1, 54.
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.
C) A E C I N T X. Trouvez un sept-lettres.
B I N S T U V. Trouvez un sept-lettres.

Solutions dans Le Monde du 8 décembre.



Solutions du problème paru dans Le Monde du 24 novembre
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

b) GREVIONS, E 3, 74, ou l'anagramme IVROGNE - IGNIVORE, *avaleur de feu*, D 7, 78 - ARGOVIEN, *d'Argovie (Suisse)* K 4, 98 - PROVIGNE, *faisant prendre racine à une branche*, L 4, 65 - GRIVETON, *simple soldat*, 6 C, 72 - VI-GNERON, 9 A, 81.
c) PUROTIN, miséreux - ILLUMINE, LINOLEUM.

Michel Charlemagne

CINÉMA

Auteur unique et complet, personnage sidérant, le Portugais Joao Cesar Monteiro revient sur nos écrans avec son film le plus drôle et le plus troublant. Ses *Noces de Dieu* dominent une semaine aussi riche que diverse, marquée par l'irruption des nouvelles aventures de James Bond, cette fois escorté de Sophie Marceau, aussi bien que par une forte actualité chinoise – toutes les Chine : continentale, Hongkong et Taïwan. Parmi les films français de la semaine, c'est la dérive poétique et ironique d'Otar Iosseliani qui retient le plus l'attention, sans oublier la prestation impressionnante de Valeria Bruni-Tedeschi dans *Rien à faire*, ni la ronde des sentiments organisée par Jacques Maillot. Décidément cosmopolite, à l'image d'un *world-cinéma* esthétiquement en avance sur la mondialisation, cette semaine est aussi celle du tour du monde annuel organisé par le Festival des trois continents, dont la 21^e édition a engendré un manifeste des réalisateurs arabes adressé à leurs gouvernants pour qu'ils cessent d'hésiter entre hostilité et indifférence envers le grand écran.

Les Pokémon envahissent Hollywood

APRÈS le Japon et avant la France, les Etats-Unis découvrent les Pokémon. Ce jeu vidéo créé par Nintendo pour ses consoles Game Boy est devenu un phénomène de société au Japon où 12 millions d'unités se sont vendues depuis 1996. Aux Etats-Unis, Nintendo a doublé ses parts de marché. Pokémon a atteint en France depuis sa sortie, en octobre, les 75 000 exemplaires vendus. Plus de 150 sociétés diffusent près de 1 500 produits dérivés Pokémon à travers le monde qui vont des figurines aux peluches en passant par les timbres et les chewing-gums. Volkswagen a même lancé aux Etats-Unis une nouvelle version de sa coccinelle aux couleurs d'une des créatures du jeu.

Un pokémon est un animal imaginaire et souvent invisible, toujours dissimulé dans des herbes hautes ou dans l'obscurité d'une caverne. Le principe du jeu consiste à capturer, collectionner, élever ces créatures, et à se mesurer ensuite à celles d'un autre joueur en se connectant, *via* un câble, à une autre console Game Boy. Ce mode interactif a suscité la création de fans-clubs à travers le monde et de salons spécialisés. Au Japon, au Canada et en Australie, la série télévisée inspirée du jeu vidéo est au-

jourd'hui en tête des audiences auprès des enfants. Elle est diffusée en France depuis le mois de septembre sur la chaîne pour enfants Fox Kids, et sera bientôt reprise sur TF 1.

ZOOM

En portant

sa créature à l'écran, Nintendo vient de remporter le plus gros succès commercial d'un film étranger aux Etats-Unis

Lorsque *Pokemon: The First Movie*, la première version cinéma de ce jeu vidéo, est sortie le 10 novembre aux Etats-Unis, Warner, son distributeur, croyait moyennement à ses chances de succès. La major américaine avait obtenu les droits cinéma et vidéo du film pour le monde entier pour la somme modique de 5 millions de dollars

(4,9 millions d'euros, 32 millions de francs) auprès de Nintendo Co. Le film a déjà obtenu 60 millions de dollars au box-office et devrait dépasser la barre des 100 millions, ce qui en fait le plus gros succès commercial remporté par un film étranger aux Etats-Unis.

« Je ne suis pas sûr que nous ayons réalisé à quel point le film allait marcher », reconnaissait Brad A. Ball, responsable du marketing chez Warner, dans l'hebdomadaire américain *Business Week* du 29 novembre. L'annonce de l'avant-première du film avait immédiatement entraîné la saturation du standard téléphonique de Warner à Burbank qui devait gérer plus de 70 000 appels à la minute. Le lendemain de la sortie de *Pokemon*, le studio était contraint d'ouvrir une ligne d'appel gratuite pour calmer les colères des enfants et de leurs parents, scandalisés de n'avoir pu obtenir les cartes à jouer Pokémon – qui leur avaient été promises au moment de l'achat de leur place. Warner a immédiatement programmé une suite du film qui sortira aux Etats-Unis durant l'été 2000. Warner France a fixé la sortie en salles de *Pokemon*, le film pour les vacances de Pâques 2000.

RENCONTRE

Jean-François Camilleri

et le succès de « Tarzan »

« Pour vous, directeur général de Gaumont Buena Vista International, la sortie de *Tarzan* diffère-t-elle des sorties Disney des années précédentes ?

– Pas spécialement, elle est programmée, comme beaucoup de films d'animation Disney, pour les fêtes de fin d'année. Nous avons néanmoins senti un grand intérêt de la part du public car *Tarzan* était à l'évidence une histoire faite pour être adaptée par Disney. Il y a eu par exemple plus de réservations de groupes en province que pour *Hercule* ou *Mulan*.

– Les résultats des films Disney au box-office américain ont-ils une influence sur votre stratégie de lancement ?

– Aucune. *Le Roi lion* a été un succès partout dans le monde, mais *Hercule* et *Le Bossu de Notre-Dame* ont été des succès en France alors qu'ils avaient moyennement marché aux Etats-Unis. Nous avons toujours une approche différente pour la sortie de chaque film. *Tarzan* devrait faire autant que *Le Roi lion* alors qu'il a attiré deux fois moins de spectateurs aux Etats-Unis. Nous avons fait plus d'entrées avec *Tarzan* sur les deux premières journées d'exploitation qu'avec *Le Roi lion*, mais on ne sait pas où on finira en bout de course.

– Comment expliquez-vous que *Tarzan* marche davantage que les précédents ?

– Il y a plusieurs facteurs. *Tarzan* est l'histoire idéale pour Disney car c'est la superposition du *Livre de la jungle* et du *Roi lion* qui sont les deux films préférés du public. Vous ajoutez à cela les voix de Valérie Lemercier et de Muriel Robin, plus la musique de Phil Collins. Pour *Mulan*, il fallait des repères sur la Chine ; pour le public, *Tarzan* est beaucoup plus identifiable.

– Le fait que le marché de l'animation soit en pleine expansion bénéficie-t-il à *Tarzan* ?

– Peut-être, mais désormais les gens ne se disent pas, comme c'était le cas il y a dix ans, qu'ils vont voir un dessin animé. J'ai été surpris de voir dans les salles des couples de trente ans, qui ne sont pas la cible de Disney. C'est d'ailleurs assez frappant, on emploie de moins en moins aujourd'hui le terme de "film d'animation". »

S. Bd.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Le mythe d'Adam et Eve revisité en roman-feuilleton

Les Noces de Dieu. Un générique d'anthologie, une valeur de manifeste. Joao Cesar Monteiro signe sans doute son œuvre la plus splendide

Film portugais de Joao Cesar Monteiro. Avec Joao Cesar Monteiro, Joana Azevedo, José Airoso, Manuela da Freitas, Luis Miguel Cintra, Ana Velazquez. (2 h 30.)

Au commencement était le générique. Une image stellaire tournant lentement dans les ténèbres, desquelles s'élève la voix inimitable de Joao Cesar Monteiro, alias Jean de Dieu, qui énumère les noms s'inscrivant à l'écran. Soit une définition du cinéma comme création du monde, avec dans la foulée, comme une preuve par l'absurde que le verbe devient chair, cette anthologique séquence d'ouverture. Un parc édénique, avec une rivière au premier plan, un banc sur la rive opposée, des arbres et de la végétation en arrière-plan. Pas un mouvement de caméra, pas âme qui vive à

Dix films

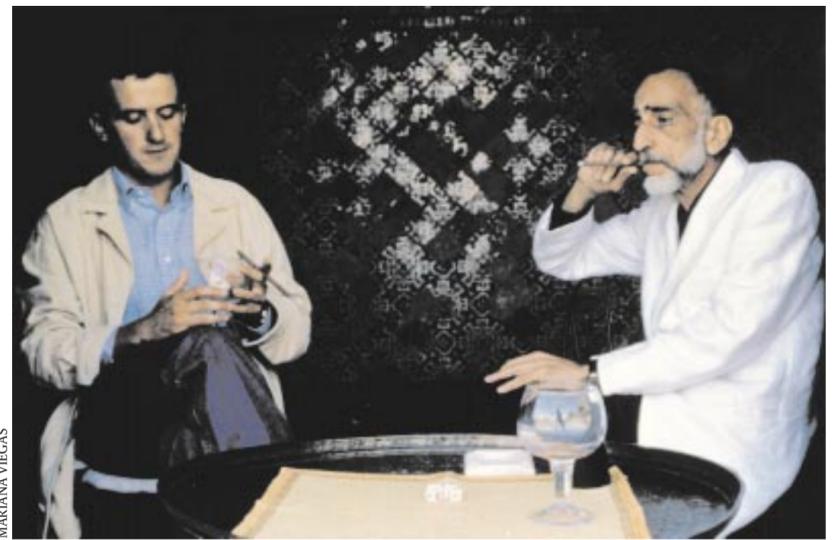
● **Filmographie.** *Sophia de Mello Breyner Andresen* (1968) ; *Celui qui attend des souliers de défunt meurt nu-pieds* (1970) ; *Chemins de traverse* (1977) ; *Silvestre* (1981) ; *A fleur de mer* (1986) ; *Souvenirs de la maison jaune* (1989) ; *Le Dernier Plongeon* (1992) ; *La Comédie de Dieu* (1995) ; *Le Bassin de J. W.* (1997) ; *Les Noces de Dieu* (1999). ● **Rétrospective.** Tous ces films, dont certains n'ont jamais été distribués en France, pourront enfin être vus, du 8 au 21 décembre, grâce à l'initiative du cinéma Le Latina, 20, rue du Temple, Paris 4^e. Tél. : 01-42-78-47-86.

l'horizon, pas un bruit non plus, sinon le doux clapotis de l'eau qui s'écoule. Le premier homme entre dans le cadre par la droite. Crâne dégarni, collier de barbe, nez aquilin, veston noir sur maillot de sport jaune marqué d'un numéro 9 : la démarche circonspecte d'un long échassier conjuguée à la désinvolture d'un vieil anarchiste coquettement débraillé.

SARDINES À L'EAU

Il se dirige vers le banc, s'y assoit, puis sort de ses oripeaux, avec toute la solennité dévolue à un sacrement, une miche de pain, une bouteille de vin, une boîte de sardines. Il faudra que les sardines s'expliquent. Elles ne le feront pas. A peine grignotées, les voilà négligemment renvoyées à la flotte, et précédant les autres espèces. Non sans que le mystérieux héros au long cou, durant ce cérémonial alimentaire plus agité que de raison, ne se soit heurté le crâne à un tronc d'arbre perfidement placé derrière lui. Il se lève alors, contourne lentement le banc, arrache par esprit de vengeance une palme au premier arbre venu, puis se soulage contre un second, la palme dans une main, l'objet du délit dans l'autre.

Tandis qu'il se rassoit sur son banc, jetant derechef à l'eau la boîte d'allumettes avec laquelle il vient d'allumer sa cigarette, un second personnage apparaît, vêtu d'un rutilant uniforme blanc, une mallette à la main. Rompant un silence qui dure depuis déjà quelques moments, leur dialogue nous renseigne : le noble officier est un ange envoyé par Dieu pour offrir au miteux dandy la fortune en coupures contenue dans sa va-



Joao Cesar Monteiro (à droite) dans « Les Noces de Dieu » : le cinéma comme création du monde.

loche. Et tandis qu'il lui déclare en partant « à partir d'aujourd'hui, tu es l'homme le plus puissant de la terre », « Ah merde alors ! », fait notre héros, concluant comme il se doit ce magnifique plan fixe d'environ cinq minutes.

Les leçons à en tirer n'en sont pas moins riches et nombreuses. D'abord, pour ceux qui ne l'auraient pas remarqué, on y retrouve une vieille connaissance, Jean de Dieu, personnage vaguement désaxé et expressément lubrique créé et interprété par le cinéaste portugais Joao Cesar Monteiro à l'occasion de son qua-

trième long métrage, *Souvenirs de la maison jaune* (1991). Il y incarne alors un pauvre bougre désargenté, qui deviendra artisan-glaçier dans *La Comédie de Dieu* (1995), puis Dieu lui-même dans *Le Bassin de J. W.* (1997), avant que ces *Noces de Dieu*, découvertes au Festival de Cannes 1999, ne le conjugalise, pour le meilleur et pour le pire. Mais n'anticipons pas. Car il faut dire au préalable que ce plan sidérant est l'annonce d'un film qui ne l'est pas moins, l'œuvre sans doute la plus splendide et la plus bouleversante à ce jour de Monteiro, ce qui n'est pas

peu dire quand on estime à sa valeur, qui est immense, un des cinéastes les plus novateurs de cette fin de siècle.

Il faut enfin relever sa valeur de manifeste, qui nous balance mine de rien à la figure que tout créateur digne de ce nom est l'égal de Dieu, et que chacune de ses œuvres met en scène le commencement du monde. C'est, en d'autres termes, un début de film qui parle, très à propos, de la genèse en général et en particulier. Celle du cinéma, *via* le muet, celle du monde, *via* le jardin, celle de l'humanité, *via* le mythe du pre-

mier homme. Enfin, celle du film lui-même, selon ce schéma éprouvé : vacuité du cinéaste (Jean de Dieu se tourne les pouces), intervention providentielle du producteur (l'ange à la valise), mise en route de l'histoire (le changement de plan). Il faut donc en revenir là où on s'était interrompu – « Ah, merde alors ! » – pour voir justement quelle tournure prennent les choses.

L'ASILE, POUR FINIR

Car c'est au moment précis où Jean de Dieu compte ses billets qu'un bruit sourd se fait entendre hors champ. Il s'agit d'une ravissante jeune fille qui se noie. De Dieu, qui n'écoute que sa faiblesse, plonge, la ramène sur la terre ferme, puis s'occupe de la ramener près d'une souche monstrueuse qui n'est pas sans évoquer, en version macroscopique, la physiologie d'un apnage spécifiquement masculin. « Laissez-moi mourir », dit la jouvencelle. « Il ne manquerait plus que ça après le mal que tu m'as donné », lui répond-il. Deux sentiments forts étreignent à ce moment le spectateur : la certitude qu'avec l'apparition de la femme, la fiction est lancée, et l'impression exaltante que Monteiro n'en sait pas davantage que lui sur la suite des événements. Et tandis qu'on bavarde, il reste tout de même deux heures de film dont on n'a pas dit le premier mot. C'est peut-être mieux ainsi. Nous croirait-on si l'on prétendait qu'il revisite le mythe d'Adam et Eve à la lumière du roman-feuilleton ? Qu'on y croise, outre de la splendeur dans tous les plans, une Mère supérieure qui cite Staline, l'entrée en scène d'une redoutable demi-mondaine, le partage en gros plan d'un fruit qui porte la sensualité à son plus haut point d'incandescence, l'ombre furtive d'un vampire, un prince arabe qui perd sa femme aux dés, un coup d'Etat d'opérette, un sexe de femme comme un buisson ardent, un coffre-fort en gueule de Moloch, un milliardaire grugé, une jeune fille et la Mort avec Monteiro dans le rôle de l'allégorie, tout en passant d'un couvent à un palais baroque pour finir, comme d'habitude, à l'asile ?

Si elle n'était aussi intensément ourdie, l'hypothèse de la folie pourrait sans doute nous tenir quittes de la stupéfiante audace et de l'insolente beauté de ce film. Mais Jean de Dieu finit, comme d'habitude, par ressortir de l'asile, retrouvant après maints déboires et viles trahisons la jeune noyée, abandonnée au début du film. « Dieu écrit droit par lignes sinieuses », lui dit-elle alors, tandis que, main dans la main, ils se mettent en route pour le paradis.

J. M.

Jacques Mandelbaum

Jean de Dieu ou l'invention du comique spectral

LE PERSONNAGE de Jean de Dieu, sur le fragile équilibre duquel, au mental comme au physique, repose depuis quelques années le cinéma de Monteiro, n'a pas été créé *ex nihilo*. Il doit évidemment beaucoup à une revisite alanguie des grands burlesques, pour la poésie anarchique qu'il met en branle et la primauté jaillissante du gag sur le déroulement narratif. Jean de Dieu évoque un Buster Keaton au ralenti, mieux encore, un Harry Langdon qui aurait retrouvé sa voix. Incarnant un personnage équivoque et lunatique, affolé par les affaires du sexe, l'auteur de *Plein les bottes*, *Un athlète incomplet* et *Sa dernière culotte* semble annoncer jusque dans les titres de ses films la vocation du surréel Jean de Dieu. Celui-ci n'en doit pas moins à la littérature, depuis son homonymie avec le poète portugais de la fin du XIX^e siècle Joao de Deus, jusqu'à son statut

d'hétéronyme de Monteiro qui évoque l'univers de Fernando Pessoa, et au moins une partie de son programme (« *Cultivons en nous-mêmes la désintégration mentale comme une fleur précieuse* »...).

MISSION ET MICTION

La piste néanmoins la plus féconde est celle qui relie Jean de Dieu à la sphère du sacré, et à son pendant dialectique : la transgression. On songe à saint Jean de Dieu (1495-1550), fondateur portugais de l'Ordre des Frères hospitaliers. Berger puis soldat, celui-ci se convertit et devient prédicateur à Grenade, ses excès en matière de contrition suscitant son enfermement à l'hôpital. Découvrant la dureté de certaines thérapeutiques, il se fixera pour mission de soigner les malades, les déshérités et les déviants dans des conditions plus humaines.

Pour qui a suivi les aventures de Jean de Dieu, cette biographie du

saint semble un modèle plausible, non moins que plaisant, à la vie de l'hérétique lisboète. La jouissance profane, l'enfermement, la naissance consécutive d'une mission sacrée, constituent les trois étapes d'une structure récurrente dans les films de Monteiro. A ceci près que chez ce dernier, en vertu d'une valse dionysiaque des signifiants, l'hôpital se fout de la charité, Grenade devient un juteux fruit rouge à forte connotation sexuelle, tandis que mission se confond souvent, hélas, avec miction. Agent double des fins dernières, cet être ambigu, dont on ne sait au juste s'il est du diable ou de Dieu, passe sans sourciller du registre de la théologie chrétienne à celui du vampirisme.

Monteiro peut ainsi conférer à son personnage la silhouette inquiétante de Nosferatu, et se donner à lui-même, au générique de certains de ses films, le nom de Max Monteiro, en hommage à l'ac-

teur Max Schrek, qui incarne la créature chez Murau. Précisons que, quitte à boire, Jean de Dieu préfère, au sang des jeunes vierges, l'eau parfumée de leur bain. Cela ne change rien à l'affaire : à l'image burlesque et blasphematoire du comique se greffe désormais celle du mort-vivant, qui relie étroitement le thème du vampirisme à celui de l'eucharistie. Cette question de la « présence réelle » relève à la fois du cinéma et de l'histoire de notre siècle. Du cinéma, parce que celui-ci n'aura eu de cesse de faire croire à la réalité de corps fantomatiques. De l'histoire, parce que le plus grand désastre de ce siècle aura consisté, à l'inverse, à rendre fantomatiques des corps réels. Jean-Luc Godard suggère-t-il autre chose dans *Histoire (s) de cinéma*, lorsqu'il associe l'image de Nosferatu à celle de Hitler ?

Si la conscience et l'esthétique du cinéma moderne se sont forgées

La trajectoire atypique de Maggie Cheung

« QUAND j'ai joué dans Center Stage en 1991, j'avais l'âge de Ruan Lingyu au moment de son suicide, et je savais le mal que peuvent faire les médias », explique Maggie Cheung

PORTRAIT

La coqueluche de l'industrie des loisirs est devenue actrice pour films d'auteur

lorsqu'on lui demande ce qui la qualifiait pour ce rôle. Elle n'ajoute pas qu'à l'époque, star du cinéma de Hongkong alors à son apogée, elle jouissait d'une célébrité comparable à celle qu'avait connue la « Garbo chinoise ». Maggie Cheung n'était pourtant pas destinée au rôle principal du film de Stanley Kwan : ancien prix de beauté élevé à Londres, elle triomphait depuis six ans dans des comédies idiotes et des films d'action sans scénario, et était vouée pour quelques années encore à une carrière de coqueluche de l'industrie des loisirs avant de devenir une femme d'affaires gérant ses acquis ou de sombrer dans la dépression comme Ruan. Mais Maggie Cheung avait une autre idée d'elle-même, et du cinéma.

La « faute » en incombe à Wong Kar-wai, scénariste de films policiers qui l'engage pour sa première réalisation, *As Tears Go By* (1988),

qui va devenir le film-culte du cinéma d'auteur de Hongkong. « A l'époque, je tournais jusqu'à cinq films en même temps, souvent sans savoir exactement ce qu'ils racontaient. Wong Kar-wai m'a montré une autre manière de travailler, que j'ai d'abord détestée. Je ne voulais pas faire ce film, on m'a forcée. Sur le plateau je me suis aperçue que si le réalisateur était exigeant, il faisait aussi attention à moi, me poussait à donner une partie de moi-même au personnage. » Sous la direction du futur auteur de *Chun-king Express*, la très jolie icône de l'adolescence forgée par les industries de consommation devient une actrice.

En 1990, Stanley Kwan fait appel à elle pour compléter le trio féminin de *Full Moon in New York*. Un rôle qui lui vaut le Golden Horse (les Oscars hongkongais) de la meilleure actrice. Pourtant, elle n'obtiendra l'interprétation de Ruan Lingyu qu'après la défection d'Anita Mui, qui, après Tiananmen, refuse d'aller travailler en Chine continentale.

« Elle était l'interprète évidente pour ce rôle. Aussi, quand Stanley me l'a proposé, j'ai su que, cette fois, je devais vraiment faire mes preuves, y compris à mes propres yeux. » Le film le prouve et le prix d'interprétation au Festival de Berlin le confirme. On reprochera pourtant à Maggie Cheung d'être devenue une actrice pour films d'auteur,

mais les temps changent : « Ma chance est que mon parcours d'actrice correspond à l'histoire du cinéma de Hongkong : j'ai été une vedette de films industriels quand ceux-ci étaient florissants, quand au début des années 90 le système a commencé de décliner, de toute façon il fallait faire autre chose. Ne pouvant travailler seulement avec les trois ou quatre auteurs hongkongais, j'ai cherché une ouverture à l'étranger. »

L'étranger, pour la plupart des personnalités du cinéma de Hongkong, cela signifie alors Hollywood. Maggie Cheung suit un autre chemin. On la voit débarquer dans le cinéma d'auteur français, jouant son propre rôle dans *Irma Vep*, d'Olivier Assayas, en 1996, volant la vedette au rôle titre d'*Augustin roi du kung-fu*, le film d'Anne Fontaine. Maggie Cheung, actrice française ? Plutôt actrice tout court : installée à Paris sans avoir rompu avec ses attaches hongkongaises, elle a reçu des offres de Steven Spielberg et de Claire Denis, termine le tournage du nouveau film de Wong Kar-wai et prépare celui du prochain Hou Hsiao-hsien. Atypique, sa trajectoire ressemble à une idée ouverte du cinéma, antidote à cet enfermement qui avait étouffé une autre star chinoise, il y a plus de soixante ans, et tant de comédiennes aujourd'hui encore.

Jean-Michel Frodon



Maggie Cheung a été primée au Festival de Berlin pour son interprétation de Ruan Lingyu, la « Garbo chinoise », dans « Center Stage », de Stanley Kwan.

Une star qui meurt, une star qui naît

Center Stage. La biographie émouvante et « brechtienne » de l'actrice Ruan Lingyu

Film hongkongais de Stanley Kwan. Avec Maggie Cheung, Tony Leung Kar Fai, Waise Lee, Carina Lau. (2 h 01.)

Ruan Lingyu fut, au début des années 30, une star du cinéma muet chinois d'un talent et d'une renommée comparables – et souvent comparés – à ceux de Greta Garbo. L'histoire de cette grande actrice, interprète de dizaines de films (dont une poignée seulement a été préservée), se déroule durant l'âge d'or du « Hollywood chinois » qu'est alors Shanghai. C'est l'époque des mélodrames aux mises en images parfois très inspirées, produits tandis que se met en place une puissante industrie du film. C'est aussi celle de l'essor de l'esprit national face aux menaces puis à l'invasion japonaise. Au sein même du système des studios, de jeunes producteurs, réalisateurs, scénaristes et acteurs issus de l'intelligentsia de gauche donnent aux films une tonalité progressiste, combinant drame sentimental et drame social, ce que combattra bientôt le régime du Kuomintang. Née dans ce cadre, la légende de Ruan Lingyu prend une dimension plus ample et plus tragique lorsque,

harcelée par la presse à scandales, l'actrice se suicide en 1935, la nuit qui précède la Journée de la femme.

Réalisé en 1991, *Center Stage*, cinquième long métrage de Stanley Kwan, raconte cette histoire. Il y a toujours beaucoup à craindre de la biographie filmée de célébrités, forme particulièrement redoutable de ce genre périlleux qu'est, au cinéma, la reconstitution historique. Lorsqu'au tout début du film, Kwan et son interprète, Maggie Cheung (*lire ci-dessus*), examinent des photos de leur héroïne et discutent de son destin, on comprend, sans être davantage rassuré, qu'on aura affaire à la formule « brechtienne », distanciée, film dans le film, du *biopic*, comme les Américains désignent les biographies filmées.

INSTANTS DISJOINTS

Rassuré, on l'est bientôt, et charmé (au sens strict de sous le charme d'un récit) par une mise en scène et une interprétation qui, solidairement, réduisent et finalement font voler en éclats toutes les pesanteurs démonstratives, illustratives et idolâtres qui menaçaient le film.

Dès la première séquence « d'époque » (dans un sauna), la mise en scène déstabilise les acadé-

mismes du genre. Elle joue de la lenteur des mouvements d'une caméra qui souvent semble errer parmi des personnages qu'elle ne connaîtrait pas, à la recherche de ce qui se passe d'important dans la scène, ou au contraire assume avec les personnages une connivence qu'on ne se soucie pas de faire partager au spectateur, créant une tension et une curiosité au sein de situations banales. Elle s'appuie sur des cadrages qui suggèrent autant qu'ils montrent, sur des éclairages et des angles de prise de vues qui contredisent la situation montrée – dramatisant l'ordinaire, dédramatisant les instants exceptionnels. Elle profite de la beauté des décors et des costumes (occidentaux) des années 30, jouant sur une stylisation qui « assèche » le folklore ou au contraire l'exaspère, à proportion de ce que ce monde avait de factice.

Le scénario, puis le montage au rythme envoûtant composent un film fait d'instants disjoints, pas toujours en ordre chronologique, où se mêlent scènes reconstituées, extraits de films des années 30, entretiens avec des témoins encore vivants ou le biographe de la vedette, aperçus du travail du réalisateur et de l'actrice d'aujourd'hui. Cet as-

semblage complexe permet une arborescence de lignes thématiques, autour de symétries et d'oppositions presque infinies, entre vie privée et vie publique, années 30 et années 90, répression misogynne moralisatrice et éthique personnelle, industrie et art du film. Cet ensemble est rendu plus complexe par la place accordée à la situation politique, aux conflits de castes et d'aires culturelles en Chine, ou au miroir déformant où la star d'alors, Ruan Lingyu, qui va mourir, est reflétée par la star d'aujourd'hui, Maggie Cheung, qui naît sous nos yeux.

La richesse narrative de *Center Stage* ne pourrait exister sans l'admirable incarnation de son interprète principale, confrontée à une épreuve majeure pour une comédienne : figurer à l'écran aux côtés de son modèle, qui plus est reconnu comme la plus grande star de son temps. Loin de s'affronter à celle-ci et de chercher à la dominer, Maggie Cheung joue avec générosité de ce qui la rapproche de Ruan Lingyu comme de ce qui les singularise, pour composer ensemble un portrait plus riche, formidablement émouvant.

J.-M. F.

Les tribulations de trois Chinois en Chine

So Close to Paradise. Entre film noir et récit d'apprentissage, l'échappée belle de trois paumés dans l'empire du Milieu

Film chinois de Wang Xiaoshuai. Avec Wang Tong, Shi Yu, Guo Tao, Wu Tao. (1 h 30.)

Présenté voici quelques mois au Festival de Cannes, ce film est signé d'un réalisateur de trente-neuf ans qui est une des figures de proue d'un courant cinématographique que le public occidental commence à découvrir : celui des indépendants de Chine continentale. Si le concept paraît relever de la galéjade, il n'en recouvre pas moins une réalité enthousiasmante née des événements tragiques de Tiananmen, qui voit de jeunes cinéastes passer à la réalisation dans des conditions de précarité, de clandestinité, et partant de liberté, qui sont un défi à la censure de leur pays et au cinéma en voie d'officialisation de leurs aînés (Zhang Yimou, Chen Kaige). Zhang Yuan (*Les Bâtards de Pékin*, 1993), He Yi (*Les Perles rouges*, 1993), Jia Zhangke (*Xiao Wu*, 1997), Zhao Jisong (*Scenery*, 1998), Liu Bingjian (*Men and Women*, 1999), Yu Likwai (*Love Will Tear Us Apart*, 1999) sont les principaux représentants de cet *underground* chinois qui prospecte les eaux troubles de la société.

Wang Xiaoshuai participe pleinement de ce mouvement avec ses deux premiers longs métrages, *Les Jours* (1994) et *Frozen* (1996). Il sort de cette épreuve à l'occasion de *So Close to Paradise*. Produit par le Studio de Pékin après que l'interdiction qui frappait son auteur eut été (difficilement) levée par le Bureau du cinéma, ce film – originellement intitulé *The Vietnamese Girl* – a donc fait l'objet de nombreuses « négociations » entre l'auteur et la censure. On peut le voir comme le récit d'un combat, d'autant qu'il s'attache à des personnages qui, choisissant la voie de l'illégalité pour tenter de se faire une place au soleil dans la Chine des années 80, évoquent la rébellion de ces jeunes cinéastes.

Célébration de la mélancolie, observation de la négociation sociale, art de se tenir toujours à distance, respectueux de ce qui est filmé, et de caresser un temps suspendu, de se laisser capter par les mystères de l'image et par les effluves sonores : ainsi filme Hou Hsiao-hsien. Une façon de regarder le monde, de transfigurer le réel et de brouiller la perception de ses représentations.

Jean-Luc Douin

★ L'œuvre du chef de file de la nouvelle vague taïwanaise fait l'objet d'un ouvrage collectif dirigé par Jean-Michel Frodon : *Hou Hsiao-hsien, Cahiers du cinéma*, 192 p., 120 F, 18,29 €.

Les jeux d'ombre et de lumière d'un disciple de Confucius

Une rétrospective intégrale de l'œuvre de Hou Hsiao-hsien à la Cinémathèque française

EN ORGANISANT la première rétrospective intégrale de l'œuvre de Hou Hsiao-hsien, la Cinémathèque française met l'accent sur le véritable enjeu d'un musée du cinéma : montrer à la fois les classiques du patrimoine et des films contemporains, de façon à favoriser de concert l'appréhension d'une évolution de l'histoire du cinéma et la découverte d'une œuvre « moderne » qui, d'ores et déjà, fait date dans la chronologie des « mutations » du septième art.

Ce qu'apporte en effet Hou Hsiao-hsien depuis le début des

années 80 est « révolutionnaire » : l'homme, né en 1947 en Chine, émigré dès sa prime enfance à Taïwan, s'est imposé non seulement comme l'un des plus grands cinéastes en activité, mais aussi comme un créateur de formes hors pair qui ose remettre en question la syntaxe classique afin de créer un rapport quasi inédit entre l'image cinématographique et la culture taoïste. Le cinéma du continent chinois possède désormais en Hou Hsiao-hsien son calligraphe, son historiographe et un peintre sensible à « observer et ne pas juger », un contemplatif filmant les gens inscrits dans leur paysage, un héritier des philosophes du yin-yang qui traque les infinis contrastes entre l'ombre et la lumière, les espaces vides où respire le sens, les vagues d'émotion qui déferlent de l'âme de l'artiste.

A cette heure, l'œuvre de Hou Hsiao-hsien se résume à quatorze longs métrages. Le cinéaste considère qu'après quelques films de distraction il a débuté sa vraie carrière avec le cinquième, *Les Garçons de Fengkuei* (1983), premier volet d'un cycle autobiographique. A la fois initié et « déstabilisé » par la vision des films de Godard, Bresson, Pasolini, Wenders, Hou Hsiao-

hsien change en effet de style avec cette chronique des balades en scooter, dragues, 400 coups d'une bande d'adolescents bagarreurs (l'émigré Hou Hsiao-hsien, ancien loubard, a failli basculer dans le gangstérisme). Ce conte initiatique sera suivi de *Un été chez grand-père* (1984), *Un temps pour vivre, un temps pour mourir* (1985) et *Poussières dans le vent* (1986), évocations mi-émotionnelles mi-documentaires de rituels familiaux, approches pudiques de la mort de ses proches et apprentissages sociaux, entre l'inquiétante plongée dans des phases d'obscurité et l'aveuglante lumière de plages de vitalité.

ESTHÉTIQUE DU DÉSIR

Après une trilogie historique qui le voit embrasser la trouble histoire contemporaine de Taïwan et affronter le malaise d'une génération n'ayant ni mémoire personnelle, ni mémoire collective (*La Cité des douleurs*, 1988, *Le Maître de marionnettes*, 1993 et *Good Man, Good Women*, 1995), Hou Hsiao-hsien signe ces deux chefs-d'œuvre que sont *Goodbye South, Goodbye* (1997) et *Les Fleurs de Shanghai* (1998).

Le premier dépeint les mœurs de la jeunesse, dans une recherche du sentiment perdu qui l'apparente à

Théâtre de la Ville PARIS

DU 7 AU 30 DÉC.

PEINE D'AMOUR PERDUE

Shakespeare

mise en scène Emmanuel Demarcy-Mota

traduction François Regnault

2 PL. DU CHÂTELET PARIS 4

01 42 74 22 77

MUYBRIDGE

MAN WALKING AT ORDINARY SPEED

FLAMAND - DILLER + SCOFIDIO

CHARLEROI/DANSES-PLAN K

du 2 au 4 décembre

MAISON DES ARTS MA

01 45 13 19 19 GRETEIL

L'espion qui était froid

Le monde ne suffit pas. Un James Bond dynamisé par la belle (Sophie Marceau) et le méchant (Robert Carlyle)

Film britannique de Michael Apted. Avec Pierce Brosnan, Robert Carlyle, Sophie Marceau, Denise Richards. (2 h 08.)

Le plaisir que provoque le retour régulier des aventures de James Bond réside essentiellement dans la façon dont ses concepteurs parviennent, à chaque fois, à équilibrer répétition et variation, sécurité et surprise. On sait déjà, surtout depuis que la volonté d'un écart trop grand par rapport aux normes a été sanctionné par un échec commercial (*Au service secret de Sa Majesté*, en 1969), que l'on retrouvera de film en film les mêmes ingrédients. La série suppose, en effet, un spectateur programmé qui sera mis en condition dès la séquence, forcément spectaculaire, précédant le générique.

Dans *Le monde ne suffit pas* (troisième prestation de l'acteur Pierce Brosnan dans la peau du personnage), il y aura donc d'ébourifantes poursuites (en hors-bord et en ski), des gadgets divers, des jolies filles (Sophie Marceau, formidable, apporte une touche « exotique ») et un final riche en suspens (à l'intérieur d'un petit sous-marin nucléaire). James Bond est, dans cette nouvelle aventure, chargé de protéger une riche héritière contre les agissements d'un dangereux terroriste international. Le contrôle de l'approvisionnement de l'Occident en gaz russe *via* la construction d'un pipeline géant est l'enjeu théorique du complot.

On suit donc avec une certaine tranquillité d'âme les diverses péripéties, en regrettant parfois un curieux manque de rythme (les poursuites sont un peu poussives), mais en se réjouissant de l'ironie des dialogues. La première séquence où l'espion fait remarquer à un financier helvétique qu'il doit lui être, comme tout banquier suisse, très difficile de rendre son argent à son légitime propriétaire, est un feu d'artifice de répliques à double fond. Les éléments exogènes à la



James Bond (Pierce Brosnan), garde du corps d'Elektra (Sophie Marceau).

série destinés à saisir quelque chose de l'air du temps (on se souvient de la prestation de l'actrice chinoise Michelle Yeoh dans le précédent, introduisant le cinéma d'arts martiaux) sont ici réduits et peu convaincants, signalant de façon criante leur excentricité parodique.

EFFET « TITANIC »

John Cleese, débarqué de la série comique des *Monty Python*, en successeur de « Q », le créateur des gadgets de Bond, montre le fonctionnement de l'un d'eux au cours d'une brève et laborieuse séquence comique. Le naufrage final du sous-marin détourné par le traître, en s'enfonçant dans les flots, réédite en mineur un effet (le décor qui bascule) qui fut le clou du *Titanic* de James Cameron. Plus intéressant est le personnage du méchant, incarné par Robert Carlyle et dont la principale caractéristique est

d'avoir été rendu, à la suite d'une ancienne blessure, insensible à la douleur physique.

L'insensibilité, au sens moral cette fois-ci, est une question pertinente de la définition crédible d'un héros contemporain de cinéma. Longtemps James Bond a été vu comme un personnage ironique, cynique, détaché de tout affect, conforme aux exigences d'un public revenu de tout et méfiant devant l'étalage des sentiments. *Le monde ne suffit pas* repense à nouveau cette dimension au cours d'une scène où le héros doit abattre une femme de sang-froid. L'insensibilité corporelle du méchant, par ailleurs amoureux fou du personnage incarné par Sophie Marceau (on le comprend), constitue l'inversion précise de la froideur morale de l'agent secret. Cette symétrie est la plus belle trouvaille du film.

J. -F. R.

Le thème musical, signature essentielle de la série

LA CHANSON du générique a toujours signé un James Bond aussi sûrement que la scène d'action qui le précède ou les pin-up et les Martini dry qui lui succèdent. Aux côtés des pères fondateurs, Monty Norman (auteur du fameux *James Bond Theme*) et John Barry, superviseur d'une douzaine de bandes originales, de nombreux talents se sont succédé pour fournir ces concentrés de suspense et de glamour, attendus par les fans avec autant d'impatience que les gadgets de « Q » ou la nouvelle *James Bond Girl*.

Pendant dix ans, les producteurs privilégièrent des crooners au timbre profond comme les alcôves des palaces. Les voix de Tom Jones (*Thunderball*), Matt Monro (*From Russia With Love*), Louis Armstrong (*We Have All The Time In The World*), Nancy Sinatra (*You Only Live Twice*), Shirley Bassey (*Goldfinger*, *Diamonds Are Forever*) caresaient le *commander* dans le sens des paillettes. Le rock fit son entrée en 1973, au même moment que Roger Moore, quand Paul McCartney et les Wings signèrent, pour *Vivre et laisser mourir*, un *Live and Let Die* explosif qui valut un Oscar à l'ancien Beatle. Les éternelles ballades romantiques (*For Your Eyes Only*, par Sheena Easton, *Nobody Does It Better*, par Carly Simon) alternèrent ensuite avec des sons qui se voulaient dans l'air du temps, mais piochaient souvent du mauvais côté du répertoire rock (*The Living Daylights*, de a-ha ; *A View To A Kill*, de Duran Duran).

D'épisodes en épisodes pourtant, et quel que soit l'interprète d'un nouveau générique, John Barry aura défini ce que devait être le son d'un *James Bond*. Appelé, dès 1962, pour orchestrer le thème créé par Monty Norman à l'occasion du séminal *Dr No*, ce compositeur britannique allait formuler grâce à son utilisation des cuivres, des percussions, de la guitare électrique et des arrangements de cordes, le parfait équivalent musical de la violence, de l'exotisme, du sexe et de l'humour qui identifiaient la série. En parfait disciple, l'arrangeur, compositeur et multi-instrumentiste David Arnold avait élaboré, en 1997, le projet *Shaken and Stirred*, sélectionnant onze artistes ou groupes (Moby, Pulp, Iggy Pop...). Avec *Tomorrow Never Dies* et aujourd'hui *The World Is Not Enough*, il a composé des bandes originales dans la grande tradition de son prédécesseur. Un groupe à succès, Garbage, interprète la dernière chanson-titre, mais David Arnold s'est aussi fendu d'un beau clin d'œil à l'éternel « bondien » en engageant pour le thème final – *Only Myself to Blame* –, Scott Walker, un des crooners essentiels des sixties.

Stéphane Davet

★ Compilation : The Best of Bond, 1 CD EMI. The World Is Not Enough, 1 CD MCA / Universal.

Les meilleures entrées en France						
FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie	
1	Tarzan	1	1 296 148	750	—	1 296 148
2	La Bûche	1	285 606	365	—	285 606
3	Jeanne d'Arc	5	142 217	536	▼ - 34 %	2 685 873
4	Star Wars Episode 1	7	136 066	401	▼ - 38 %	6 875 880
5	Fight Club	3	128 802	344	▼ - 27 %	717 168
6	L'Ombre d'un soupçon	3	108 751	262	▼ - 30 %	648 358
7	Flic de haut vol	2	92 265	282	▼ - 24%	232 427
8	Mrs Tingle	2	90 224	289	▼ - 26 %	235 621
9	Peut-être	3	68 278	315	▼ - 47 %	509 691
10	Mauvaise passe	2	62 801	132	▼ - 37 %	180 731
* période du mercredi 24 au dimanche 28 nov. inclus						
La tête du tableau manifeste un renouvellement bienvenu avec l'arrivée des deux premiers prétendants aux succès de fin d'année (en attendant <i>James Bond</i>) : le score de <i>Tarzan</i> est l'un des meilleurs obtenus par un dessin animé Disney sorti pour Noël, tandis que <i>La Bûche</i> s'inscrit en bonne place pour accomplir sa mission de « FFFF » (Film français familial pour les fêtes), tout en restant à distance un peu trop respectueuse de l'homme de la jungle. Ensuite, on voit pour la première fois depuis le début de la course-poursuite engagée il y a un mois <i>Jeanne d'Arc</i> passer devant <i>Star Wars</i> , mais beaucoup trop tard pour que le film de Luc Besson puisse espérer approcher du score de celui de George Lucas. Le reste du tableau traduit l'extrême compétitivité engendrée par l'arrivée d'un très grand nombre de titres sur les écrans. Les deux compétiteurs français, <i>Peut-être</i> et surtout <i>Mauvaise Passe</i> , en sont les principales victimes, et parmi les nouveautés, <i>Je veux tout</i> (30 000 entrées dans 136 salles) et <i>Un pur moment de rock'n roll</i> (28 000 entrées dans 99 salles) ont du mal à s'imposer. Le démarrage est également décevant pour le nouveau film de Jane Campion, <i>Holy Smoke</i> , qui pouvait ambitionner davantage que ses 60 000 entrées pour ses cinq premiers jours d'exploitation.						
Source : "Écran total"						

SORTIR

PARIS
Orchestre de chambre d'Ostrobotnie Fondé en 1972 par Juha Kangas, qui le dirige encore aujourd'hui, l'Orchestre de chambre d'Ostrobotnie joue pour la première fois à Paris. Son nom ne dira rien aux Français sur un plan tant musical que géographique. Pourtant, le raffinement de cette formation originaire de l'ouest de la Finlande mérite d'être connu hors des cercles nordiques. Parfait pour apprécier la profondeur de Strauss (<i>Métamorphoses</i>) et la fraîcheur de Sibelius (<i>L'Amant</i>). <i>Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, 1^{er}. M^o Louvre. Le 1^{er}, 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. De 100 F à 135 F.</i> Michelle White Entendue en France au début de l'année (<i>Le Monde</i> du 7-8 décembre 1998), Michelle White vient prendre ses quartiers dans un lieu où la swamp music et le blues rock du sud des Etats-Unis ont la cote. Une occasion d'entendre la voix claire de la chanteuse et pianiste entourée de Chris Jacks à la guitare, Joe Zimmermann à la basse et Kevin Austin à la batterie. <i>Chesterfield Café, 12, rue La Boétie, 8^e. M^o Mirosmenil. Du 30 novembre au 12 décembre, 23 h 30. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.</i>

GUIDE

TROUVER SON FILM
Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)
VERNISSAGES
Dada/surréalisme/avant-gardes <i>Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, 4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 1^{er} décembre au 20 février. 10 F.</i>
ENTRÉES IMMÉDIATES
Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. <p>Des saisons en enfer de Marius Constant. Laurent Petitgirard (direction), Daniel Mesguich (mise en scène). <i>Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel, 8^e. M^o Concorde. Du 30 novembre au 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-65-27-35. De 160 F à 350 F.</i> Les Jeunes Solistes Brice Pauset : <i>A, création</i>. Caroline Chaniolleau, Mathias Jung (récitant), Catherine Bowie (flûte), Philippe Wendling (tuba ténor), Pierre Dutrieu (clarinette contrebasse), Jean-Pierre Collet, Daniel Navia (piano), Technique IRCAM, Rachid Safir (direction). <i>Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, 1^{er}. M^o Châtelet. Le 1^{er}, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 90 F à 150 F.</i> Orchestre de Paris Brahms : <i>Concerto pour piano et orchestre n^o 2, Symphonie n^o 3.</i> François-</p>

Ala dos Namorados

La dissolution du groupe Madredeus, et son succès préalable, a donné des idées aux plus jeunes, soucieux de rénover le classicisme de la chanson portugaise. Ala dos Namorados tente de trouver le juste milieu entre populaire et érudit. A tous, il manque la force émotive de la voix de Teresa Salgueiro, chanteuse de Madredeus.

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, 20^e. M^o Gambetta. Le 1^{er} décembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 120 F.

Senge Avant son passage au festival Africolor à Saint-Denis le 23 décembre, le trio vocal malgache Senge, lauréat du prix Découvertes RFI Afrique 99, présente ses polyphonies inspirées notamment du beko, un style de chants sacrés interprétés lors des funérailles dans l'Androy, une région aride située dans le sud de Madagascar (1 CD Arembelo/Cobalt). *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e. M^oChâteau-d'Eau. Le 1^{er} décembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F. Egalement le 4 à Montreuil (L'Argo'notes) ; le 11 à Maisons-Alfort (espace Charentonneau) ; le 17 au Pré-Saint-Gervais (salle Jacques-Prévert).*

Frédéric Guy (piano), Wolfgang Sawalisch (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8^e. M^o Ternes. Les 1^{er} et 2, 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.*

Chamber Orchestra of Europe Œuvres de Haydn, Bartok et Dvorak. Nikolaus Harnoncourt (direction). *Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Les 1^{er} et 2, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 150 F à 200 F.*
Orchestre des Champs-Élysées Beethoven : *Missa Solemnis*. Valdine Anderson (soprano), Annette Markert (mezzo-soprano), Scot Weir (ténor), Phillip Ens (basse), Rias Kammerkor, Collegium vocale de Gand, Philippe Herreweghe (direction).

Notre-Dame de Paris, place du Parvis-Notre-Dame, 4^e. M^o Cité. Le 1^{er}, 20 h 30. Tél. : 01-44-70-64-10. 50 F.

Ensemble Huelgas Les Larmes de Lisbonne. Paul Van Nevel (direction).

Théâtre de l'Alliance française, 101, boulevard Raspail, 6^e. M^o Notre-Dame-des-Champs. Le 1^{er}, 21 heures. Tél. : 01-45-42-65-00. 130 F.

Laurent De Wilde Quintet *Sunset, 60, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Les 30, 1^{er} et 2, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

Olivier Temine Quintet *Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Les 1^{er} et 2, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.*

Nourith *Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11^e. M^o Bastille. Le 1^{er}, 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 110 F.*

Bumcello, Doudou N'Diaye Rose Jr. *Cithéa, 114, rue Oberkampf, 11^e. M^o Parmentier. Le 1^{er}, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32.*

EN VUE

■ Le Congrès américain, qui, dimanche 28 novembre, décernait sa médaille d'or à **Rosa Parks**, 86 ans, reconnaissait son grand courage : en 1955, à Montgomery, dans l'Alabama, elle avait refusé de se lever dans un bus pour donner sa place à un Blanc.

■ L'empereur du Japon pleure la mort, samedi 27 novembre, à l'âge de 97 ans, de **Elizabeth Gray Vining**, sa préceptrice américaine, qui le surnommait « Jimmy ». Elle lui avait enseigné, au lendemain de la défaite, « les valeurs démocratiques et la Charte des Nations unies ».

■ Une chasse à l'homme commencée par un contrôle d'identité, vendredi 26 novembre, à 6 h 45, à Los Angeles, s'est terminée trois heures plus tard dans la banlieue de San Diego, où le fugitif, poursuivi par cent policiers, survolé par une escadrille de journalistes à bord d'hélicoptères, s'est fait cribler de balles devant des millions de téléspectateurs.

■ Mis à l'épreuve par un tribunal de San Diego pour avoir frappé son amie avec un thon de neuf kilos, **Nicholas Anthony Vitalich** ne pourra détenir une arme à feu pendant dix ans.

■ **Kamitatu Massamba**, dignitaire sous le régime de Mobutu, ancien ministre plénipotentiaire, vient d'être arrêté à Kinshasa pour avoir vendu son ambassade à l'époque où il était en poste à Tokyo.

■ **Mona Sahlin**, vice-ministre suédoise de la santé, qui avait, en 1994, utilisé la carte bancaire du gouvernement pour payer des couches-culottes, « épinglée » depuis 98 fois pour stationnement interdit, estime : « Un ministre a droit à sa vie privée et à conduire ses enfants à l'école. »

■ « Je place mon espace personnel et mon intimité à un niveau beaucoup trop élevé pour avoir des enfants », déclarait, au cours de la campagne électorale, **Helen Clark**, futur premier ministre travailliste de Nouvelle-Zélande, femme austère, qui veut « remettre son pays dans le droit chemin ».

■ « Maman s'est trompée ! Mon tigre se trouve sur ma cuisse droite », a dû expliquer à la police thaïlandaise **Suvicha Saengmanee**, déclaré mort par sa mère, qui avait reconnu le tatouage de son fils sur la jambe gauche d'un cadavre à la morgue de Nakorn Sithammarat.

■ Le tribunal de Saint-Petersbourg, qui a récemment condamné **Sergueï Nikitin**, **Yuri Kandalov**, **Gennadi Movsesyan** et **Radik Matveev** pour avoir dépecé **Ivan Petku**, un clochard, a innocenté la femme qui, sur le marché de Pskov, en avait revendu les morceaux à bas prix.

Christian Colombani

Dispute sur le bonheur entre Karl Marx et Friedrich Engels

Le cahier culturel du « Frankfurter Allgemeine » publie les réponses des deux pères du matérialisme historique à un ancêtre du « questionnaire de Marcel Proust ». L'un était heureux dans le combat, l'autre en buvant un château-margaux 1848

À L'OCCASION de la rédaction d'un petit livre sur Marx, l'historien allemand Iring Fetscher a redécouvert les réponses de Karl Marx et Friedrich Engels au questionnaire de Marcel Proust et les a commentées dans un long article du « Feuilleton », le cahier culturel du journal *Frankfurter Allgemeine*. Il ne s'agit évidemment pas du « questionnaire de Marcel Proust » proprement dit, mais d'un jeu de société presque identique, qui existait déjà en Angleterre (et en France) au milieu du XIX^e siècle. Le jeu consiste à répondre à plusieurs questions sur votre qualité préférée chez

l'homme, chez la femme, votre principal trait de caractère, votre conception du bonheur, du malheur, vos héros, vos écrivains, vos fleurs, vos couleurs de prédilection, etc.

Marx a répondu à trois reprises à ce questionnaire, deux fois à la demande de ses filles, Laura et Jenny, une fois à celle de sa cousine qui vivait en Hollande et pour qui il avait, paraît-il, un faible. Engels s'est plié une fois à l'exercice, sur l'instance des filles de Marx qui le considéraient comme leur oncle. Ainsi que le remarque Iring Fetscher, toutes les réponses ne sont pas significatives, mais la



comparaison entre les trois questionnaires remplis par Marx est parfois instructive. Dans le troisième par exemple, il ne répond

pas aux questions sur le bonheur et le malheur. Dans les œuvres complètes de Marx et Engels publiées jadis en RDA, c'est ce troisième questionnaire qui avait été retenu, comme si le bonheur et le malheur étaient des catégories inexistantes pour le père spirituel de l'Etat socialiste allemand.

Quelques années auparavant, à la rubrique « Bonheur », Marx avait écrit : « To fight » (combattre), et « To submit » (se soumettre) à la rubrique « Malheur ». Dans la famille Marx, on parlait anglais. Sa couleur préférée était naturellement le rouge, mais ses goûts littéraires étaient extrê-

mement conventionnels. Parmi les poètes, il cite Dante, Eschyle, Shakespeare, Goethe ; parmi les écrivains, Diderot, Lessing, Hegel, Balzac. La qualité d'un homme est, selon lui, la force (*strength*), celle d'une femme, la faiblesse (*weakness*). Plus étonnante est sans doute la devise préférée de l'auteur du *Capital* et du *Manifeste du Parti communiste* : *De omnibus dubitandum* (Il faut douter de tout). L'historien Fetscher se plaît à signaler qu'il rappelait cette devise chaque fois que les marxistes-léninistes purs et durs le fatiguaient avec leurs théories achevées du monde.

Friedrich Engels apparaît « *plus sympathique et plus détendu* », écrit Iring Fetscher, moins soucieux de donner de lui l'image d'un théoricien de la lutte des classes. Sa qualité préférée est la gaieté. Il n'a pas de héros (Marx cite Spartacus et Kepler) ; en revanche, il a, dit-il, « *trop d'héroïnes pour pouvoir en mentionner une* ». Le plus grand malheur, selon lui, est de devoir aller chez le dentiste. Et son idée du bonheur ? : « *Château-margaux 1848* » ! « *Je ne suis pas sûr*, écrit Iring Fetscher dans le *Frankfurter Allgemeine*, *que 1848 soit une discrète allusion à la Révolution ou simplement l'indication d'une année particulièrement bonne pour le vin. Quoi qu'il en soit, c'est la seule réponse [de Engels] dont on puisse - avec quelque effort - extrapoler une "tendance politique"* ».

Daniel Vernet

DANS LA PRESSE

LE FIGARO

Jean de Belot

■ En ce sens, le vacarme qui entoure les cent trente-cinq délégations ministérielles réunies à Seattle est presque un hommage. Il est la preuve que l'OMC, « *machin parmi les machins* », compte. Que son rôle est réel. Pourquoi ? Parce que, contrairement à d'autres organismes supranationaux, l'OMC obéit à des mécanismes démocratiques. Résumons : tout engagement pris par une délégation nationale doit être ratifiée par son Parlement. On n'est pas, là, face au FMI, à la Banque mondiale ou même à l'ONU, dans un système plus ou moins autogéré, aveugle, incontrôlable, mais bel et bien dans un mécanisme qui offre à tous, partis, entreprises, syndicats et même citoyens, la possibilité de se faire entendre.

FRANCE INTER

Dominique Bromberger

■ Etait-ce un jour historique, peut-être pas encore, nous sommes parfois tentés d'abuser des adjectifs. Pour que la marche vers la paix se poursuive, il faudra que, d'ici le mois de février, l'IRA ait déposé des armes en quantité suffisante entre les mains d'un général canadien, assisté d'une commission internationale, à la suite d'un accord négocié sous les auspices d'un sénateur américain. Il y a des cas où la paix est impossible entre ennemis si un médiateur étranger n'intervient pas. Imagine-t-on l'IRA rendant ses mortiers, ses bazookas et ses explosifs aux soldats britanniques ?

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ A trente jours de l'entrée en vigueur de cette réduction du temps

de travail, à peine un cinquième des salariés sait comment se traduirait ce passage aux 35 heures... Les négociations au sein des entreprises paissent et grippent sur trois obstacles. La grande difficulté administrative de la mise en œuvre pratique de ce dispositif dont chacun convient, syndicats autant que patronat, qu'il est d'une grande complexité. L'appréhension sociale des salariés qui, en ces temps d'embellie économique, ne sont aucunement disposés à admettre la modération salariale engendrée par cette réduction du temps de travail, non plus que la flexibilité imposée en son nom. L'inquiétude économique des chefs d'entreprise qui, en ces temps de reprise et de compétition accrue, savent qu'il faudrait au contraire travailler davantage et peinent à embaucher les salariés compétents dont ils ont besoin.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

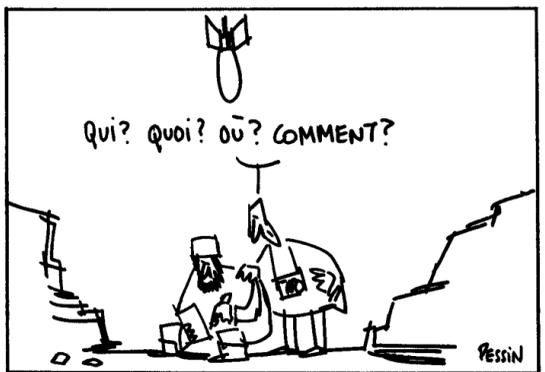
■ On ne le répètera jamais assez : laisser s'installer l'idée que l'IVG peut constituer un palliatif acceptable de la contraception équivaut à une démission, à un retour en arrière. Voilà bien pourquoi, d'ailleurs, la mise à disposition de la pilule du lendemain dans les infirmeries scolaires doit impliquer l'obligation pour l'adolescente concernée d'être prise en charge par un centre de contraception. Si l'on veut pas que s'accrédite la fable d'un « remède miracle » sans aucun effet secondaire qui pourrait rendre non indispensable, voire inutile, la prévention. Car c'est bien la prévention - pilule de la veille et préservatifs - qui doit revenir au centre des préoccupations.

www.iwpr.net

Le conflit en Tchétchénie raconté par des journalistes locaux, avec l'aide d'une équipe britannique

L'INSTITUTE of War and Peace Reporting (IWPR, Institut de reportage sur la guerre et la paix), qui vient de remporter le Prix du meilleur site journalistique britannique pour sa couverture des conflits dans l'ex-Yougoslavie, a ouvert un nouveau service consacré au Caucase, en particulier à la Tchétchénie, mais aussi à la Géorgie, à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan. Comme dans les Balkans, la priorité de l'IWPR, « *organisation charitable* » basée à Londres et vivant de dons et de subventions, est de mettre à profit la puissance d'Internet pour « *donner la parole à ceux qui vivent dans les zones de conflits* », c'est-à-dire à des journalistes locaux. Pour cela, il a mis en place un dispositif original : trois « *coordonnateurs* » ont été envoyés dans différentes régions du Caucase avec pour mission d'entrer en contact avec des médias locaux et de recruter des journalistes jugés aptes à travailler pour un public occidental.

Les articles sont écrits en russe, puis traduits en anglais et transmis



via Internet à l'équipe londonienne. « *D'une part, nous effectuons des tâches classiques de rédaction et d'adaptation*, explique Tony Borden, directeur exécutif de l'IWPR ; *mais nous le faisons en collaboration permanente avec l'auteur, soit par courrier électronique, soit par téléphone. Notre but n'est*

pas seulement d'obtenir un meilleur article, mais aussi de développer les compétences des journalistes grâce à ce travail en commun, de leur apprendre à présenter l'information de façon équilibrée et professionnelle. » M. Borden reconnaît que la tâche est parfois ardue : « *La situation des médias caucasiens n'est pas sa-*

Yves Eudes

SUR LA TOILE

LIAISON VIRTUELLE MORTELLE

■ Selon le quotidien israélien *Haaretz*, un homme de quarante-trois ans habitant Tel-Aviv a avoué à la justice qu'il avait assassiné sa femme après avoir découvert qu'elle entretenait une liaison virtuelle avec un autre homme via Internet. Il a également tué ses deux enfants.

PRODUITS SPIRITUELS

■ Isaac Tigrett, fondateur de la chaîne américaine de restaurants Hard Rock Café, ouvrira prochainement sur le Web une boutique électronique spécialisée dans la vente de produits et services « *fondés sur la spiritualité et les médecines alternatives* ». Le site s'appellera Spirit Channel.

NOMS DE DOMAINE

■ La société new-yorkaise Afternic a ouvert un site de vente aux enchères de noms de domaines Internet, qu'elle s'est appropriés auprès des autorités de différents pays à des fins spéculatives. Son catalogue contient plus de dix mille noms, principalement à consonance anglaise ou espagnole, répartis dans vingt domaines.

Kaboul au-delà des Pyrénées

par Alain Rollat

BLAISE PASCAL reste d'actualité : « *Vérité au-delà des Pyrénées, erreur au-delà.* » Les vérités télévisées en provenance d'Afghanistan n'échappent pas à cette loi de la relativité. Dimanche soir, par exemple, France 2 diffusait, dans son journal de 20 heures, un document montrant, pour la première fois, ce qu'il reste du célèbre site bouddhique de Bamyan depuis que règne à Kaboul l'ordre iconoclaste des prétendus « *étudiants en religion* ». Les deux gigantesques statues de Bouddha debout, datées des III^e et IV^e siècles, ont été criblées de balles. Celle qui représentait le Bouddha au féminin a perdu sa tête, arrachée à l'explosif. Les fresques des alentours sont vendues en morceaux au bazar de Peshawar. Ce trésor du patrimoine universel a donc été pillé dans l'indifférence générale. Ce film d'amateur, tourné en octobre dans cette zone interdite d'accès

aux journalistes, était accompagné d'un commentaire de Jérôme Bony qui sonnait, à juste titre, comme un réquisitoire contre l'intolérance des talibans. Il confirmait ce que l'on sait sur le fanatisme du régime islamique de Kaboul.

Or, lundi soir, sur Arte, un autre reportage en provenance d'Afghanistan, réalisé le même mois et signé Stéphane Allix, donne un autre son de cloche. L'ordre talibanesque apparaît sous des angles positifs. Les talibans y sont crédités d'avoir mis fin à « *l'anarchie* », rétabli la circulation routière, permis le retour à « *une certaine prospérité* », surtout sur le marché des changes où les sacs de billets de banque circulent, eux aussi, « *en toute sécurité* », etc. Quant au zèle des nouveaux émirs de Kaboul, il est décrit avec le sourire : en témoignent les images du match de foot qui a vu la victoire de Kaboul par 2 buts à 0 sur le ter-

rain où avaient été effacées les traces des dernières exécutions capitales. La partie s'est « *terminée normalement* » malgré son interruption rituelle à l'heure de la prière. La milice religieuse n'a pas eu à abuser des coups de trique pour que le public mâle fasse la « *ola* », prosterné vers La Mecque.

Le représentant local de Médécins sans frontières a apporté sa pierre à ce reportage à contre-courant, en témoignant de sa propre impression de « *désinformation* » à l'écoute de ce qui se dit sur les réalités afghanes au-delà de l'Afghanistan. Cela ressemblait donc à un film de propagande réalisé par une caméra devenue complaisante à force de se vouloir sans préjugés. Tout cela, pourtant, ne sonnait pas moins vrai que le reste. Moralité : « *Dire la vérité est utile à celui à qui on la dit, mais désavantageux à ceux qui la disent parce qu'ils se font haïr...* » (Pascal Blaise).

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : **LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :
Code postal : [] [] [] [] [] Localité : 901MOPA1

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> . Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment. Date : Signature :	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER Nom Prénom N° rue Code postal [] [] [] [] [] Ville	
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) N° rue Code postal [] [] [] [] [] Ville		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement Code Guichet N° de compte C/c RIB		

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : **Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€/min)

Le Monde (USPS 0-009729) is published daily for \$ 892 per year. *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919-1518
 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tel. : 800-428-30-03

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Fascisme, la maladie du XX^e siècle. Forum Planète
- 22.00** Le Rire, quelques secondes de bonheur en plus. Forum Planète
- 23.00** Photo, que la guerre est jolie... Forum Planète

MAGAZINES

- 18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Chuck D ; Public Enemy ; Pierre Perret ; Camille Japy. Canal +
- 19.00** Archimède. L'ordinateur chirurgical. Hippocampes : pères porteurs. Pucés optiques pour Internet. Quand le cerveau disjoncte. Portrait : Jonathan Slack. Arte
- 20.15** Le Journal de l'histoire. La Méridienne ; L'an mil ; La fusée Ariane. Histoire
- 20.50** Fréquentstar. Petit, Lizarazu, Karembeu, Henry, Thuram : cinq champions à cœur ouvert. M 6
- 21.00** Le Gal Savoïr. Ya-t-il encore une justice en France ? Invités : Philippe Douste-Blazy ; Jacques Toubon ; Jacques Julliard ; Georges Fenech, Karl Lagerfeld, J-François Nahmias. Paris Première
- 22.20** Ushuaïa nature. Les trésors de l'océan. Odyssee
- 22.30** Le Droit de savoir. Côte d'Azur : permis de combines. TF 1
- 23.25** Questions d'identité. La femme à travers le siècle. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.30** Le Monde des animaux. Entre cobras et crocodiles. La Cinquième
- 19.10** Chine, le sacrifice des orphelins. Planète
- 19.30** Bushmen. Polyphonies du désert du Kalahari. Muzzik
- 20.05** Téhéran, la vingt-cinquième heure. Planète
- 20.15** Reportage. Catch électoral aux USA. Arte
- 20.30** Iran. Le foot, un enjeu pour tous. Planète
- 20.45** La Vie en face. J'étais un travailleur esclave. Arte
- 20.45** Etat des lieux. Botswana. Odyssee
- 20.50** Picasso. Mezzo
- 21.25** Benito Mussolini. Planète
- 21.45** Nathalie Sarraute. [3/6]. Histoire
- 22.45** La Saga scandinave. [1/2]. Histoire
- 23.45** Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [4/6]. Histoire
- 0.55** Visages du Burundi. [1/6]. Odyssee

DANSE

- 22.15** Mercure. Musique d'Eric Satie. Chorégraphie de L. Massine. Mezzo

MUSIQUE

- 20.25** The Nat « King » Cole. Show 17. Muzzik

21.00 Emmanuel Chabrier & Manuel De Falla. Avec Alicia De Larrocha, piano. Dir. Serge Baudo. Muzzik

- 23.20** Le Palais. Opéra de Sallinen. Dir. Okko Kamu. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.30** L'Education sentimentale. Marcel Cravenne [2/2]. Festival
- 21.25** Fugues. Marion Sarraut. RTBF 1
- 22.50** La Part du mensonge. Jan Egleson. O. M 6

COURTS MÉTRAGES

- 0.15** La Rencontre. Irène Fall-Lichtenstein. France 3

SÉRIES

- 20.45** Le Caméléon. Un virus parmi nous. Le Premier Noël de Jarod. Série Club
- 21.40** Ally McBeal. Love Unlimited (v.o.). Téva
- 22.25** Friends. Celui qui persiste et signe (v.o.). Canal Jimmy
- 22.30** Sex and the City. Le pouvoir sexuel des femmes (v.o.). Téva
- 22.50** Les Soprano. Mise au point. Canal Jimmy
- 23.00** The Practice. Intrigue souterraine (v.o.). Série Club
- 2.00** Star Trek, Voyager. Possession (v.o.). Canal Jimmy
- 2.50** Star Trek, Deep Space Nine. Survivre à tout prix ? (v.o.). Canal Jimmy

18.05 Cadavres exquis ■■■

Francesco Rosi (Italie, 1975, 130 min). Histoire



18.30 Femmes entre elles ■■■■
Michelangelo Antonioni. Avec Eleanora Rossi Drago, Valentina Cortese (It., 1955, v.o., 110 min). Ciné Classics

19.00 Tandem ■■
Patrice Leconte (France, 1986, 90 min). Ciné Cinémas 2

19.05 Les Incorruptibles ■■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, 115 min) O. Cinéfaz

20.30 Prince Valiant ■■
Anthony Hickox (All. - GB, 1997, 90 min) O. Ciné Cinémas 1

21.10 Raccrochez, c'est une erreur ■■
Anatole Litvak (Etats-Unis, 1948, N., 90 min). Cinétoile

22.25 Le Dîner de cons ■
Francis Veber (France, 1997, 80 min) O. Cinéstar 1

22.30 de musique ■■■■
Satyajit Ray (Inde, 1958, N., 105 min). Muzzik

22.40 New York-Miami ■■■■
Frank Capra (EU, 1934, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile

23.00 Sid et Nancy ■■
Alex Cox (Grande-Bretagne, 1986, v.o., 115 min). Cinéstar 2

23.25 et l'Heure ■■■■
René Clément (France, 1962, N., 120 min). Ciné Classics

0.15 Les Conquérants d'un nouveau monde ■■■■
Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1947, 140 min). Ciné Cinémas 2

1.35 Edward aux mains d'argent ■■■■
Tim Burton (Etats-Unis, 1990, 105 min). Ciné Cinémas 1

1.10 Carla'Song
Cycle Ken Loach. Dans les années 80, un jeune conducteur de bus londonien part au Nicaragua. Il y découvre les atrocités de la guérilla antisandiniste, et celles de la Contra, soutenue par la CIA. Une chronique sociale qui bifurque malheureusement vers le témoignage anti-impérialiste, et qui utilise des clichés mélodramatiques. Une curiosité dans l'œuvre de Loach.

MERCREDI 1^{er} DÉCEMBRE

FILMS

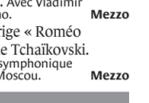
14.20 Violette et François ■■
Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min). Cinétoile

15.05 Lacombe Lucien ■■
Louis Malle (France, 1974, 135 min). Ciné Cinémas 3

16.00 Les Professionnels ■■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1966, 115 min). Cinétoile

16.40 Quelle heure est-il ? ■■
E. Scala (It., 1989, 90 min). Cinéstar 2

16.40 Mission : impossible ■■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1996, 110 min). Cinéfaz



16.50 Le Jour et l'Heure ■■■■
René Clément. Avec Simone Signoret, Stuart Whitman (France, 1962, N., 125 min). Ciné Classics

17.20 Prince Valiant ■■
Anthony Hickox (All.-GB, 1997, v.o., 90 min) O. Ciné Cinémas 3

18.30 Ragging Bull ■■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1980, N., 125 min). Cinéfaz

19.40 Le Dîner de cons ■■
F. Veber (Fr., 1997, 80 min) O. Cinéstar 2

20.30 Wonder Bar ■■
Lloyd Bacon (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min). Ciné Classics

20.30 Les Conquérants d'un nouveau monde ■■■■
Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1947, 145 min). Ciné Cinémas 2

20.35 Les Incorruptibles ■■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, 120 min) O. Cinéfaz

21.00 Edward aux mains d'argent ■■■■
Tim Burton (Etats-Unis, 1990, v.o., 105 min). Ciné Cinémas 3

21.15 Ne nous fâchons pas ■■
Georges Lautner (France, 1965, 100 min). Cinétoile

19.55 Happy Days. Papa, tu es merveilleux. Série Club

19.55 New York Undercover. Le retour de Danny Cort. O. 13^{ème} RUE

20.00 That 70's Show. Un week-end mouvementé. Canal Jimmy

20.15 Friends. Celui qui poussait le bouchon. RTL 9

20.45 New York District. Un fic assassiné. 13^{ème} RUE

20.50 Homicide. Pour le bien du pays. Série Club

21.05 Star Trek, Voyager. Possession. Le salaire de l'amour. Canal Jimmy

21.40 Ultimate recours. Retour à l'expéditeur. Série Club

21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Survivre à tout prix ? Canal Jimmy

22.25 Oz. Partie de dames (v.o.). Série Club

22.30 Serpico. Réseau clandestin. Un traître parmi nous. 13^{ème} RUE

23.10 Columbo. Columbo change de peau. TF 1

23.10 Sopranos. Pax Soprano. TSR

23.20 Babes in the Wood. Scenes de ménage (v.o.). Canal Jimmy

23.45 The PJ's. Les Stubbs. Hangin'with Mr. Super (v.o.). Série Club

ARTE

22.45 Récital
Valérie Urréa, réalisatrice habituée aux univers de chorégraphes contemporains comme Mathilde Monner, s'attache de près aux évolutions des six danseurs de la compagnie Käfig et du musicien Franck II Louise. Un spectacle qui, sur une idée un peu folle de Mourad Merzouki, directeur artistique de la troupe, cherche loin des sentiers battus sans perdre ni l'âme ni le style hip-hop.

FILMS

18.05 Cadavres exquis ■■■
Francesco Rosi (Italie, 1975, 130 min). Histoire



18.30 Femmes entre elles ■■■■
Michelangelo Antonioni. Avec Eleanora Rossi Drago, Valentina Cortese (It., 1955, v.o., 110 min). Ciné Classics

19.00 Tandem ■■
Patrice Leconte (France, 1986, 90 min). Ciné Cinémas 2

19.05 Les Incorruptibles ■■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, 115 min) O. Cinéfaz

20.30 Prince Valiant ■■
Anthony Hickox (All. - GB, 1997, 90 min) O. Ciné Cinémas 1

21.10 Raccrochez, c'est une erreur ■■
Anatole Litvak (Etats-Unis, 1948, N., 90 min). Cinétoile

22.25 Le Dîner de cons ■
Francis Veber (France, 1997, 80 min) O. Cinéstar 1

22.30 de musique ■■■■
Satyajit Ray (Inde, 1958, N., 105 min). Muzzik

22.40 New York-Miami ■■■■
Frank Capra (EU, 1934, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile

23.00 Sid et Nancy ■■
Alex Cox (Grande-Bretagne, 1986, v.o., 115 min). Cinéstar 2

23.25 et l'Heure ■■■■
René Clément (France, 1962, N., 120 min). Ciné Classics

0.15 Les Conquérants d'un nouveau monde ■■■■
Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1947, 140 min). Ciné Cinémas 2

1.35 Edward aux mains d'argent ■■■■
Tim Burton (Etats-Unis, 1990, 105 min). Ciné Cinémas 1

1.10 Carla'Song
Cycle Ken Loach. Dans les années 80, un jeune conducteur de bus londonien part au Nicaragua. Il y découvre les atrocités de la guérilla antisandiniste, et celles de la Contra, soutenue par la CIA. Une chronique sociale qui bifurque malheureusement vers le témoignage anti-impérialiste, et qui utilise des clichés mélodramatiques. Une curiosité dans l'œuvre de Loach.

MERCREDI 1^{er} DÉCEMBRE

FILMS

14.20 Violette et François ■■
Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min). Cinétoile

15.05 Lacombe Lucien ■■
Louis Malle (France, 1974, 135 min). Ciné Cinémas 3

16.00 Les Professionnels ■■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1966, 115 min). Cinétoile

16.40 Quelle heure est-il ? ■■
E. Scala (It., 1989, 90 min). Cinéstar 2

16.40 Mission : impossible ■■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1996, 110 min). Cinéfaz



16.50 Le Jour et l'Heure ■■■■
René Clément. Avec Simone Signoret, Stuart Whitman (France, 1962, N., 125 min). Ciné Classics

17.20 Prince Valiant ■■
Anthony Hickox (All.-GB, 1997, v.o., 90 min) O. Ciné Cinémas 3

18.30 Ragging Bull ■■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1980, N., 125 min). Cinéfaz

19.40 Le Dîner de cons ■■
F. Veber (Fr., 1997, 80 min) O. Cinéstar 2

20.30 Wonder Bar ■■
Lloyd Bacon (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min). Ciné Classics

20.30 Les Conquérants d'un nouveau monde ■■■■
Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1947, 145 min). Ciné Cinémas 2

20.35 Les Incorruptibles ■■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, 120 min) O. Cinéfaz

21.00 Edward aux mains d'argent ■■■■
Tim Burton (Etats-Unis, 1990, v.o., 105 min). Ciné Cinémas 3

21.15 Ne nous fâchons pas ■■
Georges Lautner (France, 1965, 100 min). Cinétoile

19.55 Happy Days. Papa, tu es merveilleux. Série Club

19.55 New York Undercover. Le retour de Danny Cort. O. 13^{ème} RUE

20.00 That 70's Show. Un week-end mouvementé. Canal Jimmy

20.15 Friends. Celui qui poussait le bouchon. RTL 9

20.45 New York District. Un fic assassiné. 13^{ème} RUE

20.50 Homicide. Pour le bien du pays. Série Club

21.05 Star Trek, Voyager. Possession. Le salaire de l'amour. Canal Jimmy

21.40 Ultimate recours. Retour à l'expéditeur. Série Club

21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Survivre à tout prix ? Canal Jimmy

22.25 Oz. Partie de dames (v.o.). Série Club

22.30 Serpico. Réseau clandestin. Un traître parmi nous. 13^{ème} RUE

23.10 Columbo. Columbo change de peau. TF 1

23.10 Sopranos. Pax Soprano. TSR

23.20 Babes in the Wood. Scenes de ménage (v.o.). Canal Jimmy

23.45 The PJ's. Les Stubbs. Hangin'with Mr. Super (v.o.). Série Club

ARTE

22.45 Récital
Valérie Urréa, réalisatrice habituée aux univers de chorégraphes contemporains comme Mathilde Monner, s'attache de près aux évolutions des six danseurs de la compagnie Käfig et du musicien Franck II Louise. Un spectacle qui, sur une idée un peu folle de Mourad Merzouki, directeur artistique de la troupe, cherche loin des sentiers battus sans perdre ni l'âme ni le style hip-hop.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.25** Exclusif.
- 19.00** Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil.
- 19.55** L'Air d'en rire.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** Sac de nœuds. Film. Josiane Balasko.
- 22.30** Le Droit de savoir. Côte d'Azur : permis de combines.
- 23.50** Les Dessous de Palm Beach. Le prix du verdict. O.
- 0.40** Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 17.10** Des chiffres et des lettres.
- 17.40** et **23.05** Un livre, des livres.
- 17.45** Cap des Pins.
- 18.20** Hartley, cœurs à vif.
- 19.10** 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.15** Qui est qui ?
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** Personnel et confidentiel. Film. Jon Avnet.
- 23.10** Alors, heureux ?
- 0.45** Journal, Météo.
- 1.10** Ciné-club. Cycle Ken Loach. Carla's Song. Film. Ken Loach (v.o.). O.

FRANCE 3

- 18.13** Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.48** Un livre, un jour.
- 18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05** Fa si la.
- 20.33** Bogue ou pas bogue ?
- 20.35** Tout le sport.
- 20.55** Les Bêtises de monsieur Pierre.
- 22.50** Météo, Soir 3.
- 23.25** Questions d'identité. La femme à travers le siècle.
- 0.15** Libre court. Courts d'ailleurs : La Rencontre. Irène Fall-Lichtenstein.

FRANCE 5

- 18.13** Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.48** Un livre, un jour.
- 18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05** Fa si la.
- 20.33** Bogue ou pas bogue ?
- 20.35** Tout le sport.
- 20.55** Les Bêtises de monsieur Pierre.
- 22.50** Météo, Soir 3.
- 23.25** Questions d'identité. La femme à travers le siècle.
- 0.15** Libre court. Courts d'ailleurs : La Rencontre. Irène Fall-Lichtenstein.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40

18.20 Nulle part ailleurs.

20.30 Le Journal du cinéma.

20.40 Maman je m'occupe des méchants. Film. Raja Gosnell.

22.20 Les Kidnappeurs. Film. Graham Guit. O.

23.55 La Journée de la télé 1999.

FRANCE 6

- 13.10** Pi égale 3,14...
- 13.40** Le Journal de la santé.
- 14.00** Jangal.
- 14.30** En juin, ça sera bien.
- 16.00** T.A.F.
- 16.35** Alf.
- 17.00** Cinq sur cinq.
- 17.10** Culture basket.
- 17.30** 100 % question.
- 17.55** Côté Cinquième.
- 18.25** Météo.
- 18.30** Le Monde des animaux.
- 19.00** Connaissance. [2/4].
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** Reportage. Les Enfants soldats.
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Jean-Paul II.
- 22.40** Les Cent Photos du siècle.
- 22.45** Musica. Récital. Par la compagnie Käfig. 23.30 Hans Van Manen. Portrait d'un chorégraphe.
- 0.20** La Lucarne. Le Voyage de Goethe en Italie.

M 6

- 13.35** M 6 Kid.
- 17.20** Fan de.
- 17.55** Moesha.
- 18.25** Stargate SG-1.
- 1**

Miracle à Saintes

par Pierre Georges

LE SERVICE de Dieu n'attend pas. Allez en paix et roulez à tombeau ouvert, mon fils ! Tout de même, comment ne pas être étonné par les trésors d'indulgence déployés par le tribunal correctionnel de Saintes à l'égard d'un malheureux pêcheur des routes et bienheureux pasteur des âmes ?

Au mois de mai, l'abbé Philippe Laguérie, fort connu pour ses opinions intégristes et son sacerdoce militant exercé jadis à Saint-Nicolas-du-Chardonnet - mais là n'est pas le problème -, le bon abbé donc se fait gauler par la patrouille sur l'autoroute A 10. Au volant de sa voiture qu'on suppose puisante, l'ecclésiastique roule tout bonnement à 190 km/h. Un flagrant délit d'excès de vitesse, et même, selon la loi nouvelle mais non rétroactive, un manifeste délit de grande vitesse.

Le compte de l'abbé vélocite semble bon comme il est de jurisprudence coutumière. D'autant que, pour ajouter l'abus à l'excès, le conducteur circulait ce jour-là sans permis de conduire. Car, pour quelques menus écarts antérieurs, les douze points qui autorisent la conduite légale des automobiles, à vitesse réglementaire, lui avaient été retirés.

Bref, l'abbé Laguérie abusait nettement. Et l'on en sait qui furent interdits de route pour moins que cela. L'affaire vient donc devant le tribunal correctionnel de Saintes au mois de juin. Nous n'étions pas à l'audience, mais selon ce qu'en rapporte *Libération*, l'abbé soutint devant ses juges que sa voiture « s'était emballée toute seule », par une sorte, on le suppose, de diabolique intervention mécanique. Il fit savoir aussi que si ses fautes étaient réelles, elles

relevaient de l'ordre du « péché véniel », catégorie rien de moins qu'étrangère aux confessionnaires judiciaires.

L'argumentaire dut paraître pertinent. Il eut en tout cas pour effet de plonger le tribunal dans des abîmes de perplexité, puisque bien loin de pratiquer une justice à grande vitesse, celui-ci mit plusieurs mois à rendre son jugement. Un jugement tout simplement admirable, pour ne pas dire miraculeux.

Le tribunal a condamné, le 16 novembre, l'abbé Laguérie à une amende de 2 500 francs et à une suspension partielle de son permis de conduire durant un mois. Tout est évidemment dans le « partielle ». Considérant que l'ecclésiastique avait des « obligations sacerdotales » à remplir, les juges, dans leur infinie sagesse et leur non moins éclairée conduite des affaires du ciel, ont admis qu'un saint homme ne saurait exercer pleinement son ministère qu'avec véhicule afférent. Ils ont donc aménagé la sanction : l'abbé Laguérie, dont on suppose qu'il a récupéré ses points, pourra conduire du lundi 10 heures du matin au dimanche minuit. Et il devra laisser son véhicule, au garage, du dimanche 0 h 01 au lundi 9 h 59 min 59 sec, heure de départ du rallye sacerdotal !

Il fallait l'inventer cette divine jurisprudence ! Chauffards, mes très chers frères, malheureuses victimes d'un emballement de moteur, tous en pèlerinage, à genoux et en vertueuse repentance, vers le très saint tribunal de Saintes ! Les juges y sont manifestement miséricordieux au pauvre monde possédé par les démons du volant.

Après, mais après seulement, on parlera de sécurité routière !

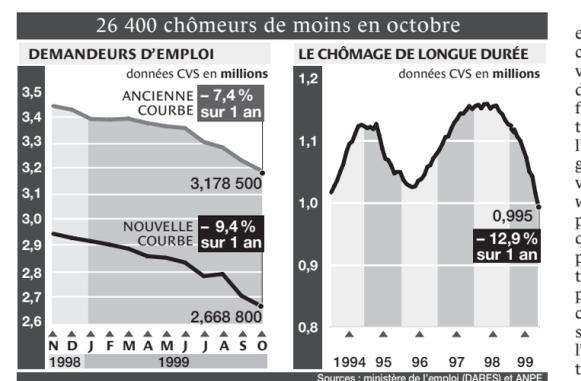
Le nouveau recul du chômage en octobre bénéficie à presque toutes les catégories

La baisse de 1999 est deux fois supérieure à celle de 1998

APRÈS la forte baisse, « à l'américaine », du mois de septembre (- 83 600), le recul du chômage a retrouvé, en octobre, un rythme plus conforme aux pesanteurs de l'économie hexagonale : - 26 400 demandeurs d'emploi (- 1 %) en données corrigées des variations saisonnières (CVS), selon les statistiques mensuelles publiées, mardi 30 novembre, par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Martine Aubry revient donc en position de force à l'Assemblée nationale, mardi, pour défendre en deuxième lecture son projet de loi sur les 35 heures. Elle n'a d'ailleurs pas résisté au plaisir d'annoncer ce bon résultat, mardi matin, sur France 2, une heure avant la publication officielle...

C'est « encore un bon chiffre », qui intervient après la baisse record de 3 % enregistrée en septembre, s'est félicitée Mme Aubry. « Cela montre, selon elle, que les politiques que nous menons pour que la croissance soit plus riche en emplois, pour les emplois-jeunes et le début de la réduction de la durée du travail, commencent à porter véritablement leurs fruits. » La ministre de l'emploi constate que la France est « sur un rythme de baisse du chômage deux fois supérieur à celui de l'année dernière, qui était déjà une année exceptionnelle ». Au total, a-t-elle ajouté, 270 000 chômeurs sont sortis des listes de l'ANPE en 1999, « alors que la croissance est plus faible » qu'en 1998.

Fin octobre, le nombre de chômeurs s'établit à 2 668 800, soit une diminution de 9,4 % depuis le mois d'octobre 1998, sur une population salariée totale de 14 041 500 dans le secteur mar-



chand. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) passe à 11 % (contre 11,1 % en septembre et 12,6 % en juin 1997). Si l'on ajoute les personnes qui ont eu une activité temporaire de plus de soixante-dix-huit heures dans le mois, mais qui sont quand même inscrites à l'ANPE, ce chiffre atteint 3 178 500 (- 1,2 % sur un mois et - 7,4 % sur un an).

UNE SEULE OMBRE AU TABLEAU

« L'amélioration du marché du travail profite particulièrement aux jeunes », remarque le ministère : le chômage recule de 4,6 % chez les garçons de moins de vingt-cinq ans (- 13,2 % en un an) et de 1,9 % chez les filles (- 13,1 %). Selon Mme Aubry, il a baissé de 25 % en deux ans pour ces deux catégories.

Autre bonne nouvelle, le nombre de chômeurs inscrits depuis au moins un an à l'ANPE diminue lui aussi ; il passe sous la barre du million (995 000) grâce à

une baisse de 1,6 % en octobre. C'est pour eux, a estimé Mme Aubry sur France 2, que « les efforts doivent encore être très importants ». Au total, le tableau est rassurant et il confirme que la perspective d'un retour au quasi plein-emploi d'ici à dix ans, évoqué par Lionel Jospin, est du domaine du possible. Ce tableau comporte néanmoins une ombre : les femmes de plus de cinquante ans, qui restent largement exclues de ce mouvement de reprise générale de l'emploi. Cette catégorie, qui compte de nombreuses personnes peu qualifiées et souvent éloignées depuis longtemps du marché du travail, est particulièrement vulnérable. Elle a accusé, en octobre, une hausse du chômage de 0,2 % ; et de toutes les catégories, c'est elle qui enregistre le recul le plus faible sur douze mois (- 3,5 %).

Jean-Michel Bezat

Découverte de six nouvelles planètes hors de notre système solaire

SIX NOUVELLES PLANÈTES extrasolaires viennent d'être découvertes, a annoncé, lundi 29 novembre, l'université de Californie de Santa Cruz. Emmenée par Geoffrey Marcy et Paul Butler, les plus titrés des chasseurs d'exoplanètes, l'équipe anglo-américaine à l'origine de cette découverte s'est servie du télescope géant Keck-1 d'Hawaï. Contrairement à la plupart des planètes extrasolaires repérées jusqu'à présent, cinq de ces six astres présentent la particularité de se situer dans ce que les spécialistes appellent la « zone d'habitabilité », c'est-à-dire à une distance suffisante de leur étoile pour abriter de l'eau sous forme liquide, et éventuellement de la vie.

Cependant, aucune de ces planètes ne ressemble à la nôtre : en effet, en raison de la technique employée par ces astronomes, qui consiste à déduire la présence d'une planète des infimes mouvements que sa masse fait subir à son étoile, seuls d'énormes corps peuvent être détectés. Les six astres en question ne sont donc pas des planètes telluriques comme la Terre mais des géantes gazeuses semblables à notre Jupiter, voire plusieurs fois plus grosses qu'elle. Même si les étoiles autour desquelles elles tournent - qui se situent entre 65 et 192 années-lumière de nous - sont analogues à notre Soleil, ce type de planète est jugé fort inhospitalier. En revanche, d'éventuels gros satellites rocheux, tels ceux qui accompagnent Jupiter, pourraient, estiment les chercheurs, accueillir la vie.

Tirage du Monde daté mardi 30 novembre 1999 : 513 038 exemplaires.

Un Serbe lynché par la foule à Pristina lors d'une fête albanaise

UN VIEIL HOMME SERBE a été arraché de sa voiture et abattu à bout portant par une foule à Pristina, le chef-lieu du Kosovo, dans la nuit de dimanche 28 à lundi 29 novembre. L'incident s'est produit le jour de la célébration par les Albanais de la Fête du drapeau. « Une foule majoritairement composée de jeunes gens a encerclé, retourné et incendié la voiture de trois habitants de Pristina », a déclaré une porte-parole de la Mission des Nations unies au Kosovo (Minuk), Daniela Rozgonova. « L'homme, âgé de soixante-deux ans, a été tué à bout portant et les deux femmes, son épouse et sa belle-mère, ont été battues et transportées à l'hôpital de Kosovo Polje », a-t-elle ajouté.

L'administrateur de l'ONU dans la province, Bernard Kouchner, a « fermement condamné » cette attaque, qu'il a qualifiée de « lâche ». Le commandant en chef de la force de l'OTAN au Kosovo (KFOR), le général allemand Klaus Reinhardt, s'est déclaré « horrifié » par cette attaque, qui révèle « un manque fondamental d'humanité et un rare degré de lâcheté et d'intolérance de la part des attaquants et de ceux qui les soutenaient ». L'incident s'est produit devant plusieurs centaines de passants mais « personne n'a osé intervenir », a indiqué un porte-parole de la KFOR.

Depuis l'arrivée, mi-juin, des troupes de l'OTAN au Kosovo, les Serbes sont victimes de violences quasi quotidiennes de la part d'Albanais. Selon un rapport du Haut-Commissariat aux réfugiés, il reste entre 400 et 600 Serbes à Pristina. Les Albanais du Kosovo célébraient dimanche pour la première fois dans leur histoire la Fête du drapeau, qui commémore l'indépendance de l'Albanie en 1912, mais aussi la première apparition publique de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) en 1997.

Le représentant de la minorité serbe du Kosovo, Momčilo Trajković, a condamné l'incident de Pristina et lancé un nouvel appel pour la protection des populations non-albanaises dans la province. « Les Serbes continuent d'être victimes d'enlèvements et d'assassinats », a-t-il déclaré. Le Conseil national serbe, que préside M. Trajković, s'est réuni, lundi, au monastère de Gracanica, au sud de Pristina. L'agence officielle yougoslave Tanjug a en outre affirmé, lundi, que cinquante maisons et magasins serbes dans la région de Gnjilane, au sud-est du Kosovo, avaient été endommagés ces derniers jours. L'agence indépendante Beta indiquait de son côté qu'une église orthodoxe avait été entièrement incendiée par « des extrémistes albanais », dimanche, dans la ville de Prizren. - (AFP, AP)

Les pompiers ont manifesté contre la dégradation de leurs conditions de travail

PLUS DE 2 000 POMPIERS ont manifesté, lundi 29 novembre, dans une dizaine de villes, lors de la journée d'action organisée par l'inter-syndicale CGT, FO et SNSPP-CFTC. Pour la deuxième fois en un mois, les sapeurs-pompiers ont observé une journée de grève pour réclamer le classement de leur métier dans la catégorie des professions « insalubres et dangereuses ». Ce statut leur permettrait un départ à la retraite à cinquante ans et non à cinquante-cinq ans, comme actuellement. Les syndicats estiment que les 27 000 pompiers professionnels, régulièrement exposés à des dangers divers (brûlures lors des gros incendies, intoxications chimiques, plongées dans des eaux polluées...), doivent bénéficier des mêmes avantages que les policiers ou le personnel pénitentiaire.

C'est à Lyon que la mobilisation a été la plus forte : 200 pompiers, selon la police, ont manifesté lundi matin dans le centre-ville. A Bordeaux, quelque 150 pompiers profes-

sionnels, de source policière, 300 selon les manifestants, se sont rassemblés devant la préfecture, où des échanges de gaz lacrymogènes et de fumigènes ont eu lieu entre les CRS et les pompiers. Des heurts ont également eu lieu devant la préfecture de Saint-Brieuc, où une cinquantaine de pompiers CGT manifestaient. A Lille, 150 pompiers ont rallié la préfecture avant d'occuper les voies du TGV à la gare Lille-Europe.

Dans le Finistère, les sapeurs-pompiers ont bloqué le pont de Morlaix, tandis qu'à Nice environ 300 manifestants ont occupé les pistes de l'aéroport de Nice - Côte-d'Azur, perturbant le trafic aérien. Au Havre, ce sont 300 grévistes qui s'étaient rassemblés devant la sous-préfecture ; ils étaient également une quarantaine devant la préfecture du Calvados, à Caen. En région parisienne, une centaine de pompiers des Yvelines ont bloqué les voies en gare d'Achères (Yvelines), empêchant tout trafic sur la ligne

SNCF et RER A entre Mantes-la-Jolie - Poissy et Paris - Saint-Lazare. Ils occupaient également la route nationale 184 entre Conflans-Sainte-Honorine et Saint-Germain-en-Laye.

L'ampleur du mouvement témoigne du mécontentement général des soldats du feu. Depuis la décentralisation des compagnies, décidée par le gouvernement d'Alain Juppé et mise en application en janvier, les conditions de travail se sont dégradées : avec des journées de 60 heures, des gardes de 24 heures répétées et des sorties toujours plus éloignées, les pompiers sont de plus en plus sollicités pour des interventions autres que la lutte contre l'incendie. Pour les syndicats, seules des embauches peuvent pallier le manque d'effectifs chronique qu'ils dénoncent. Une manifestation nationale est annoncée pour le 13 décembre, à Paris, jour où une réunion à la direction nationale de la sécurité civile devrait statuer sur le classement demandé.

1000 idées 10 000 emplois Vive les idées !

La Fondation Vivendi soutient les idées qui créent des emplois de services et de proximité.

La Fondation Vivendi poursuit son chemin depuis 4 ans et a déjà soutenu plus de 1000 projets et participé à la création de plus de 10 000 emplois. Des projets comme ceux de Florence, Fabrice, Rémi et les autres ont ainsi vu le jour. De la création d'un café littéraire dans un quartier sensible, en passant par l'aide aux personnes âgées ou la mise en place d'un atelier multimédia, tous les porteurs de projets, avec des parcours divers, ont su trouver une réponse à leur problème en apportant un service utile aux autres. L'emploi existe et il est près de chez vous.

Vous avez un projet social utile, écrivez-nous :
Fondation Vivendi - 42, avenue de Friedland - 75380 Paris cedex 08
www.fondation.vivendi.fr



FONDATION VIVENDI. JUSQU'AU BOUT DE VOS IDÉES.

Le Monde

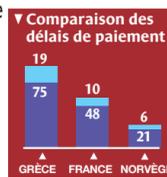
ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MARDI 30 NOVEMBRE 1999

EUROPE

La Commission prépare une directive contre les mauvais payeurs pour l'an 2000. Les retards de paiement des entreprises et des administrations sont à l'origine d'une faillite sur quatre dans l'Union (page IV)



HISTOIRE

1949

20 janvier

Dans un discours, le président américain Harry Truman fait appel à une notion inédite alors : le sous-développement, qui va rapidement s'imposer, avec toutes ses implications idéologiques (page VI)

TRIBUNES

La France est-elle entrée dans la « nouvelle économie » ? Quatre des intervenants d'un colloque organisé par Rexecode et « Le Monde Economie » prennent la plume (page VII)



MÉTIERS D'AVENIR

Annie Bressac, directeur recherche et développement de l'Institut de l'audit interne, témoigne de l'évolution de la profession. Et aimerait que les jeunes diplômés la considèrent un peu moins comme un tremplin vers un poste opérationnel (page VIII)



OFFRES D'EMPLOIS

De la page IX à la page XX

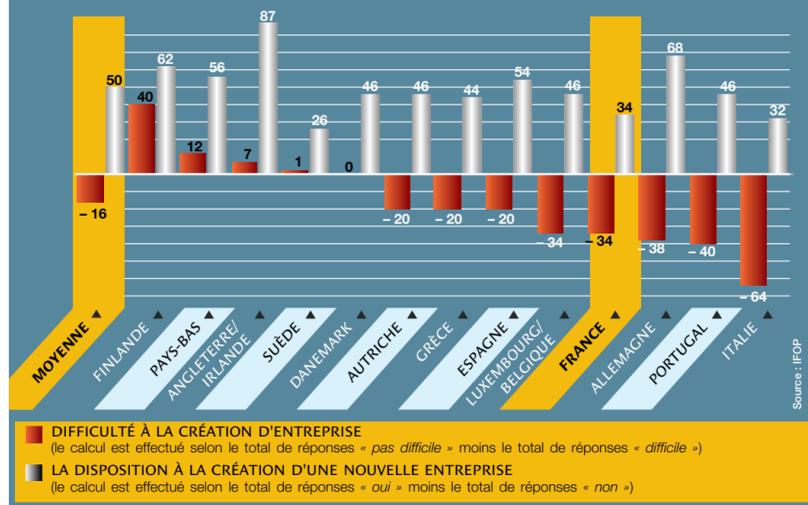
Les pays du Sud éprouvent plus de difficultés à créer des entreprises. Deux études révèlent les disparités au sein des Quinze

Entreprendre en Europe : une course à handicaps



Les Finlandais ont une longueur d'avance

En France, les entrepreneurs ont la vie dure et n'ont guère envie de recommencer



Homme, la quarantaine, diplômé », tel est le profil type du créateur d'entreprise européen décrit par l'IFOP-Gallup, à partir d'une enquête réalisée auprès de 802 entrepreneurs des quinze Etats membres de l'Union européenne pour la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). Mais la situation pourrait évoluer. Selon une seconde enquête, réalisée par la Junior Entreprise d'HEC avec le soutien de l'IFOP, le profil des étudiants souhaitant s'engager dans la création d'entreprises est beaucoup plus diversifié. On y trouve, en particulier, une proportion identique de garçons et de filles. Mais pour que les désirs de ces derniers deviennent réalité, encore faudra-t-il que leur chemin ne soit pas trop semé d'embûches. Or, c'est souvent le cas, en France en particulier.

Selon la première enquête, la grande majorité des entrepreneurs de l'Hexagone a souffert pour arriver à ses fins, alors que, dans la plupart des pays d'Europe du Nord, les créateurs ont majoritairement jugé que leur parcours n'avait pas été difficile. Fait aggravant, les entreprises créées en France sont, la plupart du temps, de petite taille.

La CCIP a décidé de tirer la sonnette d'alarme : « Grâce à l'existence du marché unique, la mise en place de l'euro, l'argent désormais disponible... Soyez ambitieux. »

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour convaincre les étudiants de ses écoles, elle a organisé, le 29 novembre, les « premiers états généraux des jeunes entrepreneurs européens du troisième millénaire », durant lesquels les présidents des chambres de commerce de Francfort, Amsterdam, Milan, Madrid et Paris ont remis au représentant de l'Union européenne une Charte pour l'innovation et la création d'entreprises en Europe. Tous les souhaits habituels y sont répertoriés : améliorer l'environnement juridique, trouver des financements adaptés, alléger les prélèvements obligatoires, simplifier les démarches administratives...

Chercher d'emblée à atteindre cet objectif au plan européen apparaît effectivement cohérent par rapport aux besoins des jeunes entrepreneurs, qui sont de plus en plus nombreux à considérer leur marché non plus au niveau de leur pays d'origine, mais bien à celui de l'Europe, n'hésitant pas à implanter leur firme dans le pays de l'Union qui leur paraît le plus

adapté. Il n'en reste pas moins que la plupart des décisions demeurent du ressort des Etats.

En France, les Assises nationales de la création d'entreprises, initialement prévues en octobre et au cours desquelles Lionel Jospin devait annoncer une série de mesures favorables à la création d'entreprises, ont été reportées à une date ultérieure. La démission de Dominique Strauss-Kahn a contribué à ralentir le processus.

CHÔMEURS

L'amendement au projet de loi de finance annoncé le 23 novembre par le premier ministre, visant à réduire de 30 % le poids initial des cotisations sociales demandées à un créateur d'entreprise, permet tout juste de penser que le sujet n'est pas totalement oublié.

Et il serait heureux qu'il en soit ainsi. Car le nombre de créations d'entreprises *ex nihilo*, qui diminuait régulièrement en France depuis 1991, est reparti à la hausse

depuis le début de l'année. De nouvelles mesures accompagneraient un mouvement porté par une conjoncture économique favorable. Non seulement pour les entreprises fondées sur l'utilisation des nouvelles technologies et qui attirent sans problème des fonds privés, mais aussi, comme le rappelle François Hurel, délégué général de l'Agence pour la création d'entreprises (APCE), pour le nombre quarante fois plus important des firmes créées sur des créneaux moins en vogue, et en particulier par des chômeurs.

Ces derniers, à la différence de ce qui se passe dans les autres pays européens, perdent en France leurs indemnités et leurs droits « avec une brutalité inouïe » lorsqu'ils créent leur firme. Les questions de mentalité, de culture, souvent évoquées pour expliquer le retard français en matière de création d'entreprises, ne doivent pas servir d'alibi.

Annie Kahn

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM **FULLY ACCREDITED ***

Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

ieMBA International Executive Master of Business Administration

■ 520 h de formation intensive en management international :

- 10-18 séminaires mensuels à PARIS
- 1-2 mois à NEW YORK et thèse
- diplôme ieMBA accrédité *

◆

MBA Master of Business Administration in International Management

■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle

■ 10 mois dont 6 mois à NEW YORK : MBA accrédité *

◆

DBA Doctorate of Business Administration

■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent

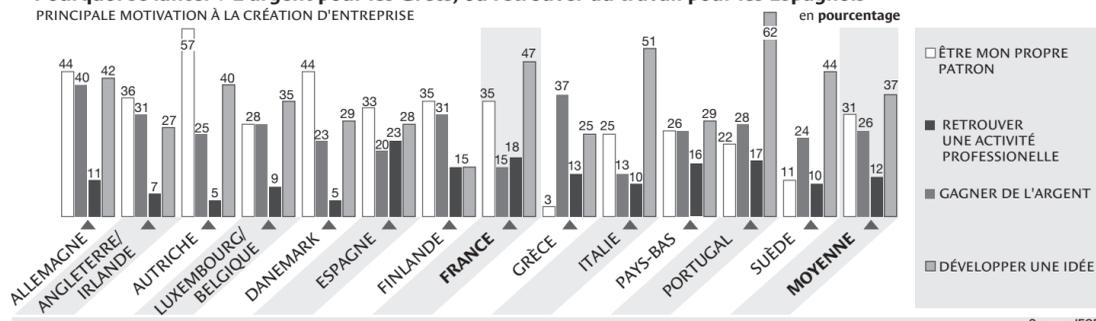
■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :

Séminaires intensifs spécialisés et thèse DBA accrédité *

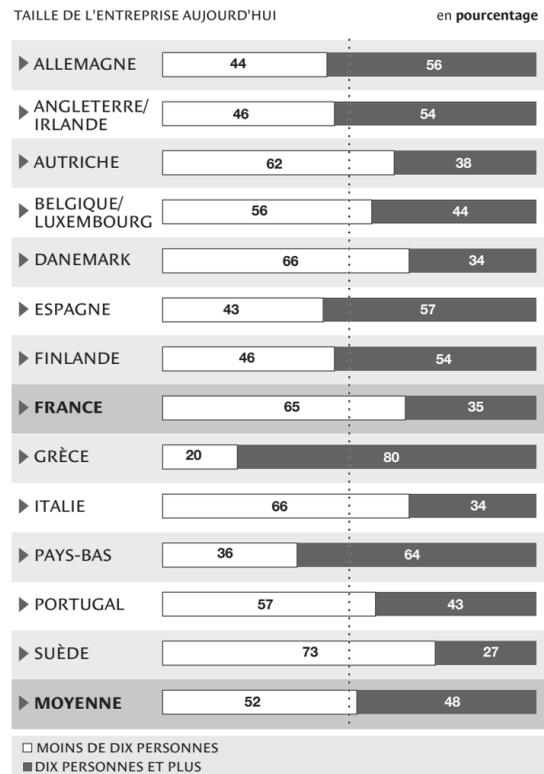
International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 – Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet : <http://ism-mba.edu> e.mail : info@ism-mba.edu

ISM

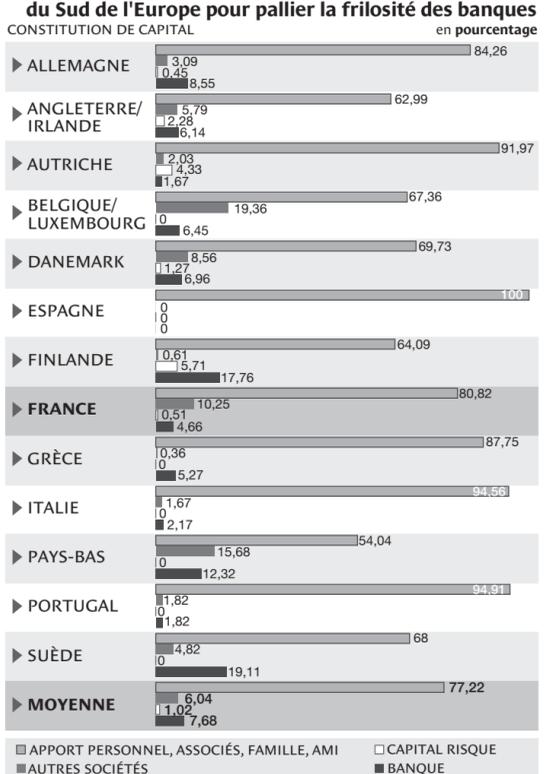
► Pourquoi se lancer ? L'argent pour les Grecs, ou retrouver du travail pour les Espagnols



► Les firmes créées en France restent de petite taille



► La famille aide particulièrement les créateurs du Sud de l'Europe pour pallier la frilosité des banques



CHRONIQUE
par Alain Lebaube

Le morceau avalé n'a plus de goût

Que l'on ne s'y trompe pas, les conflits sociaux qui se produisent actuellement se renouvelleront. Statistiquement, ils risquent de relever le taux de conflictualité, par lequel on mesure le climat social en multipliant le nombre de jours de grève par celui de ses participants. Depuis le milieu de la décennie 80, cet indicateur, autrefois sensible, du « mal » français, était orienté à la baisse et, du fait de la « crise », battait tous les records (négatifs), au point de présenter la courbe d'un encéphalogramme plat. Seules les poussées de fièvre du secteur public faisaient exception à la règle, comme en 1995 avec les cheminots.

Cette fois, ce sont les 35 heures qui, paradoxalement, portent la tendance à la hausse. Alors que se négocient, parfois dans la précipitation et la douleur, les accords qui permettront d'appliquer la loi à partir du 1^{er} janvier 2000, des mouvements d'humeur se produisent. Ils sont dus aux modalités de la réduction du temps de travail. Que ce soit à Radio France ou à France Télévision, à la Fnac ou à la SNCF Paris-Est, chez Onet pour le nettoyage du métro, dans les transports en commun lyonnais, à La Poste ou à la Sogerma, filiale du groupe Aero-spaciale/Matra, ils se sont récemment traduits par des arrêts de travail plus ou moins prolongés. Nul doute que, à l'approche de l'échéance, des cas semblables se multiplient : les conséquences sur les conditions de travail ou de vie, liées à la flexibilité, exacerbent les réactions.

A chaque occasion aussi, et cela se reproduira inévitablement, l'âpreté des discussions a mis en évidence des contentieux cachés, de ceux qu'une longue pratique de l'enfouissement ne révèle que dans les moments de tension. Resurgissent alors de vieux dossiers ou reviennent à la surface des compromis mal ficelés, quand n'interfèrent pas des sujets périphériques. Dans le secteur de l'audiovisuel – mais les exemples ne manquent pas ailleurs –, les 35 heures ont servi de révélateur à des problèmes sous-jacents.

Il ne faut cependant pas croire que les turbulences se limiteront à la seule période qui s'ouvre. Par définition, l'effet de la loi pourrait s'étendre sur au moins deux années, sachant que les entreprises de moins de 20 salariés ne seront pas concernées avant le 1^{er} janvier 2002. Quand on voit les difficultés de certaines branches à conclure – sans parler de la convention de la métallurgie, toujours contestée –, les remous ne devraient pas cesser de sitôt.

Une autre raison conforte ce pronostic. La modération salariale acceptée en contrepartie de la diminution du temps de travail, parfois pour une durée de cinq ans, finira par être contestée par un nombre croissant de salariés. Certains DRH, déjà sceptiques sur l'intérêt d'une rigueur salariale absolue qui empêche de mener une politique mobilisatrice dans la durée, craignent d'avoir allumé une mèche à retardement. Une fois les 35 heures entrées dans les faits et, par suite, devenues un avantage acquis, les revendications se déplaceront sur le terrain des revenus, qui a fait l'objet de concessions au moment où la croissance autorisait des espoirs. Comme on dit dans les campagnes, « le morceau avalé n'a plus de goût ».

Voyage dans le dédale des aides accordées par Bruxelles

Plusieurs directions générales (DG) de la Commission européenne interviennent dans le domaine de la création d'entreprises. La direction Politique régionale notamment, à travers ses fonds structurels, tel le Fonds social européen qui s'inscrit dans les dispositifs nationaux ou régionaux. Il cofinance, par exemple, des zones d'accueil d'entreprises, des formations et du conseil à la création, investit en capital, etc.

Du côté de la DG Entreprises et société de l'information, deux volets concernent la création d'entreprises. Il s'agit d'une part des actions dites concertées, qui permettent aux Etats membres d'échanger leurs expériences. C'est ainsi que le Portugal a ramené de six mois à deux ou trois semaines le délai pour créer une entreprise, en s'inspirant du modèle du Centre français de formalités, qui permet de créer une société en un jour. La Commission a également publié un guide présentant vingt cas de bonne pratique, ainsi qu'une recommandation pour la simplification administrative.

L'autre volet est constitué d'une panoplie de dispositifs financiers, dont l'objectif est d'« intervenir dans les domaines où l'offre est relativement faible », comme le capital-risque, explique une responsable de la DG.

L'un de ces outils, appelé capital-risque pour les entreprises en phase d'amorçage (Crea), est doté d'un budget de 10 millions d'euros pour

La Commission européenne essaie de pallier l'insuffisance de fonds dédiés au capital-risque

1999 et 2000. Il soutient des fonds d'amorçage nouveaux, disposant d'un capital minimum de 4 millions d'euros et investissant dans la création ou la transmission de petites entreprises (moins de 50 salariés) qui ont un potentiel de croissance et de création d'emplois. L'aide du Crea est limitée à 500 000 euros sur trois ans par fonds. « Dans le cadre d'un appel à propositions, 25 fonds ont été retenus sur les 67 qui avaient déposé un dossier », indique Albrecht Mulfinger, chef d'unité à la DG.

D'autres outils ont été lancés tels que le guichet d'aide au démarrage, l'un des volets du mécanisme européen pour les technologies (MET). Avec un budget de 168 millions d'euros pour la période 1998-2000, ce guichet investit dans des fonds de capital-risque spécialisés, disposant d'au moins 10 millions d'euros. Ceux-ci doivent soutenir des PME présentant un potentiel de croissance et qui sont soit en création, soit de création récente ou innovantes.

La participation de la Commission ne peut pas dépasser 25 %.

Souhaitant favoriser l'internationalisation des entreprises, la DG Entreprises et société de l'information a également lancé un programme appelé JEV (Joint European Venture), qui soutient la création d'entreprises conjointes à l'intérieur de l'Europe. Son budget total est compris entre 80 et 100 millions d'euros pour la période 1998-2000. Les PME/PMI intéressées, qui peuvent obtenir jusqu'à 100 000 euros par projet, doivent s'adresser à l'un des 88 intermédiaires financiers européens impliqués dans ce programme, comme les Banques populaires en France. Ensuite, ceux-ci transmettent les demandes à la Commission. Les cas de rejet sont « rares », précise Albrecht Mulfinger. Par exemple, nous ne finançons pas les projets d'acquisitions parce qu'ils aboutissent souvent à des réductions d'emplois.

Enfin, pour favoriser la diversification des sources d'investissement, la Commission soutient la création de réseaux de « Business Angels » en finançant jusqu'à 50 % des coûts des études de faisabilité de ces réseaux, ou encore 50 % des coûts d'actions pilotes, telles que la mise en place d'un réseau national ou régional.

Selon Albrecht Mulfinger, le nouveau commissaire européen chargé des entreprises et de la société de l'information, le Finlandais Erkki Liikanen réfléchit à la manière de renforcer encore le capital-risque.

L'enjeu est d'autant plus crucial que l'accès au crédit bancaire risque de devenir de plus en plus difficile pour les créateurs. D'une part, « parce que les fusions vont conduire à supprimer les petites agences et donc à réduire le contact entre les entrepreneurs et les banques. D'autre part, parce que la Banque internationale de règlement a introduit un projet de réforme visant à évaluer le risque projet par projet, ce qui signifie que le crédit serait plus cher pour les petites entreprises qui démarrent ». La Commission et les Etats membres doivent se prononcer sur ce projet avant mars 2000.

Francine Aizicovici

Pour en savoir plus

- **Entreprises en Europe, données 1994-1995.** (Commission européenne, Eurostat, 1998, 241 p., 210 F, 32 €). Une nouvelle édition est en cours de réalisation.
- **Du créateur d'entreprise au créateur d'emplois, la dynamique du succès.** (Arthur Andersen/APCE, « Comprendre », janvier 1998, 83 p.).
- **www.apce.com**
- Le site de l'Agence pour la création d'entreprises (APCE).

Statistiques économiques, modèles de business-plan, aides financières, fiscales, etc.

- **www.education.gouv.fr/creation**
- Les mesures en faveur de l'innovation et de la création d'entreprises sur le site du ministère de l'éducation.
- **Start-up, le premier jeu de création d'entreprise.** (CD-ROM PC, Windows 95/98, Monte Cristo, 349 F, 53 €).

Pour réussir sa carrière commerciale, Bac + 3 ou Bac + 5 ?

AVEC NEGOCIA, LA QUESTION NE SE POSE PAS

ACADÉMIE COMMERCIALE INTERNATIONALE

L'ACI forme à BAC + 3 les acteurs du marketing et de la vente

- > programme pluridisciplinaire en marketing-vente, gestion, management
- > 3 mois à l'étranger dès la 1^{re} année, en Europe et aux États-Unis, cours en anglais, doubles diplômes...
- > spécialisations : marketing, international, communication, négociation...
- > stages en entreprise : 11 mois en France et à l'étranger

Concours : Bac + 2 et Bac + 3 / 4
Centres : Paris, Dijon, Montluçon
Poursuite possible du cursus à NEGOSUP

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE NÉGOCIATION COMMERCIALE

NEGOSUP forme à BAC + 5 les négociateurs de demain

- > forte spécialisation en négociation
- > approche globale des marchés et de l'entreprise : économie sectorielle, marketing, droit commercial, gestion...
- > ouverture internationale et training interculturel
- > 11 mois de stages, 3^e année en apprentissage et à l'étranger

Concours : Bac + 2 et Bac + 3 / 4
Intégration personnalisée pour les scientifiques et littéraires

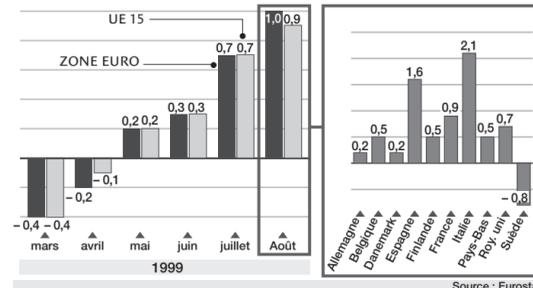
Diplômes visés par le ministère de l'Éducation nationale

NEGOCIA

Tél. : 01 44 09 32 00 / www.negocia.fr
8 avenue de la Porte de Champerret - 75838 PARIS cedex 17

EUROPE

▼ La production industrielle continue de se raffermir
MOYENNES MOBILES DES 3 DERNIERS MOIS en pourcentage



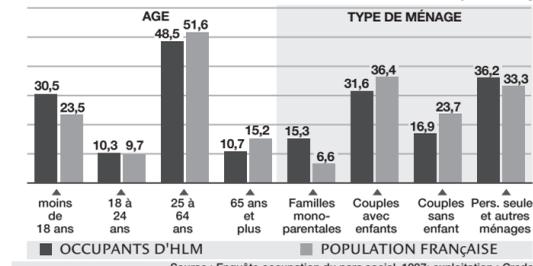
■ **DEPUIS LE REDÉMARRAGE** du mois de mai, la hausse de la production industrielle en Europe n'a cessé de s'amplifier, comme en témoigne le chiffre de +1 % (pour la zone euro) sur la période juin-juillet-août 1999 par rapport aux trois mois précédents.

■ **CETTE HAUSSE** de 1 % est principalement due au secteur des biens de consommation durables (+2,4 %). En revanche, la production des biens d'investissement a diminué de 0,3 %, poursuivant un recul observé depuis plusieurs mois.

■ **SUR LES MOIS DE JUIN-JUILLET-AOÛT**, la production a été particulièrement forte en Italie (+2,1 %) et en Espagne (+1,6 %). La production en Allemagne poursuit son amélioration en enregistrant une hausse pour la deuxième période consécutive. La France continue d'afficher, quant à elle, une hausse proche de 1 %.

FRANCE

▼ Près d'un tiers des occupants d'HLM ont moins de 18 ans en pourcentage



■ **LA MOYENNE D'ÂGE** des locataires de logements sociaux est plus jeune que celle de la population française. Selon une étude du Credoc, *Le logement social face à l'exclusion : bien mais peut mieux faire* (novembre 1999), les moins de 18 ans représentent près du tiers des occupants (30,5 %) alors qu'ils ne composent pas le quart de la population française. Cette proportion de jeunes est encore plus élevée dans les zones urbaines sensibles.

■ **LES PERSONNES ÂGÉES** sont moins nombreuses dans le parc social que dans l'ensemble des résidences principales. Mais les familles mono-parentales y sont deux fois plus fréquentes que dans la population française (15 % au lieu de 7 %).

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	3,2 (juillet)	0,6 (juillet)	-2,5 (juillet)	-2,7 (juillet)	1,5 (juin)	1,3 (juin)	0,4 (juillet)	1,8 (juillet)	-1,2 (juillet)	-0,1 (juillet)	-0,2 (juillet)
Sur trois mois	1,1 (juillet)	0,3 (juillet)	-0,4 (juillet)	-0,6 (juin)	0,7 (juin)	0,6 (juin)	0,2 (juillet)	1,2 (juillet)	0,2 (juillet)	0,4 (juillet)	0,5 (juillet)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,2 (sept)	4,7 (sept)	9,2 (sept)	8,9 (sept)	15,4 (sept)	10,8 (sept)	11,4 (juillet)	3,1 (août)	5,9 (juillet)	10,0 (sept)	9,1 (sept)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	2,6 (sept)	0,3 (août)	0,9 (oct)	1,4 (oct)	2,4 (oct)	0,1 (oct)	1,9 (oct)	1,8 (oct)	1,2 (oct)	1,4 (oct)	1,3 (oct)
Sur un mois	0,4	0,3	-0,1	+0,1	-0,1	+0,8	+0,2	+0,1	-0,1	+0,1	+0,1
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)											
Sur un an	3,9	1,1	0,6	1,7	3,6	2,1	0,8	3,2	1,4	1,6	1,6
Sur trois mois	0,5	0,2	0,0	0,3	1,1	0,6	0,4	0,8	0,6	0,4	0,4
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	-3,3	-2,7	-2,1	-2,6	-3	-2,7	-1,4	-1,9	-2,5	-2,3
1998*	1,4	-5,5	-2,1	-1,3	-1,8	-2,9	-2,7	-0,9	-0,6	-2,1	-1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel)											
3 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre									
1997	1997	1998	1998	1998	1998	1998	1998	1998	1998	1998	1998
-0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,4	0,3
-0,90	0,76	-0,03	1,54	-0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,32	0,26

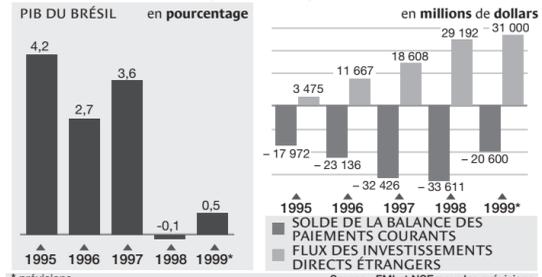
Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES		
	+2,3 % (oct)	+3,5 % (oct)
TAUX D'ÉPARGNE		
	15,9 % (2 ^e trim. 99)	+0,2 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES		
	+0,3 % (2 ^e trim. 99)	0,0 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER		
	+1,3 % (3 ^e trim. 99)	+2,7 %
INVESTISSEMENT		
	20,3 % (1 ^{er} trim. 99)	+3,5 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros)		
	+13,4 MdF / + 2,3 milliards d'euros (sept)	+40,5 %
	+148,6 MdF / + 22,7 milliards d'euros (9/99)	+1,78 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES		
	-3 (oct)	-10**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales		
	+16 (oct)	21**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans)		
	+21,0 % (septembre)	-1,07 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL		
	37,1 % (septembre)	-1,3 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND		
	1 514 500 (septembre)	+0,6 %
INTÉRIM		
	545 311 (août)	+8 %

* solde des opinions négatives et positives, données CV5 ** solde net douze mois auparavant

BRÉSIL

▼ La récession évitée grâce à l'agriculture



■ **UN AN APRÈS** la mise en place d'un plan de soutien mené par le Fonds monétaire international (FMI), le défaut de paiement sur la dette extérieure a pu être évité, mais le bilan de l'ajustement est mitigé. Le PIB devrait afficher une progression de 0,5 %. Ce résultat s'explique par le dynamisme du secteur agricole, dont la production a augmenté de 6,6 % sur un an, tandis que l'activité dans l'industrie a fortement baissé (-2 %).

■ **LA CURE D'AUSTÉRITÉ**, qui sera longue, n'empêche pas les investisseurs étrangers de s'intéresser à ce pays de 165 millions d'habitants. Ils sont notamment attirés par les possibilités d'investissement offertes par les réformes. (Nord-Sud Export, groupe « Le Monde ».)

La situation américaine laisse les experts perplexes

Doit-on croire aux premiers signaux d'un ralentissement possible de l'activité aux Etats-Unis, alors que la croissance reste très forte ? Quelle lecture doit-on faire de la récente décision de la banque centrale américaine, la Fed, quant à l'orientation de la politique monétaire ? Les outils qui permettent d'analyser la situation économique du pays sont-ils vraiment fiables ?... Autant de questions qui traduisent la perplexité des experts en cette fin de 1999.

Le triangle magique de l'économie américaine, qui associe une forte croissance, un taux de chômage très faible et une inflation réduite ou nulle, est-il en cours de dislocation ? Les ventes au détail se sont ralenties en septembre et n'ont pas progressé en octobre ; les indices de confiance des consommateurs ont fléchi. Le rythme des créations d'emplois se ralentit : dans les deux derniers mois connus, il ne dépasse pas, en moyenne, 160 000 par mois, après une augmentation mensuelle de 250 000 au cours des douze mois antérieurs.

Le maintien des cours du pétrole à un niveau double de ce qu'il était au début de l'année peut peser sur les prix ; on craint cependant surtout les pressions inflationnistes qui pourraient provenir d'un marché du travail très tendu, comme en témoignent les derniers chiffres d'un chômage revenu à 4,1 %.

CREISSANCE SOUS-ÉVALUÉE

Mais, dans le passé récent, les économistes se sont lourdement et régulièrement trompés dans leur analyse de la croissance américaine, très largement sous-évaluée. Ils s'accordent aujourd'hui pour reconnaître la puissance et, depuis juillet dernier, sont devenus plus optimistes : leur « consensus » retenait, à la mi-octobre, une prévision de croissance de 4 % au troisième trimestre, de 3,8 % au quatrième, ou encore de 2,8 % pour l'an 2000, les plus optimistes allant jusqu'à 3,5 % et les plus pessimistes

Le ralentissement annoncé ne vient pas. Faut-il changer les indicateurs ?

ne descendant pas en dessous de 1,9 %.

L'une des grandes inconnues demeure l'orientation de la politique monétaire : une forte remontée des taux d'intérêt viendrait en effet casser la croissance. A cet égard, la récente décision de la Fed demeure ambiguë. Elle a certes remonté d'un quart de point les taux du marché monétaire, jusqu'à 5,5 %, traduisant son inquiétude face à une activité qu'elle estime excessive. Mais ce message a été accompagné d'un signal en sens contraire.

En se prononçant sur la tendance, la Fed, qui avait adopté une position restrictive lors de la précédente session, indique cette fois un retour à une position « neutre ». Le relèvement des taux intervenu en septembre, après juin et août, ainsi que le relatif tassement des cours intervenu depuis l'été sur les marchés financiers « devraient diminuer significativement le risque que l'inflation se développe ». Contradiction ? Les marchés ont en tout cas compris qu'il n'y aurait pas de nouveau resserrement monétaire prochainement, notamment lors de la réunion du comité du 21 décembre.

La perplexité a été accrue par la mise en cause des outils d'analyse de l'économie américaine. Les statistiques sur le PIB américain viennent de faire l'objet d'une révision, pour prendre notamment en compte la révolution technologique des dernières années. Il faudrait ajouter quelque 0,2 % par an à la croissance des années 1959 à 1992, et en moyenne 0,4 % par an de 1992 à 1998. Résultat final : le PIB américain au deuxième trimestre 1999 ne serait pas de 7 760 trillions (1 trillon = 1 000 milliards) de dollars, mais de 8 779 trillions : une diffé-

rence de 1 000 trillions ! Alors qu'on évoque souvent une croissance continue de sept années, la révision montre qu'à l'exception de huit mois, le pays a été en croissance continue pendant dix-huit ans...

On ne sait pas non plus où l'on est du seuil de la croissance non inflationniste. De nombreux travaux de spécialistes et d'universitaires l'avaient fixé à 2,5 % ; on estime désormais qu'il serait plus proche de 3 à 3,5 %. Or cette référence est essentielle puisqu'elle est susceptible de déclencher, avec d'autres critères, un éventuel resserrement monétaire.

PRODUCTIVITÉ

Une interrogation similaire porte sur le calcul et surtout sur l'interprétation de la productivité. Le niveau impressionnant de la croissance au troisième trimestre doit beaucoup à une progression de 2,9 % de cette dernière. Rien d'étonnant, puisque les coûts salariaux sont restés sages alors que l'activité a progressé. Mais on ne comprend toujours pas comment, dans un marché du travail aussi tendu, le coût du travail ne progresse pas davantage. On a calculé que l'augmentation de la productivité se situait depuis quatre ans à un niveau élevé (contre 1,4 % depuis 1974), et permettait d'obtenir une croissance de l'ordre de 4 % sans inflation. Cette tendance peut-elle se poursuivre ?

Dernière interrogation, plus troublante encore, énoncée par R. Parry, le président de la Réserve fédérale du district de San Francisco : la progression de la productivité est-elle à l'origine de la forte croissance américaine, ou n'en est-elle que la conséquence ? Le phénomène pourrait alors ne pas durer. Bref, dit-il, bien des incertitudes pèsent sur le modèle qui permettrait d'expliquer ce qui se passe dans l'économie américaine. D'où tant de prudence dans l'approche de la Fed...

Philippe Adhémar

Connaissiez-vous plus direct que la vente pour réussir ?

AVEC NEGOCIA, LA QUESTION NE SE POSE PAS

INSTITUT DE COMMERCE INTERNATIONAL
Diplômes visés par l'Éducation nationale

forme les acteurs de l'international en 2 cycles :

- > **Prospection et négociation au niveau mondial (500 heures)**
Recrutement : Bac + 3 et 2 ans d'expérience ou 6 ans d'expérience
- > **Techniques de l'export (280 heures)**
Recrutement : Bac + 2 et 1 an d'expérience ou 4 ans d'expérience

ATELIER D'ÉTALAGE
Titre homologué par le ministère de l'Emploi

forme en 2 ans des étalagistes-décorateurs

- > mise en scène des produits alliant techniques traditionnelles et multimédia
- > stages et projets en entreprise

Recrutement : bac option arts ou diplôme équivalent

INSTITUT DES FORCES DE VENTE
Titre homologué par le ministère de l'Emploi

forme en 1 an des ingénieurs d'affaires en alternance

- > Cycle général : techniques de vente et négociation
- > Cycles spécialisés : développeurs d'entreprise, négociateurs comptes clés
- > Ecoles de vente : Alcatel, Axa, Ford, France Telecom, Pernod Ricard, Xerox...

Recrutement : Bac + 2, Bac + 3 ou Bac + 4 ans d'expérience

INSTITUT DU COMMERCE ET DE LA DISTRIBUTION
Diplômes d'Etat et certificats professionnels

forme en 2 ans en apprentissage :

- des vendeurs en magasin
- > BEP Vente Action Marchande
- > Baccalauréat professionnel commerce
- des attachés commerciaux, chefs de rayon...
- > BTS Action Commerciale et Force de vente

Tél. : 01 44 09 32 00 / www.negocia.fr
8 avenue de la Porte de Champerret - 75838 PARIS cedex 17

Un syndicat mondial pour la défense des « nomades électroniques »

Un nouveau syndicat mondial naîtra le 4 janvier 2000 à Genève : l'Union Network International (UNI), résultat de la fusion de quatre fédérations internationales d'organisations de « cols blancs » de tous secteurs et de travailleurs des télécommunications, des médias, de l'imprimerie et de l'édition. En tout 800 syndicats, regroupant quinze millions de membres dans 140 pays.

« *Le monde syndical avait sous-estimé l'impact des nouvelles technologies et des concentrations financières : nous avons affaire à de nouvelles entreprises, à de nouveaux travailleurs, à une nouvelle économie,* explique Philip Jennings, futur secrétaire général de l'UNI et actuel secrétaire général de la Fédération internationale des employés, techniciens et cadres (FIET). *Et cette nouvelle économie n'a pas que la vitrine séduisante des stock-options, des salaires mirifiques et des envolées boursières à offrir : elle pose des problèmes, à ceux qui y travaillent ainsi qu'à la société tout entière.* »

En juillet 1999, une enquête du journal californien *San Jose Mercury News* indiquait que Cisco, l'une des stars du Nasdaq (la Bourse américaine des valeurs de haute technologie), faisait fabriquer ses matériels électroniques par des familles vietnamiennes sous-payées.

En mai 1999, les travailleurs temporaires de Microsoft, soit un tiers des effectifs aux Etats-Unis, obtenaient d'un tribunal de San Francisco la reconnaissance de leur droit à bénéficier des stock-options réservées aux seuls salariés permanents, dès lors qu'ils avaient travaillé au moins vingt heures par semaine pendant cinq mois. L'affaire concernerait 10 000 employés et ex-employés et coûterait entre 15 millions et 20 millions de dollars à Microsoft, qui a, bien sûr, fait appel.

Toujours en Californie, le Communication Workers of America (CWA, syndicat des télécoms) a ouvert dans la Silicon Valley une

L'Union Network International (UNI) regroupera aussi bien des travailleurs de l'informatique que de l'industrie des loisirs

agence d'intérim qui offre aux innumérables travailleurs temporaires qualifiés (ingénieurs, consultants, techniciens) les formations et la couverture sociale que ne proposent plus ni les agences qui les emploient ni les entreprises qui les accueillent. En France, Ubi Free, le site du « syndicat virtuel » mis en place par des salariés d'Ubi Soft pour y dénoncer les journées de travail interminables et les rémunérations insuffisantes, a fait des émules, tels que Cryo-Secours, site des salariés d'un autre éditeur de logiciels, Cryo.

Les syndicalistes semblent avoir pris conscience de la nécessité de sortir de leurs bastions traditionnels. Le premier syndicat en ligne, Soli Net, qui a vu le jour au Canada en... 1981, a fait des émules (www.labourstart.org). La période actuelle est marquée par l'entrée des poids lourds du syndicalisme. Le

Quinze millions d'adhérents

« *La digitalisation de l'information a entraîné la convergence entre les secteurs de l'informatique, des télécommunications, de l'édition, des médias..., créant des entreprises géantes,* explique Philip Jennings, futur secrétaire général de l'Union Network International (UNI). *De cette analyse est née, fin 1997, l'idée d'un rapprochement entre la Fédération internationale des employés, techniciens et cadres (FIET), 10 millions d'adhérents, Communications International (CI), informatique et télécoms, 4 millions d'adhérents, l'International Graphical Federation (IGF, imprimerie et édition, 1 million d'adhérents) et The Media and Entertainment International (MEI, médias, loisirs et culture, 200 000 adhérents).*

La fusion des quatre organisations au sein de l'UNI devrait être effective en janvier 2000. Le siège sera à Nyon, près de Genève. Le premier congrès mondial aura lieu à Berlin en 2001.

Réformer les retraites dans le consensus : les exemples suédois et italien

La nécessité de réformer les retraites par répartition est aujourd'hui un principe acquis dans la plupart des pays industrialisés. Les problèmes commencent quand il s'agit de passer aux actes. Comment faire accepter aux retraités une réduction de leur revenu ? Les blocages politiques et syndicaux touchant à cette douloureuse question ont poussé le gouvernement français à s'intéresser aux méthodes utilisées par les autres pays.

A la demande de la direction de la Sécurité sociale du ministère de l'emploi et de la solidarité une enquête a été menée sur les processus de décision mis en œuvre dans sept pays : Etats-Unis, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, Suède, Italie et Espagne (*Réforme des retraites et concertation sociale*, sous la direction d'Emmanuel Reynaud, Bureau international du travail, Genève, 1999, 110 p., 82 francs, 12,5 euros).

Première évidence, partout le débat sur la réforme se produit sur fond de crise. Deuxième constat, deux pays seulement, l'Italie et la Suède, « ont opéré une transformation profonde du système de retraites lui-même ». Comment s'y sont-ils pris ? Par un mélange de concertation et d'action volontariste.

En Suède, les préliminaires ont été longs. Démarrés en 1984, les

Une étude comparative entre sept pays montre que la concertation est loin d'être achevée en France

travaux ont d'abord associé tous les partis politiques, l'ensemble des organisations patronales et syndicales, plus les associations. Cette maxi concertation a débouché, six ans après, sur un rapport dont les conclusions ont soulevé un tollé.

Soucieux de préserver le consensus, le gouvernement suédois a alors formé une nouvelle commission, composée exclusivement de représentants des élus à l'Assemblée nationale. Quatre ans plus tard, en 1994, un consensus se dégageait autour d'une nouvelle proposition de réforme. Le gouvernement, se saisissant alors du dossier, a formulé « *les principes généraux d'une réforme* », laquelle fut adoptée la même année par le Parlement.

Un groupe de travail parlementaire a ensuite été mis sur pied pour formuler un projet de loi. Ce processus fut toutefois perturbé par un débat interne né au sein du parti social-démocrate, entre-temps revenu au pouvoir. De nouvelles négociations se sont alors engagées, qui ont abouti à un nouveau consensus en 1998. Le projet de loi fut adopté la même année et les nouvelles pensions « *seront versées en 2001* ».

En Italie, un autre modèle de concertation a été mis en place, qui a surtout consisté à sensibiliser les syndicats. Ce sont eux qui avaient fait échouer la réforme de 1994, laquelle contribua à la chute du gouvernement. Prenant le dossier à bras le corps, le nouveau gouvernement a alors entrepris

site que vient d'ouvrir la confédération syndicale américaine AFL-CIO (workingfamilies.com) couple un abonnement Internet et du matériel à prix très réduit (pour inciter les travailleurs à l'utiliser) à des services (information sur les droits sociaux, sites commerciaux « éthiques ») et à des forums permettant d'organiser et suivre les conflits sociaux.

La création de l'UNI relève de la même démarche, la dimension mondiale en plus. « *Au sein de l'économie globale, une poignée de multinationales comptent réellement : Time Warner, Bertelsmann, Disney, Microsoft, Murdoch...*, note Philip Jennings. *Pour être efficace, les travailleurs doivent agir au niveau mondial. Nous négocions actuellement avec les directions de Cable Wireless et ITT pour que l'UNI soit leur interlocuteur global.* »

Agir globalement est justement ce que permet l'utilisation... d'Internet. « *Une grève vient de se déclencher à la Hong Kong and Shanghai Bank, en Malaisie. Nous avons immédiatement mis en place, ici à Genève, un forum protégé par un mot de passe, accessible depuis tous nos bureaux dans le monde, à travers lequel nos adhérents pourront s'informer, conseiller, faire pression sur la direction...* ».

Le récent mouvement mondial de sensibilisation des salariés des centres d'appel est un modèle des

actions qu'entend mener l'UNI : tout le matériel – tracts, mots d'ordre...-, a été envoyé par e-mail depuis Genève, libre à chacun de l'adapter localement. L'action a porté ses fruits : une grève a éclaté deux semaines après au call center de British Telecom ; les call centers suédois viennent de signer une convention collective spécifique. La méthode de l'UNI tient dans cette formule de son futur secrétaire général : « *Nous voulons faire de chaque adhérent local un acteur de la négociation globale.* »

Il faut s'attendre à une farouche opposition du patronat, surtout dans les secteurs où l'implantation syndicale est faible. Aux Etats-Unis, des employeurs ont porté plainte contre des syndicalistes qui avaient utilisé l'Intranet pour diffuser leurs messages ; d'autres en Australie, auraient embauché des hackers (pirates informatiques) pour saboter les sites syndicaux (www.itine-rant.qc.ca) ! L'UNI défendra deux projets de texte visant à garantir la liberté syndicale sur Internet, l'un auprès de la Commission européenne, qui prépare une directive sur le commerce électronique, l'autre auprès du Bureau international du travail, afin d'obtenir une convention internationale sur le sujet.

Enfin, l'UNI va créer un département spécialisé dans les questions de propriété intellectuelle, afin d'imaginer et promouvoir les moyens de protéger juridiquement et rémunérer correctement les nomades électroniques travaillant un jour pour un employeur situé dans un pays, le lendemain pour un autre, situé à l'autre bout de la planète. Elle entend aussi créer le « passeport UNI », qui permettrait à tout travailleur, quel que soit son statut, de se présenter dans n'importe quelle permanence de l'un des 800 syndicats adhérents pour bénéficier de conseils et de protection.

Antoine Reverchon

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

L'invention du sous-développement

À la fin des années 40, la guerre froide bat son plein. Et les Etats-Unis cherchent à accroître leur influence internationale par tous les moyens. En Europe, les pluies de dollars du plan Marshall – lancé en juin 1947 – font merveille et ouvrent la voie au renforcement des liens économiques, diplomatiques et militaires entre les deux rives de l'Atlantique. L'équipe du président Truman en tire les leçons et imagine d'utiliser à nouveau l'arme de l'aide économique pour rallier les peuples déshérités d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie à la cause du « monde libre ».

Harry Truman dévoile les grandes lignes de ce projet dans le « discours sur l'état de l'Union » qu'il prononce le 20 janvier 1949. S'adressant à la population américaine tout entière, il le présente évidemment sous son meilleur jour, celui d'une généreuse croissade contre la pauvreté. « *Nous devons nous engager dans un nouveau programme audacieux,* explique-t-il à ses concitoyens, *et utiliser notre avance scientifique et notre savoir-faire industriel pour favoriser l'amélioration des conditions de vie et la croissance économique dans les régions sous-développées.* »

Ce discours pétri de bonnes intentions est important sur le plan de l'histoire événementielle, dans la mesure où il marque le point de départ des politiques d'« aide au développement » qui ont été menées au cours des cinquante dernières années, tant par les Etats que les organisations spécialisées des Nations unies. Mais son principal intérêt est d'ordre conceptuel. Le président américain fait appel à une notion inédite, le sous-développement, qui va rapidement s'imposer, avec toutes ses implications idéologiques, dans le jargon des économistes.

Pourquoi cette innovation sémantique ? La première raison est diplomatique : l'expression « régions sous-développées » permet de désigner l'ensemble des zones pauvres de la planète, sans faire de distinction entre les pays indépendants et les très nombreux

Le 20 janvier 1949,

le président américain

Harry Truman fait

appel à une notion

inédite alors : le

sous-développement.

Elle permet

notamment d'imposer

le modèle de la société

industrielle

occidentale comme

référence universelle

sur l'idée que tous les Etats ont nécessairement la croissance économique et l'industrialisation pour principaux objectifs. Et qu'ils doivent donc s'engager à leur tour sur le chemin parcouru au XVIII^e et au XIX^e siècle par l'Angleterre, puis par les autres grandes puissances industrielles. Ce qui suppose d'appliquer les mêmes politiques libérales, en favorisant l'investissement privé et le commerce extérieur...

Cette théorie du parcours obligé, qui sert merveilleusement les intérêts des grandes puissances, va stimuler les travaux des chercheurs américains qui s'intéressent au processus historique de la révolution industrielle européenne. Utilisant les concepts et les techniques de l'économétrie contemporaine, ils s'appliquent à reconstituer les grandes séries statistiques de la comptabilité nationale : investissements, production, prix, etc. Et ils se posent quelques questions essentielles sur les conditions du passage de l'économie préindustrielle à l'économie industrielle : quels ont été les facteurs les plus déterminants ? Comment et à quel rythme la transition s'est-elle opérée ? A partir de quel moment le phénomène de la modernisation devient-il irréversible ?

Walt Whitman Rostow va s'appuyer sur les résultats de ces premières recherches historiques pour construire sa théorie du « take-off », qu'il développe en 1960 dans un ouvrage à succès : *Les Etapes de la croissance économique*. Cet économiste reconnu, qui a notamment enseigné au Massachusetts Institute of Technology, propose un schéma séduisant – parce que simple et unificateur – selon lequel toutes les sociétés humaines sont appelées à passer par cinq phases : la société traditionnelle (qui correspond au sous-développement originel) ; la période où se réalisent les conditions préalables au décollage ; la phase de décollage (pendant laquelle l'économie s'installe dans la croissance) ; la période de progrès vers la maturité (pendant laquelle la société se transforme pour s'adapter aux nouvelles structures productives) ; et l'ère de la consommation de masse (qui constitue selon lui l'aboutissement du processus).

Comment parvenir au décollage ? Rostow, qui base son argumentation sur l'analyse de l'économie britannique au XVIII^e et au XIX^e siècle, met l'accent sur l'accumulation du capital. L'investissement productif, qui représente environ 5 % du PNB dans une économie préindustrielle, doit doubler pendant une période suffisamment longue (deux ou trois décennies dans le cas de l'Angleterre) pour que la machine économique soit véritablement lancée.

Le message adressé aux dirigeants des pays « sous-développés » est donc clair : ils doivent impérativement donner une priorité absolue aux investissements. Ce qui suppose de favoriser les injections de capitaux extérieurs, sous forme d'aides publiques (bilatérales ou multilatérales) pour les infrastructures et de capitaux privés pour l'appareil productif. Le salut des pays pauvres passe, en d'autres termes, par l'établissement de bons rapports diplomatiques et politiques avec les grandes puissances. Et par l'installation des multinationales sur les marchés locaux. Rostow donne ainsi une formidable caution « scientifique » à la politique engagée par Truman onze ans plus tôt. Pas étonnant, dans ces conditions, qu'il ait été engagé dès 1961 par la Maison Blanche pour occuper un poste de conseiller spécial. Et écrire à l'occasion le discours du président Johnson portant sur l'aide au développement...

